Le Monde



LE MONDE DES POCHES

■ Autoportrait de Man Ray
■ Notre sélection des « poches » de juin

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16620 – 7,50 F - 1,13 EURO — SAMEDI 4 JUILLET 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Sang contaminé : la Cour de cassation révise la définition de l'empoisonnement

DANS UN ARRÊT rendu jeudi 2 juillet, la chambre criminelle de la Cour de cassation a donné une définition du crime d'*« empoisonnement »* qui pourrait remettre en cause la plupart des mises en examen prononcées dans l'affaire du sang contaminé. La haute juridiction, qui examinait le renvoi devant une cour d'assises d'un homme qui avait transmis le virus du sida à sa partenaire, a estimé que la *« seule connaissance du pouvoir mortel de la substance administrée ne suffit pas à caractériser l'intention d'homicide »*. Le 17 juillet, la commission d'instruction de la Cour de justice de la République (CJR) décidera si elle renvoie devant la CJR les trois anciens ministres mis en examen pour *« complicité d'empoisonnement »*.

Lire page 7

Une croissance plus forte permettra de créer 400 000 emplois cette année

Les 3,2 % prévus par l'Insee sont dus à la consommation et aux investissements

L'ÉCONOMIE française devrait créer encore plus d'emplois que prévu. Dans ses nouvelles prévisions économiques, publiées vendredi 3 juillet, l'Insee estime que les postes supplémentaires pourraient atteindre 383 000 en 1998, après 180 000 en 1997. Le taux de chômage reculerait de 11,9 % de la population active en mai à 11,5 % fin décembre.

Selon l'institut, ce *« développement de l'emploi marchand est au cœur de la nouvelle dynamique de la croissance »*. Il entraînerait une hausse sensible du pouvoir d'achat des ménages (+3,1 % en moyenne annuelle) et une très bonne tenue de la consommation (+2,9 %). Au total, la croissance de la richesse nationale pourrait donc atteindre 3,2 %, soit un niveau légèrement supérieur aux 3 % retenus par le gouvernement. L'Insee remarque cependant que, si l'activité interne est robuste, l'environnement extérieur provoque de fortes incertitudes, du fait, en particulier, des derniers développements de la crise japonaise.



Si la conjoncture française est globalement bien orientée, la consommation devrait, toutefois, suivre un profil très heurté, en raison de la Coupe du monde de football, qui a stimulé les ventes de téléviseurs (+ 60 % au deuxième trimestre), mais a défavorisé d'autres secteurs économiques.

Malgré cette croissance retrouvée, le gouvernement maintient le cap de la rigueur. Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, doit présenter, lundi 6 juillet, des *« mesures fortes »* pour endiguer la dérive des dépenses de l'assurance-maladie. Dans une tribune publiée, vendredi, par *Le Figaro*, l'ancien premier ministre Alain Juppé, ainsi que deux anciens membres de son gouvernement, Jacques Barrot et Hervé Gaymard, dénoncent *« l'immobilisme »* du gouvernement.

Lire page 6

Le Mondial



CHARLES PLATIAU/REUTERS

■ **France-Italie : le choc promis**

■ **Les Danois sans complexe face au Brésil**

■ **Argentine - Pays-Bas, finale avant l'heure**

Lire notre cahier Le Mondial

■ Un succès chinois

En accueillant avec éclat Bill Clinton, Pékin a enregistré un succès diplomatique qui confirme le statut régional de la Chine. p. 2

■ Corse : le juge et le journaliste

Notre confrère Gilles Millet a été mis en examen pour *« recel de violation du secret de l'instruction »* au terme de 48 heures de garde à vue. Les méthodes du juge Jean-Louis Bruguière suscitent *de nombreuses critiques*. p. 9 et notre éditorial p. 14

■ Revirement pour les sans-papiers

En créant une commission consultative pour les situations les plus délicates, le gouvernement infléchit sa position sur la régularisation des étrangers en situation irrégulière. p. 8

■ Le secret des estampes

Une visite dans les ateliers où « l'art du multiple » naît de la complicité entre l'artiste et l'artisan. p. 12

■ Remue-ménage à la MNEF

Le trésorier et le secrétaire général de la mutuelle étudiante sont évincés du bureau provisoire. p. 28

■ Mururoa sous expertise

Une enquête chargée d'évaluer l'impact radiologique des essais nucléaires français dans le Pacifique apporte des conclusions rassurantes. p. 20

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 704 - 7,50 F

Sir Terence Conran va apposer sa griffe sur la cuisine française

BOFINGER, Flo, Wepler, La Coupole, réveillez-vous ! L'Anglais débarque. A la fin du mois d'octobre, Sir Terence Conran, le gourou du bon goût britannique, s'installe au cœur de Saint-Germain-des-Prés. Avec un but : réinventer la brasserie dans le pays qui l'a créée. De l'audace, encore de l'audace ! Il en faut beaucoup pour vouloir étonner les gourmets au royaume de la gastronomie. Mais ne sous-estimons pas l'impudent.

Sir Terence, dans une première vie, a déjà bouleversé le design en créant la chaîne de magasins Habitat et ses non-meubles. A soixante ans, son empire perdu, il est reparti de zéro et a révolutionné la vie londonienne en ouvrant coup sur coup douze restaurants, autant de triomphes. Le plus grand, Quaglino's, conçu précisément comme une brasserie parisienne, connaît un tel succès que les réservations font l'objet d'un marché parallèle !

Facile, diront les esprits chagrins, au pays des aveugles... Sir Terence le sait. On ne lui fera pas de cadeau. Car cet Anglais, si Anglais, anobli par la reine, est un presque Français par les goûts. Gastronome, grand amateur de vins et de cigares, il aime la France, ses marchés, ses bistrots, au point d'en avoir fait un livre.

La création d'un restaurant est un très vieux rêve. Il n'a rien négligé pour en faire un succès. Connaissant le caractère chatouilleux du Gaulois dès qu'on touche à son assiette, il adopte un profil modeste : *« Nous ne visons pas des étoiles au Michelin »*, dit-il. Que vise-t-il alors ? Un lieu de qualité, moderne, élégant, où l'on mangera des produits simples, très frais, pour un prix raisonnable. Bref, une bonne, une très bonne, brasserie griffée Conran. *« La brasserie a été inventée à Paris au début du siècle ; nous voulons réinventer la brasserie de la fin du siècle »*, explique Terence. Tout simplement.

Il a fallu deux ans pour trouver l'endroit, obtenir le feu vert des autorités – *« Vingt-neuf autorisations ! »*, soupire-t-il –, négocier le loyer. C'est fait. Rue Mazarine, L'Alcazar, l'ancien cabaret de Jean-Marie Rivière, fermé depuis huit ans, renaît de ses cendres. De ses anciennes splendeurs, il ne garde que la verrière et les colonnes. Le reste a été entièrement restructuré sur deux étages. La cuisine, séparée de la salle par une paroi vitrée du sol au plafond, sera à elle seule un spectacle. Pour le conduire, il fallait un chef doté de qualités rares : physique avantageux, nerfs d'acier, sens de l'organisation (L'Alcazar servira 300 couverts), le tout, bien entendu, allié à une technique impeccable. Un détail : il devait être français, *« of course ! »*. La quête fut longue. Terence ne voulait pas d'une star : *« A la limite, ils finissent par ne plus cuisiner. »*

Des trente chefs approchés, beaucoup ont reculé devant la gageure. Mais l'oiseau rare vient d'être recruté. Guillaume Lutard, trente ans, chef de cuisine adjoint chez Taillevent, prendra les commandes à l'automne, après un stage à Londres pour apprendre les ficelles de la *« Conran touch »*.

« Il est parfait, sérieux, expérimenté et courageux, dit Terence, ravi de sa trouvaille. *Choisir une autre route que celle des étoiles Michelin n'était pas facile. »* Le pari n'est pas gagné. Mais Sir Terence Conran a un secret : il ne fait, ne vend, que ce qu'il aime. Et une devise : *« Les gens ne savent pas ce qu'ils veulent avant qu'on le leur propose. »*

Véronique Maurus

Reconstruction chaotique au Liban

APRÈS s'être ouverte aux cultures du Yémen et de la Syrie, Paris s'intéressera cet automne au Liban. Le point d'orgue des manifestations artistiques devrait être une grande exposition patrimoniale et archéologique à l'Institut du monde arabe. Cette présentation des joyaux d'un héritage plusieurs fois millénaire ne pourra masquer les effets dévastateurs de la reconstruction d'un pays déjà défiguré par la guerre. De Tripoli à Tyr, en passant par Beyrouth, on ne compte plus les destructions qui se cachent sous une rénovation sans grâce ni mémoire. La spéculation foncière, la faiblesse des réglementations, l'inefficacité de l'Unesco, tout concourt à livrer villes et paysages libanais à l'affairisme le plus brutal.

Lire page 23

Peut-on moderniser la vie politique ?

LE CONSERVATISME est-il le trait dominant des Français ? L'enterrement de la réforme du mode d'élection des représentants de la France au Parlement européen oblige, malheureusement, à le redouter. Certes, il est possible d'y voir simplement ce que le général de Gaulle, en 1950, décrivait déjà d'une de ses formules lapidaires : *« En réalité, chaque parti voit les réformes électorales uniquement sous l'angle de son intérêt particulier »*, des intérêts divergents ayant, une fois encore, réussi à constituer une majorité de rencontre.

Mais force est de se demander si tout le chantier de la « modernisation » du fonctionnement des institutions, voulu tout à la fois par le président de la République et par le premier ministre, n'est pas menacé du même sort.

En ce quarantième anniversaire de la rédaction de la Constitution de la Vᵉ République, le constat est inquiétant. Bien des règles posées en 1958 doivent être adaptées car, pour les institutions aussi, la sclérose entraîne la mort. Si les Français et, en premier lieu, leurs élus, ne parvenaient pas à modifier ce qui doit l'être, c'est tout l'héritage constitutionnel du général de Gaulle qui serait condamné. Au fil des alternances, pourtant, une forme de consensus s'était dégagée, permettant à la France de connaître une de ses plus longues périodes de stabilité constitutionnelle. Il a montré, en effet, ses formidables capacités d'adaptation, au point que ce vieux pays de droit écrit a parfois donné l'impression de se convertir à la tradition britannique de la pratique coutumière.

La coutume permet d'appliquer les règles de diverses manières ; elle ne permet pas de les violer. D'où la nécessité, au minimum, d'un toilettage. Il peut être le fait d'une vaste réforme ou d'une série de modifications au fil des besoins. Lionel Jospin a choisi la seconde voie. Jacques Chirac, pour l'heure, lui a donné son aval sur cette stratégie. Dès sa déclaration de politique générale devant la nouvelle Assemblée nationale, le 19 juin 1997, le premier ministre avait présenté un programme de *« modernisation de notre démocratie »*. Au lendemain des élections régionales, le 23 mars, le président de la République avait convenu que *« le temps* [était] *venu de moderniser notre vie politique et de l'adapter à son époque »*.

Thierry Bréhier

Lire la suite page 14 et nos informations page 5

Une Française à Wimbledon



NATHALIE TAUZIAT

ELLE ACCÈDE enfin à une finale du Grand Chelem : Wimbledon et son gazon. Nathalie Tauziat découvre le plaisir du succès à trente ans : *« Aujourd'hui, je suis en finale, je suis heureuse pour moi et tous les miens. J'ai fait les bons choix. »* Tauziat, ou la victoire d'un bel acharnement, en marge de la Fédération française de tennis. Samedi, la joueuse française rencontrera une autre obstinée, la Tchèque Jana Novotna.

Lire page 28

DIPLOMATIE Le président Bill Clinton a achevé, vendredi 3 juillet à Hongkong, une visite de plus d'une semaine en Chine, marquée par un duo sans précédent avec le président Jiang Zemin à la télévision, au cours duquel le chef de l'exécutif américain a critiqué la répression de Tiananmen sans que la retransmission ne soit interrompue. ● LA VISITE a représenté un succès d'estime diplomatique pour la Chine qui voyait un président américain se rendre à Pékin pour la première fois depuis le massacre de Tiananmen. La Chine a encore obtenu une réaffirmation par les Etats-Unis de sa souveraineté sur Taïwan. ● AU JAPON, la visite a suscité une inquiétude certaine. Tokyo craint qu'un rapprochement sino-américain ne se fasse à ses dépens. ● A WASHINGTON, s'il a fait taire certaines critiques, Bill Clinton doit faire face à un Congrès réticent à développer les relations avec Pékin.

La visite de M. Clinton à Pékin a renforcé le statut régional de la Chine

En accueillant avec éclat le premier président américain à entreprendre pareille visite depuis le massacre de la place Tiananmen, les dirigeants chinois ont enregistré un succès diplomatique de taille qui confirme leur pays dans son rôle de grande puissance

HONGKONG
de notre envoyé spécial

La visite de Bill Clinton en Chine, qui s'achevait vendredi 3 juillet à Hongkong, marque une incontestable percée de la diplomatie de Pékin. L'événement était sans doute attendu, eu égard aux énormes efforts déployés par les Chinois ces derniers mois pour se rendre fréquentables, mais l'accélération de l'Histoire en quelques jours a laissé nombre d'observateurs un brin pantois.

Sur tous les dossiers qui lui tenaient à cœur, le régime pékinois a marqué des points, même s'il n'a pas obtenu de Washington de concessions spectaculaires. Le gain est avant tout psychologique. La Chine a desserré l'étau qui bridait sa marge de manœuvre depuis le massacre de Tiananmen (juin 1989) et, surtout, la crise des missiles du détroit de Formose (mars 1996). Elle s'est politiquement réhabilitée et stratégiquement désenclavée. Mieux : elle a imposé dans l'esprit de chacun qu'elle était la seule puissance régionale crédible et respectable.



Pour mieux apprécier l'amplitude de ce glissement de terrain, il faut revenir quelques années en arrière. Au lendemain de la crise du détroit de Formose, Pékin est un paria. Les Etats-Unis lui imposent *de facto* une stratégie d'« endiguement » – le mot ne sera toutefois jamais prononcé – se déployant sur l'ensemble de la région Asie-Pacifique, du Japon à l'Australie. La Chine est isolée, mise au ban. En quête d'oxygène, elle réplique en ouvrant une brèche sur sa frontière occidentale : c'est l'épisode du rapprochement avec la Russie, l'ancien adversaire avec qui elle partage alors une aversion grandissante pour l'Amérique triomphante. Mais ce nouvel axe ne peut tenir lieu d'alternative stratégique durable. Aussi le régime pékinois opère-t-il un virage graduel qui s'accélérera au lendemain de la rétrocession de Hongkong. On redécouvre une « amitié » avec les Etats-Unis qui connut son heure de gloire dans les années 70 et 80 avant de s'effilocher avec la fin de la guerre froide.

La visite de Bill Clinton vient de montrer aux Chinois que le jeu en vaut la chandelle, en tout cas pour l'instant. Car, sur les trois dossiers touchant à son statut de puissance régionale, ils voient leurs prétentions consacrées.

LA QUESTION DE TAÏWAN

La question la plus sensible est évidemment Taïwan. Le régime continental n'a certes pas obtenu la signature d'un communiqué conjoint posant le principe des trois « non » : non au concept « Une Chine, un Taïwan », non à l'indépendance de l'île, non à ses ambitions d'adhérer à des organisations internationales sur une base étatique. Mais Bill Clinton s'est plié à l'exigence pékinoise sous la forme d'une déclaration verbale à Shanghaï. C'est une grande première dans la bouche d'un président américain. Satisfaits, les Chinois en attendent maintenant des retombées « concrètes », c'est-à-dire une rétrogradation de l'activité diplomatique taïwanaise aux Etats-Unis et une pression sur l'île afin de décourager le sentiment indépendantiste local. La Maison Blanche ira-t-elle jusque-là ? L'affaire s'annonce éminemment délicate, car il faudra que M. Clinton explique comment il peut à la fois exalter les valeurs de la démocratie en Chine et entraver l'expression de la volonté populaire à Taïwan.

A cette avancée sur le dossier du détroit de Formose s'ajoute un grignotage du statut régional du Japon. L'éloge très insistant de Bill Clinton de la responsabilité manifestée par la Chine dans la crise asiatique et la critique voilée de l'inertie japonaise ont jeté le trouble à Tokyo, où l'on se demande si les Américains ne sont pas en passe de troquer une amitié pour une autre. Un tel flottement ne peut que combler d'aise Pékin. Les Chinois n'ont jamais accepté la légitimité du traité de sécurité nippo-américain, notamment ses dispositions les plus récentes laissant entendre que Taïwan pourrait être inclus dans l'aire géographique couverte par l'accord.

Enfin, à l'autre extrémité de l'Asie, Pékin se voit consacré par Washington comme puissance fondée à intervenir dans la querelle nucléaire dans le sous-continent indien. Le communiqué sino-américain signé dans la capitale chinoise appelle « l'Inde et le Pakistan à cesser tout essai nucléaire ». Les autorités de New Delhi ont violemment réagi à une telle admonestation, dans laquelle elles décèlent une « mentalité hégémonique ». Washington se dit néanmoins satisfait d'avoir obtenu de Pékin, en échange de la reconnaissance de son « statut », des engagements inédits en matière de non-prolifération. Le communiqué proscrit ainsi toute exportation de matériels ou de technologie pouvant servir les programmes nucléaires et balistiques indiens ou pakistanais. D'autre part, les Chinois affirment « étudier activement » l'éventualité d'une adhésion au régime de contrôle de la technologie des missiles (MTCR). L'expérience montre qu'ils n'« étudient » jamais gratuitement un texte.

Aussi est-ce dans une douce euphorie que se conclut cette première visite d'un président américain depuis 1989. Rien n'est pourtant définitivement acquis. Taïwan restera encore longtemps un sujet empoisonné, explosif même. Le commerce, aussi, continuera de jouer son rôle d'irritant. Si les Américains viennent de signer pour 2 milliards de dollars de contrats (aéronautique, centrale thermique, informatique...) – montant somme toute modeste –, le creusement du déficit commercial exaspère suprêmement Washington, au point que le secrétaire au commerce, William Daley, n'hésitait pas, à Pékin même, à évoquer le risque d'une « réaction anti-chinoise » si le marché continental ne s'ouvrait pas davantage. L'équipe de M. Clinton n'a pas fléchi dans son opposition à voir la Chine rejoindre dans les conditions actuelles l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Selon les Américains, cette adhésion devra se faire sur « des bases commerciales » et « non politiques », allusion à la manœuvre de Pékin qui a cherché à se faire récompenser de son refus de dévaluer le yuan.

Reste l'hypothèque de l'avenir des libertés en Chine. La divine surprise des retransmissions télévisées en direct des propos de M. Clinton, qui ont été la sensation forte de cette visite, ouvre-t-elle vraiment une ère nouvelle en Chine ? M. Clinton veut le croire, convaincu qu'il a planté des graines qui lèveront un jour. Le chef de file des démocrates hongkongais, Martin Lee, qui devait s'entretenir vendredi avec le président américain, reconnaît lui-même que les dirigeants chinois se montrent « plus tolérants ».

Frédéric Bobin

Un plaidoyer pour la démocratie à Hongkong

Bill Clinton a appelé de ses vœux, vendredi 3 juillet, à Hongkong, une accélération de la démocratie dans le territoire où le suffrage universel ne s'applique encore que partiellement. S'exprimant devant la Chambre américaine de commerce, M. Clinton a déclaré que les résultats des récentes élections du premier Conseil législatif de l'après-rétrocession constituaient un *« mandat pour plus de démocratie et non moins de démocratie »*. Il a élargi son propos à l'Asie, félicitant les *« citoyens d'Indonésie »*. Evoquant implicitement la situation chinoise, il a dit comprendre que des nations *« s'inquiètent de l'instabilité en raison de la peine endurée dans leur propre passé »*. Mais il a ajouté : *« Je suis fondamentalement en désaccord (...) : un gouvernement ouvert et l'Etat de droit sont essentiels à une prospérité durable. »* – *(Corresp.)*

La Maison Blanche fait taire quelques critiques sur les droits de l'homme

WASHINGTON
de notre correspondant

Il est probable que le voyage de Bill Clinton en Chine ne restera pas comme le quasi-triomphe décrété par ses conseillers et encore moins comme le fiasco espéré par ses détracteurs.

A écouter la secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, et Sandy Berger, conseiller présidentiel pour la sécurité nationale, qualifier le dialogue entre le chef de la Maison Blanche et le président Jiang Zemin de *« remarquable »*, *« extraordinaire »* et *« sans précédent »*, on ne peut qu'être frappé par le contraste entre ce ton jubilatoire et le titre choisi, jeudi, pour les éditoriaux du *Washington Post* (« Se mettre du côté des dictateurs ») et du *Wall Street Journal* (« Les courbettes de Bill »), lesquels visent, il est vrai, la position de M. Clinton sur la question de Taïwan.

L'enthousiasme de Mme Albright n'en sera guère refroidi puisque, pour le chef de la diplomatie américaine, la visite présidentielle fait déjà figure de *« troisième étape »* historique dans les relations américano-chinoises, la première étant le voyage de Richard Nixon en 1972, la deuxième la décision de Jimmy Carter, en 1979, de rétablir les relations diplomatiques.

En réalité, il faudra *« quelque temps »* – comme le reconnaît Mme Albright – pour apprécier le bilan d'un tel voyage. Dans l'immédiat, Bill Clinton s'est assuré un succès médiatique et politique incontestable, à la fois en Chine et aux Etats-Unis. La fermeté des propos de M. Clinton s'agissant du respect des droits de l'homme a fait taire les critiques. C'est ce silence, que n'explique que partiellement les vacances du Congrès, qui est le plus remarquable, surtout après les virulentes dénonciations du principe même de ce déplacement par les responsables du Parti républicain. Bon joueur, Newt Gingrich, *speaker* (président) de la Chambre des représentants, a fait ce commentaire : *« Je pense que si vous vous adressez à un milliard de gens pour leur parler de l'ouverture des marchés et de l'expansion de la liberté, c'est plutôt un bon investissement pour le monde. »*

Dans l'ensemble, la presse a salué le franc-parler présidentiel pour dénoncer la répression de la place Tiananmen et salué les velléités d'« ouverture » du président Jiang, concrétisées par la retransmission en direct de la conférence de presse commune et du discours de son hôte à l'université de Pékin. *« Il n'est pas aisé de savoir si ce changement est un assouplissement temporaire ou le présage d'une plus grande liberté. Pour l'essentiel, la Chine reste une dictature répressive »*, note le *New York Times*. Compte tenu de la dégradation de l'image de la Chine aux Etats-Unis, en particulier depuis l'affaire de la « filière chinoise » dans le financement du Parti démocrate, M. Clinton se devait de revenir à Washington en excipant d'avancées diplomatiques.

BEAUCOUP DE PROMESSES

Celles-ci sont réelles s'agissant du climat des relations sino-américaines, mais il est probable qu'une fois l'euphorie du voyage retombée, les républicains souligneront que, s'agissant des principaux contentieux bilatéraux (ouverture du marché chinois, non-prolifération militaire et nucléaire, extension des libertés, relations avec le Tibet et Taïwan, etc), Bill Clinton revient avec une escarcelle pleine de promesses.

La Maison Blanche a récusé par avance un tel procès, en soulignant que l'essentiel était de rétablir une relation diplomatique *« de maturité »* avec Pékin et de permettre à M. Clinton de relayer son message de liberté auprès du peuple chinois.

Mais les réalités du débat politique à propos de la Chine vont reprendre le dessus : plusieurs législations au caractère anti-chinois prononcé sont en cours d'examen au Congrès, en particulier un texte visant à interdire la délivrance de visa américain aux dirigeants chinois considérés comme responsables des persécutions religieuses et des avortements forcés.

La Maison Blanche va avoir l'occasion d'évaluer rapidement les retombées du voyage du chef de l'exécutif : le Congrès devrait se prononcer, à la fin du mois d'août, en faveur du renouvellement annuel de la clause de la nation la plus favorisée (MFN) à la Chine.

Laurent Zecchini

Washington veut apaiser une certaine inquiétude japonaise

TOKYO
de notre correspondant

L'inquiétude japonaise est visible. Même si, officiellement, on apprécie positivement la visite de Bill Clinton en Chine, pour ce qu'elle *« contribue à la stabilité de toute la région »*, le rapprochement entre Pékin et Washington, survenant alors que le Japon est enlisé dans sa crise financière, risque, aux yeux de certains commentateurs, de réduire la place de l'archipel dans la politique asiatique des Etats-Unis.

Le président américain lui-même a alimenté cette crainte par ses déclarations au cours d'une conférence de presse conjointe avec Jiang Zemin, quand il a exhorté Tokyo à réformer son système financier : ce n'était pas le lieu pour formuler cette demande, alors qu'il ne tarissait pas d'éloges sur le rôle stabilisateur de la Chine. C'était un signe que le Japon, allié des Etats-Unis dans la région (40 000 soldats américains sont stationnés dans l'archipel), était traité sans grands égards.

Les Américains ont pris conscience de cette amertume nippone. Leur ambassadeur au Japon, James Foley, s'est employé, au cours d'une conférence de presse le 30 juin à rassurer Tokyo : *« Quelque prometteurs que soient les rapports que les Etats-Unis développent avec la Chine, personne ne peut penser qu'ils revêtiront un jour la même importance que les relations nippo-américaines »*, a-t-il déclaré. Les rapports entre ces trois pays ne s'annulent pas les uns les autres mais se complètent, a-t-il poursuivi. Puis la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, s'est rendue à Tokyo pour informer le premier ministre Hashimoto des résultats de la visite de M. Clinton en Chine.

Le Japon est d'autant plus sensible à ce qui peut être perçu comme l'avènement d'une « ère américano-chinoise » dans laquelle il serait pris en étau entre ces deux puissances qu'il est économiquement affaibli et objet de pressions extérieures pour remettre de l'ordre dans son économie. Le sentiment que son rôle régional connaît une éclipse est latent depuis la réunion des autorités monétaires des membres du G 7 et de dix pays de la zone Asie-Pacifique, qui s'est tenue à Tokyo le 20 juin. Cette réunion a donné l'impression de consacrer un recul du leadership du Japon au profit de la Chine, laquelle bénéficierait d'un renforcement de l'hégémonie américaine sur la région.

PLACE STRATÉGIQUE CENTRALE

Tokyo est certes accoutumé à être sur la sellette dans des réunions internationales pour ses excédents commerciaux. Mais, cette fois, c'était son rôle de seconde puissance économique mondiale qui était mis en cause, avec les responsabilités qu'il implique. Le Japon est sorti de la crise du yen dans une situation guère plus glorieuse que ces pays naguère qualifiés de « Dragons » asiatiques. Il est contraint d'entreprendre des réformes sous supervision extérieure – non pas celle du Fonds monétaire international comme les pays malades de la région, mais celle de ses partenaires vis-à-vis desquels il a pris des engagements.

Certains dirigeants nippons admettent volontiers que la pression des marchés des changes et des Etats-Unis a finalement servi les intérêts nationaux en contraignant à des réformes indispensables, que le gouvernement ne parvenait pas à imposer. Mais le pays a perdu une part de son prestige. Le secrétaire adjoint au Trésor, Lawrence Summers, a même été comparé au Commodore Perry, qui, au milieu du XIXe siècle, pointait les canons de ses « bateaux noirs » sur Edo (l'ancien nom de Tokyo), pour forcer l'archipel à s'ouvrir.

Avec Washington, le « gagnant » de la crise du yen est donc, en apparence, Pékin. Or cette « victoire », la Chine la doit moins à son poids économique ou politique réel qu'à l'affaiblissement momentané du Japon (les 124 millions de Japonais produisent six fois plus de richesse que le 1,4 milliard de Chinois). Selon le quotidien des milieux d'affaires, *Nihon Keizai*, un changement de leadership serait en train de s'opérer en Asie en faveur de Pékin. Le yuan chinois est apparu comme un élément central de la stabilité monétaire asiatique. Un facteur déterminant dans la décision des Etats-Unis d'intervenir pour stabiliser le yen semble avoir été l'insistance en ce sens des Chinois. C'est la première fois, note le *Nihon Keizai*, qu'on a assisté à une concertation sino-américaine en matière monétaire.

Tous les commentateurs ne partagent pas ce pessimisme. L'archipel, font valoir certains, conserve une place stratégique centrale dans la politique américaine en Asie. Mais le rapprochement entre Pékin et Washington confère une plus grande marge de manœuvre aux Chinois dans leurs relations avec le Japon. En dépit des liens économiques, celles-ci connaissent périodiquement des montées de fièvre à propos du passé colonialiste nippon. Le fait que Pékin ait proposé au président Clinton de se rendre à Nankin, théâtre du massacre perpétré par l'armée impériale en 1937, qui reste pour la Chine la plus douloureuse des blessures de la guerre sino-japonaise de 1932-1945, n'a pas échappé à Tokyo. Washington a décliné cette offre. Mais les Japonais ont eu le sentiment que les Chinois cherchaient à semer le trouble dans l'alliance nippo-américaine.

Philippe Pons

M. Hashimoto parle de baisses d'impôts permanentes

Le premier ministre japonais, Ryutaro Hashimoto, a clairement laissé entendre vendredi 3 juillet qu'il songeait à des réductions d'impôts permanentes pour ressusciter l'économie japonaise, a indiqué l'agence Jiji Press. *« Je m'attends à ce que la réforme de la fiscalité soit une chose permanente »*, a-t-il dit devant la presse, dans le cadre de la campagne électorale pour les sénatoriales du 12 juillet. La monnaie japonaise, qui oscillait autour de 140 yens pour 1 dollar, est aussitôt remontée à 138,20 yens, avant de s'effriter de nouveau, à 139,40 yens, en début d'après-midi à Tokyo. A Hongkong, le président Bill Clinton a salué le plan d'assainissement du système bancaire nippon présenté cette semaine par le gouvernement japonais. – *(AFP.)*

La Suisse s'indigne des sanctions américaines contre ses banques dans l'affaire des avoirs juifs

Les institutions de crédit redoutent une campagne dommageable pour leur image auprès du public

Réagissant officiellement à la levée du moratoire décidée mercredi 1er juillet à New York (*Le Monde* du 3 juillet), le gouvernement suisse a estimé que les décisions américaines mettent « *en péril les bonnes relations entre la Suisse et les Etats-Unis* ». Les milieux économiques craignent que les sanctions, qui prendront effet au 1er septembre si aucun accord n'est trouvé d'ici là, ne soient étendues au secteur des assurances.

BERNE
de notre correspondant

Comme pour conjurer le sort, le gouvernement helvétique n'a pas failli, jeudi 2 juillet, à sa traditionnelle « course d'école » qu'il conduit, chaque année à pareille époque, dans le canton d'origine du président en exercice de la Confédération. Cette fois, c'était au tour du Tessin, de langue italienne, d'où vient Flavio Cotti, ministre des affaires étrangères et actuel titulaire de cette charge honorifique, d'accueillir, pour deux jours de détente, ceux qu'on appelle les sept sages. Mais ce qui devait être une escapade dans la bonne humeur proverbiale de la Suisse méridionale a été sinon perturbé du moins quelque peu assombri par l'annonce des sanctions contre les banques helvétiques prises la veille au soir aux Etats-Unis.

Les Suisses avaient beau s'y attendre après le rejet de la dernière offre globale de dédommagement des banques helvétiques, qualifiée d'« *insultante* » par les plaignants américains, la décision de certains responsables d'Etat ou municipaux a suscité une véritable levée de boucliers.

BOYCOTTAGE

Lundi à New York, les représentants de plusieurs grandes organisations juives et ceux des banques suisses n'avaient pu se mettre d'accord sur le montant des indemnités à verser par les institutions financières helvétiques au titre de dédommagement dans l'affaire dite de l'or des nazis. A la suite de ce blocage, plusieurs Etats américains et certaines villes ont décidé de mener une campagne de boycottage des banques suisses.

Particulièrement vives, les réactions vont de l'incompréhension à l'indignation tout en se montrant soucieuses de ne pas jeter de l'huile sur le feu et de sortir de l'impasse. Par la voix de son président Flavio Cotti, le Conseil fédéral a qualifié ces sanctions de « *contre-productives, injustifiées et illégales, mettant en péril les bonnes relations entre la Suisse et les Etats-Unis* ». Plus catégorique encore, le ministre de l'économie, Pascal Couchepin, a déclaré : « *Il faut résister, ne pas accepter des prétentions démesurées. Cela fait partie du jeu, du mauvais jeu de certaines organisations américaines.* » Dans une déclaration officielle, le gouvernement a fait savoir qu'il « *ne se laissera pas influencer par ces tentatives de pression* ».

Rappelant les mesures déjà prises pour faire la lumière sur le rôle de la Suisse pendant la seconde guerre mondiale et pour trouver une solution au problème des avoirs en déshérence des victimes du nazisme, il fait valoir que les efforts entrepris par la Suisse et ses banques « *ont été reconnus à plusieurs reprises par les gouvernements américain et israélien* ».

DÉCEPTION À BERNE

Directement concernées, les banques se montrent « *indignées et déçues* », selon les termes de l'Association suisses des banquiers. S'interrogeant sur l'éventualité d'une riposte juridique, elles envisagent aussi de réexaminer leur offre de 600 millions de dollars pour un règlement à l'amiable des plaintes collectives déposées aux Etats-Unis, alors que les organisations juives américaines réclament un montant global de 1,5 milliard de dollars. Les banques helvétiques ne sauraient cependant ignorer les menaces de sanctions brandies aux Etats-Unis : la Californie les a déjà mises en application et l'Etat et la Ville de New York viennent de lui emboîter le pas. Mais plus que le boycottage lui-même, les banques redoutent une campagne dommageable pour leur image auprès du public.

Les milieux économiques partagent les préoccupations des banques et craignent que les sanctions ne s'étendent à d'autres secteurs, notamment aux assurances. Le gouvernement songe à porter l'affaire devant l'Organisation mondiale du commerce. D'ailleurs, lors de son passage à Genève pour le cinquantième anniversaire de l'OMC, le président Clinton aurait lui-même assuré ses interlocuteurs suisses qu'il condamnait « *très clairement* » toutes les menaces de boycottage, leur exprimant sa « *pleine confiance dans l'affaire des fonds juifs en déshérence* ».

L'ambassadrice des Etats-Unis à Berne, Madeleine Kunin, s'est dite « *très déçue* » de la décision prise à New York. « *Nous continuons à croire que personne ne sort gagnant du recours au boycottage. Notre souci premier doit être les survivants de l'Holocauste et l'aide à leur apporter aussi rapidement que possible* », a-t-elle affirmé. Pour leur part, les organisations juives de Suisse ont aussi regretté la levée du moratoire sur les sanctions en exprimant l'espoir d'une rapide reprise des pourparlers en vue de parvenir à une solution.

Jean-Claude Buhrer

New York sévit à son tour

Les sanctions, annoncées jeudi 2 juillet, prévoient l'interdiction à partir du 1er septembre de tout investissement de la ville et de l'Etat de New York auprès des banques suisses, l'interdiction de souscrire des lettres de crédit et de procéder à des opérations de souscriptions de titres avec les banques suisses. A partir du 15 novembre, les contrôleurs financiers de l'Etat et de la ville de New York recommanderont aux gestionnaires de fonds de retraite publics de ne pas intégrer les banques suisses pour leurs nouveaux investissements et interdiront aux gestionnaires de portefeuilles de la ville et de l'Etat de faire des opérations avec elles. A compter du 1er janvier 1999, tout contrat passé avec les banques suisses pour la gestion des fonds de pension devra être annulé et les opérations avec les firmes financières suisses ayant des opérations à New York devront être réduites au minimum. A partir du 1er juillet 1999, les gestionnaires de fonds de pension publics devront examiner la possibilité de retirer leurs fonds placés auprès d'institutions financières suisses. – *(AFP.)*

Washington propose des frégates à la Turquie et à la Grèce

Nicosie reporte l'achat de missiles russes S-300

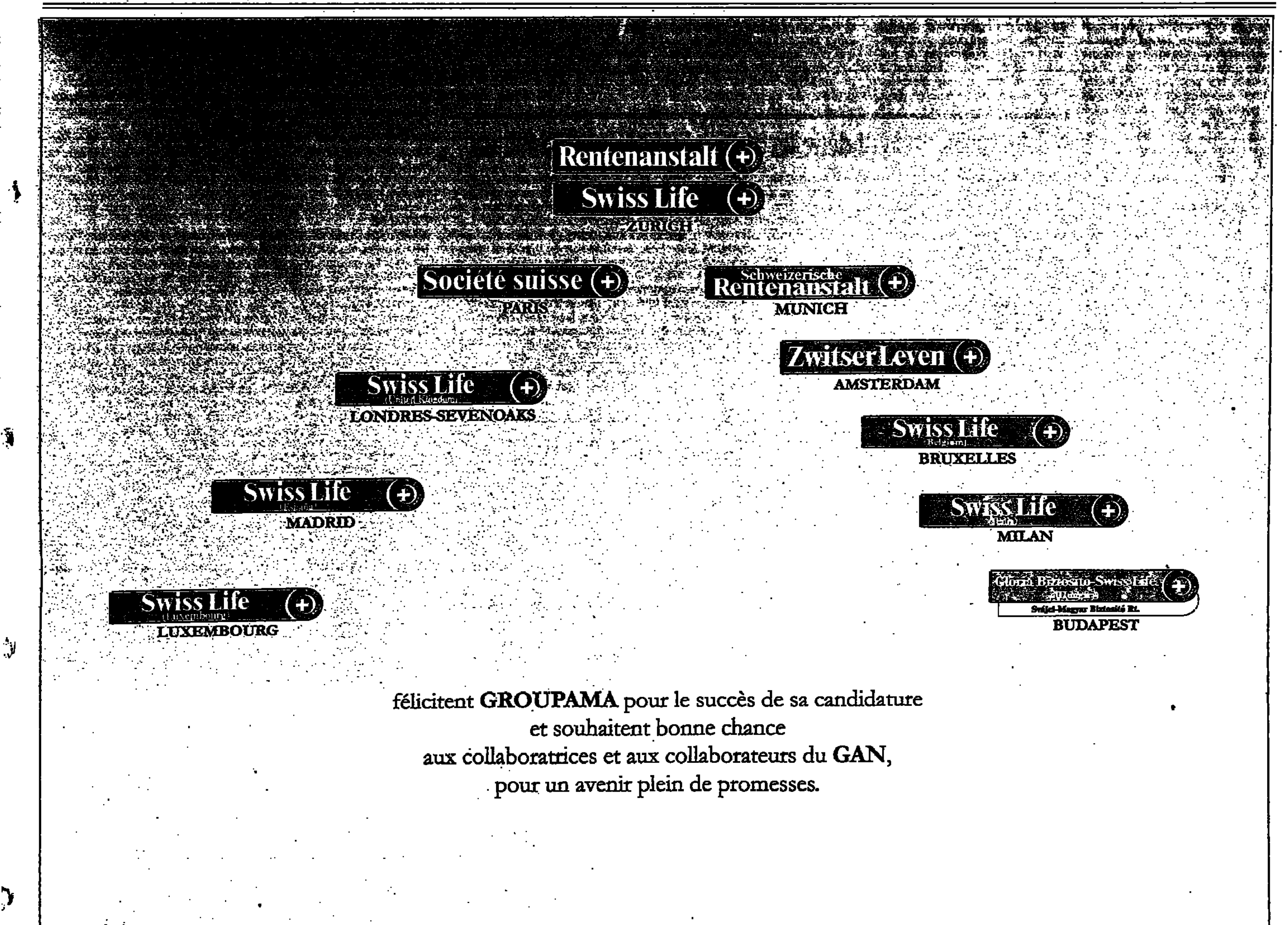
DES DOCUMENTS du Pentagone, soumis au Congrès comme le veut la législation américaine, font état d'un projet des Etats-Unis de vendre à la Turquie et à la Grèce respectivement quatorze et onze navires de guerre. Membres de l'OTAN, la Turquie et la Grèce ont lancé un vaste programme de modernisation militaire. A l'heure où la tension entre ces deux pays s'aggrave, notamment à propos de Chypre, cette vente de bateaux aboutirait à donner à l'un et à l'autre le moyen de contrôler l'espace de la mer Egée, qui est aussi un objet de dispute entre Ankara et Athènes, et de venir en protection de leurs communautés respectives dans l'île.

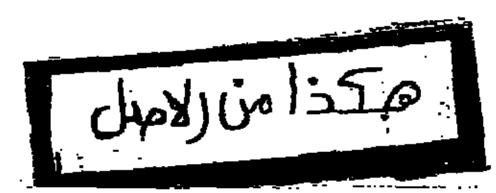
Au sein d'un projet commercial qui porte sur quarante-huit navires de guerre d'occasion au cours des deux prochaines années et représente une rentrée pour le Pentagone de 637 millions de dollars (environ 3,9 milliards de francs), les contrats en discussion avec la Turquie et avec la Grèce se répartissent ainsi : trois frégates lance-missiles de la classe *Perry* (3 658 tonnes à pleine charge) et onze frégates de la classe *Knox*, plus âgées, dont trois fournies gratuitement, pour Ankara ; et onze navires – dont quatre sont cédés gratuitement – à Athènes, parmi lesquels quatre sont des frégates lance-missiles modernes du type *Kidd* (9 574 tonnes à pleine charge) et trois sont des frégates de la catégorie *Knox*.

Ces projets de vente ont été approuvés par la Chambre des représentants et vont être soumis au Sénat. Alors que la Turquie et la Grèce s'équipent en matériels de pointe, le Pentagone justifie ses cessions de bateaux d'occasion par le fait qu'elles sont censées rapporter à la marine des crédits supplémentaires susceptibles de compenser les réductions du budget intervenues. Pour autant, estimant que ces bateaux ne sont pas techniquement dépassés, des sénateurs jugent que le contrat est « *un acte incroyablement irréfléchi* ». La plupart des frégates, qui ont quinze ans d'âge en moyenne, embarquent des missiles anti-navires Harpoon (d'une centaine de kilomètres de portée) et des hélicoptères de surveillance.

La notification de ces contrats au Congrès intervient alors que la Russie a fait savoir, par la voix de son ambassadeur à Ankara, Vadim Kouznetsov, que la livraison, par Moscou, de missiles anti-aériens S-300 au gouvernement chypriote (grec) sera retardée à la demande de Nicosie.

En 1997, un contrat portant sur 420 millions de dollars (2,5 milliards de francs) a été signé pour l'achat de ces S-300, et leur fourniture au printemps 1998. Le gouvernement chypriote avait expliqué sa commande par la nécessité de renforcer la défense aérienne du secteur grec, au sud de l'île, contre d'éventuelles attaques turques. Ankara a vigoureusement dénoncé cette opération, en affirmant qu'il tenterait d'empêcher le déploiement des missiles « *par tous les moyens* » en sa possession. Selon l'ambassadeur russe en Turquie, qui considère que la vente des S-300 est « *une affaire purement commerciale sans implication avec la politique* », la livraison des matériels à Chypre est reportée à l'automne. – *(AFP.)*





Une mission d'information de l'ONU invitée en Algérie

NEW YORK
(Nations unies)
de notre correspondante

C'est à la demande du gouvernement algérien qu'une mission d'information des Nations unies se rendra dans ce pays le 22 juillet. Conduite par l'ancien président du Portugal Mario Soares, la mission aura pour mandat de *« recueillir des informations sur la situation algérienne »*.

Des négociations sur le mandat de la mission ont commencé il y a environ un mois. Elles ont été entamées par Alger et les détails ont été élaborés lors d'une réunion à New York entre le ministre algérien des affaires étrangères et le secrétaire général de l'ONU. Les personnalités participant à cette mission ont été choisies « uniquement » par le secrétaire général, précise-t-on de source onusienne. Outre l'ancien président portugais, cinq autres personnalités politiques y participeront : Simone Veil, ancienne ministre française, ainsi que I. K. Gurjral, ancien premier ministre indien, Abdel Karim Kabariti, ancien premier ministre de Jordanie, Donald McHenry, ancien représentant des Etats-Unis à l'ONU, et Amos Wako, ministre de la justice du Kenya. Pour nommer cette équipe, le secrétaire général aurait consulté les secrétaires généraux de la Ligue arabe et de l'Organisation de l'unité africaine.

« OUVERTURE TRÈS POSITIVE »

La mission devrait se rendre, *« pour une période initiale »* de deux semaines, en Algérie vers le 22 juillet ; elle aura auparavant des consultations avec Kofi Annan à New York, mercredi 8 juillet. Alger a donné au secrétaire général l'assurance qu'elle aura *« un accès libre et entier »* à toutes les sources d'informations. A son retour, elle fera un rapport destiné au secrétaire général, qui le rendra public. Toutefois, à la demande d'Alger, cette mission *« n'aura pas de suivi »* et son rapport *« ne sera pas présenté au Conseil de sécurité »*.

L'ambassadeur algérien à l'ONU, Abdallah Baali, a indiqué au *Monde* que le but est *« de faire connaître toute le réalité de la situation algérienne dans toutes ses dimensions. (...) Nous avons le sentiment*, ajoute-t-il, *qu'on ne cesse de la dénaturer »*. Les membres de la mission, dit M. Baali, *« verront de leurs propres yeux que, bien que la violence existe en Algérie, elle n'est pas partout. Ils verront aussi qu'il existe chez nous des institutions démocratiques »*.

Ce *« geste »* d'Alger a été très favorablement accueilli aux Nations unies. L'Algérie s'était systématiquement opposée à des missions d'enquête de l'ONU sur la situation des droits de l'homme dans ce pays. Se félicitant de la décision du gouvernement algérien pour cette *« ouverture très positive »*, une source proche du secrétaire général estime que les autorités algériennes *« ont finalement accepté des conseils de gens de bonne foi qui leur avaient dit à plusieurs reprises que moins elles partageraient l'information plus il y aurait de spéculations »*. Quant au mandat de la mission, ce diplomate estime qu'il ne s'agit pas d'*« une mission de droits de l'homme ni d'une mission d'enquête »*.

Se félicitant pour sa part de *« cette ouverture très positive »* du gouvernement algérien, l'ambassadeur américain en Algérie, Cameron Hume, contacté par téléphone à Alger, confirme avoir été informé de la mission *« il y a deux semaines »*. Comme d'autres diplomates, il tient à souligner l'ouverture politique en Algérie, *« surtout*, dit-il, *en ce qui concerne la liberté de la presse »*.

Afsané Bassir Pour

Les tensions intérieures en Iran bloquent la normalisation avec les Etats-Unis

Le Guide de la révolution reste hostile au dialogue

Le président iranien Mohamad Khatami a réagi avec prudence aux propositions de normalisation des Etats-Unis, alors que la guerre des factions fait rage à Téhéran. Le président iranien peut difficilement s'engager sur la voie d'un dialogue auquel le Guide de la révolution reste défavorable.

TÉHÉRAN
de notre envoyée spéciale

C'est une carte du tendre bien timide que se jouent les Etats-Unis et l'Iran depuis une dizaine de jours. Sortant du silence qu'il observait depuis les récentes ouvertures en direction de Téhéran faites par le président Bill Clinton et la secrétaire d'État Madeleine Albright, le président iranien Mohamad Khatami a relevé, mercredi 1er juillet, *« un changement de ton à Washington »*, qu'il espère être *« le signe d'une meilleure compréhension »* (*Le Monde* du 3 juillet). Téhéran, a-t-il néanmoins ajouté, *« attend des actes et appréciera la sincérité* [des Américains] *à leurs actes et non à leurs paroles »* ; mais il n'a pas exclu que *« la diplomatie »* iranienne *« en dise davantage à l'avenir »* sur le sujet.

M. Khatami pouvait difficilement aller plus loin, d'abord parce qu'il n'a pas lui-même choisi le moment pour parler de ce sujet ultra-sensible – *il était interrogé lors* d'une conférence de presse commune avec le premier ministre italien Romano Prodi en visite à Téhéran –, mais surtout parce que les offres de Washington ont été faites au mauvais moment.

Les factions adverses iraniennes se sont en effet engagées, depuis trois mois, dans une lutte qui a déjà coûté à M. Khatami la destitution de son ministre de l'intérieur, Abdollah Nouri, et qui va presque sûrement l'amener à se séparer d'un autre fidèle, le maire de Téhéran, Gholamhossein Karbastchi. En d'autres termes, il a d'autres choses à faire que prêter le flanc à ses adversaires en prenant une position non conventionnelle à propos du dialogue avec les Etats-Unis.

Par ailleurs, M. Clinton et Mme Albright n'ont rien proposé de concret. Prenant acte avec satisfaction du changement de président et de comportement à Téhéran, ils ont proposé d'explorer *« les moyens de bâtir la confiance mutuelle »* et d'établir *« une feuille de route conduisant à des relations normales »* bilatérales. Mais ils maintiennent les sanctions économiques imposées en 1995 et 1996 à Téhéran, toujours suspecté par ailleurs de soutenir le terrorisme.

Un concours de circonstances, peut-être secondaire, n'en handicape pas moins le président Khatami parce qu'en Iran tout a son prix et que les symboles y sont plus importants qu'ailleurs : les offres américaines ont été faites alors que Téhéran devait célébrer, vendredi 3 juillet, le dixième anniversaire de la mort de 290 Iraniens dont l'Airbus avait été abattu *« par erreur »*, selon la version américaine, au-dessus du Golfe par la frégate américaine *Vincennes*. Comme tous les ans, mais avec *plus de relief cette année-ci*, une cérémonie devait être organisée : des fleurs seront jetées à la mer par les Iraniens à l'endroit où l'appareil était tombé en juillet 1988.

« MAUVAIS MOMENT »

« Les deux pays ne sont pratiquement jamais synchrones et s'envoient des signaux aux mauvais moments », commente un membre de l'administration iranienne, avec une pointe de regret. Depuis 1979, les Etats-Unis et la République islamique *« ont peut-être été implicitement sur la même longueur d'ondes à deux occasions seulement : lors de l'« Irangate » et au moment de l'invasion du Koweït par l'Irak. Mais les signaux qu'ils s'envoient publiquement le sont toujours à contretemps »*.

« Pourquoi, s'interroge ce haut fonctionnaire qui souhaite garder l'anonymat, *M. Clinton et Mme Albright ont-ils attendu cinq mois pour réagir aux offres de dialogue* [entre des membres des sociétés *civiles américaine et iranienne*] *faites par le président Khatami »* lors d'un entretien avec CNN début janvier ? *« Nos dirigeants se disent sans doute qu'ils peuvent prendre, eux aussi, le temps de répondre à la réponse »*, remarque-t-il. Cela se fera vraisemblablement, selon lui, à l'automne, lorsque M. Khatami se rendra à New York pour *l'Assemblée générale* des Nations unies. L'occasion sera en effet exceptionnelle, dans la mesure, surtout, où ce sera le premier séjour en territoire américain d'un président de la République islamique.

Poussant ses observations un peu plus loin que M. Khatami, ce haut fonctionnaire relève d'ores et déjà quelques *« mesures »* américaines *« intéressantes »*, tel le veto mis par M. Clinton à une loi, adoptée à une forte majorité par le Congrès, sanctionnant le transfert de technologie pour missiles balistiques à l'Iran, ou, encore, l'exemption, à l'égard d'un consortium *conduit par la compagnie pé*trolière française Total, des sanctions décidées en 1996 par Washington à l'encontre des sociétés qui investiraient pour plus de *40 millions de dollars dans* le secteur des hydrocarbures en Iran.

Ce qui est sûr, aux yeux de tous les Iraniens, c'est que c'est le Guide de la République islamique, Ali Khamenei, qui aura le mot de la fin. M. Khamenei ne s'est pas encore prononcé, depuis les dernières ouvertures américaines, mais chacun sait qu'il est hostile à une reprise du dialogue avec Washington. C'est pour cela que la faction conservatrice du régime prend la liberté de se prononcer contre ce dialogue. En tout cas, ledit dialogue n'est plus un sujet tabou en Iran. Récemment, dans la page « courrier », un lecteur interrogeait le journal *Salam* pour savoir si le fait de parler d'une normalisation avec Washington valait toujours à ses auteurs d'être accusés d'espionnage. Evidemment non, a répondu en substance *Salam*, dont le rédacteur en chef est pourtant hostile à une normalisation avec les Etats-Unis.

Mouna Naïm

Etienne Tshisekedi défie les autorités du Congo-Kinshasa

L'OPPOSANT Etienne Tshisekedi, tout juste sorti de son exil intérieur, a déclaré, jeudi 2 juillet, qu'il continuerait à ignorer l'interdiction des activités politiques décrétée par le président Laurent Kabila en République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre). *« Je me suis battu pendant dix-huit ans pour imposer la liberté. Ce n'est pas Kabila qui va m'empêcher d'être libre »*, a-t-il déclaré dans un entretien à l'agence Reuters.

Le président Kabila a autorisé le dirigeant de l'opposition radicale à regagner son domicile de Kinshasa après quatre mois d'exil intérieur dans son village natal de la province du Kasaï. Les autorités ont indiqué jeudi qu'elles espéraient qu'il ne ferait pas parler de lui avant la levée de l'interdiction globale des partis politiques décidée après la prise de pouvoir de Kabila le 17 mai 1997. *« On feint de l'ignorer, mais l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo* [AFDL] *a pris le pouvoir par la force : il est donc illégitime »*, a dit M. Tshisekedi en faisant allusion à la campagne militaire qui a permis à Laurent-Désiré Kabila de s'installer à Kinshasa après avoir évincé le maréchal Mobutu Sese Seko, avec le soutien des Etats-Unis et de ses voisins rwandais et ougandais.

Laurent-Désiré Kabila a promis de lever l'interdiction des partis politiques six mois avant les élections prévues en avril 1999, mais peu de Congolais pensent que le scrutin aura lieu à cette date. Des opposants réunis devant le domicile d'Etienne Tshisekedi à Limete, un quartier résidentiel de Kinshasa, ont estimé que le pouvoir avait cédé à l'opinion publique parce qu'il voulait réussir l'introduction de la nouvelle monnaie nationale, le franc congolais, officiel depuis le 30 juin. – *(Reuters)*

La junte militaire nigériane se prépare à libérer tous les prisonniers politiques

LE GOUVERNEMENT nigérian est *« d'accord »* pour libérer tous les prisonniers politiques, a déclaré, jeudi 2 juillet, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, après que l'opposant Moshood Abiola eut renoncé à ses prétentions à la présidence, une fois libéré. Ce dernier s'était proclamé chef de l'Etat en juin 1994, se fondant sur le résultat de l'élection présidentielle du 12 juin 1993, annulée par les militaires. Il avait été arrêté et placé en détention après sa déclaration. M. Annan s'est entretenu mardi avec Moshood Abiola, qui lui a confié : *« Je ne peux pas être naïf au point de croire que je sortirai d'ici pour être président. »*

Le Comité pour la défense des droits de l'homme, une organisation locale, estime qu'il y a encore plus de 250 prisonniers politiques au Nigeria. La junte militaire a laissé entendre qu'aucune annonce politique importante ne serait faite avant le 8 juillet, jour de la fin du deuil officiel de Sani Abacha, l'ancien chef de l'Etat mort subitement le 8 juin. M. Annan a eu jeudi matin une deuxième rencontre avec le nouveau président, le général Abdulsalam Abubakar, qu'il avait déjà rencontré mardi. Au cours de ces discussions, le général Abubakar avait laissé entendre qu'il était prêt à libérer Moshood Abiola et qu'il pouvait envisager de lui confier des responsabilités politiques s'il renonçait officiellement à réclamer la présidence du pays.

Peu après son arrivée au pouvoir le 9 juin, le général Abubakar avait libéré vingt-sept prisoniers politiques et engagé des discussions avec des représentants politiques, dont des opposants, sur l'avenir politique du Nigeria. Le programme de transition démocratique du général Sani Abacha, que le général Abubakar affirme vouloir respecter, prévoit une élection présidentielle le 1er août et la remise du pouvoir par les militaires au vainqueur de ce scrutin le 1er octobre.

M. Annan a déclaré que les différents responsables nigérians, rencontrés au cours de sa visite, avaient formulé des avis contrastés sur la marche à suivre pour mener à terme le processus démocratique. *« Certains souhaitent l'instauration d'un gouvernement civil de transition. D'autres pensent que la voie la plus rapide est de maintenir un pouvoir militaire, tout en fixant des élections très prochainement. Mais tous les Nigérians insistent pour un retour à la démocratie. Ils veulent tous un processus électoral pacifique, démocratique et avant tout crédible »*, a-t-il déclaré.

Le secrétaire général du Commonwealth, Emeka Anyaoku, a accueilli favorablement les informations sur la libération des prisonniers politiques, mais a souligné que ce pays ne retrouverait son siège – suspendu depuis 1995 – au sein de l'organisation qu'après avoir rétabli complètement la démocratie. *« Je suis très optimiste et je pense que bientôt M. Abiola et tous les autres détenus politiques seront libérés »*, a-t-il dit, soulignant qu'il avait rencontré mardi M. Abiola, qui lui paraissait en bonne santé. – *(AFP.)*

Belgrade propose un dialogue sans l'Armée de libération du Kosovo

BELGRADE. Le président yougoslave, Slobodan Milosevic, s'est prononcé pour une reprise *« immédiate »* du dialogue sur la crise du Kosovo mais sans la participation de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), souhaitée par Washington, dans un communiqué cité jeudi 2 juillet par l'agence *Tanjug*. Pour Milosevic, les causes de la crise sont *« le séparatisme et le terrorisme »* albanais, et son règlement, *« incluant l'auto-administration et l'autonomie au sein de la Serbie »*, doit passer par le *« respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la Serbie et de la Yougoslavie »* (RFY-Serbie et Monténégro). *« Il n'y a pas lieu, à la veille du nouveau millénaire, d'aspirer au changement de frontières, surtout pas par la terreur, la force ou par des ingérences de l'étranger »*, a-t-il poursuivi. Le représentant américain à l'ONU, Richard Holbrooke, qui était à Paris jeudi, devait de nouveau se rendre à Belgrade vendredi. – *(AFP.)*

Tensions à Gaza autour des colonies juives

GAZA. L'armée israélienne a levé, vendredi 3 juin à l'aube, un barrage interdisant le trafic sur une route de la bande de Gaza et les Palestiniens ont levé les barrages qu'ils avaient installés par mesure de rétorsion, a-t-on appris de source militaire israélienne. Ce dénouement a ramené le calme dans le secteur après un face à face tendu entre policiers palestiniens en position de tir et soldats israéliens appuyés par des blindés. La veille, l'armée israélienne avait acheminé des renforts et déployé des véhicules blindés et des chars prêts à dégager de force toutes les routes menant aux colonies de Morag, Nitzarim et Kfar Darom bloquées pendant plusieurs heures par des centaines de voitures et camions palestiniens. Les incidents avaient commencé lorsque l'armée israélienne avait interdit le passage sur une route côtière proche d'une colonie à un ministre palestinien. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **LIBYE : le Conseil de sécurité de l'ONU** a prorogé jeudi 2 juillet pour quatre mois les sanctions internationales imposées depuis 1992 à la Libye pour son refus de coopérer dans l'affaire de l'attentat de Lockerbie. Les pays africains et non alignés ont réclamé sans succès la levée de ces sanctions. – *(AFP.)*

■ **GUINÉE-BISSAU : les combats** se sont étendus au-delà de la capitale, Bissau, contraignant des milliers de réfugiés à fuir, rapportent, jeudi 2 juillet, les médias portugais. A Bissau, où s'est déroulé l'essentiel des affrontements depuis la mutinerie du 7 juin, les mutins contrôlent toujours la périphérie nord-ouest, y compris une partie des casernements et l'aéroport. – *(Reuters.)*

■ **GABON : le chef d'état-major général des armées françaises**, le général d'armée Jean-Pierre Kelche, a achevé, jeudi 2 juillet, une visite officielle de deux jours au Gabon et doit se rendre le même jour en Côte-d'Ivoire. – *(AFP.)*

■ **ÉRYTRÉE/ETHIOPIE : le Rwanda** s'est retiré de la médiation entreprise par l'Organisation de l'unité africaine (OUA) dans le conflit frontalier entre l'Erythrée et l'Ethiopie afin de ne pas compromettre les chances de la mission de paix interafricaine, a-t-on appris jeudi 2 juillet à Addis-Abeba. Le Rwanda a été l'instigateur, avec les Etats-Unis, d'un plan de paix, approuvé par l'OUA et le Conseil de sécurité des Nations unies, accepté par Addis Abeba mais refusé par Asmara. Mardi, une mission de l'OUA s'était rendue à Asmara pour poursuivre les travaux avec le gouvernement érythréen. La représentation diplomatique rwandaise ne participait pas à ces travaux. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ARABIE SAOUDITE : quatre Philippins et un Néerlandais** ont *été arrêtés en Arabie Saoudite pour possession de bibles et diffusion* de l'Evangile, a rapporté jeudi 2 juillet la Fides, agence vaticane de la Congrégation des missions. – *(AFP.)*

■ **ÉGYPTE : la Cour de cassation du Caire** a annulé, jeudi 2 juillet, l'emprisonnement de deux journalistes islamistes. M. Hussein et M. Hilal *avaient été condamnés le 24 février pour diffamation à l'en*contre d'un fils de l'ancien ministre égyptien de l'intérieur, Hassan al-Afi Ala. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **GRANDE-BRETAGNE : le premier ministre britannique,** Tony Blair s'est rendu jeudi 2 juillet en Ulster. Sa visite intervient au lendemain de l'inauguration de la nouvelle assemblée de la province et de l'incendie criminel de dix églises catholiques et à l'approche d'une marche très controversée que les Orangistes protestants veulent à *tout prix faire passer par un quartier catholique, dimanche* à Drumcree (sud-ouest de Belfast). M. Blair a rencontré le protestant modéré David Trimble et le catholique Seamus Mallon, respectivement élus mercredi premier et vice-premier ministre d'Irlande du Nord. – *(AFP.)*

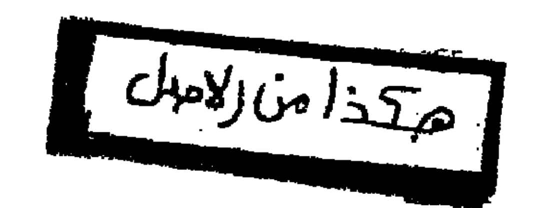
■ **RUSSIE : l'un des députés d'opposition** les plus connus de Russie, le général Lev Rokhline, cinquante et un ans, *a été assassiné par* balles, dans la nuit de jeudi 2 à vendredi 3 juillet, ont annoncé les services de sécurité (FSB, ex-KGB) cités par l'agence Interfax. Le corps du général a été retrouvé dans sa datcha à Naro-Fominsk, à une trentaine de kilomètres au sud-ouest de Moscou. Selon le FSB, *« le meurtre n'a pas de motif politique »*. – *(AFP.)*

■ **Des mineurs russes** bloquent de nouveau les voies du Transsibérien pour protester contre les arriérés de salaires, a-t-on appris vendredi 3 juillet de source syndicale. En mai, les mineurs avaient bloqué les voies pendant plus de deux semaines et avaient mis fin à leur mouvement après que le gouvernement eut annoncé le versement une partie de leurs arriérés de salaires. – *(Reuters.)*

■ **HONGRIE : une bombe de forte puissance,** dissimulée dans une voiture *piégée*, a *explosé, jeudi 2 juillet, dans le centre de Budapest*, faisant 4 morts et 20 blessés. L'attentat n'a pas été revendiqué. Plus de cent attentats à la bombe ont été recensés en Hongrie au cours des deux dernières années. – *(Reuters.)*

Aide internationale supplémentaire envisagée pour l'Indonésie

WASHINGTON. Le groupe des donateurs internationaux réfléchissent à une aide supplémentaire de 6 milliards de dollars à l'Indonésie, a révélé la Banque mondiale, jeudi 2 juillet. L'institution multilatérale a annoncé l'octroi d'un prêt de 1 milliard de dollars à ce pays en crise, dont 600 millions sont débloqués immédiatement. Ce prêt *« vise à rétablir la confiance et à aider l'Indonésie à prendre un nouveau départ »*, a déclaré le président de l'institution, James Wolfensohn. Malgré la situation *« extrêmement volatile »* du pays qui rend toute aide *« risquée car l'Indonésie est risquée »*, la Banque mondiale souligne toutefois plusieurs *« bonnes nouvelles »*, comme l'accord sur le rééchelonnement de sa dette avec les banques commerciales étrangères, de nouveaux prêts totalisant 2,5 milliards de dollars du Japon et de la Banque asiatique de développement ainsi qu'un nouvel *« arrangement »* avec le FMI. Mais la devise du pays *« reste très faible »*, et *« il y a toujours des rumeurs sur la solidité du système politique »*, estime-t-elle. – *(AFP).*



ÉLECTIONS Le retrait, par Lionel Jospin, du projet de réforme du mode d'élection des députés européens plonge dans l'embarras, en dépit de la satisfaction qu'ils affichent, les alliés du Parti socialiste. Le PS lui-même doit résoudre le problème difficile de sa tête de liste aux élections de juin 1999, tandis que les communistes et les Verts s'inquiètent de leur capacité à atteindre un niveau électoral validant leur participation au gouvernement. ● LES ÉVALUATIONS possibles, sur la base des élections précédentes, montrent que la situation est difficile pour le PCF et pour les Verts, l'extrême gauche étant en mesure de leur disputer une partie de leurs électeurs. ● À DROITE, la question d'une éventuelle liste d'union est d'abord posée à Philippe Séguin qui, au lendemain des élections régionales, avait manifesté le souhait que le RPR privilégie à l'avenir son *« exigence d'identité »*.

La gauche « plurielle » face au casse-tête des européennes de 1999

Contraintes de présenter des listes nationales, puisqu'elles ont fait échouer la réforme qui aurait régionalisé le scrutin, les formations alliées du Parti socialiste vont devoir faire la preuve de leur représentativité. Le PS, de son côté, doit trouver sa tête de liste

UNE MINI-CATASTROPHE ! S'ils affichent publiquement leur satisfaction, les dirigeants de la majorité dissimulent mal leur abattement après la décision de Lionel Jospin, mercredi 1er juillet, de retirer le projet de loi réformant le mode de scrutin européen. Ils ne s'y attendaient pas – à l'exception de François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste, seul à avoir été consulté par le premier ministre –, et même ceux qui combattaient officiellement la réforme espéraient secrètement, pour des raisons internes, que le renfort de la droite permettrait de la faire passer... Exemplaire est ainsi la discrétion de *L'Humanité* sur un retrait que le quotidien communiste se garde de présenter comme une victoire.

Seul à avoir appuyé une réforme qui correspondait à sa proposition de juin 1996, le Parti socialiste devra concilier plusieurs paramètres : le choix d'une tête de liste nationale, le respect de la parité, l'équilibre entre ses différentes sensibilités internes et la place des alliés de la majorité « plurielle » qui renonceront à l'autonomie. Pour cette élection, généralement pas favorable aux partis de gouvernement – en 1994, encore mal remis de sa déroute législative de 1993, il avait réalisé, avec 14,49 % et quinze élus, avec une liste conduite par Michel Rocard, un score désastreux –, le PS cherche déjà à « dénationaliser » et à « européaniser » le scrutin de juin 1999. Il prépare un manifeste de l'ensemble des partis sociaux-démocrates européens, lesquels espèrent bien emporter la majorité absolue au Parlement européen. Henri Nallet et le ministre britannique travailliste Robin Cook travaillent sur ce document.

Premier casse-tête : la question de la tête de liste. A chaque scrutin, le premier secrétaire du PS a conduit la liste – François Mitterrand en 1979, Lionel Jospin en 1984 et Michel Rocard en 1994 –, sauf en 1989, où Laurent Fabius, qui venait de se voir préférer Pierre Mauroy pour diriger le parti, avait mené les socialistes. M. Hollande peut donc se baser sur ce précédent de 1989. Le premier secrétaire semble d'autant plus décidé à ne pas y aller que la nouvelle législation sur la limitation du cumul des mandats l'obligerait à siéger à Strasbourg et à abandonner son mandat de député de Corrèze. Pour l'heure, alors que le PS travaillait sur l'hypothèse de huit grandes circonscriptions régionales, cinq noms sont avancés pour conduire la liste : Elisabeth Guigou, Catherine Trautmann, Jacques Delors, Pierre Moscovici et Jean-Christophe Cambadélis. Le choix d'un ministre obligerait cependant celui-ci à quitter le gouvernement ou à annoncer son départ pour ne pas entretenir la même ambiguïté que celle qui avait prévalu lors des élections régionales.

Si la discipline devrait s'imposer pour la parité et la prise en compte des différents courants, la place dévolue aux alliés apparaît comme un vrai cactus. Derrière les sourires de circonstance, les grimaces sont perceptibles au Parti radical de gauche. Fort de dix sortants sur les treize de la liste Energie radicale conduite par Bernard Tapie en 1994, le PRG aurait pu retrouver un nombre voisin d'élus avec une France divisée en huit circonscriptions. Or, non seulement le PS risque de lui faire payer cher son opposition à la réforme du scrutin européen, mais il était déjà décidé à ne lui accorder qu'un faible nombre de places éligibles.

Alors qu'ils devraient aussi intégrer sur leur liste Charles Fiterman, ancien ministre communiste qui vient d'adhérer au PS, les socialistes se trouveront devant une équation encore plus hasardeuse à résoudre si le Mouvement des citoyens fait alliance avec eux. En 1994, avec 2,54 %, Jean-Pierre Chevènement n'avait pas eu d'élu. Le MDC va s'entretenir bilatéralement avec ses alliés : il a vu le PCF le 2 juillet et rencontrera le PS le 15 juillet. *« Tout est ouvert, rien n'est fermé »*, estime Georges Sarre – dont le nom est évoqué en cas de liste autonome –, qui s'interroge sur le sens à donner à la formule *« réorienter la construction européenne »* employée par le PS. Certains responsables socialistes n'écartent pas la constitution d'un *« pôle pour un nouveau souffle en Europe »* mais ses contours restent incertains.

Echaudé par les succès électoraux de l'extrême gauche aux élections régionales, le PCF semble tenté par une liste qui accueillerait ce que Robert Hue appelle le *« mouvement populaire »*. Une formule de rassemblement à la gauche du PS, qui fait penser au *« pôle de radicalité »* longtemps défendu par son aile refondatrice, mais que la direction refuse de nommer ainsi. Plus qu'aux formations, le PCF entend s'adresser aux individus et ne semble pas définitivement fixé sur les contours de sa liste. Les courriers qui devaient être envoyés par M. Hue juste après le comité national des 3 et 4 juin n'ont jamais été reçus par les forces politiques et les associations susceptibles d'être contactées. Alors que commence à circuler le nom de Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, comme tête de liste, le PCF aura bouclé sa liste, *« ouverte à toutes les forces et personnalités progressistes qui s'inscrivent dans le projet de réorientation de la construction européenne »* avant le *« mini-congrès »* prévu pour l'automne.

L'EXTRÊME GAUCHE REVIT

Chez les Verts, où Dominique Voynet avait confirmé, lors du CNIR des 13 et 14 juin, que sa formation aurait une liste autonome, la satisfaction est affichée. Jean-Luc Bennahmias, secrétaire national, balaie d'un revers de main une guerre Voynet - Cohn-Bendit pour la tête de liste verte, qu'il crédite de *« 7 à 8 % »*. *« Dominique Voynet sera très présente dans la campagne*, assure-t-il. *Quant à Daniel Cohn-Bendit*, ajoute-t-il, *il sera quelque part sur la liste, soit en tête, soit ailleurs. »* Les Verts se sont déjà accordés sur l'alternance homme-femme, et le reste suivra, soit à leur université d'été, en août, à laquelle l'ex-figure de proue de mai 68 a été convié, soit à leur congrès, en novembre.

Menacée d'être laminée par le changement de scrutin, l'extrême gauche revit. Si elle passe la barre des 5 %, elle peut espérer franchir le seuil du Parlement européen. La Ligue communiste révolutionnaire continue – non sans remous internes – à pencher pour une alliance avec Lutte ouvrière, malgré leurs différends notoires. LO a refusé de prendre position sur Maastricht. Alors qu'Alain Krivine a brocardé la majorité « plurielle », lors de la fête de son organisation (*Le Monde* du 16 juin), la LCR rêve de former un pôle antimaastrichtien capable de gêner le PCF, qui se targue d'être devenu *« résolument européen »*.

Alain Beuve-Méry, Ariane Chemin, et Michel Noblecourt

Avec un scrutin national, chacun va pouvoir se compter

EN RENONÇANT au projet de réforme du mode de scrutin européen, le gouvernement a mis un terme aux spéculations de ces dernières semaines sur les conséquences de ce changement. Le maintien du mode de scrutin actuel est pourtant loin de lever les incertitudes et de simplifier les stratégies. En effet, la logique de regroupement de la gauche autour du Parti socialiste – engagée aux législatives de 1997 entre le PS et les Verts et élargie aux régionales à l'ensemble de la gauche – a brouillé les cartes de la gauche électorale.

● **Les communistes.** En retrouvant, pratiquement, 10 % des suffrages exprimés aux législatives de 1997, le Parti communiste avait enrayé le déclin des années 1980. Les 9,85 % de suffrages obtenus aux cantonales du printemps semblent stabiliser cet étiage. Compte tenu de son implantation régionale très inégale, le PCF aurait été le grand perdant de la réforme du mode de scrutin européen. Mais les responsables communistes ne sont pas rassurés pour autant. Leur acharnement, dans la discussion sur la réforme du scrutin régional, à faire baisser de 10 % à 5 % le seuil nécessaire pour se maintenir au second tour témoigne qu'ils situent leur potentiel électoral actuel autour de 7 % à 8 %, très proche de leur résultat aux européennes de 1994 (6,88 %). Il y a là de quoi faire réfléchir Robert Hue.

● **Les Verts** se targuent de bénéficier d'un potentiel électoral de l'ordre de 7 %. Ils peuvent, certes, invoquer leurs résultats aux cantonales (7,6 % dans les 718 cantons où ils se présentaient). Il serait cependant hasardeux d'extrapoler ces scores sur le plan national. Aux législatives de 1997, les Verts avaient recueilli globalement 4,1 % des suffrages exprimés et 5,1 % dans les 449 circonscriptions où ils avaient des candidats (y compris les vingt-neuf circonscriptions où ils représentaient l'alliance Verts-PS). Sur le plan national, l'étiage des Verts ne leur assure donc pas de passer la barre fatidique de 5 % des suffrages qui permet d'obtenir des élus au Parlement européen. Sombre perspective pour Dominique Voynet...

● **L'extrême gauche.** C'est l'autre inconnue de l'équation. Avec 4,38 % des suffrages exprimés aux régionales (dont l'essentiel pour les candidats de Lutte ouvrière), l'extrême gauche a doublé son score des régionales de 1992 et des législatives de 1997 et confirmé le résultat d'Arlette Laguillier à la présidentielle de 1995 (5,3 %). Cette émergence rend désormais plausible l'hypothèse que l'extrême gauche franchisse la barre de 5 % des suffrages. D'autant plus que le scrutin européen renforce les tendances centrifuges de l'électorat.

Gérard Courtois

Robert Hue explore en deux jours la gauche italienne

MILAN, ROME
de notre envoyée spéciale

A Rome, ce vendredi 3 juillet au petit matin, Robert Hue s'engage dans la rue des Boutiques-Obscures. Au Parti communiste français, on connaît bien l'endroit. C'est là, naguère, que siégeait l'ancien Parti communiste italien (PCI) ; là que, lors de leurs excursions communes vers l'eurocommunisme, Georges Marchais et Enrico Berlinguer se rencontrèrent souvent. Robert Hue, lui, se rend pour la première fois en Italie ; mais, parce que l'Europe vaut bien une messe – *« J'aurais eu deux jours de plus, j'allais voir le pape »* –, que l'on n'est jamais de trop, à gauche, pour lutter contre la droite libérale européenne et que, pour l'Europe sociale, le temps est venu d'un *« partenariat franco-italien élargi »*, le secrétaire national du PCF a choisi de rencontrer, pour la première fois, le secrétaire du Parti démocratique de la gauche (PDS).

Avant une rencontre officielle, à midi, avec le président du conseil, Romano Prodi, M. Hue s'avance donc, vendredi matin, dans la *Botteghe Oscure*, bien décidé à nouer avec Massimo D'Alema, nouvel occupant de ce lieu historique, les relations cordiales qui conviennent à la « mutation » et aux années 90. La veille, il s'était rendu, à Milan, à la fête de Refondation communiste, chez son *« ami »* Fausto Bertinotti. Conférence de presse, champagne, *Bandiera rossa* et... débat, le soir, jusqu'à minuit, pour refaire la gauche et l'Europe.

Entre simple soutien au gouvernement Prodi et participation à celui de Lionel Jospin, les responsables des deux formations communistes – trente-six députés et 10 % des voix, en France, trente-quatre députés et 8,5 % des suffrages, en Italie – n'oublient jamais de souligner leurs différences. Jeudi soir, M. Bertinotti en rajoute. *« En France, vous avez une gauche "plurielle". Nous, nous avons deux gauches, une libérale et une vraie*, explique-t-il. *En France, vous avez une déclaration commune à la gauche. Nous, la seule chose qui nous unit au gouvernement, c'est notre hostilité à la droite. Jospin est un néokeynésien, MM. Blair et Prodi sont des néolibéraux. S'il y avait un Jospin italien, Refondation serait au gouvernement ! »*

C'est que, en Italie, l'heure est à nouveau à la crise, aux rappels à l'ordre gouvernementaux et au coups de semonce. Le 23 juin, M. Prodi n'a remporté le vote en faveur de l'élargissement de l'OTAN, auquel les communistes italiens étaient opposés, qu'avec le soutien des centristes ; le 9 juillet, lors d'un sommet capital, il devrait tester la viabilité de son gouvernement sur une plate-forme de réforme. *« C'est le tournant ou la rupture ! »*, prévient M. Bertinotti devant ses troupes enthousiastes.

M. Hue n'est pas fâché de se retrouver, l'espace de deux jours, au centre de cette comédie politique italienne. Voire française : avant lui, M. Jospin dînait, jeudi soir, à Sienne, avec M. Prodi. D'autant que, depuis quelques jours, la presse italienne ne cesse de demander aux communistes italiens s'ils n'auraient pas intérêt à suivre l'exemple français et à entrer au gouvernement. M. Hue médiateur européen des gauches ? *« Il est bien trop correct et trop averti politiquement pour faire une chose semblable*, confie M. Bertinotti. *L'autonomie de nos partis est une des conditions fondamentales de notre respect réciproque. »*

Puis, s'étant éclipsé deux minutes, il revient, l'œil malicieux, et se plante devant le secrétaire national du PCF. *« C'est cadeau, Robert »*, lance-t-il, la mine gourmande. Soulevant un papier-aluminium, il dévoile une grande tarte à la pêche et aux myrtilles, décorée d'une faucille et d'un marteau en pâte sablée.

Ar. Ch.

A droite, L'Alliance toujours à la recherche d'une stratégie commune

AVEC LE RETRAIT du projet de loi sur la réforme du mode de scrutin européen, la droite a remporté sa première victoire d'opposant à Lionel Jospin ; mais, paradoxalement, cette victoire complique encore un peu plus, pour elle, la préparation des élections européennes de juin 1999.

Trouver huit chefs de file dans huit circonscriptions régionales, comme elle aurait eu à le faire si la réforme avait été adoptée, lui aurait laissé une certaine latitude pour afficher sa diversité : RPR ici, UDF là, Démocratie libérale dans une troisième circonscription, la réforme permettait de varier la formule pour mieux résister, sinon au Front national, du moins aux possibles listes dissidentes, comme celles de Charles Pasqua et Philippe de Villiers. La seule vraie difficulté résidait en Rhône-Alpes, avec Charles Millon.

Au lieu de quoi, l'opposition est renvoyée à un problème dont elle se serait bien passée. Il consiste, pour ses différentes fractions, à trouver le moyen de se mettre d'accord sur une stratégie commune dans un cadre national. Or, à cet exercice, la droite ne s'est pas toujours révélée très habile par le passé. D'abord, parce que le cadre national met nécessairement en appétit les ambitions nationales. Ensuite, parce que le cap résolument européen choisi par Jacques Chirac depuis qu'il est président de la République n'a pas fait disparaître les résistances à la construction européenne au sein du RPR. Bien que doté du titre de conseiller politique du président du RPR, M. Pasqua entend bien en recueillir les fruits et prépare le terrain pour une liste commune avec M. de Villiers. C'est donc « à reculons », selon la formule de l'un de ses élus, que l'opposition aborde les européennes.

LISTE UNIQUE ?

La première question qui se pose au RPR, à l'UDF et à Démocratie libérale est celle de savoir si ces formations doivent faire une liste unique. Au moins deux raisons plaident en ce sens. La première tient au niveau du Front national : il serait fâcheux, pour l'opposition, que la liste du parti de Jean-Marie Le Pen arrive en tête à droite. La seconde raison tient à la création de L'Alliance. *« Cette élection sera le premier vrai test de la capacité de L'Alliance à se développer »*, relève José Rossi, président du groupe des députés DL. A se développer, ou même tout simplement à exister. Ainsi pour Alain Madelin, qui, le premier, s'est prononcé, mercredi 1er juillet, pour une *« liste d'union de l'opposition au sein de L'Alliance »*. *« L'Alliance n'aurait aucun sens s'il doit y avoir division aux européennes »*. Une liste d'union peut-elle avoir un discours vigoureux sur l'Europe si ceux qui la composent n'en ont pas la même opinion ? C'est, une nouvelle fois, pour la droite, toute la difficulté. *« Il y a des lignes de partage nouvelles, qui sont les extrêmes et l'Europe*, relève ainsi Philippe Douste-Blazy, nouveau président du groupe des députés UDF. *L'élection européenne doit être un lieu de débat sur ce que nous voulons. C'est l'occasion où jamais de conduire un débat sur l'Europe. »* La question de la liste d'union est, de ce fait, d'abord posée à Philippe Séguin. Au lendemain des élections régionales, le président du RPR avait manifesté le souhait que, privilégiant l'*« exigence d'identité »*, son parti envisage plus souvent, à l'avenir, la pluralité des candidatures à droite. Depuis, L'Alliance, qu'il a cofondée avec François Léotard, a quelque peu changé la donne.

Au RPR, on observe à la loupe les agissements de M. Pasqua, et on fait valoir que l'une des données du scrutin de juin 1999 réside dans la manière dont se passera la ratification du traité d'Amsterdam, et dans la capacité qu'aura l'ancien ministre de l'intérieur à entraîner les parlementaires dans son sillage lors de la révision constitutionnelle préalable à la ratification.

VITRINE DU RENOUVELLEMENT

Une fois le choix du nombre de listes fait, l'opposition sera également confrontée à une difficulté non moins épineuse, à savoir le type de liste qu'elle sera en mesure de faire. Le succès électoral du renouvellement et de la féminisation des candidats observé à gauche aux législatives de 1997, tout comme la législation sur le cumul des mandats, la pousse à faire du neuf. Pourtant, comme de coutume, les députés battus il y a un an font déjà le siège des dirigeants de partis pour retrouver à Strasbourg une compensation à leur absence de Paris. M. Madelin a déjà prévenu que *« les candidats devront être la vitrine du renouvellement de L'Alliance »*. Renaud Dutreil, député (DL) de l'Aisne et membre du groupe des députés « refondateurs » de l'ex-UDF, va plus loin et demande que la liste soit composée *« au sein de L'Alliance, et non pas des partis qui la composent »*, qu'elle fasse la part belle *« aux jeunes et aux femmes »*, et qu'elle soit *« soumise à la ratification de la base »*. L'Alliance, qui, faute d'accord, a été contrainte de renvoyer à l'automne la constitution de son intergroupe à l'Assemblée nationale, a encore du chemin à faire pour aborder les européennes dans de bonnes conditions.

Cécile Chambraud

La Droite revendique dix mille adhérents

Le congrès fondateur de La Droite, le mouvement lancé par Charles Millon (ex-UDF) en avril, se réunira du 6 au 8 novembre à Paris, a annoncé le président du conseil régional Rhône-Alpes, jeudi 2 juillet, au cours d'une conférence de presse organisée à Lyon. M. Millon a reporté de quelques semaines ce rendez-vous avec les militants de son mouvement, prévu initialement au mois d'octobre.

Après trois mois d'existence, La Droite a enregistré, le 27 juin, son dix millième adhérent, a indiqué M. Millon. Les adhésions proviennent pour 45 % de la région Rhône-Alpes. Pour un quart, a-t-il précisé, les membres de La Droite sont des personnes qui, jusqu'alors, s'abstenaient aux élections ; un autre quart est formé d'adhérents de l'UDF et du RPR ; un troisième quart comprend des personnes qui émettaient des *« votes protestataires »*, principalement en faveur du FN ; un dernier quart est constitué par des jeunes *« qui n'avaient pas de goût pour la politique »* jusqu'à maintenant.

هكذا من الاصل

La fermeture de Superphénix est « irréversible »

LE RAPPORT de Christian Bataille (PS, Nord) au nom de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur Superphénix a été rendu public jeudi 2 juillet. Si l'arrêt du surgénérateur est *« irréversible »*, il ne doit pas être vécu *« comme un renoncement »* à une énergie *« décisive »* pour le pays, assure ce document, qui ajoute que la filière des réacteurs à neutrons rapides est *« prometteuse à long terme »*. Cette commission a été créée après la confirmation, par le comité interministériel de l'énergie, le 2 février, de la fermeture du surgénérateur. Le rapport a été approuvé par le PS ; le PCF s'est abstenu, l'UDF, DL et le RPR n'ont pas participé au vote. Jean-Bernard Raimond (RPR, Bouches-du-Rhône) a voté contre. Selon le RPR, les auditions ont montré que *« rien de sérieux »* ne justifiait la fermeture de Superphénix.

La négociation sur la convention collective bancaire se poursuit

LES SYNDICATS des banques (CFDT, CFTC, CGT, FO et SNB-CGC) et l'Association française des banques (AFB) poursuivent leurs négociations pour moderniser la convention collective. La première réunion s'est tenue le 10 juin et plus d'une dizaine de réunions sont prévues jusqu'en septembre. La réunion du jeudi 2 juillet portait sur le thème « contrat de travail, mécanismes de la gestion de l'emploi ». FO estime que les propositions du patronat bancaire sont très *« filandreuses »* et consistent notamment à développer l'emploi à durée déterminée.

Les syndicats avaient montré une grande déception à l'issue de la première réunion, le 23 juin, sur le temps de travail, se demandant si *« les patrons veulent vraiment négocier »*. L'AFB semble vouloir *« déplacer le curseur »* vers l'entreprise, soulignent plusieurs syndicats. Les discussions promettent d'être agitées.

DÉPÊCHES

■ **CONFIANCE :** ***Jacques Chirac et Lionel Jospin enregistrent des records de popularité***, selon la dernière enquête de la Sofres, réalisée du 23 au 26 juin, auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes et publiée par *Le Figaro magazine* (daté 4 juillet). Le président de la République recueille 52 % de bonnes opinions (en hausse de 7 points en un mois) contre 45 % d'opinions négatives. Le premier ministre, de son côté, se maintient à un niveau élevé de confiance, avec 63 % de bonnes opinions (en hausse de 1 point) contre 35 % de jugements négatifs.

■ **BERCY :** à l'occasion d'un communiqué technique paritaire, jeudi 3 juillet, Dominique Strauss-Kahn a laissé entendre aux syndicats que, dans le cadre des arbitrages budgétaires de 1999, les effectifs des grandes administrations dont il a la tutelle pourraient être revus à la baisse. Le ministre de l'économie et des finances a par ailleurs annoncé la suppression du service de la législation fiscale, qui sera intégré dans la direction générale des impôts.

■ **RPR : les universités d'été des jeunes du RPR se tiendront** le samedi 4 et le dimanche 5 juillet à Toulouse. L'ancien premier ministre Alain Juppé participera à l'un des débats. Le week-end sera placé sous le signe de l'*« unité de la famille gaulliste »* et de la *« pugnacité de l'opposition »*.

■ **ASSEMBLÉE : les trois propositions de lois (PS, PCF, RCV) sur le pacte civil de solidarité (PACS) seront examinées** le 23 septembre par la commission des lois de l'Assemblée nationale. Le texte issu de ces délibérations devrait être débattu en séance publique le 9 octobre. Jean-Pierre Michel (MDC, Haute-Saône) a été désigné rapporteur de la commission des lois, et Patrick Bloche (PS, Paris), rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales.

CORRESPONDANCE

Une lettre d'Alain Madelin

Après la publication, dans nos éditions du vendredi 3 juillet, d'un article rendant compte du contenu d'un argumentaire contre la « préférence nationale » diffusé, sur Internet, par Démocratie libérale, Alain Madelin nous a adressé la lettre suivante :

Dans la présentation de l'article du *Monde* rapportant l'argumentaire des libéraux contre la « préférence nationale », le titre de l'article pouvait laisser à penser que les libéraux étaient hostiles aux droits de l'homme de 1789. Bien évidemment, il n'en est rien. On peut même dire que les libéraux sont les plus exigeants défenseurs des droits universels et inaliénables de l'homme, qu'ils mettent au-dessus de tout pouvoir. Ils se sont constamment élevés contre la tentation bien française qui, à partir de la notion des « droits de l'homme et du citoyen » et de la notion de la souveraineté nationale, consiste à subordonner les droits de l'homme au pouvoir des citoyens, c'est-à-dire au pouvoir politique, et à laisser les droits de l'homme proclamés sans protection constitutionnelle jusqu'à une date récente. Ce qui nous a amenés, dans les pages les plus sombres de notre histoire, dans cette éternelle lutte du droit et du pouvoir, à choisir le pouvoir contre le droit.

Près de quatre cent mille emplois pourraient être créés en 1998, selon l'Insee

Malgré le ralentissement des exportations, la croissance atteindrait 3,2 %

Dans sa dernière note de conjoncture semestrielle, publiée vendredi 3 juillet, l'Insee prévoit une hausse des créations d'emplois de 383 000 en 1998, soit plus du double de l'augmentation de 1997. Le taux de chômage passerait ainsi, en moyenne annuelle, de 12,5 % à 11,9 %. Desservie par un environnement extérieur moins favorable, la croissance française serait tirée par la consommation et la reprise des investissements.

L'ÉCONOMIE française a renoué avec une phase de croissance et celle-ci apparaît tout à la fois robuste et durable. Voilà, en résumé, le diagnostic que formule l'Insee dans une note de conjoncture que publie l'institut, vendredi 3 juillet, et qui retrace ses prévisions pour l'ensemble de l'année 1998.

Dans ses grandes lignes, le scénario prévisible décrit par l'institut est, à peu de choses près, conforme à ce qui était prévu. La demande étrangère adressée à la France faiblit, mais, en contrepartie, la demande intérieure s'accélère. Au total, on pourrait donc penser que les nouvelles simulations de l'Insee n'apportent pas d'indications franchement nouvelles. La meilleure des preuves en est la prévision de croissance : alors que le gouvernement estime que le produit intérieur brut (PIB) pourrait enregistrer, cette année, une hausse de 3 %, l'institut avance, lui, le chiffre de 3,2 %. En clair, selon la formule des experts, on serait entré – c'est le titre de cette étude – dans une période de *« croissance stabilisée »*.

Si l'on observe, dans le détail, la projection de l'Insee, on relève toutefois que la conjoncture n'est pas exactement celle à laquelle on s'attendait, car, si la prévision de croissance est presque inchangée, ses composantes ne sont pas exactement celles qui étaient escomptées. Première différence, la demande étrangère adressée à la France a encore plus ralenti qu'on ne le pensait. L'institut a ainsi révisé à la baisse son évaluation pour les exportations : alors qu'en mars les experts tablaient sur une hausse de 2,9 % au premier semestre de 1998, ils ne prévoient plus, maintenant, qu'une progression de 2,4 %. Le ralentissement est encore plus sensible en rythme annuel : de 12,2 % en 1997, la hausse des exportations devrait refluer à + 7,5 % en 1998.

La croissance et ses composantes
moyennes annuelles en %
96 / 97 / 98* : 1,6 / 2,3 / 3,2 %
96 / 97 / 98* : 3,0 / 7,8 / 8,7 %
96 / 97 / 98* : 2,0 / 0,9 / 2,9 %
96 / 97 / 98* : 0,6 / 0,1 / 6,4 %
96 / 97 / 98* : 5,2 / 12,2 / 7,5 %
96 / 97 / 98* : 0,9 / 1,0 / 3,5 %
* Prévisions

La conjoncture mondiale et notamment les effets de la crise asiatique, avec ses derniers prolongements japonais, sont évidemment à l'origine de cette tendance. C'est d'ailleurs ce qui incite le gouvernement à ne pas réviser à la hausse sa prévision de croissance, pour se caler sur celle de l'Insee. En début d'année, Bercy considérait que l'effet de la crise asiatique sur la croissance française pourrait être limité à 0,5 point. Or Dominique Strauss-Kahn estime qu'il devra attendre la fin de l'été pour évaluer l'impact des mesures prises par les autorités japonaises. En tout état de cause, tous les experts font le même constat : la crise asiatique demeure le grand *« aléa »* qui pèse sur les prévisions économiques françaises.

Si l'environnement extérieur de la France est moins bon qu'on ne le pensait, les composantes internes de la croissance sont, en contrepartie – c'est l'excellente nouvelle apportée par l'Insee –, encore plus dynamiques que prévu. Le signe le plus manifeste en est la très vive hausse des créations d'emplois annoncée par l'Insee. L'emploi total progresserait, en effet, de 383 000 postes supplémentaires en 1998, après 180 000 en 1997. L'emploi des secteurs marchands non agricoles suivrait la même évolution : il y aurait 297 000 créations d'emplois en 1998 contre 166 000 en 1997.

Par ricochet, le chômage continuerait de baisser. Compte tenu d'une hausse de la population active en léger tassement (130 000 en 1998 après 140 000 en 1997), le taux de chômage reculerait, en moyenne annuelle, de 12,5 % à 11,9 % d'une année sur l'autre. A la fin de l'année 1998, ce taux pourrait même reculer à 11,5 %, contre 11,9 % en mai.

CERCLE « VERTUEUX »

Les bienfaits du retour de l'emploi ne se limiteraient pas, toutefois, au seul marché du travail. En réalité, toute l'économie en bénéficierait. *« Le développement de l'emploi marchand*, écrit l'Insee, *est au cœur de la nouvelle dynamique de la croissance. »* Le pouvoir d'achat (du revenu disponible brut) des ménages devrait ainsi en profiter : en hausse, en moyenne annuelle, de 0,6 % en 1996, puis 2,5 % en 1997, il devrait progresser de 3,1 % en 1998. Encore faut-il relever que d'autres facteurs contribueront à cette aisance financière : les experts pointent, en particulier, une croissance très vive des revenus de la propriété et de l'entreprise. La hausse de la valeur des actions cotées et des obligations détenues par les ménages a ainsi atteint + 264,4 % au cours des seuls quatre premiers mois de l'année 1998, contre + 156,6 % pour l'ensemble de 1997, ce qui laisse présager, selon la terminologie des experts, de très forts *« effets de richesse »*.

Quoi qu'il en soit, la consommation elle-même serait prise dans ce cercle « vertueux ». Elle augmenterait de 2,9 % en 1998, après seulement 0,9 %, sans que l'inflation en soit réellement affectée, puisque celle-ci, en glissement, resterait en fin d'année à son niveau exceptionnellement bas du premier semestre, soit + 1 %.

Dans le même temps, l'autre grande composante interne de la croissance qu'est l'investissement conforterait cette tendance favorable. En stagnation, voire en régression, de manière presque continue depuis le début de la décennie (+ 0,6 % en 1996, + 0,1 % en 1997), l'investissement des entreprises sortirait, en effet, de sa léthargie pour enregistrer une hausse très sensible de 6,4 % en 1998.

Au total, la France serait donc entrée, comme d'ailleurs nombre de ses voisins européens, dans une phase de croissance *« plus autonome »*, trouvant en elle-même les ressorts de son propre dynamisme. C'est le trait le plus optimiste de cette prévision : les experts semblent écarter le scénario de 1994, celui d'une reprise vive mais éphémère.

Laurent Mauduit

A l'heure du ballon rond, certains secteurs profitent d'un regain d'activité

« C'EST NOËL en été. » Au Simavelec, le syndicat professionnel auquel sont affiliés les fabricants de téléviseurs, pas question de bouder son plaisir. Alors que l'essentiel du chiffre d'affaires du secteur se fait habituellement en fin d'année, l'approche de la Coupe du monde a dopé les ventes ces trois derniers mois : elles ont augmenté de 60 % en avril, mai et juin – résultat qualifié d'*« extraordinaire »* – et celles d'écrans 16/9e, proches du format « cinéma », ont même été multipliées par trois par rapport à l'an dernier. En 1990 – la compétition se déroulait en Italie – et en 1994 – aux Etats-Unis –, les ventes de téléviseurs n'avaient augmenté que de 3 %.

Toutes les professions qui espéraient un regain d'activité lié au football ne peuvent pas en dire autant. Les hôteliers, en particulier, semblent réservés sur ce début de saison. Sans avancer de chiffres, la Fédération nationale de l'industrie hôtelière s'attend *« à un mois de juin au mieux équivalent à celui de 1997 »*, en raison, notamment, de la *« baisse du tourisme d'affaires »*. Juin est propice à la tenue de salons et séminaires qui ont été, cette année, reportés ou annulés par crainte de la gêne occasionnée par les supporteurs.

Le bilan provisoire est contrasté : Saint-Etienne fait état d'une *« fréquentation supérieure »* à la moyenne habituelle, de même que Marseille, dont les hôteliers disent toutefois, comme ceux de Toulouse, avoir souffert de la grève d'Air France. Lyon et Lens – avec un taux d'occupation de 100 % – affichent leur satisfaction, tandis que Nantes, Bordeaux et Montpellier sont plus moroses. Paris dresse un bilan carrément négatif : le taux d'occupation des hôtels devrait être inférieur de 10 % à 15 % à celui de juin 1997. Quant aux restaurateurs, leur activité se maintient pour le déjeuner, mais *« baisse le soir, puisque les clients traditionnels se retrouvent devant leur petit écran »*.

L'Italie et l'Espagne, organisatrice de la Coupe en 1982, avaient enregistré des baisses de la fréquentation étrangère de 20 % à 30 %, selon le secrétariat d'Etat au tourisme. Dans l'entourage de Michelle Demessine, on affirme que les taux de réservation pour l'« après-Mondial » sont supérieurs à ceux de l'année dernière.

Il n'y avait, de toute façon, aucun « miracle » à court terme à espérer sur le plan de la croissance économique, estime une étude de la maison de titres américaine PaineWebber, qui s'est penchée sur les effets des précédentes Coupes du monde. Seuls l'Espagne, en 1982, et les Etats-Unis, en 1994, avaient constaté une croissance supérieure à leurs prévisions. Football et récession ont, en revanche, cohabité en 1986 au Mexique et en 1978 en Argentine. L'étude conclut, avec philosophie, que la croissance de l'économie française n'a nul besoin du ballon rond pour se poursuivre. Mais qu'elle ne doit pas non plus en attendre de malheur particulier.

Anne-Marie Rocco

M. Juppé dénonce l'« immobilisme » du gouvernement en matière de santé

MARTINE AUBRY, ministre de l'emploi et de la solidarité, présentera, lundi 6 juillet, les *« mesures fortes »* qu'elle veut imposer pour tenter de casser la spirale de la hausse des dépenses de l'assurance-maladie. L'annonce avait été prévue initialement le 3 juillet (*Le Monde* daté 28-29 juin). La ministre a préféré attendre l'arrêt que devait rendre, ce vendredi, le Conseil d'Etat sur la convention liant les médecins généralistes et les caisses d'assurance-maladie.

Lors de l'audience, vendredi 26 juin, le commissaire du gouvernement a plaidé pour l'annulation de l'accord signé, en mars 1997, par les caisses d'assurance-maladie et le syndicat MG-France. Il a notamment contesté les modalités de calcul du système de reversement en cas de dérive des dépenses. Le même jour, le Conseil d'Etat a déjà annulé la convention des médecins spécialistes, pour non-représentativité de son seul syndicat signataire, l'UCCSF (chirurgiens).

En attendant ces *« mesures fortes »*, qui devraient concerner, entre autres, les médicaments, les initiateurs de la réforme de la Sécurité sociale, l'ancien premier ministre Alain Juppé, l'ancien ministre des affaires sociales Jacques Barrot et l'ancien secrétaire d'Etat à la santé Hervé Gaymard dénoncent l'*« immobilisme »* du gouvernement, qu'ils invitent à *« s'engager enfin dans une dynamique de réforme en profondeur »* du système de protection sociale.

« Pour ceux qui veulent sincèrement sauver notre protection sociale à la française, il est déjà bien tard », écrivent MM. Juppé, Barrot et Gaymard dans une tribune que publie *Le Figaro* du 3 juillet. *« La modernisation de notre système de santé reste plus que jamais une priorité »*, estiment-ils, en ajoutant : *« Ce qui compte pour nous, ce n'est évidemment pas la défense de ce que l'on a appelé le "plan Juppé", qui, comme toute réforme, peut être amélioré au vu de l'expérience acquise et de l'évolution des besoins. Ce qui est en jeu, c'est que la dynamique de réforme qui a été lancée en 1995 ne s'enlise pas irrémédiablement. »*

« UNE AMBIGUÏTÉ RAVAGEUSE »

Ils font valoir *« l'extraordinaire effort de responsabilisation réalisé par les professionnels de santé et les gestionnaires de l'assurance-maladie depuis deux ans »*. *« Grâce à cet effort*, soulignent-ils, *le rythme d'augmentation des dépenses d'assurance-maladie a été quasiment divisé par deux, ramenant la progression annuelle de plus de 5 % à 2,8 % en 1996 et 1997. »* Ils reprochent au gouvernement d'avoir *« entretenu une ambiguïté ravageuse sur la nécessité ou non de mettre en place une maîtrise des dépenses d'assurance-maladie durable et s'appuyant sur un mécanisme de régulation efficace »*. Ils estiment qu'*« il aurait fallu mettre à profit la situation favorable créée par le redressement rapide des comptes pour accélérer la mise en place des instruments de la maîtrise médicalisée »*.

« C'est à ces priorités que le gouvernement doit s'attacher et non à mettre injustement en accusation les professionnels de santé dans l'espoir de masquer les effets de son immobilisme », écrivent MM. Juppé, Barrot et Gaymard, dans *« un message sans esprit partisan »*.

هكذا من الاصل

JUSTICE Dans un arrêt rendu jeudi 2 juillet, la chambre criminelle de la Cour de cassation a donné une définition du crime d'empoisonnement qui pourrait remettre en cause l'essentiel des mises en examen prononcées dans l'affaire du sang contaminé. ● LA COUR a estimé que la *« seule connaissance du pouvoir mortel de la substance administrée ne suffit pas à caractériser l'intention homicide »*. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, François Ewald, professeur au Conservatoire national des arts et métiers, estime que, *« face à des désastres potentiels d'une telle ampleur, la réponse classique – l'indemnisation – perd son sens, car on atteint l'inindemnisable »*. ● LE 17 JUILLET, la commission d'instruction de la Cour de justice de la République (CJR) décidera de renvoyer, ou non, devant la CJR les trois anciens ministres mis en examen pour *« complicité d'empoisonnement »*.

Un arrêt de la Cour de cassation modifie le cours de l'affaire du sang contaminé

Pour la haute juridiction, le crime d'« empoisonnement » nécessite une intention manifeste de tuer. Cette nouvelle définition pourrait remettre en cause la plupart des mises en examen prononcées dans le dossier de la contamination des hémophiles et des transfusés par le virus du sida

EN TRANCHANT, jeudi 2 juillet, la question de la définition du crime d'empoisonnement, la Cour de cassation pourrait entraîner un véritable bouleversement dans l'affaire du sang contaminé. Alors qu'elle se prononçait sur une autre affaire – l'examen du renvoi, devant une cour d'assises, d'un homme qui avait transmis le virus VIH lors de relations sexuelles –, la chambre criminelle de la Cour de cassation a estimé que la *« seule connaissance du pouvoir mortel de la substance administrée ne suffit pas à caractériser l'intention homicide »*. Cette décision, si elle fait jurisprudence, pourrait remettre en cause l'essentiel des mises en examen prononcées pour *« empoisonnement »* et *« complicité d'empoisonnement »* dans l'affaire du sang contaminé.

La Cour de cassation examinait le pourvoi d'un homme, renvoyé devant la cour d'assises pour *« empoisonnement »* par la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence. L'homme, qui était atteint du sida depuis de longues années, avait contaminé sa partenaire après l'avoir convaincue d'avoir des rapports sexuels non protégés avec lui. La chambre d'accusation avait affirmé que, connaissant le mode de transmission du VIH, *« virus d'une maladie mortelle »*, l'homme aurait délibérément contaminé sa partenaire. Les magistrats avaient estimé que *« l'intention d'empoisonner se caractérise par le fait de vouloir transmettre des substances mortifères en connaissance de cause, quel que soit le mode de transmission »* et que *« le fait d'inciter sa partenaire à ne plus se protéger lors des rapports sexuels, alors qu'il avait connaissance qu'elle n'était pas porteuse du virus, suffit à caractériser l'intention homicide »*.

Lors de l'examen de cette affaire, le 22 juin, la chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par Paul Gomez, s'est donc penchée sur les éléments constitutifs de l'empoisonnement. L'avocat général, Roger Lucas, a défendu une conception stricte de ce crime, défini, par l'article 221-5 du code pénal, comme *« le fait d'attenter à la vie d'autrui par l'emploi ou l'administration de substances de nature à entraîner la mort »*. Requérant le rejet du pourvoi, le représentant du ministère public a ainsi estimé, à l'instar de la chambre d'accusation, que *« le fait d'inciter sa partenaire à ne pas se protéger suffit à caractériser l'intention homicide »*. *« Qu'importe que la mort soit voulue ou acceptée,* a-t-il affirmé, *dès lors que l'on a administré à autrui un produit mortel, on a attenté à sa vie, on a commis un empoisonnement. »*

> « La seule connaissance du pouvoir mortel de la substance administrée ne suffit pas à caractériser l'intention homicide »

La Cour de cassation n'a pas suivi cette analyse. Réunie en assemblée plénière – Guy Joly, Martine Anzani et Henri Blondet, qui composent la commission d'instruction de la Cour de justice de la République (CJR), y siègent –, la chambre criminelle a cassé la décision de la chambre d'accusation d'Aix-en-Provence, en estimant, dans un arrêt rendu jeudi 2 juillet, que *« la seule connaissance du pouvoir mortel de la substance administrée ne suffit pas à caractériser l'intention homicide »*. En d'autres termes, la Cour de cassation affirme qu'il ne saurait y avoir d'empoisonnement si la personne administrant le produit mortifère n'avait pas l'intention manifeste de tuer. Cette décision pourrait mettre fin à la controverse juridique qui oppose les parties dans le dossier du sang contaminé : les avocats des personnes mises en examen pour *« empoisonnement »* ou *« complicité d'empoisonnement »* ont en effet toujours fait valoir que la chaîne de décisions qui a amené à la contamination des hémophiles et des transfusés ne relevait pas de l'intention de tuer.

L'arrêt de la Cour de cassation pourrait ainsi clore une étape judiciaire que la Cour avait, paradoxalement, elle-même ouverte. La haute juridiction ne s'est en effet prononcée qu'une fois dans le dossier du sang contaminé, en 1994. Rejetant les pourvois formés par les docteurs Michel Garretta et Jean-Pierre Allain, qui avaient été condamnés par la cour d'appel de Paris, pour *« tromperie »*, elle avait en effet estimé, le 22 juin 1994, que les juges d'appel *« ne pouvaient, sans ajouter à la prévention, retenir une qualification criminelle d'empoisonnement, comportant des éléments constitutifs distincts, au regard notamment de l'intention coupable essentiellement différente et qui serait susceptible de poursuites séparées »*.

Par cette phrase sibylline, la Cour de cassation avait, sans se prononcer sur la qualification d'empoisonnement, implicitement autorisé de nouvelles poursuites pour ce chef d'accusation. D'autant que Christian Le Gubenec, alors président de la chambre criminelle, avait ajouté, devant les caméras : *« Nous ne sommes pas capables de dire s'il y a eu empoisonnement. Le problème reste entier. La tromperie et l'empoisonnement sont deux faits juridiques distincts. »* Un mois plus tard, en dépit de l'autorité de la chose jugée, le docteur Garretta, déjà condamné pour *« tromperie »*, était à nouveau mis en examen par la juge parisienne Marie-Odile Bertella-Geoffroy pour *« empoisonnement »*. Dans la foulée, l'ancien premier ministre socialiste, Laurent Fabius, l'ancienne ministre des affaires sociales, Georgina Dufoix, et l'ancien secrétaire d'Etat à la santé, Edmond Hervé, étaient eux aussi mis en examen pour *« complicité d'empoisonnement »* par la commission d'instruction de la CJR, en dépit de l'avis du procureur général de la Cour de cassation qui avait retenu le délit d'*« administration de substances nuisibles ayant porté atteinte à l'intégrité physique »*.

Aujourd'hui, au regard de la décision de la Cour de cassation, l'issue des procédures ouvertes pour *« empoisonnement »* ou *« complicité d'empoisonnement »* pourrait être compromise. La commission d'instruction de la CJR doit décider, le 17 juillet, si elle renvoie pour *« complicité d'empoisonnement »* les trois anciens ministres devant la CJR. Si tel était le cas, ceux-ci ne manqueraient pas de former un pourvoi devant la Cour de cassation, laquelle pourrait confirmer la position qu'elle vient d'adopter.

Afin de contourner l'obstacle, la commission d'instruction pourrait décider de requalifier les faits imputés aux anciens ministres en *« homicide involontaire »*. La prescription de ce délit n'intervient en effet qu'à partir de trois ans après le décès des victimes.

L'arrêt de la Cour de cassation pourrait également hypothéquer l'instruction conduite par la juge Marie-Odile Bertella-Geoffroy. La magistrate, qui a déjà mis en examen une quarantaine de personnes, est prête à clôturer son instruction. Elle attend actuellement un arrêt de la chambre d'accusation de Paris, qui doit se prononcer, le 23 septembre, sur une série de demandes en nullité soulevées par la défense. Elle pourra alors communiquer son dossier au parquet, qui prendra ses réquisitions. Deux voies s'ouvrent alors à Mme Bertella-Geoffroy : soit elle rend une ordonnance de transmission de pièces à la chambre d'accusation sur la qualification d'*« empoisonnement »*, auquel cas la défense pourra former un pourvoi devant la Cour de cassation ; soit elle décide, elle aussi, de requalifier en *« homicide involontaire »* tout ou partie des mises en examen qu'elle a prononcées.

Cécile Prieur

Les associations de victimes dénoncent une « amnistie sanitaire »

L'Association française des hémophiles (AFH) a estimé, dans un communiqué publié jeudi 2 juillet, que la définition de l'empoisonnement donnée par la Cour de cassation constituait *« une grave dérive de la politique pénale de la France »*. Selon l'AFH, une telle définition aura pour conséquence que *« le drame »* du sang contaminé *« pourra se reproduire dans l'avenir »*. De son côté, le président de l'Association française des transfusés, Olivier Duplessis, a dénoncé une *« amnistie sanitaire »*. *« On prépare pour les années à venir une impunité qui fera que les responsables de crimes sanitaires futurs (...) se sauront protégés par cette jurisprudence »*. Me Bernard Cahen, avocat de Georgina Dufoix, ancienne ministre des affaires sociales et de la solidarité, et Me Patrick Maisonneuve, avocat d'Edmond Hervé, ancien secrétaire d'Etat à la santé, se sont félicités de la décision de la Cour de cassation. Cet arrêt *« rétablit un principe de base qui est que, en matière d'homicides volontaires, il faut qu'il y ait une intention homicide »*, a souligné Me Maisonneuve.

François Ewald, professeur au Conservatoire national des arts et métiers

« Face à des désastres collectifs, l'indemnisation perd son sens »

« Que pensez-vous du traitement, par la justice, de l'affaire du sang contaminé ?

– Cette affaire inaugure une génération d'événements « catastrophiques » qui relèvent tous du domaine sanitaire : l'amiante, l'hormone de croissance contaminée, la contamination par le virus de l'hépatite C ou la « vache folle ». Face au problème du sang contaminé, l'Etat a d'abord eu le réflexe traditionnel de l'indemnisation. On a conçu un dispositif d'exception présenté comme prémices d'une loi à venir sur l'indemnisation des accidents médicaux. Traditionnellement, on avait tendance à considérer que l'indemnisation pouvait valoir quitus mais cette fois, cela n'a pas suffi : il y a eu, de la part des victimes, une demande pénale irréductible, le problème étant de savoir comment saisir pénalement une prise de risque injustifiée. Plus largement, il a fallu réfléchir au contrôle de techniques qui ont en même temps une puissance bénéfique considérable et un pouvoir catastrophique.

» Depuis dix ans, des instruments multiples ont été mis en place : on a renforcé et multiplié les institutions de prévention, on a introduit, dans le droit français, le principe de précaution, on a modifié, en 1996, la manière de juger les délits d'imprudence et on a créé, avec le nouveau code pénal, l'incrimination de mise en danger d'autrui. Cette infraction est intéressante car elle introduit clairement, pour la première fois, l'idée que faire courir un risque à autrui peut constituer une infraction pénale, ce qui correspond assez bien au problème posé par toutes ces affaires.



FRANÇOIS EWALD

– Quelles sont les caractéristiques de ces nouvelles affaires de santé publique ?

– Leur première caractéristique concerne l'ampleur des dommages impliqués : ils ne sont plus de l'ordre de l'accident individuel mais de la catastrophe collective. Dans l'affaire de la « vache folle », par exemple, c'est l'ensemble de la population qui se trouve exposée. Face à des désastres potentiels d'une telle ampleur, la réponse classique – l'indemnisation – perd son sens car on atteint l'« inindemnisable ». La seconde caractéristique est que ces affaires soulèvent toutes le problème de la dépendance. Face aux personnes, aux industries et aux institutions qui ont le pouvoir de mettre en oeuvre ces techniques, les individus sont en situation de très grande inégalité et de très grande asymétrie. La troisième caractéristique, c'est que dans ces affaires, les risques ont été pris pris sans qu'ils aient fait l'objet d'une information préalable. Ils sont découvert après coup par les victimes, ce qui suscite leur révolte.

– Quelles réponses apporter à ces « catastrophes » sanitaires d'un genre nouveau ?

– La première est liée à la notion de dépendance : il s'agit de l'obligation d'informer le citoyen et de la nécessité de recueillir son consentement. C'est le sens du débat actuel sur les organismes génétiquement modifiés (OGM) : lors de la « conférence des citoyens » sur les OGM, ces derniers ont clairement manifesté qu'il n'était plus possible d'être mis devant le fait accompli. L'information relève d'un droit à la dignité que l'on doit à la personne en situation de dépendance.

» La seconde réponse concerne les conditions d'acceptabilité du risque. C'est le problème de la précaution. La France a choisi d'améliorer la prévention en créant, depuis le début des années 90, une séries d'agences de sécurité sanitaire. Le problème n'est plus seulement de vérifier la sécurité d'un produit mais de déterminer les conditions de son utilisation dès lors que l'on peut craindre qu'un risque inconnu apparaisse à l'avenir. Cela suppose une analyse nouvelle du risque qui ne concerne pas seulement la balance traditionnelle coûts-avantages.

» La troisième réponse est l'idée que, pour être acceptable, le risque doit être pris au terme d'un processus collectif et partagé. La décision ne doit pas seulement appartenir à quelques industriels : elle doit être démocratiquement débattue. C'est l'idée qui a sous-tendu l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques qui suit la question des OGM.

» Depuis dix ans, à travers ce long processus, s'inventent les règles de la démocratie technologique. »

Propos recueillis par Anne Chemin

Depuis 1983, une longue série de négligences et de dysfonctionnements

COMMENT comprendre qu'en France environ 1 325 hémophiles et 2 600 transfusés aient été, pour l'heure, contaminés par le virus du sida ? Sans se prononcer sur les fautes éventuelles qui ont pu être commises – c'est à la justice de le faire –, il est possible, très schématiquement, de récapituler les dysfonctionnements qui sont à l'origine de ces contaminations. Avant toute chose, il est important de rappeler quelques dates afin de situer le niveau de connaissance des différents acteurs de ce drame à l'époque. C'est à mesure que les médecins ont appris à connaître le sida, ses voies de transmission et son épidémiologie qu'ils ont tenté d'élaborer, non sans mal, des stratégies préventives adaptées.

Tout commence dans les années 1970, avant même l'apparition du sida, avec l'amélioration du traitement de l'hémophilie, une maladie génétique se traduisant chez les sujets masculins par un défaut de production de certains facteurs plasmatiques de coagulation (facteur VIII ou IX). Les médecins commencent alors à prescrire des concentrés de facteur VIII ou IX préparés industriellement à partir de lots résultant du mélange de plasmas de plusieurs milliers de donneurs. La mise en oeuvre de cette technique de « poolage » crée potentiellement un risque considérablement accru de contamination virale : il suffit d'un donneur contaminé pour que des centaines de receveurs risquent de l'être.

PREMIER SIGNAL D'ALARME

En janvier 1983, le premier signal d'alarme est lancé dans les colonnes du *New England Journal of Medicine*. Face à l'apparition d'une nouvelle maladie – il s'agit du sida, mais le virus n'a pas encore été découvert par l'équipe du professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris) ; il le sera en mai 1983 – et sa probable transmission par voie sanguine, le docteur Jane Deforges préconise une modification, à titre préventif, du traitement des hémophiles en remplaçant les concentrés par des cryoprécipités simples fournis par un seul donneur. Cette mise en garde n'est pas entendue du corps médical et des hémophiles qui apprécient le confort que leur procurent les nouveaux traitements. Le danger du sida est alors notablement sous-évalué et l'organisation de la transfusion sanguine – en particulier le recours au bénévolat – semble à beaucoup une garantie suffisante. Des centaines de contaminations ont lieu : en mars 1984, 45 % des hémopohiles français étaient déjà contaminés.

La deuxième date essentielle est le 20 juin 1983. La direction générale *de la santé publie alors une circulaire « relative à la prévention de l'éventuelle transmission du syndrome d'immunodépression acquise (sida) par la transfusion sanguine »*. Cette circulaire enjoint aux établissements de transfusion sanguine de respecter un certain nombre de mesures destinées à éviter que les personnes appartenant *« aux populations à risque »* donnent leur sang. Parmi elles figurent notamment les utilisateurs de drogues injectables par voie intraveineuse et les homosexuels ou bisexuels ayant des partenaires multiples. Cette circulaire est très mal appliquée. Les médecins responsables de CTS continuent à collecter dans les rues des quartiers « chauds » et en milieu pénitentiaire, sans se préoccuper apparemment de la grande proportion de toxicomanes contaminés par le virus de l'hépatite et/ou du sida parmi les donneurs.

« LE RYTHME DES COLLECTES »

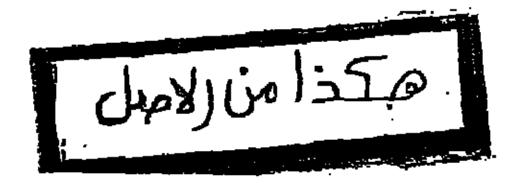
L'insouciance est telle que, le 13 janvier 1984, la directrice de l'administration pénitentiaire, *Myriam* Ezratty, adresse une circulaire à l'ensemble des chefs d'établissement. Il apparaît *« possible,* écrit-elle, *d'augmenter le rythme des collectes dans les grands établissements, où, le flux étant important, les prélèvements pourront être effectués sur un plus grand nombre de détenus »*. Il faudra attendre une note du 11 octobre 1985 pour que cette circulaire soit annulée. Entre-temps, plusieurs centaines de personnes ont été contaminées par voie transfusionnelle du fait de ces collectes à haut risque. Dans la plupart des autres pays d'Europe, ces collectes en milieu carcéral ont été interrompues, souvent dès 1982, du fait de la grande proportion de détenus contaminés par un virus de l'hépatite.

La non-révision du traitement des hémophiles et la poursuite de collectes à risque sont, de loin, les décisions qui ont été à l'origine du plus grand nombre de contaminations. Selon le rapport des inspections générales des services judiciaire et des affaires sociales, 25 % des lots de *sang contaminé provenaient en 1985* de collectes de sang en milieu pénitentiaire. Ces négligences expliquent que le nombre de transfusés atteints du sida soit beaucoup plus important, en France, que dans les autres pays européens : en 1997, on en dénombrait 1 686 en France contre 414 en Italie, 264 en Allemagne et 122 au Royaume-Uni.

Les différentes enquêtes, rapports, jugements et arrêts ont cependant mis au jour de nombreux autres dysfonctionnements, erreurs ou fautes. Très schématiquement, ils concernent, s'agissant des hémophiles, la prescription de produits non chauffés potentiellement contaminés par le virus du sida à une période où il était possible de n'administrer que des produits chauffés non contaminés et les conditions de mise en oeuvre du test de dépistage du virus dans les dons de sang, les parties civiles et le juge Marie-Odile Bertella-Geffroy estimant que ce test a été mis sur le marché avec retard pour des raisons essentiellement d'ordre économique et protectionniste.

Enfin, de nombreux hémophiles et transfusés reprochent aux autorités sanitaires de ne pas avoir rappelé les personnes transfusées afin d'établir si elles avaient été contaminées et si, de ce fait, elles risquaient de contaminer à leur tour, par voie sexuelle, un partenaire, ou par voie transplacentaire, un enfant à naître.

Franck Nouchi



Le gouvernement modifie sa position sur la régularisation des sans-papiers

La décision de créer une commission consultative chargée de faciliter le règlement des situations les plus délicates contraste avec l'attitude adoptée jusqu'alors par Jean-Pierre Chevènement

Sous la pression conjuguée de grévistes de la faim, d'intellectuels, d'artistes, et des milieux protestants, le gouvernement a finalement infléchi sa position sur les dispositifs de régularisation des étrangers sans-papiers. Ce revirement entérine le choix du gouvernement de prêter l'oreille à toutes ces voix convergentes qui lui conseillaient, depuis un an, d'adopter une attitude plus libérale. Il concrétise également la victoire des réseaux militants qui ont su faire jouer, par le biais de différents canaux, leurs entrées dans les cabinets ministériels. Le rôle de l'Eglise réformée et la grève de la faim de l'anthropologue Emmanuel Terray ont été particulièrement décisifs dans cette inflexion gouvernementale. L'annonce de la création d'une commission qui sera chargée d'« *éclairer l'administration* » a été bien accueillie par les Verts, le PCF et le MRAP. Mais, vendredi 3 juillet au matin, la grève de la faim se poursuivait toujours aux Batignolles.

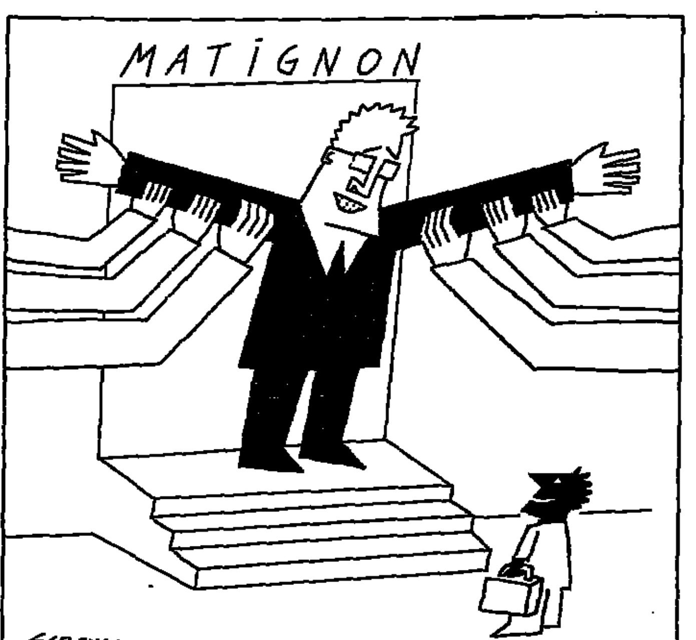
LE GOUVERNEMENT devra donc jouer les prolongations. Un an presque jour pour jour après le lancement de l'opération de régularisation des étrangers sans papiers, Matignon a finalement entendu les voix convergentes qui lui conseillaient d'assouplir sa position. Sous la pression conjuguée de grévistes de la faim, d'intellectuels, d'artistes, et des milieux protestants, le gouvernement a annoncé, jeudi 2 juillet, la création d'une commission consultative destinée à encadrer le réexamen des dossiers (*Le Monde* du 3 juillet). Alors que trois jours auparavant, Jean-Pierre Chevènement refusait tout amendement au dispositif de régularisation, accusant même, à mots couverts, les associations de solidarité avec les sans-papiers de se faire les complices des filières d'immigration clandestine, le ministère de l'intérieur justifiait jeudi la création de la nouvelle commission par la nécessité de « *faciliter le règlement* » des situations « *les plus délicates* » (lire ci-dessous).

RÉCIT

Ce revirement marque le triomphe des pressions conjuguées des réseaux militants

Au-delà du partage traditionnel des rôles entre un ministre de l'intérieur par définition répressif et un premier ministre chargé de maintenir les équilibres, ce revirement marque le triomphe des réseaux militants qui ont su faire jouer leurs entrées dans les cabinets ministériels.

Depuis des mois, les occupations d'églises s'étaient heurtées aux fins de non-recevoir du gouvernement. Les coups de gueule de la gauche « plurielle » et les pétitions de cinéastes n'avaient guère été mieux accueillis. En se lançant dans une grève de la faim que chacun savait déterminée, vingt-neuf immigrés emmenés par un directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Ehess) ont contraint les proches du gouvernement à sortir de leur réserve.



« TROISIÈME COLLECTIF »

Le choix des protestants comme premier médiateur résulte davantage d'une contrainte que d'un calcul. Rejetés des églises parisiennes, où les forces de l'ordre intervenaient systématiquement sans choquer le moins du monde l'archevêché, les sans-papiers se sont assez naturellement tournés vers les temples. Héritier des luttes de Saint-Bernard, en 1996, le « troisième collectif », qui réunit principalement des Turcs et des Chinois, sous la houlette de militants français proches de l'extrême gauche, ont jeté leur dévolu sur les protestants : après l'occupation, à la hussarde, du foyer de Grenelle de la mission populaire évangélique, puis du petit temple de Béthanie, dans le 20[e] arrondissement, ils ont atterri au temple des Batignolles, où la pression des sans-papiers en faveur d'une grève de la faim a eu raison des vives réticences des soutiens français.

Hasard du calendrier, le synode national de l'église réformée venait de délivrer un message très net en faveur de l'accueil de l'étranger. Pour les fidèles de cette paroisse plutôt bourgeoise, l'heure des travaux pratiques avait sonné.

Placés dès lors en première ligne, les protestants ont fait jouer toutes leurs relations. Le 3 juin, déjà, les hauts dignitaires protestants avaient profité d'un rendez-vous prévu de longue date avec Lionel Jospin pour faire état de leur soutien sans faille aux sans-papiers.

« RÉEXAMEN DES SITUATIONS »

Le 9 juin, le pasteur Jean-Marc Viollet, président de l'église réformée de la région parisienne, écrit à son tour au premier ministre, pour réclamer « *un réexamen général des situations* ». Le 15 juin, c'est Jean-Pierre Chevènement lui-même qui se déplace à la maison du protestantisme pour décorer de la légion d'honneur sa vieille connaissance franc-comtoise, le pasteur Jean Tartier, président de la fédération protestante. Quelques jours plus tard, le ministre de l'intérieur fait face aux mêmes interlocuteurs lors d'une réception à la région Ile-de-France. Le ton est goguenard. Pas question de toucher à la circulaire, surtout sous la pression d'« *agitateurs maoïstes* », assure le ministre, devant des protestants déterminés. Après Lionel Jospin, Catherine Trautmann, autre « parpaillote » du gouvernement, est sollicitée. L'oreille est attentive.

C'est que la ministre de la culture est déjà largement mise à contribution par l'avant-garde artistique du mouvement. Les cinéastes multiplient les contacts, lui envoient les dossiers des sans-papiers qu'ils parrainent, boudent symboliquement la fête du cinéma qu'elle organise. Chaque fête du livre est également l'occasion pour les écrivains protestataires de la tarauder. Pis encore : de Michel Piccoli à Ariane Mnouchkine, la ministre retrouve face à elle nombre des militants du comité de vigilance contre le Front national qu'elle a elle-même créé à Strasbourg !

Assez naturellement, la ministre de la culture et ses collaborateurs relaient ces positions dans les cercles du pouvoir tout en mettant en avant leur solidarité gouvernementale. Après les protestants et les artistes, ne manquent plus que les éminences de l'Ehess pour achever le travail de « *conviction par capillarité* » au sein du gouvernement. Anthropologue reconnu et directeur d'études, Emmanuel Terray participe depuis deux ans à l'épopée du troisième collectif des sans-papiers. En cessant de s'alimenter, aux côtés des Chinois et des Turcs, il entend avant tout déclencher une réaction en chaîne parmi ses « *chers collègues* ». Le résultat dépasse toutes ses espérances. Effrayés par le risque vital encouru par cet homme de soixante-trois ans, et peu convaincus par la raideur du gouvernement, ils multiplient les interventions : pétitions, soutien financier, et surtout interventions personnelles. Tout ce que les cabinets ministériels compte d'amis est sollicité. Le président de l'école rencontre même discrètement Sylviane Agacinski, l'épouse de Lionel Jospin, qui enseigne à l'Ehess et accepte de jouer les intermédiaires. Matignon devient ainsi le point de convergence des interventions. Aux sollicitations discrètes de Martine Aubry et de Catherine Trautmann, aux remarques plus acerbes de Dominique Voynet et des communistes, s'ajoutent les conciliabules de cabinets. Proximité professionnelle, culturelle, amicale, passé militant commun ou solidarité de corps : mille liens unissent le pouvoir à ceux qui s'agitent pour défendre les sans-papiers. Le terrain était prêt pour que soit envoyé le signal gouvernemental attendu par les déboutés de l'opération de régularisation. La peur d'une dramatisation de la grève de la faim et d'un nouveau « Saint-Bernard », sous un gouvernement de gauche cette fois, a fait le reste.

Philippe Bernard et Nathaniel Herzberg

Satisfaction à gauche

Le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) salue une « *décision de bon sens* », « *une bouffée d'oxygène et une lueur d'espoir pour les déboutés de la circulaire de régularisation* ». Le PCF « *approuve la décision gouvernementale* », tout en ajoutant que « *les soixante-dix mille sans-papiers non régularisés à ce jour qui ont fait une demande de régularisation de bonne foi en faisant confiance au gouvernement de gauche ne peuvent être laissés pour compte, renvoyés dans les griffes du travail illégal* ». Le PCF « *confirme ses propositions de moratoire sur les expulsions* », et « *de réexamen de tous les dossiers* ». De leur côté, les Verts « *se félicitent du premier pas que le gouvernement vient de faire* », estimant qu'il n'aurait pas eu lieu « *sans les différentes mobilisations citoyennes de parrainage, sans les grèves de la faim menées par les sans-papiers eux-mêmes, sans la mobilisation des associations* ».

Enfin, pour Daniel Vaillant, le ministre chargé des relations avec le Parlement, la création d'une commission de recours « *ne contrevient pas à la politique gouvernementale* », et ne préfigure pas une régularisation générale. « *Ce n'est pas la logique dans laquelle on est* », a-t-il poursuivi, affirmant que « *la loi s'appliquera* », mais que « *quand il y a des difficultés, il y a possibilité de recours après un premier refus. Ce gouvernement, à la différence d'autres, n'est pas aveugle ni sourd, il entend, il regarde* ».

La nouvelle commission devrait assouplir les critères de régularisation

ROUVRIR les portes de la régularisation sans trop perdre la face : la création de la « commission consultative » annoncée jeudi 2 juillet, tient dans cette double exigence. Le communiqué, aux termes longuement pesés à Matignon et au ministère de l'intérieur, précise qu'« *afin d'éclairer l'administration sur l'application de la circulaire du 24 juin 1997, en tenant compte des améliorations apportées par la nouvelle loi du 11 mai 1998* [sur l'immigration], *le gouvernement a décidé de mettre en place auprès du ministre de l'intérieur et en liaison étroite avec le directeur des libertés publiques et des affaires juridiques (DLPAJ) une commission consultative* ».

Cette instance sera présidée par Jean-Michel Galabert, président de section honoraire au Conseil d'Etat. Déjà chargé depuis un an d'une mission d'harmonisation de l'opération de régularisation, M. Galabert s'est fait connaître favorablement auprès des associations en dénouant la grève de la faim, menée au mois de mai, à Lyon, par dix Algériens et Tunisiens frappés par la « double peine ». Dans la nouvelle commission, il sera épaulé par un membre de la Cour des comptes, un membre de la Cour de cassation, un inspecteur général de l'administration, un inspecteur général des affaires sociales, et trois secrétaires généraux de préfecture. Leur nom devrait être publié incessamment.

La commission sera saisie par le directeur des libertés publiques du ministère de l'intérieur des « *difficultés qu'il rencontre dans l'appréciation à porter sur les situations les plus délicates* ». « *Elle proposera des orientations destinées à faciliter le règlement de ces situations* », ajoute le communiqué, et pourra « *procéder aux auditions qu'elle jugera nécessaires pour éclairer ses avis* ». Autrement dit, les hauts fonctionnaires devraient assouplir les conditions de mise en œuvre de la circulaire sans que les critères soient officiellement modifiés. Le résultat de leur travail pourrait s'apparenter à une seconde vague – limitée – de régularisations s'ajoutant aux quelque quatre-vingt mille sans-papiers déjà légalisés, sur cent cinquante mille demandes.

RECOURS HIÉRARCHIQUES

Pour maintenir la continuité de l'opération de régularisation, la commission n'est censée s'intéresser qu'aux recours hiérarchiques de droit commun déposés auprès du ministre. Toutefois, les préfectures, auprès desquelles sont déposés les recours gracieux, seront invitées à prendre bonne note des avis de la commission. Mieux : le ministère assure que les silences de l'administration pendant quatre mois après un recours n'équivaudront plus systématiquement à un refus définitif. Chacun des quinze mille recours déjà déposés recevra donc une réponse motivée basée sur la jurisprudence plus libérale de la commission. Un point d'interrogation demeure cependant sur le sort réservé à ceux dont le recours a déjà été explicitement rejeté.

La commission n'examinera pas directement les dossiers. Elle sera saisie du cas de profils types de déboutés et se prononcera donc sur des catégories. Ainsi, l'exigence systématique d'une « *période régulière* » de six mois pour les célibataires pourrait être aménagée. Les étrangers présents en France depuis longtemps et bien intégrés pourraient en être exemptés. Cette nouvelle règle pourrait repêcher les très nombreux demandeurs d'asile souvent déboutés pour cette seule raison.

L'« *affinement des critères* » sera complété par « *un effort de transparence de l'administration* », assure-t-on au ministère de l'intérieur. La commission devrait en effet auditionner les associations et les informer des évolutions de la jurisprudence.

Ph. Be. et N. H.

Aux Batignolles, arrêter la grève de la faim ? « Chaque chose en son temps »

NE PAS BOULEVERSER les habitudes. Ne surtout pas rompre cet équilibre fragile, construit jour après jour, mois après mois, avant d'avoir obtenu la certitude de la victoire. Jeudi 2 juin, au 17[e] jour de leur grève de la faim, c'est avec prudence et avec le souci de « ne surtout pas se précipiter » que les sans-papiers du troisième collectif, installés depuis le 15 juin, au temple des Batignolles, dans le 17[e] arrondissement, ont accueilli la proposition du gouvernement de créer une commission consultative placée auprès du ministre de l'intérieur afin d'aménager les critères de régularisation.

REPORTAGE

En quinze jours, chacun a pris ses habitudes, appris à vivre ensemble

Toute la journée, les délégués turcs et chinois d'un côté, les soutiens français de l'autre, ont examiné la proposition du gouvernement. Ou plutôt ce qu'ils parvenaient à en savoir. Des articles de presse aux informations données par les « *amis* », avant enfin d'entrer en contact direct avec le ministère de l'intérieur, les contours du nouveau dispositif ne sont apparus que progressivement.

« OBTENIR DES ASSURANCES »

« *Inacceptable* », assuraient-ils ainsi en début de journée. « *Flou et bien éloigné de ce que l'on demande* », corrigeait-on en milieu d'après-midi. On insistait alors sur le caractère « *administratif* » et « *consultatif* » d'une commission que l'on aurait voulu « *indépendante* » et « *décisionnelle* », sur la nécessité de réexaminer « *toutes les demandes rejetées* » et pas seulement les recours effectivement déposés. Vendredi matin, on ne parlait plus, au temple des Batignolles, que de « *la nécessité d'obtenir des assurances* », notamment sur le traitement spécifique des dossiers du « troisième collectif ». « *Nous avons le temps* », assurait un responsable du collectif.

C'est qu'ici, la rapidité de la décision du gouvernement a stupéfié tout le monde. Emmanuel Terray pensait bien que son jeûne accélèrerait le mouvement. « *Mais là, à peine plus de deux semaines !* », s'étonne-t-il encore. Alors pendant toute la journée, on a presque fait comme si de rien n'était. La distribution quotidienne de tracts – aux Halles, cette fois – s'est faite normalement. Le tour de garde des médecins s'est déroulé comme inscrit sur le tableau. Et Omar, le gréviste de la faim algérien, a conservé ses prérogatives : la place juste en face de la télé et priorité sur l'usage de la télécommande.

En quinze jours, chacun a pris ses habitudes, appris à vivre ensemble. Un compromis a vite été trouvé entre le désir des hommes turcs de se coucher tard et celui des femmes chinoises de se lever aux aurores. Les parties de cartes, les deux réunions quotidiennes et les matchs de la coupe du monde rythment la vie de « *ce petit village syno-turc* » qu'aime à observer, entre deux visites et trois coups de fil, Emmanuel Terray, en bon anthropologue. Jeudi 2 juillet, comme chaque soir, Chinois et Turcs se sont approchés de la télévision à l'heure du journal télévisé. « *Mais ce soir, c'est spécial*, souriait Baydur, trente-trois ans, dont neuf passés en France. *On va peut-être se voir.* »

Vendredi 3 juillet, l'assemblée générale de 17 h 00 devrait elle aussi être « *spéciale* ». On y discutera de la commission consultative, de l'accueil qu'il convient de réserver aux promesses du ministère. Et de l'éventualité d'arrêter la grève de la faim ? « *Chaque chose en son temps* », préférait-on dire au 3[e] collectif

N. H.

Mohamed, Kabyle et « Gagniérois à part entière »

NÎMES
de notre correspondant

Le village de Gagnières, dans les Cévennes gardoises, n'aura pas à cacher Mohamed Aid. Le tribunal administratif de Montpellier a annulé, mercredi 30 juin, l'arrêté préfectoral ordonnant, le 23 juin, la reconduite à la frontière de cet Algérien en situation irrégulière. Dans cette commune de huit cents habitants, personne, à commencer par l'intéressé, ne s'attendait à une telle décision du tribunal. Dès le lendemain de l'arrêté, les affiches avaient fleuri sur les murs du village. Grâce au bouche à oreille, un comité informel s'était constitué pour éviter le retour en Algérie de ce Kabyle de trente-huit ans.

Quatre jours après l'arrêté d'expulsion, le maire de la commune avait organisé un « parrainage républicain ». Ce soir-là, cent quatre-vingt-seize personnes avaient défilé à l'hôtel de ville pour signer des attestations en faveur du numéro 10 de l'équipe de football locale. Toutes louaient son intégrité, sa gentillesse, son intégration parfaite dans le village. « *Mohamed est un exemple pour la commune* », écrivait un agriculteur. « *Son départ éventuel serait très mal ressenti de tous, personne ne veut l'envisager, c'est un Gagniérois à part entière* », ajoutait un retraité des PTT. Pour le président de l'amicale sportive, « *le renvoyer en Algérie serait un crime* ». « *Il a un savoir-vivre qui fait souvent défaut à nos concitoyens et l'actualité en Kabylie nous laisse craindre pour sa vie. Je vous demande de nous laisser la chance de le côtoyer et de l'apprécier* », renchérissait alors un cadre commercial de France Télécom.

« DÉLIBÉRER AVEC MOI-MÊME »

Mercredi, une soixantaine de villageois ont donc fait le déplacement à Montpellier. A la barre du tribunal administratif, Mohamed explique sa situation familiale : son père, qui vendait des boissons alcoolisées à Alger et qui a été tué, son frère, qui est dans un fauteuil roulant à la suite d'un attentat, et lui-même, à qui on demandait, sous peine de représailles, de saboter l'usine hydro-électrique dans laquelle il travaillait avant de venir en France en 1993. Pour Jean-Paul Nunez, de la Cimade, « *ce dossier aurait dû être examiné avec plus d'attention* ». Il plaide l'atteinte causée à la vie privée et familiale de Mohamed. « *Depuis deux ans que nous sommes à Gagnières, Momo a eu plein de propositions de travail qu'il ne peut pas accepter tant qu'il n'est pas régularisé. Tout le monde l'aime et moi je n'ai pas envie qu'on l'emmène* », explique sa concubine, Maryse Geoffroy.

Un instant, elle est sur le point de s'emporter contre la préfecture, « *qui vous donne six minutes pour expliquer une vie* », mais l'attention que lui porte le président l'en dissuade. Bientôt, celui-ci se retire pour, dit-il, « *délibérer avec moi-même* ». Durant ces longues minutes, des habitants se disent prêts à cacher Mohamed en cas de reconduite à la frontière. « *Les gens ne le laisseront pas partir comme ça* », confirme une conseillère municipale. Une demi-heure plus tard, le magistrat annonce l'annulation de l'arrêté. Un long silence suit avant que n'éclate un tonnerre d'applaudissements mouillés de quelques larmes.

Richard Benguigui

L'enquête du juge Bruguière en Corse est très critiquée

L'interpellation du journaliste Gilles Millet continue à provoquer des réactions. Le procureur général de Bastia souhaite une plus grande concertation entre les juges antiterroristes de Paris et les magistrats corses

Dans l'enquête sur l'assassinat du préfet de Corse, Claude Erignac, le juge d'instruction Jean-Louis Bruguière semble privilégier la piste d'une certaine frange des milieux nationalistes agricoles. Ses méthodes ont été critiquées à mots couverts par l'ancien directeur régional du SRPJ d'Ajaccio et le nouveau procureur général près la cour d'appel de Bastia, qui lui demande aujourd'hui de faire preuve d'une plus grande collaboration avec les magistrats corses. Le journaliste Gilles Millet, collaborateur de l'*Evénement du jeudi*, placé en garde à vue pendant quarante-huit heures à la demande du juge Bruguière, a été mis en examen, jeudi 2 juillet, pour recel de violation du secret de l'instruction. Cette interpellation a été vivement critiquée par les syndicats de journalistes et le Syndicat de la magistrature. *(Lire aussi notre éditorial page 14.)*

CHARGÉ, depuis le 13 février, de conduire l'enquête sur l'assassinat du préfet de Corse Claude Erignac aux côtés de Laurence Le Vert et Gilbert Thiel, le juge d'instruction Jean-Louis Bruguière semble privilégier la piste d'une certaine frange des milieux agricoles nationalistes. Cinq mois après le meurtre du plus haut représentant de l'Etat en Corse, la justice et la police déploient d'importants moyens afin d'étayer cette hypothèse, quitte à se voir reprocher des pratiques discriminatoires et un manque de discernement.

Dans l'ordonnance de placement en détention d'un agriculteur nationaliste, datée du 26 juin, les trois juges résument leur analyse du dossier de l'assassinat du préfet. *« Sous couvert de revendication syndicale agricole corse, des actions d'intimidation et de violences appuyées par des actions de terreur pour obtenir des avantages économiques [...] ont conduit directement à l'assassinat de Claude Erignac »*, écrivent-ils. Selon eux, tout aurait débuté en 1996, lors des premières mesures *« Juppé »* destinées, par l'entremise du Crédit agricole, à réduire l'endettement des agriculteurs corses au cas par cas, et non à la faveur d'un plan global. *« Des actions de contestation accompagnées d'actions d'intimidations et de violences pour obtenir de l'Etat et de son partenaire, la Caisse régionale du Crédit agricole, une mesure globale d'allégement, voire d'effacement de la dette agricole »* se sont développées, indique le document.

DÉSTABILISATION

A en croire les magistrats, deux syndicats agricoles nationalistes auraient, en 1996 et 1997, perpétré, dans une logique de désabilisation, un grand nombre d'attentats contre des agences du Crédit agricole revendiqués par divers groupes nationalistes tels que le FLNC-canal historique ou Résistenza. Le texte précise que le 21 octobre 1997, un autre groupe armé, Fronte Ribellu, revendiquait une opération en faisant directement référence au domaine agricole de deux membres du comité de défense des agriculteurs, Mathieu Filidori et Gérard Serpentini. Selon les trois juges d'instruction parisiens, Mathieu Filidori aurait eu, avec Marcel Lorenzoni, Gérard Serpentini et Roch Simoni, une activité *« excédant largement le cadre de l'action syndicale »*.

L'ordonnance de placement en détention provisoire, qui recense des occupations de locaux administratifs et des barrages de routes, estime que le Comité de défense des agriculteurs est responsable *« d'un climat de haine centré sur la personne du préfet Claude Erignac »*. Le texte rappelle que lors d'une manifestation, des tracts intitulés *« Halte au micmac d'Erignac »* ont été distribués et que Marcel Lorenzoni, Gérard Serpentini, Mathieu Filidori et Roch Simoni ont diffusé, lors de l'occupation de l'Odarc, une note confidentielle du préfet de police, Gérard Bougrier, demandant à son administration de contrôler la situation financière de plusieurs personnes, dont Roch Simoni et Marcel Lorenzoni. Au cours de leurs auditions, ces deux militants ont indiqué que le document *« Bougrier »* avait joué *« un rôle déterminant dans le processus qui a conduit à l'assassinat »*. Ces quatre agriculteurs nationalistes, qui sont considérés par les juges comme des personnages centraux de l'énigme Erignac, ont été mis en examen pour *« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste »* et incarcérés.

Depuis, les arrestations se sont multipliées. Près d'un millier de personnes ont déjà été interrogées. Des militants nationalistes, des agriculteurs, leurs épouses, leurs enfants et même des policiers sont suspectés d'avoir prêté leur concours à la préparation du meurtre. A ce jour, aucune mise en examen n'a été prononcée dans le dossier visant directement l'assassinat du préfet. En revanche, quatre réquisitoires supplétifs ont été accordés aux magistrats pour des faits incidents ayant pour lien avec le meurtre l'hypothèse des juges, à savoir la piste *« agricole »*. Ces procédures visent la détention d'armes, d'explosifs ou la participation à des mouvements terroristes mais jamais l'assassinat du préfet Erignac.

HEURTS PROCÉDURAUX

Quelques jours à peine après le meurtre du préfet Erignac, les investigations avaient déjà été l'objet de heurts procéduraux et humains. Une sourde rivalité opposait alors le juge Bruguière, qui travaille étroitement avec la division nationale antiterroriste dirigée, à Paris, par le contrôleur général Roger Marion, et le directeur du SRPJ d'Ajaccio, Démétrius Dragacci proche du juge Gilbert Thiel. Les désaccords portaient sur la répartition du travail entre les deux services de police. Les constatations effectuées immédiatement après l'assassinat par les services de M. Dragacci avaient été mises en causes par le juge Bruguière. Deux conceptions de l'enquête s'affrontaient. Fin connaisseur de la Corse, le directeur du SRPJ d'Ajaccio entendait contrôler une partie de l'enquête afin de préserver une place au travail réalisé par ses troupes immergées dans cette société insulaire où il est très difficile de passer inaperçu. A Paris, le patron de la division antiterroriste fort du soutien du juge Bruguière, arguait d'une technique de police judiciaire plus classique et plus distante. Cette confrontation de style a pris fin avec le départ de Démétrius Dragacci et son remplacement par Frédéric Veaux, ancien numéro deux de la police judiciaire à Marseille.

La volonté hégémonique du juge Bruguière s'est également exprimée lors de l'enquête engagée sur l'examen des prêts accordés aux agriculteurs par le Crédit agricole de Corse. Estimant que de nombreux éléments découverts par l'inspection des finances, auteur du rapport, pouvaient intéresser sa propre affaire, il a tenté, en vain, d'être désigné pour instruire ce dossier. Celui-ci a finalement été confié au juge d'instruction d'Ajaccio, Jean Guary.

Signe d'agacement face à un excès de centralisation dans les affaires de terrorisme, le tout nouveau procureur général près la cour d'appel de Bastia (Haute-Corse), Bernard Legras, a décidé d'organiser, mecredi 8 juillet, à Bastia, une réunion comprenant notamment le procureur de Paris, Jean-Pierre Dintilhac, et Jean-Louis Bruguière. M. Legras a déclaré publiquement qu'il entendait demander aux magistrats parisiens une plus grande collaboration avec leurs collègues en poste sur l'île.

Jacques Follorou

Un homme de plume contre un homme de loi

UN MAGISTRAT contre un journaliste, un homme de plume contre un homme de loi. Gilles Millet est un baroudeur de presse, une sentinelle postée depuis un quart de siècle à la charnière des investigations policières et des enquêtes judiciaires. Jean-Louis Bruguière incarne, après bientôt trente ans passés en cabinet d'instruction, la figure toute-puissante d'une justice antiterroriste d'exception.

Dans un article publié le 11 juin par *L'Événement du jeudi*, Gilles Millet dénonçait *« la politique répressive du juge Bruguière »* en Corse. Sous couvert d'une enquête visant le terrorisme, Jean-Louis Bruguière ordonnait trois semaines plus tard le placement du journaliste en garde à vue, quarante-huit heures durant, la perquisition de son domicile et la saisie de ses documents de travail. Cette procédure antiterroriste a finalement fait long feu : Gilles Millet a été mis en examen, jeudi 2 juillet, par le juge d'instruction Jean-Paul Valat mais cette procédure vise une infraction de « recel de violation du secret de l'instruction » en raison de la présence, à son domicile, de documents d'origine policière.

DÉJÀ EN 1986

Ce n'est pas la première fois que les itinéraires du juge et du journaliste se croisent. Il y a douze ans, le 23 avril 1986, Jean-Louis Bruguière, alors chargé d'instruire le dossier d'Action directe, avait – déjà – fait placer en garde à vue Gilles Millet, alors chef adjoint du service société de *Libération*. Interpellé par la section antiterroriste de la brigade criminelle, le journaliste avait été interrogé au sujet d'un ami appartenant à une mouvance de l'ultra-gauche française que le magistrat soupçonnait d'être impliqué dans une affaire d'attaque à main armée. Des perquisitions avaient alors eu lieu aux domiciles parisiens connus pour abriter, de temps à autre, Gilles Millet. Leurs occupants avaient été promptement conduits dans les locaux de la police judiciaire et le journaliste avait été interpellé au siège du quotidien. La détermination de ses collègues et le manque de conviction des policiers avaient empêché une fouille en règle de son bureau, pourtant fortement souhaitée par le juge Bruguière. Au terme de vingt-quatre heures de garde à vue et d'un échange de propos peu amènes, Gilles Millet avait finalement été remis en liberté sans être inquiété.

Aujourd'hui encore, le journaliste se dit froissé par la « méthode Bruguière » qui conjugue les vagues d'interpellations dans des mouvances terroristes et l'utilisation sans réserve des moyens exceptionnels conférés aux juges par la loi de septembre 1986 – allongement de la garde à vue et centralisation des poursuites à Paris au profit d'un groupe de magistrats spécialisés. *« Mon expérience m'autorise à confirmer que les méthodes employées par le juge Bruguière à mon égard sont celles qu'il utilise pour mener ses dossiers corses*, a estimé le journaliste à la sortie de sa garde à vue. *Elles ne sont pas une bonne illustration de l'Etat de droit que l'on veut restaurer en Corse. »*

Comme en écho, les pratiques de Gilles Millet, franc-tireur de *Libération* entre 1973 et 1996, actuellement collaborateur régulier de *L'Événement du jeudi* et occasionnel de *La Marche du siècle*, ont le don d'exaspérer le magistrat. C'était le cas hier, lorsque le journaliste faisait, en 1979, un long entretien avec Jacques Mesrine, évadé de la prison de la Santé et refusait d'orienter les policiers sur les traces du fuyard. C'est le cas aujourd'hui lorsqu'un nationaliste corse déclare aux enquêteurs que le journaliste lui aurait remis un rapport d'étape confidentiel – mais largement diffusé dans la presse – de l'Inspection générale des finances sur la gestion du Crédit agricole de Corse.

SOUS L'ŒIL DES CAMÉRAS

Pourtant, le juge Bruguière n'a pas toujours pâti du travail des médias. En 1986, il s'était rendu à Lyon afin de récupérer, sous l'œil des caméras de télévision, le dossier d'un responsable d'Action directe détenu par un autre juge, plaidant à l'occasion pour la centralisation des affaires terroristes à Paris. En 1991, des extraits d'un film réalisé dans le cadre de l'instruction du juge sur l'attentat du DC-10 d'UTA réservé, en principe, aux familles des victimes réunies à huis clos dans une salle du palais de justice de Paris avaient été diffusés sur TF 1. Sans parler des photos pleines pages des magazines montrant le juge Bruguière dans les rues de Fès en 1995, à l'occasion d'un procès de commandos islamistes venus de France auquel assistait... Gilles Millet.

Car il est écrit que les journalistes continueront de s'intéresser à ce magistrat *« vedette »*, selon le mot de Carlos lors de son premier interrogatoire par le plus fameux des juges antiterroristes français. *A fortiori* depuis que le magistrat a été promu, en octobre 1995, premier vice-président au tribunal de grande instance de Paris chargé de l'instruction. Une fonction créée sur mesure qui lui donne la haute main sur l'ensemble des enquêtes antiterroristes conduites par les juges d'instruction spécialisés, tout en lui permettant de continuer à instruire lui-même d'importants dossiers de terrorisme.

Erich Inciyan

Les protestations se multiplient

● **La Société des rédacteurs du *Monde*** (SRM) *« s'inquiète des entraves ainsi posées à la liberté d'exercice de l'information et à la protection des sources »*.

● **L'Union syndicale des journalistes CFDT** (USJ-CFDT) demande que l'on ne se trompe pas de cible. *« Certes, les journalistes ne sont pas au-dessus des lois*, ajoute le syndicat, *mais, dans le cadre de l'exercice de leur métier, ils doivent bénéficier de la protection des sources qui leur est reconnue par la loi. »*

● **Le SNJ-CGT** estime que la mise en examen de Gilles Millet *« pose à nouveau le problème de la protection des sources des journalistes, sans laquelle il ne peut y avoir de réelle liberté de la presse »*. Il proteste également *« contre les mesures coercitives (48 heures de garde à vue dans les locaux de la police antiterroriste) sans précédent dans une affaire de presse »*.

● **Le Syndicat national des journalistes** (SNJ) de France 3 *« s'indigne des pratiques indignes de la part d'un haut magistrat* [le juge Jean-Louis Bruguière], *qui tendent à confondre enquête de fond et gesticulation médiatique »*.

● **La Société des rédacteurs de *Libération*** et les syndicats Sud-Libération et CGT du quotidien estiment que les mesures coercitives contre Gilles Millet *« s'apparentent à une lettre de cachet et portent gravement atteinte à la liberté de la presse, à notre droit d'informer et à celui d'être informé »*.

● **Le Syndicat de la magistrature** (SM, gauche) dénonce le placement en garde à vue de Gilles Millet. *« Une énième illustration, à* [ses] *yeux, des pratiques de la cellule antiterroriste »*, qui fonctionne *« dans une logique procédurale d'exception »*. *« Alors que la loi prévoit la protection des sources*, estime le SM, *le juge d'instruction antiterroriste Jean-Louis Bruguière n'a pas hésité à employer des moyens coercitifs à l'encontre de Gilles Millet, dans le but évident d'exercer des pressions sur ce dernier pour obtenir des informations sur ses sources. »*

DÉPÊCHES

■ **CORSE : le FLNC canal-historique a revendiqué, jeudi 2 juillet, quatre attentats récents,** dont celui qui a sérieusement endommagé un bureau de poste du centre de Marseille, dans la nuit du lundi 29 au mardi 30 juin. Le principal mouvement clandestin armé corse a signé la responsabilité des attentats contre la gendarmerie de Saint-Florent et le tribunal de police de Corte, commis dans la nuit du 25 au 26 juin, et celui contre le cantonnement de gendarmes mobiles de Borgo, perpétré deux nuits plus tard.

■ **ÉDUCATION : le principal syndicat du premier degré, le SNU-IPP (FSU)** a décidé, jeudi 2 juillet, de ne pas signer *« en l'état »* le relevé de conclusions ministériel sur l'intégration des instituteurs dans le corps de professeurs des écoles et propose au gouvernement de substituer une seule voie d'intégration aux deux existantes. Les trois syndicats du primaire avaient consulté leurs adhérents et, à la suite de cette consultation, le SE-FEN et le SGEN-CFDT ont décidé de signer l'accord.

■ **ENFANCE : la 9e chambre de la cour d'appel de Paris a prononcé la relaxe de Martine Brousse,** ancienne présidente de l'association Enfance et Partage, fonction dont elle avait démissionné. Dans son arrêt en date du 1er avril, la cour d'appel a considéré que ses salaires ne lui avaient pas été servis en raison de ses fonctions de mandataire social et qu'ils avaient été perçus *« pour des tâches distinctes et précises, accomplies dans les conditions caractéristiques du salariat »*. La cour a conclu que les éléments du délit d'abus de confiance ne sont donc pas réunis.

■ **ENVIRONNEMENT : la préfecture de Loire-Atlantique a interdit, jeudi 2 juillet, la pêche de la quasi-totalité des coquillages** sur le littoral du nord du département en raison de la présence dans les eaux du dinophysis, une algue toxique qui provoque de fortes diarrhées si elle est consommée, et qui n'est pas détruite par la cuisson. Le préfet a également interdit la commercialisation des coquillages venus de cette zone côtière longue d'environ 20 km.



هكذا من الاصل

DISPARITIONS

Mgr André Brien

Une figure de l'intelligentsia chrétienne

LE PÈRE André Brien, qui vient de disparaître à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, a été sans conteste une grande figure de l'Eglise conciliaire dans le domaine de l'apostolat intellectuel. Non seulement il a servi de maître de pensée et de vie pour des générations de normaliens, éparpillés ensuite dans le vaste monde de l'Université et de la recherche, mais par sa prédication, son enseignement, ses innombrables causeries et échanges, il a formé et marqué une foule d'hommes et de femmes, ecclésiastiques ou laïcs. Homme avant tout de contacts personnels, ce prêtre philosophe laisse en fin de compte peu d'écrits, quoique leurs titres – *Dieu est là* ou *Le Cheminement de la foi* – traduisent bien la quête anthropologique qui l'a toujours guidé.

Né en 1913 dans une famille de bonne bourgeoisie catholique, André Brien a fait toute sa scolarité au lycée Condorcet à Paris avant d'entrer au séminaire des Carmes. Ordonné prêtre à la veille de la guerre, il est appelé en 1939 sous les drapeaux et passe cinq années de captivité en Allemagne. C'est en 1947 que débute sa véritable action dans le monde intellectuel. Nommé aumônier de l'Ecole normale supérieure, cet éducateur-né forme en l'espace d'une quinzaine d'années une élite de « talas » (en argot normalien ceux qui vont à la messe). Parallèlement ses chroniques religieuses très suivies sur les ondes de RTL le font connaître dans toute la France, cependant que sur le plan théorique il œuvre pour une catéchèse moderne à l'usage du monde d'aujourd'hui (il est alors responsable de l'institut catéchétique à la « Catho »). Appelé en plein concile Vatican II par le cardinal Feltin à la tête de la pastorale du monde scolaire et universitaire pour la région parisienne, et nommé à cette occcasion prélat de Sa Sainteté (d'où son titre de Monseigneur), il cherche obstinément de nouvelles voies pour transmettre le message évangélique tant dans l'enseignement catholique que dans l'enseignement public, avant de partir enseigner à la Faculté de théologie catholique de Strasbourg.

OUVERTURE ILLIMITÉE AUX AUTRES

Chez cet être à la sensibilité frémissante, l'ouverture illimitée aux autres, la réflexion persistante sur le sacré dans nos sociétés, la volonté de communiquer à travers un monde opaque le sens de Dieu, expliquent l'étendue d'un rayonnement multidimensionnel, jusque dans les situations les plus inattendues : jeune abbé de bonne famille, il avait été mobilisé en 1939 comme lieutenant dans un bataillon disciplinaire, trouvant sans peine chez ces baroudeurs le chemin de cœur, et dans ses dernières années il avait apporté aide et réconfort aux homosexuels de l'association David et Jonathan afin de les arracher au sentiment du rejet et de la déréliction. Homme de foi, et de liberté, André Bien s'inscrit comme un grand pasteur de l'intelligentsia dans la France contemporaine.

François Bédarida

■ **JIRI KANTUREK**, journaliste tchèque, ancien directeur de la télévision tchécoslovaque entre 1990 et 1992, est mort jeudi 2 juillet à l'âge de soixante-six ans. Limogé de la télévision en 1969, au moment de la « normalisation » pro-soviétique, Jiri Kanturek a collaboré avec les dissidents de la Charte 77, ainsi qu'avec les radios La Voix de l'Amérique et Radio Free Europe. Il avait rejoint la télévison tchécoslovaque (CST) après la chute du régime communiste en novembre 1989. Il fut le porte-parole du Parti social-démocrate (CSSD) entre 1994 et 1997.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 3 juillet est publié :

● **Nouvelle-Calédonie** : un décret tendant à soumettre un projet de loi constitutionnelle relatif à la Nouvelle-Calédonie au Parlement réuni en congrès.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Valognes. Caen.

4 juillet 1998,
Quatre-vingts ans, quel talent !
Joyeux anniversaire.

Papy Valognes.

Mathilde, Camille, Paul, Clara, François, Lucas.

Mariages

Delphine FRANÇOIS
et
Hugues ALLADIO

ont la joie d'annoncer leur mariage, qui sera célébré à Guiscard, dans l'Oise, le samedi 4 juillet 1998.

M. André CHANUT
et Mme, née Michèle MÉNARD,
M. Léon CIZAIN
et Mme, née Anne FODERÉ,
ont le plaisir d'annoncer le mariage de leurs enfants,

Claire et Jean-Louis,

à Paris, le 2 juillet 1998.

– Le 4 juillet 1998,

Edith et Etienne,

dix-sept ans de réfexion... Vous avez enfin trouvé le chemin de la mairie.
Bravo !

On vous embrasse.

MARTIN-DURAND,
frères et sœurs.

Mme Dominique-Claire PREVOST-TESTART
et M. Jean-Jacques MALLEMANCHE

sont heureux d'annoncer leur mariage célébré le 2 juillet 1998, en la mairie du 16e arrondissement de Paris.

Décès

– Le conseil d'administration de la MAIF,
La direction,
L'ensemble des militants et des salariés de la mutuelle,
ont la douleur de faire part du décès accidentel, survenu le 1er juillet 1998, de leurs collègues,

Pierre AIELLO,
Alain BONJEAN,
Pierre FACHAN,
Didier MERLET,
Alain VERGNET.

Ils expriment à leur famille et à leurs proches leur profonde sympathie.

– Bernard et Monique Angénieux,
leurs enfants et petite-fille,
Martine et Jean Moret-Angénieux
et leurs enfants,
Daniel et Gisèle Angénieux
et leurs enfants,
Jacques Angénieux
et ses enfants,
Mme Marie-Louise Moulard-Angénieux,
ses enfants et petits-enfants,
Ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Pierre ANGÉNIEUX,

leur très cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, le 26 juin 1998, dans sa quatre-vingt-onzième année.

L'inhumation a eu lieu à Genève dans l'intimité.

Une cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Saint-Héand (Loire), le lundi 6 juillet, à 15 h 30, cérémonie à laquelle sera associée son épouse

Marguerite,

conformément à la demande du défunt.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Daniel Angénieux,
14, rue des Sablons,
75116 Paris.

– Son épouse,
Ses enfants,
Sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Djamil BENDI-M'RED,

survenu le vendredi 26 juin 1998, à Cannes, dans sa soixante-dix-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 2 juillet, à Alger, au cimetière El Alia.

Que tous ceux qui se sont associés à notre chagrin trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.

Jean CUILLERAI

est mort au matin du 29 juin 1998.

Sa famille et ses amis se réuniront le 6 juillet, à 14 h 30, en la chapelle du Père-Lachaise, Paris-20e.

– Mme Eschermann,
son épouse,
Michèle Lemonnier,
Annick Eschermann,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Claude ESCHERMANN,

survenu le 1er juillet 1998.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 3 juillet, à 11 heures, en l'église de Saint-Pierre-Quiberon.

Kerhostin,
56510 Saint-Pierre-Quiberon.

– Robert Klapisch,
Liliane Klapisch-Mosès,
Marcel Klapisch,
Fernand Klapisch,
Leurs conjoints, enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Blanche KLAPISCH,

leur mère, belle-mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

survenu le 1er juillet 1998, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

41, Mevouot,
56915 Savyon,
Israël.

– Lytfa Kujawski,
sa fille,
Adrien et Martin Roynette,
ses petits-enfants,
Leur père, Jean-Paul Roynette,
Sa famille Kujawski d'Ostrow,
Sa nièce, Christine Purce-Joxe,
Ses proches et amis,
font part du décès de

Jerzy KUJAWSKI,

survenu à son domicile, le 28 juin 1998, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Les obsèques auront lieu au funérarium du Père-Lachaise (grande salle), lundi 6 juillet, à 13 heures.

– Arnaud Claude,
Nicolas Sarkozy,
Et les membres du cabinet,
ont la douleur de faire part de la disparition brutale de leur associé et ami,

Michel LEIBOVICI,

survenue le 30 juin 1998.

Association d'avocats,
52, boulevard Malesherbes,
75008 Paris.

– Lisa et Nina Lourié,
ses filles,
Sven-Michel Lourié,
son fils
Et Fabienne,
sa belle-fille,
Nicolas, Thomas, Alexandre,
ses petits-fils,
David et John,
ses neveux et leurs familles,
font part du décès survenu le samedi 27 juin 1998, de

Sylvain LOURIÉ,
ancien directeur adjoint
de l'Unesco.

Ses cendres ont été disséminées dans le jardin du Père-Lachaise, le 3 juillet, après une cérémonie dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Geneviève Mauuary,
son épouse,
François, Etienne, Antoine,
Le docteur et Mme Jean Mauuary,
Le docteur et Mme François Jung,
Toute la famille,
font part du décès du

docteur Georges MAUUARY,

le 21 juin 1998, à l'âge de soixante ans, lors de sa dernière « promenade à bicyclette ».

Il repose au cimetière de Saint-Julien.

5, rue des Erables,
57070 Saint-Julien-lès-Metz.

– Le président et les membres du conseil d'administration de l'Union nationale des associations gestionnaires de foyers de travailleurs migrants (UNAFO)
ont appris avec une grande tristesse le décès de

Mme Michelle MONNIER-PERRARD,
présidente-fondatrice,

survenu le 30 juin 1998.

Ils lui rendent hommage pour l'énergie qu'elle a déployée dans son action au bénéfice des foyers de travailleurs migrants, au nom de sa profonde considération pour les personnes et notamment les Nord-Africains, qu'elle connaissait bien.

UNAFO,
13, rue Brochant,
75017 Paris.

Anniversaires de décès

– Bastia. Nice.

A la mémoire du

docteur Roger BRIGANTI

(21 juin 1930 - 3 juillet 1996).

– Il y a dix ans, le 4 juillet 1988,

André GESKIS

quittait les siens et les laissait inconsolables.
Afin que son souvenir demeure, une tendre pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu, apprécié et aimé.

9, rue Valentin-Haüy,
75015 Paris.

– Le 4 juillet 1983, quinze ans déjà,

Albert GONTIER

nous quittait brutalement.

Geneviève Barral,
sa femme,
Véronique Gontier,
sa fille,
Sa famille et ses amis,
ne l'oublient pas.

Georges LESEVRE,

absent parmi nous depuis le 4 juillet 1989, reste toujours présent dans nos mémoires et nos cœurs.

Elisabeth et les amis.

Souvenir

– « Il n'est pas vrai que
le droit politique soit toujours
séparé du droit naturel :
il y a des crimes qui, en
troublant l'ordre moral,
troublent l'ordre social et
motivent [notre] intervention
politique. »

À

Chateaubriand.

Les Grecs reconnaissants.

Société historique
Alexandre Soutsos.

Congrès

– Le cinquantième congrès de l'Association internationale des études françaises aura lieu les 7, 8 et 9 juillet 1998, à l'Ecole normale supérieure, 45, rue d'Ulm, à 9 heures et 14 heures, entrée libre.

La première journée sera consacrée à l'état des études françaises dans les pays germanophones et à Potocki ; la deuxième à l'écrivain et son éditeur ; la troisième au journal d'écrivain depuis les Goncourt.

Soutenances de thèse

– Clément Tournier a soutenu, le 23 juin 1998, à l'université Paris-X-Nanterre, sa thèse d'espagnol sur L'unité des contraires dans « Terra Nostra », de Carlos Fuentes. Le jury, composé de Mme et MM. les professeurs Jeanine Potelet, présidente, Christian Giudicelli, Sadi Lakhdari et Amadeo López, directeur, lui a décerné le titre de docteur ès lettres avec la mention Très Honorable et ses félicitations à l'unanimité.

– Françoise Nozati a soutenu le 15 mai 1998, à Paris-VIII, sa thèse d'anthropologie et de sociologie du politique : Les Pana : une chefferie sacrée en République centrafricaine (directeur : P.-Ph. Rey) et a obtenu la mention Très Honorable. Jury : P. Fougeyrollas (prés., Paris-VII), P.-Ph. Rey (Paris-VIII), Ph. Burnham (University College London), J.-F. Vincent (CNRS).

– Le 18 mai 1998, Danielle Le Bricquir a soutenu sa thèse de doctorat : Le groupe pictural Cobra et l'écriture, université Sorbonne-Nouvelle. Le directeur de recherche, M. le professeur René Demoris, les professeurs Mme José Vovelle, MM. Jean-Pierre Guillerm et Michel Collot lui ont décerné le titre de docteur ès lettres avec la mention Très Honorable.

Formation continue

INSTITUT DE FORMATION À LA MÉDIATION

Initiation théorique et pratique à la médiation généraliste. Le nouveau cycle, d'une durée de deux ans, commence en septembre 1998.

Adresser candidature à IFM,
127, rue Notre-Dame-des-Champs,
75006 Paris.
Fax : 01-43-25-00-96.

CARNET DU MONDE
Fax : 01-42-17-21-36
Téléphone :
01-42-17-39-80
01-42-17-38-42
01-42-17-29-96

CARNET DU MONDE - TARIFS 98
TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS,	109 F HT
AVIS DE MESSE,	...
ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS	...
TARIF ABONNÉS	95 F HT
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES,	500 F TTC
MARIAGES, FIANÇAILLES	Forfait
Toute ligne suppl. : 60 F TTC	10 lignes

THÈSES - ÉTUDIANTS : 67 F HT
COLLOQUES - CONFÉRENCES : *Nous consulter*
☎ 01.42.17.39.80 - Fax : 01.42.17.21.36
01.42.17.29.96

Rouen veut construire un pont monument sur la Seine

Ce sera, en 2003, « la tour Eiffel » de la ville, prédit le maire Yvon Robert (PS). Ce pont levant, qui dominera le fleuve d'au moins 55 mètres, est le chaînon manquant dans l'axe autoroutier qui traverse Rouen. Il n'entravera pas les grands rassemblements de voiliers au cœur de la cité

ROUEN
de notre correspondant

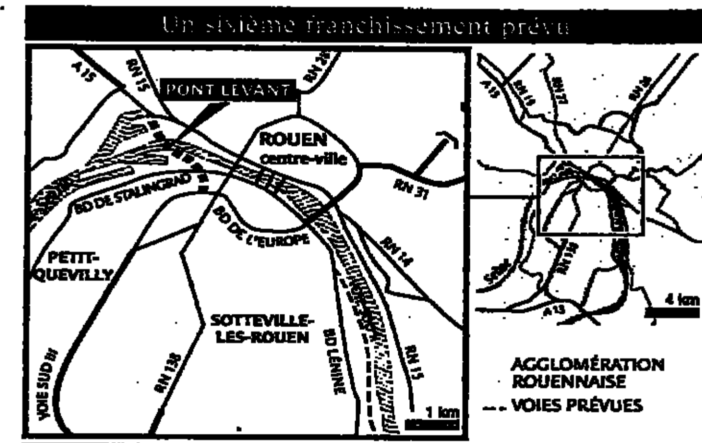
Deux cents mètres de large, cinquante-cinq mètres au moins au-dessus du lit du fleuve : d'ici cinq ans, un pont monument devrait se dresser sur la Seine, à l'aval de Rouen. Le conseil municipal de la préfecture de Seine-Maritime doit se prononcer, samedi 4 juillet, sur la réalisation d'un *« sixième franchissement routier »* de la Seine, sur le territoire rouennais, un kilomètre en aval du dernier pont qui barre l'amont du fleuve aux navires de haute mer.

Depuis près de vingt-cinq ans, trois possibilités ont été étudiées : tunnel, pont mobile ou pont fixe. Le maire PS de Rouen, Yvon Robert, doit finalement proposer la construction d'un pont levant permettant le passage des paquebots et grands voiliers qui animent régulièrement le centre historique de la ville. L'ouvrage fera l'objet d'un concours international d'architecture. Elu en juin 1995 à la tête d'une liste de gauche « plurielle » (PS, PCF. Verts, divers gauche), Yvon Robert a pris trois ans de réflexion avant de clore un débat que ses prédécesseurs UDF, Jean Lecanuet jusqu'en 1993 puis François Gautier, n'avaient pu trancher en raison de sa complexité et de son coût.

Ce *« sixième franchissement »* de la Seine est le chaînon manquant d'un axe autoroutier qui relie le nord et le sud de la Haute-Normandie et dessert le port de Rouen, à travers l'agglomération rouennaise. Il devra remplacer le premier pont à gabarit fluvial (assez haut pour laisser passer les péniches), véritable fond de l'estuaire de la Seine et qui supporte en plein cœur de Rouen un trafic quotidien de 70 000 véhicules.

RESTER UN PORT MARITIME

A 120 kilomètres de la mer, Rouen veut aussi rester un port maritime et le montrer. Il s'y traite 20 millions de tonnes de marchandises. Or, cette fonction s'est éloignée du centre au fur et à mesure que les navires ont grossi et que la logistique portuaire a eu besoin d'espace. Le *« sixième franchissement »,* c'est aussi le point d'appui d'une redéfinition des quartiers ouest de la ville (l'équivalent, en surface, d'un arrondissement parisien) où les docks, les entrepôts de transit et les bureaux d'armement ont été transformés en commerce de moquette, de pneus et de vin... (*Le Monde* du 23 novembre 1992).



L'absolue nécessité d'ouvrir une nouvelle voie n'empêche pas la polémique. La droite, renvoyée dans l'opposition en 1995, a tout d'abord attaqué le maire pour son indécision. Elle lui reproche aujourd'hui d'avoir tranché en faveur d'un pont mobile et défend toujours la solution du tunnel. Yvon Robert réplique par un souvenir : *« En 1989, la première réunion à laquelle j'ai participé chez le préfet comme vice-président du Sivom de l'agglomération rouennaise* [NDLR : M. Robert était alors maire adjoint du Grand-Quevilly] *concernait déjà le sixième franchissement. Il avait alors été décidé d'aller vite et le maire de Rouen avait demandé d'étudier la réalisation d'un pont mixte route-fer. »* Le succès des Voiles de la Liberté, en juillet 1989, puis celui de l'Armada de la Liberté en 1994, ont convaincu les autorités locales de ne pas priver la ville de ces rassemblements de voiliers, qui n'auraient plus grand sens s'ils étaient rejetés loin du centre, entre silos à blé et parcs à conteneurs. Le prochain rassemblement, l'Armada du siècle, se déroulera en juillet 1999.

Les projections de la direction départementale de l'équipement (DDE) de Seine-Maritime, confirmées par une étude commandée à un bureau indépendant, sont formelles : un tunnel à gabarit autoroutier coûterait de 400 à 500 millions de plus qu'un pont, évalué à 1,5 milliard de francs. Or, l'Etat – maître d'ouvrage, qui apportera 27,5 % du financement –, a exclu de porter sa quote-part au-delà de celle nécessaire à un pont fixe. Habitué des négociations, l'ancien maire Jean Lecanuet avait admis, dès 1991, que l'Etat ne reviendrait pas sur cette position. Son successeur socialiste ne dit pas autre chose : *« Parler de tunnel, c'est dire qu'il n'y aura pas d'ouvrage »*, martèle M. Robert. Alors que le temps presse, il prévient : *« Je ne changerai plus d'avis. »* Avec le pont levant, qu'il faudra ouvrir une quarantaine de fois dans l'année, les quelque vingt paquebots qui touchent Rouen tous les ans continueront donc d'accoster au cœur de la cité.

CONCOURS INTERNATIONAL

Un concours international d'architecture va être lancé pour ne pas rater ce véritable monument. En écho à la flèche de la cathédrale, le pont devra être, selon le maire, un *« élément du patrimoine, la tour Eiffel de Rouen »* mais aussi *« un ouvrage d'art témoignant de l'attachement séculaire des Rouennais à leur fleuve, à l'histoire maritime de leur ville, qui contribuera au développement économique et urbanistique de celle-ci ».*

Si rien ne vient contrarier le calendrier, les travaux pourront débuter en 2000 et l'ouverture du pont aura lieu en 2003. La mise en voie autoroutière sans carrefour sera réalisée par étapes et achevée à l'horizon 2010.

Etienne Banzet

L'Etat pilote l'aménagement de la région marseillaise

JEAN-PAUL PROUST, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône, vient d'être chargé par le gouvernement de lancer officiellement la procédure devant aboutir, fin 1999, à la publication par un décret en Conseil d'Etat d'une directive territoriale d'aménagement (DTA) touchant Marseille et ses alentours. Trois ministres, Dominique Voynet (aménagement du territoire et environnement), Jean-Claude Gayssot et Louis Besson (logement), lui ont adressé il y a quelques jours une lettre constituant un *« mandat d'élaboration »* de la DTA de l'aire métropolitaine marseillaise. Le champ géographique directement touché couvre l'ensemble des Bouches-du-Rhône sauf la frange ouest, au delà d'une ligne Port-Saint-Louis - Salon-de-Provence, c'est à dire la Camargue.

Cinq autres DTA sont actuellement – à des degrés d'avancement divers – en cours et intéressent les Alpes-Maritimes, la zone des Alpes du nord, la Basse-Loire, l'estuaire de la Seine, l'agglomération lyonnaise. Le préfet de Lorraine en a souhaité une pour les bassins houiller et sidérurgique mais le gouvernement n'a pas encore tranché. Les DTA, créées par la loi Pasqua de février 1995, reprises dans le projet Voynet qui doit être présenté au conseil des ministres fin juillet, sont un instrument de planification territoriale. Elles contiennent des dispositions prescriptives qui permettent au gouvernement de faire valoir et, si besoin, imposer ses priorités d'aménagement.

Au nom des ministres, mais en association avec les collectivités territoriales et les groupements de communes intéressés ainsi qu'avec les *« acteurs représentatifs porteurs de propositions dans le domaine* [notamment] *de l'environnement »*, Jean-Paul Proust est chargé de définir *« les grand enjeux de l'Etat »* dans cette zone particulièrement délicate, dans les domaines tant des infrastructures, de l'urbanisme, de l'environnement, de la pression foncière que de la politique elle-même : Marignane et Vitrolles sont dirigées par des maires FN.

Jusqu'à maintenant, *« le phénomène de métropolisation a été mal maîtrisé et a eu de graves conséquences sur la cohérence urbaine et la cohésion sociale »*, écrivent les ministres. Du coup, Marseille et sa région *« ne parviennent pas à acquérir le statut de grande métropole méditerranéenne et européenne auquel ses atouts lui permettent de prétendre »*. L'avenir de Marseille sur la façade méditerranéenne justifie *« pleinement,* selon le gouvernement, *une action forte de l'Etat »*, dans le cadre d'un *« projet partagé en partenariat »* avec les élus.

Pour accroître le rayonnement international de Marseille, le gouvernement compte sur l'impact du grand programme Euroméditerranée, très lourd financièrement. Il implique *« un effort exceptionnel de l'Etat, le premier depuis le lancement, il y a plus de trente ans, du quartier de la Défense et des villes nouvelles »*. A propos du port, qualifié de *« pivot majeur de la consolidation économique et sociale »*, la DTA devra définir les perspectives de développement des activités industrielles autour de la plate-forme de Fos. Le port doit aussi avoir une fonction d'*« éclatement des flux de marchandises »* vers l'Italie, le sud de l'Allemagne et l'Espagne.

UN RER VERS ARLES ET TOULON

Le préfet reçoit mission de relancer vigoureusement la politique de transports collectifs, car *« l'absence de transports en commun fiables contribue très largement à l'émiettement du tissu de l'aire métropolitaine »*. Il faut s'orienter vers la mise en place, à terme, d'un réseau express régional (RER), s'appuyant sur le maillage des voies ferrées actuelles et reliant toutes *« les parties urbaines de l'aire, ainsi que Toulon et Arles, soit plus de 2 millions d'habitants »*.

Enfin, délibérément directif, le gouvernement n'hésite pas à énumérer les sites et milieux remarquables à préserver. Entre Marseille et Aix, le plateau de l'Arbois, par exemple, pôle fort du développement de demain, est une *« coupure verte et un ensemble paysager dont il est impératif de maintenir l'intégrité »*. Il faudra donc *« limiter strictement l'urbanisation, qui ne sera acceptée qu'autour de la gare TGV et aux abords de la zone d'activité d'Aix-les-Milles, dans une proportion maximale de 10 % de la surface du plateau »*. Plus généralement, les ministres demandent une *« évaluation environnementale »* tout au long de la procédure de préparation de la DTA, pour analyser les effets escomptés des orientations et des choix d'aménagement retenus. Et éventuellement les infléchir.

François Grosrichard

■ **COLLECTIVITÉS LOCALES :** l'ancien ministre PS Michel Delebarre a donné sa démission, jeudi 2 juillet, de la présidence de l'Association des maires des grandes villes de France (AMGVF). Le président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais et maire de Dunkerque a indiqué qu'il souhaite se présenter à la présidence du Centre national de la Fonction publique territoriale, auparavant occupée par Jean-Pierre Soisson. M. Delebarre vient également d'abandonner son mandat de député pour cause de cumul (*Le Monde* du 3 juillet).

Dans le secret des ateliers d'estampes

A Montmartre, tout à côté des boutiques enflées par le kitsch, le long des escaliers hissant des grappes de touristes, l'atelier Lacourière & Frélaut a l'air d'humeur impassible. Exceptionnellement ouvert aux passants du 2 au 30 juin, à l'occasion du Mois de l'estampe, il n'en était pas plus troublé par l'existence agitée des photographes du dimanche, sur la Butte. A l'intérieur, les bruits s'arrêtent, les odeurs d'encre et d'acide l'emportent sur celles des glaces à la pistache, les feuilles de buvard pendues au plafond attendent de sécher en diffusant un air de grenier mystérieux. Dans une petite pièce pour lui seul, Lau-Thow-Beng, un artiste venu de Taïwan, concocte un projet à graver. En bas, dans l'atelier, les imprimeurs attendent ses instructions et s'affairent autour des matériaux antiques. Rien n'a bougé, dirait-on, depuis des siècles. L'évolution du métier de graveur semble bien figée une fois pour toutes. A l'exception d'une seule qui a été électrifiée, les presses en fonte sont celles dont se servaient Rembrandt, Abraham Bosch ou Dürer.

Tout paraît feutré, et pourtant les mots ne sont pas tendres : on mord, on acière, on attaque, on obtient un *« pouvoir couvrant »*, on trace des sillons aigus. Pour *« l'intensité des morsures »*, le combat se joue à l'acide (dans le cas des eaux-fortes) ou, plus méticuleusement, avec la pointe d'acier (pointe sèche) ou le grattoir sur les plaques de cuivre. L'enjeu, entre autres, c'est une question de noir. Dans la catégorie des estampes, qui recouvrent tous les procédés consistant à faire d'une œuvre un multiple, la lithographie consiste à dessiner à l'encre sur une pierre, la sérigraphie sur un écran de tissu ; la gravure est la seule technique où l'on utilise les reliefs et non les à-plats, celle où le noir est le plus profond.

« Rien n'est plus difficile que le noir », lance Piero Crommelynck d'un air entendu. Fondateur, avec son frère Aldo, de l'atelier Crommelynck en 1956, et aujourd'hui à la tête de celui qui porte son propre nom, l'atelier de gravure Piero Crommelynck, il avait fait son apprentissage il y a plus de trente ans chez Roger Lacourière. *« Le noir, et aussi les gris*, reprend-il du haut de sa figure de grand sage. *Intuitivement, empiriquement, on anticipe l'intensité des noirs, la légèreté des gris. Tout dépend du temps de la morsure. »* Chez Lacourière & Frélaut, quand on parle du noir, ce n'est pas non plus sans fierté. Comme Crommelynck après lui, ce prestigieux atelier n'a délibérément retenu de l'estampe que le plus lent et le plus sophistiqué de tous les arts graphiques : la gravure.

Dali, Mirò, Braque, Picasso, Chagall ont évolué entre ces murs vieux de 1929, avec pour seule humilité de s'en remettre aux conseils techniques de l'imprimeur de gravure. *« Les artistes sont des angoissés »*, raconte Denise Frélaut, qui, à la suite de Roger Lacourière, puis de son père Jacques Frélaut, dirige l'atelier depuis 1994 avec son cousin Luc Guérin. *« Ils sont exigeants, ils savent ce qu'ils veulent mais ils n'ont pas la technique. On est là pour les accompagner, rattraper une gaffe, trouver des solutions en respectant leur travail... »*

Car, entre les artistes et les artisans, quelque chose se passe ici qui n'est pas la simple transposition technique d'un dessin en gravure. L'imprimeur a son mot à dire sur l'œuvre. Il met sa compétence technique au service du peintre, écoute ses projets, expose les manières de les réaliser, fait l'encrage à la main ou prépare les cuivres pour l'aquatinte, confectionne les vernis, évalue les morsures, répond aux exigences des nuances de gris – *« l'estimation la plus difficile »*, dit encore Piero Crommelynck. Le procédé de l'aquatinte, lui, exige une organisation à la fois archaïque et quasi futuriste. La plaque de cuivre est disposée dans une immense boîte haute jusqu'au plafond où est ventilée de la résine en poudre qui retombe en neige. Chauffée, elle protège ensuite de la morsure de l'acide les endroits désirés par le peintre. Dans tous les cas, les étapes se multiplient avant la mise au point du bon à tirer. Si c'est trop bleu, trop rouge, le gris trop dense, le noir pas assez profond, on refait l'épreuve. *« On met tout le temps qu'il faut*, dit Denise Frélaut, *on déchire beaucoup jusqu'à obtenir la qualité maximale. Voyez ce petit hortensia de Mario Avati avec ses trois violets différents pour les pétales : ce qu'il faut d'encrages, de passages, de tons, demande un temps fou. Et c'est cela qui me rend optimiste : plus le métier se perd, plus on a intérêt, pour subsister, à travailler de la manière la plus exigeante. »*

Chaque atelier a ses combines, ses manies, ses petits trucs. Chez Lacourière & Frélaut, les artistes viennent travailler en même temps dans la maison. *« Quand Olivier Debré vient, on ne met pas tous les autres dehors. On s'occupe de lui en même temps que du petit jeune qui sort des Beaux-Arts. Certains n'aiment pas, mais la plupart apprécient de confronter leurs travaux, de casser leur solitude habituelle. »* Chez Piero Crommelynck, les artistes passent un à un. Ceux qui l'intéressent, ce sont les peintres tentés par la gravure plus que les techniciens purs, les graveurs proprement dits. La joie, pour lui, est de les initier à une technique qu'ils n'avaient jamais utilisée. Editeur, comme tous les imprimeurs d'estampes, il est non seulement le collaborateur de Gérard Titus-Carmel, Not Vital, Jean-Michel Alberola ou Jean-Pierre Pincemin, mais aussi l'éveilleur en gravure de nombreux artistes comme Claude Viallat, Jean Le Gac, Jean-Michel Meurice, Sam Szafran. C'est que la collaboration avec les peintres est pour lui un métier ancien : lorsqu'en 1956 il a quitté l'atelier Lacourière pour fonder le sien avec son frère, beaucoup d'artistes l'ont suivi : Mirò, Matisse, Villon, Braque, puis Giacometti, Hartung, Le Corbusier, Picasso...

> « Quand je peins, je peins ; quand je fais une estampe, je fais une estampe. L'une n'est pas la reproduction de l'autre. C'est l'aventure à chaque fois »
>
> **Gérard Titus-Carmel**

POURQUOI Picasso était-il si heureux dans la gravure ? Piero Crommelynck l'a vu à l'œuvre. *« Lorsqu'il peignait, il s'enfermait pendant des périodes de plusieurs jours sans voir personne, l'humeur sombre. Au contraire, lorsqu'il faisait de la gravure ou de la sculpture, il paraissait d'humeur plus sereine. »* Alors que Mirò ou Masson travaillaient sur le modèle d'un dessin préparatoire, Picasso, lui, venait sans rien, se lançant directement sur le cuivre. C'est lui que les frères Crommelynck ont le plus accompagné, allant jusqu'à installer en 1963 un atelier spécialement pour lui dans le Midi, près de Mougins, où l'artiste s'était établi définitivement depuis 1950. *« Faute d'atelier, se souvient Piero* Crommelynck, *il n'avait plus gravé ou presque depuis cette époque. La mise à sa disposition de notre atelier de Mougins lui a permis de réaliser pendant les dix dernières années de sa vie – nous accaparant à plein temps ! – près de 750 gravures. Il était le meilleur connaisseur de toutes les techniques du genre, qu'il dominait magistralement. »*

Si les artistes sont si souvent tentés par l'estampe, « l'art du multiple », ce n'est pas seulement pour le plaisir de la reproduction d'une même image en plusieurs exemplaires. Picasso le disait : *« On ne tirerait qu'une seule épreuve, je continuerais à faire de la gravure. »* L'intérêt, pour eux, tient à la qualité du mode d'expression lui-même. Piero Crommelynck se réjouit de voir les peintres s'étonner infiniment des ressources infinies de la gravure : *« Mirò, qui était d'une ponctualité et d'une méticulosité extrêmes, s'émerveillait toujours du résultat comme un enfant. »*

Le temps et les techniques semblent figés depuis l'époque où Dali, Mirò, Braque, Picasso, Chagall s'adonnaient à l'« art du multiple ». Gravure, lithographie, sérigraphie exigent toujours une grande complicité entre l'artiste et l'artisan, mais, comme pour effacer certains excès, l'estampe tend à redevenir une œuvre originale

Entre la peinture et l'estampe, aucun ne pense à établir de hiérarchie, ni nécessairement de corrélation. *« Quand je peins, je peins, quand je fais une estampe, je fais une estampe. L'une n'est pas la reproduction de l'autre. C'est l'aventure à chaque fois »*, commente Gérard Titus-Carmel. L'auteur de *La Leçon du miroir* (éd. de l'Echoppe), texte rêveur et poétique d'un artiste technicien sur l'estampe, raconte la magie de graver sur la surface du cuivre poli, *« comme un miroir qui vous renvoie votre image »*. Alors que la lithographie et la sérigraphie se travaillent à l'endroit, la gravure (où tout se dessine en négatif) est une façon de penser le travail à l'envers, une leçon que vous inflige l'image inversée : *« une gymnastique intellectuelle »*, résume Titus-Carmel, qui aime relever les défis de cette technique avec son univers de sons et d'odeurs, le cliquetis des outils sur le cuivre, l'exactitude qu'il exige quand on l'attaque, l'obligation de penser le trait plus que la couleur.

L'estampe comme une œuvre originale, et non seulement comme un procédé de multiplication : artistes, imprimeurs, historiens d'art sont loin de voir dans les différentes catégories d'estampes un « art du pauvre ». Ce matin même, pour un livre à paraître sur Don Quichotte, Gérard Garouste avait demandé au lithographe Franck Bordas quelque chose qui donne la texture, l'image, la profondeur de la gouache. *« La lithographie, où l'artiste dessine directement sur la pierre ou l'aluminium, a le rendu le plus proche de la peinture »*, dit l'imprimeur, juché comme un aigle sur le haut d'une presse. La sérigraphie, avec ses encres qui s'attachent à tous les supports, donne lieu, elle, aux tons les plus vifs et les plus permanents.

DANS l'atelier Eric Seydoux, Viallat est venu exécuter ses tondos (tableaux de forme ronde) déclinés en différentes couleurs ou ses œuvres imprimées sur des sacs de farine pour utiliser cette technique plus neuve, plus simple, se passant de l'intermédiaire d'une presse. *« Même si la caractéristique est de multiplier l'image, ce n'est pas l'objectif premier*, insiste Eric Seydoux. *Chaque œuvre imprimée en sérigraphie pourrait être un monotype. »* L'œuvre sérigraphique d'Andy Warhol le montre nettement : l'estampe « entre » dans le tableau.

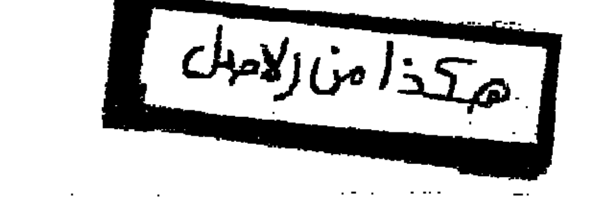
Le marché de l'estampe a mis du temps à se remettre de l'époque où Dali signait à l'avance des feuilles vierges dessinées ensuite par d'autres, où les lithographies douteuses inondaient les galeries, où les tirages dépassaient couramment la centaine d'exemplaires. Et pourtant, note Werner Spies, directeur du Musée national d'art moderne du Centre Georges-Pompidou, *« beaucoup d'œuvres parmi les plus importantes du XXe siècle doivent leur existence à la gravure. Prenez l'expressionnisme allemand : les gravures de Kirchner et des membres de la Brücke sont aussi importantes que leurs peintures sur chevalet, celles de Giacometti aussi extraordinaires que ses sculptures. Et à l'intérieur même de l'œuvre de Picasso la gravure prend une dimension considérable. »*

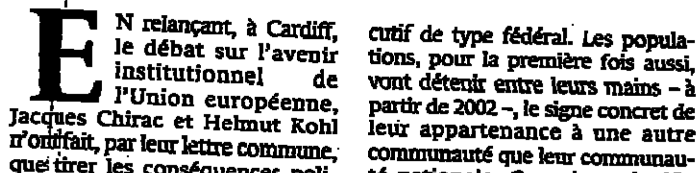
Après la longue vogue du livre illustré où fusionnaient les poètes et les artistes, après la période faste des années 50 à 70 et la crise des années 90, le marché est revenu à une certaine sagesse. Les ateliers sont peu nombreux, les tirages raréfiés (souvent entre 15 et 30 exemplaires). *« La gravure comme moyen d'expression*, analyse Werner Spies, *a beaucoup profité d'un certain mouvement de pensée culminant dans les années 60 : abolir la notion d'unicité de l'œuvre au profit de l'idée très généreuse de la multiplication des œuvres. C'est ce même phénomène de l'"ars multiplicata" utilisé par Vasarely qui n'aurait pas été possible avant les années 50. »*

La tradition voulant que l'imprimeur d'estampe certifie la fin d'un tirage prend plus que jamais son sens, depuis les indélicatesses commises : en lithographie, on est assuré que le dessin ne resservira pas quand la pierre est *« grainée »*, poncée dans un bac de sable fin. En sérigraphie, les écrans sont lavés, *« dégravés »*. En gravure, on raye le dernier cuivre pour justifier la mort de la matrice. Et on tire une épreuve de plus, l'ultime, tout en noir.

Marion Van Renterghem

Dessin : Nicolas Vial





L'Europe après l'euro

par Jean Boissonnat

EN relançant, à Cardiff, le débat sur l'avenir institutionnel de l'Union européenne, Jacques Chirac et Helmut Kohl n'ont fait, par leur lettre commune, que tirer les conséquences politiques de la naissance de l'euro. L'Europe après l'euro ne pourra pas être durablement semblable à l'Europe avant l'euro. Le voile se lève enfin sur les finalités de cette construction européenne entreprise au lendemain de la seconde guerre mondiale, dans un but fondamentalement politique mais avec des moyens temporairement économiques.

La monnaie unique est le produit de deux logiques distinctes bien que liées entre elles : une logique économique – donner une réalité au marché unique – et une logique politique qui renoue avec l'intention initiale des artisans de l'Union européenne, désireux de construire, à terme, une véritable fédération. La transition pédagogique par l'économie, pour faire comprendre aux peuples la nécessité d'aller vers le politique, s'achève quand l'euro commence. Pour les populations, il n'y a que deux symboles concrets de la souveraineté : le drapeau et la monnaie. Réussirons-nous avec celle-ci ce que nous n'avons pas pu faire avec celui-là ? Tel est, désormais, le problème majeur en Europe.

Tout cela nous contraint à nous interroger sur ce qu'Hubert Védrine appelait, lors d'un récent colloque à Venise, *« nos objectifs finaux »*. Un jour arrive, en effet, où les peuples interrogent leurs dirigeants : où nous menez-vous ? Ce jour, c'est aujourd'hui. C'est la raison pour laquelle les gouvernements qui ont la responsabilité de mettre en œuvre l'euro doivent exprimer maintenant leur volonté face à l'avenir. Comme c'est naturel, chacun a sa propre vision. Il convient de confronter les diverses approches pour aboutir à un projet commun.

Jamais, dans le passé, nous n'avons en fait réuni autant de conditions favorables à la réalisation d'une union politique. Avec la BCE, nous allons, pour la première fois, faire l'expérience d'un exécutif de type fédéral. Les populations, pour la première fois aussi, vont détenir entre leurs mains – à partir de 2002 –, le signe concret de leur appartenance à une autre communauté que leur communauté nationale. Ce qui ne signifie d'aucune manière que celle-ci est appelée à disparaître.

Certes, la nation n'a pas toujours existé, et elle peut ne plus exister, un jour. Rien n'indique que ce jour est proche. L'Europe a été le terreau des nations. C'est sur ce continent que celles-ci sont nées et ont prospéré pour le meilleur et pour le pire. Chacun d'entre nous tire une part de son identité de son appartenance à une nation, c'est-à-dire à une culture et à une histoire. Ce serait un appauvrissement dramatique que de faire disparaître, en Europe, le fait national. De toute façon, c'est impossible. Nous sommes tous liés à l'humanité par des médiations diverses (familles, pays, Eglises...), au sein desquelles la nation tient une place importante.

Ce qui est en cause en Europe, ce n'est pas le fait national, c'est l'Etat national, c'est-à-dire la capacité de celui-ci d'assurer la paix, de garantir les libertés et de créer les meilleures conditions de la prospérité. Or nous voyons bien qu'aucun Etat national n'est, sur le Vieux Continent, capable aujourd'hui d'assurer la sécurité. Malgré les progrès réalisés par la démocratie, les libertés elles-mêmes ne sont pas garanties. Pour une part notable, d'ailleurs, ces progrès ont été acquis grâce à l'effet de démonstration de l'Union européenne.

L'Europe n'a pas vaincu ; elle a – malgré toutes ses imperfections – convaincu. Seulement, chaque nation qui la compose peut, à l'occasion d'un conflit mal géré ou d'une humiliation mal vécue, voir réapparaître en son sein des germes de totalitarisme. N'en voyons-nous pas des exemples en France même, si prompte pourtant à se réclamer des droits de l'homme ? Notre participation à une union de nations démocratiques peut constituer, le moment venu, une vaccination contre ce type de maladie.

On objectera que la vie dans cette union peut, à l'inverse, engendrer des affrontements dont se nourriraient des forces extrémistes qui en appelleraient aux mânes de la nation pour contester des décisions prises à la majorité, c'est-à-dire sans l'assentiment des « victimes ». Même si ce risque ne renverse pas la balance des avantages et des inconvénients, il faut le prendre en compte. D'où l'intérêt du débat ouvert par MM. Kohl et Chirac sur les modalités d'application du principe de subsidiarité entre l'Union, l'Etat national et la région, chaque échelon devant conserver la décision finale dans les domaines où il est mieux placé que l'échelon supérieur pour les traiter.

Qu'est-ce qui manque à cet embryon d'Etat fédéral pour le devenir réellement ? Une charte et un gouvernement

La France et l'Allemagne n'abordent pas le problème de l'Europe politique avec les mêmes traditions. La France ne sait pas « penser » fédération. Elle y voit la mort de la nation, le dépérissement de l'Etat, une menace pour l'ordre républicain. Chez elle, l'Etat a créé la nation, et prétendre dissocier l'un de l'autre, c'est priver l'enfant de sa mère. En Allemagne, l'Etat est né lentement d'une nation engendrée par des populations qui partageaient la même langue et la même culture. L'Allemagne est historiquement fédérale, même si l'Etat prussien puis l'Etat nazi lui ont imposé des corsets de fer. Aussi est-il dans l'ordre des choses que le chancelier allemand parle aujourd'hui de répartir les compétences entre le niveau européen, le niveau national et le niveau régional, tandis que le président français réaffirme sa volonté de construire une Europe des Etats nationaux. Ne nous laissons cependant pas enfermer dans le pseudo-débat *confédération-fédération*. Il n'a guère de contenu. Il ne mène nulle part.

D'ores et déjà, l'Union européenne présente certains traits d'une fédération. Le Parlement y est élu au suffrage universel. La Cour de justice rend des arrêts immédiatement applicables en droit interne aux Etats. Le conseil des ministres européens prend les deux tiers de ses décisions à la majorité qualifiée. Et, désormais, la BCE va constituer un authentique exécutif fédéral. Il existe enfin un budget propre à l'Union européenne, même si son volume est aujourd'hui limité à 1,2 % de sa production intérieure.

Qu'est-ce qui manque à cet embryon d'Etat fédéral pour le devenir réellement ? Une charte et un gouvernement. Une charte qui rassemble les valeurs communes aux nations constitutives de l'Union et définisse les relations entre les différents étages de la construction européenne. Un gouvernement qui incarne l'Union aux yeux des citoyens et des autres Etats dans le monde, définisse sa stratégie et arbitre les décisions majeures dans quelques domaines clairement circonscrits.

Rien de tout cela n'est facile à réaliser. Mais si nous n'utilisons pas la *« fenêtre d'opportunité »* ouverte par la mise en œuvre de l'euro pour engager le processus, il sera sans doute trop tard lorsque les nouveaux venus d'Europe centrale et orientale seront entrés dans l'Union, d'ici cinq à dix ans. Or il a fallu dix ans pour réaliser la monnaie unique. Il n'en faudra pas moins pour définir l'union politique qui permettrait aux peuples européens d'entrer dans le nouveau siècle avec des structures différentes de celles qui les ont conduits au bord du suicide dans le siècle qui s'achève.

***Jean Boissonnat** est journaliste, ancien membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.*

Le prochain risque

par Michel Albert

LE 1er janvier 1994 : début de la deuxième phase de l'Union économique et monétaire ; la Banque de France indépendante et l'Institut monétaire européen, chargés de préparer l'euro, sont entrés en fonctions au même moment. A l'époque, bien rares étaient ceux qui pariaient que l'euro serait créé en respectant les conditions et le calendrier de Maastricht. C'est pourtant ce qui va se produire. On le sait de manière certaine depuis le 2 mai.

2 mai 1998 : sommet de Bruxelles. A peine la page tournée, cette date sort déjà de nos mémoires. Paradoxalement, s'il y a un triomphalisme de l'euro, c'est en Amérique qu'il s'exprime et non en Europe. Le *Wall Street Journal* annonce que *« l'Europe est de retour »*. Et *Newsweek* n'hésite pas à proclamer que la création de l'euro peut être le plus grand événement en Europe... depuis 1648 (traité de Westphalie, si vous voulez savoir) !

4-5 juin : première réunion de l'Euro 11, groupe informel constitué entre les pays de la zone euro, suivie du traditionnel conseil Ecofin. M. Thibault de Silguy présente aux ministres des finances un projet de discussion des grandes orientations budgétaires. Ce projet relève que, compte tenu de la vigueur de la reprise économique dans la zone euro, les réductions de déficit prévues pour 1999 sont insuffisantes pour permettre de « recharger le fusil » et de se constituer des munitions budgétaires disponibles en cas de récession. Dans certains cas – dont la France –, l'amélioration des soldes budgétaires (de 3 % en 1998 à 2,3 % en 1999) résulte entièrement du surplus de recettes fiscales procuré par la croissance, et les déficits structurels continueraient même à augmenter.

La proposition de la Commission a été plutôt mal reçue par les pays visés, ce qui peut se comprendre. Mais les autres se sont gardés de la soutenir trop ouvertement, de crainte, semble-t-il, d'être un jour, à leur tour, montrés du doigt par Bruxelles et par leurs voisins. Se profile ainsi l'éventualité d'une neutralisation mutuelle des autorités politiques, qui se sont pourtant engagées à se coordonner pour aboutir, à moyen terme, à des finances publiques *« proches de l'équilibre ou en excédent »*. Ce risque est grave.

Pour en comprendre la portée, il faut d'abord noter que, contrairement à ce qu'on n'a cessé de nous seriner, un pays appartenant à la zone euro dispose, toutes choses égales d'ailleurs, de plus grandes facilités matérielles pour augmenter son déficit et sa dette publics qu'un pays resté en dehors de l'euroland. En effet, si ce dernier se laisse aller à quelque politique que ce soit susceptible, à plus ou moins long terme, de relancer l'inflation, il est immédiatement sanctionné par les marchés, qui lui imposent souverainement des primes de risque redoutables.

Le cas présent du Royaume-Uni est à cet égard frappant : malgré vingt ans de thatchérisme maintenu, malgré le plein emploi réalisé, et malgré même une politique budgétaire rigoureuse, le Royaume-Uni, parce qu'il maîtrise l'évolution de ses prix moins bien que ses partenaires continentaux, doit aujourd'hui payer ses emprunts sensiblement plus chers que... l'Espagne et l'Italie. Et financer ses banques à 7,5 % contre 3,3 % pour la France !

Supposons maintenant que, dès 1999, un pays de la zone euro décide de s'offrir une politique budgétaire encore plus accommodante que prévu, laissant filer ses déficits. Que se passera-t-il ? Matériellement, presque rien. Ce laxisme ne sera presque pas sanctionné par les marchés, car la prime de risque qu'il aura suscitée sera automatiquement diluée sur l'ensemble de la zone euro. Autrement dit, pour tout pays membre, la marge physique de liberté budgétaire sera considérablement accrue par sa participation à l'euro.

On comprend ainsi le changement radical que l'euro introduit dans les rapports entre ses membres : avant l'euro, chaque pays est sanctionné pour ses propres fautes, les « mauvais » paient pour eux-mêmes. Avec l'euro, tout se mutualise. Un nouveau mécanisme, de solidarité involontaire, fait que les « bons » payent pour les « mauvais ».

Avant l'euro, chaque pays est sanctionné pour ses propres fautes, les « mauvais » paient pour eux-mêmes. Avec l'euro, tout se mutualise

Un tel résultat serait non seulement inacceptable à terme pour les « bons », mais fondamentalement contraire à l'esprit du traité. Voilà pourquoi le pacte de stabilité et de croissance était indispensable. Son but est la préservation de l'intérêt commun. Son instrument : un droit de remontrance et de sanction réciproque entre les pays membres. Sa philosophie : redonner au pouvoir politique une fonction de juge de paix en matière économique. Auparavant, une politique hasardeuse était sanctionnée par les marchés, censeurs anonymes ; maintenant, la surveillance sera assurée de manière collégiale par les ministres européens des finances réunis au sein du Conseil Ecofin. Sous réserve que ceux-ci acceptent d'assumer les nouvelles responsabilités politiques qui sont les leurs.

6 juillet prochain : la question des grandes orientations budgétaires sera de nouveau posée, à la réunion de l'Euro 11. Si certains gouvernements se défilent devant les engagements qu'ils ont pris et devant l'obligation commune de cesser d'accabler les jeunes générations d'Européens sous les charges toujours croissantes de l'endettement public, il en résultera inévitablement un transfert de responsabilités supplémentaires vers la Banque centrale européenne (BCE). Le manque de coordination et le laxisme des politiques budgétaires l'obligeraient à réagir par une politique monétaire excessivement restrictive.

Ce surcroît de responsabilité serait assurément une épreuve pour la jeune institution de Francfort. On peut néanmoins être sûr qu'elle l'assumerait en toute indépendance. Ce qui signifie qu'elle augmenterait d'autant les taux d'intérêt dans toute la zone euro et, du même coup, pousserait à la hausse les taux de change de l'euro face au dollar. Ce serait mauvais pour la croissance de nos économies et détestable pour la compétitivité de nos industries. Mais, pour compenser les inconvénients d'un retour à l'irresponsabilité budgétaire qui a caractérisé la première moitié de cette décennie, ce serait un moindre mal.

La BCE ne peut pas à elle seule assumer un bon équilibre global des politiques économiques. La balle est dans le camp des gouvernements, qui doivent profiter de la période favorable de reprise de la croissance en Europe pour réduire leurs déficits.

***Michel Albert** est membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.*

Pour la parité dans la haute administration

par Jean-François Kesler

LA parité entre hommes et femmes est à l'ordre du jour. Il faut s'en réjouir. Cependant, il est un domaine où elle n'existe guère, encore moins que dans le monde politique, mais où elle pourrait être réalisée sans révision constitutionnelle, ni procédure parlementaire ni même modification réglementaire : c'est la haute administration.

La haute fonction publique est l'image renversée de la fonction publique dans son ensemble. La fonction publique nationale est largement féminisée (56 % des agents civils – titulaires et non titulaires – de l'Etat sont des femmes), mais cette féminisation ne se retrouve pas dans les emplois supérieurs de l'Etat.

Au 1er juin 1996, 12 directeurs d'administration centrale sur 165 (soit 7 %) étaient des femmes, 3 recteurs sur 29 (10 %), 9 ambassadeurs sur 157 (6 %), 3 préfets sur 117 (3 %), 105 membres des grands corps de l'Etat (Conseil d'Etat, Cour des comptes, inspection générale des finances) sur 904 (12 %), dont 52 sur 309 (17 %) au Conseil d'Etat, aucune présidente de chambre régionale des comptes sur 24, 116 sous-directeurs, directeurs adjoints ou chefs de service des administrations centrales des ministères sur 607 (19 %), 21 sous-préfets sur 440 (5 %), 109 inspecteurs généraux (inspection générale de l'administration, inspection générale des affaires sociales, inspection générale de l'éducation nationale, inspections générales de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, de l'équipement, de la construction, de l'administration de l'éducation nationale, de l'administration de la culture, des archives, de la jeunesse et des sports, etc.) sur 608 (18 %), enfin 153 régionaux ou départementaux des services déconcentrés de l'Etat sur 2 099 (7 %).

S'agissant exclusivement des emplois à la discrétion du gouvernement, 6 % seulement sont occupés par des femmes (27 sur 468) ; 3 % l'étaient en 1983. Les gouvernements (de droite ou de gauche) n'utilisent guère au profit des femmes leur liberté de choix. Il en est de même pour le tour extérieur des grands corps.

Or il existe aujourd'hui un « vivier » de femmes aptes à occuper les postes les plus élevés de la République, grâce à l'Ecole nationale d'administration, qui a notamment permis aux femmes d'accéder aux grands corps. Certes, dans un premier temps, le renouvellement des hauts fonctionnaires de sexe féminin dans les ministères sociaux – où depuis l'entre-deux-guerres leur présence n'était pas négligeable – n'a pas été assuré : 2,5 % de reçues au concours « étudiants » et 3 % au concours « fonctionnaires » entre 1945 et 1959. Mais ensuite la proportion de femmes n'a cessé d'augmenter : 5,5 % au premier concours et 6 % au second de 1960 à 197 ; 12 % et 11 % de 1972 à 1976 ; 17 % et 23 % de 1977 à 1982 ; 20 % et 25 % de 1983 à 1986 ; 20 % et 30 % de 1987 à 1990 (avec un maximum de 39 % au concours interne de 1990) ; 21 % et 27 % de 1991 à 1995. La rupture s'est produite en 1977. Depuis lors, la progression a été lente et irrégulière. Mais un nouveau bond en avant a eu lieu en 1996, avec un tiers de femmes reçues au titre des trois concours (dont 37 % au concours externe et 28 % au concours interne), confirmé en 1997 : 36 % de femmes (concours externe : 38 %, concours interne : 34 %, troisième concours : 33 %).

Certes, les femmes sont encore très nettement minoritaires dans les grands corps de l'Etat, et surtout dans le corps diplomatique et dans le corps préfectoral.

Pourquoi, à compétences égales, ne pas avantager désormais les femmes ?

Jusqu'à présent, dans les nominations qui sont à son libre choix, le pouvoir politique a privilégié les hommes. Les membres des grands corps de sexe masculin exercent d'ailleurs leurs fonctions en dehors de leur corps beaucoup plus souvent que leurs collègues de sexe féminin.

Pourquoi, à compétences égales, ne pas avantager désormais les femmes, plutôt que de prendre en compte les affiliations partisanes, les appartenances administratives ou les relations personnelles ?

Lors des dernières élections régionales, de nombreuses listes, notamment celles de la gauche « plurielle », faisaient alterner une candidature féminine et une candidature masculine. Pourquoi ne pas procéder de la même façon pour la désignation des préfets, des ambassadeurs, des recteurs, des directeurs de ministères, etc. ?

Au lieu de transférer l'ENA de Paris à Strasbourg – *« On voit mal l'Ecole navale à Chamonix et l'Ecole des guides de haute montagne à Brest »*, avait dit le directeur de l'époque, René Lenoir –, Edith Cresson eût été mieux inspirée en nommant à sa tête... une femme. C'eût été un geste hautement symbolique – et qui le serait d'ailleurs encore s'il était accompli.

***Jean-François Kesler** est professeur à l'université Paris-I (Panthéon-Sorbonne).*

AU COURRIER DU « MONDE »

FO ET LES TROTSKISTES

Dans son édition datée 12-13 avril, *Le Monde* a publié un article de René Mouriaux consacré à la CGT-Force ouvrière. Il y évoque *« le noyautage de la minorité trotskiste »* et stigmatise *« la nullité de la réfutation apportée par le Parti des travailleurs au livre de Christophe Bourseiller* Cet étrange M. Blondel *(Bartillat, 1997) »*. Je m'étonne que l'on puisse taxer un ouvrage de *« nullité »* sans en rien citer qui le prouve *(...)*.

M. Bourseiller ayant, sur les ondes d'une radio, annoncé, en octobre 1997, son intention de me poursuivre incessamment devant les tribunaux, je l'ai mis au défi de le faire dans une lettre ouverte diffusée très largement auprès des médias et dans tout le pays. Sept mois plus tard, M. Bourseiller n'a toujours pas porté plainte. J'en conclus que qui ne dit mot consent. Vous avez dit *« nullité »*, M. Mouriaux ?

Daniel Gluckstein
secrétaire national
du Parti des travailleurs

DISCRÉDITER SES CONTRADICTEURS

L'objectif de l'article de Gérard Mauger dans *Le Monde* du 26 juin « Ce qui échappe aux procureurs de Pierre Bourdieu » est simple, ce qui lui donne un grand classicisme. Il s'agit de jeter le doute, l'opprobre, le mépris, non point tant sur les arguments utilisés par tel ou tel, mais bien sur leur personnalité, leur intégrité, leur intelligence, leur capacité à saisir la profondeur de la pensée abyssale de Pierre Bourdieu, et même leur notoriété. L'argument *ad hominem* est, chacun sait, incomparable quand on veut faire vite et ne pas trop s'attarder sur les arguments de l'adversaire, de peur que le lecteur y soit plus sensible qu'à votre contre-argumentation. L'auteur utilise un vocabulaire très riche pour dénigrer, discréditer ou, plus précisément, salir ses contradicteurs *(...)*. Il ne manque guère que les vipères lubriques et autres hérétiques, relapses et sodomites. Si le monde était bien fait et donc la justice de ce monde, il y aurait bien des bûchers à allumer ! C'est une intéressante façon d'ouvrir un débat démocratique.

Guy Desaunay
Galargues (Hérault)

هكذا من الاصل

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Le juge et le journaliste

LA MISE EN EXAMEN pour *« recel de violation du secret de l'instruction »* de notre confrère Gilles Millet, au terme de quarante-huit heures de garde à vue, n'est pas un événement anodin. Sous couvert d'enquête antiterroriste, un magistrat, le juge Jean-Louis Bruguière, a estimé légitime de placer au secret, deux jours durant, un journaliste pour lui faire avouer qu'il détenait un certain nombre de documents déjà publiés dans la presse – en particulier par *Le Monde* – et qu'il disposait, comme tout bon spécialiste des affaires corses, de certaines sources d'information. En somme, Gilles Millet se voit reprocher par ce juge aux méthodes singulières de faire son métier et, ce faisant, de se rendre coupable de *« recel »*.

Receler des documents, tous les journalistes enquêteurs le font chaque jour, ne serait-ce que pour pouvoir, le cas échéant, apporter la preuve de ce qu'ils ont écrit devant des tribunaux. Ainsi que le mentionne la pétition de Reporters sans frontières, *« receler des documents couverts par le secret est nécessaire au droit d'informer et d'être informé, sauf à cantonner la presse dans la reproduction de communiqués officiels et d'informations autorisées »*. Faut-il en outre rappeler que les procédures pour violation du secret de l'instruction aboutissent le plus souvent à des impasses ? Depuis la loi du 4 janvier 1993, les journalistes peuvent invoquer le *« secret des sources »*, une disposition qui les dispense de donner les noms de leurs informateurs.

En plaçant Gilles Millet en garde à vue et, qui plus est, en faisant saisir à son domicile, lors d'une perquisition, ses notes de travail, son répertoire électronique et un carnet d'adresses exclusivement consacré à la Corse, le juge Bruguière est allé plus loin que certains autres magistrats, agacés de voir publiées des informations extraites de leurs dossiers. Cet acte de force lui a permis de contourner les dispositions légales protégeant la liberté de la presse. Il s'agit là d'une conception bien contestable du rôle de la justice. Faut-il comprendre que le juge Bruguière considère les journalistes comme ses obligés, devant aussi bien se comporter en auxiliaires de police qu'en thuriféraires ?

Il est paradoxal de constater qu'au moment même où le gouvernement cherche à restaurer l'Etat de droit en Corse, la justice emploie de tels moyens, fût-ce dans le cadre, plus ou moins élargi, de l'enquête sur l'assassinat du préfet Claude Erignac. Ce n'est à l'évidence pas en cherchant à intimider les journalistes que le juge Bruguière parviendra à boucler son dossier. Le magistrat a, dès le début de son enquête, privilégié l'hypothèse que *« sous couvert de revendication syndicale agricole, des actions d'intimidations et de violences appuyées par des actions de terreur pour obtenir des avantages économiques (...) ont conduit directement à l'assassinat de Claude Erignac »*. Depuis, il a conduit ses recherches en suivant ce fil conducteur. Il ne faudrait pas que, prisonnier de sa propre logique, M. Bruguière s'entête, au risque de l'enlisement, et succombe à la tentation de chercher des boucs émissaires.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La misère des personnes déplacées

DANS une famille autrichienne, lors d'une réception, la maîtresse de maison, après s'être excusée de la simplicité du menu, s'anima soudain et rendit responsables les personnes déplacées (DP) des difficultés que rencontrent les ménagères autrichiennes. Tous les Autrichiens présents firent chorus : non seulement ils rendaient ces étrangers responsables du marché noir, mais encore de la plupart des vols et des agressions dont le nombre a tant augmenté dans le pays depuis la guerre. Une haine réciproque dresse les uns contre les autres les vaincus d'hier qui se relèvent péniblement et les déshérités d'aujourd'hui que la guerre a chassés de leur patrie.

En Autriche et en Allemagne, des centaines de milliers de gens qui ont tout perdu vivent dans des conditions matérielles déplorables. La plupart d'entre eux, Russes, Baltes, Ukrainiens, Polonais, Slaves d'Europe orientale, avaient déjà connu, sous les nazis, les camps de prisonniers, de travailleurs forcés ou de déportés. Ils n'en sont sortis que pour retrouver d'autres camps, où ils vivent à la portion congrue.

En principe, tous les DP qui vivent en Autriche – trois cent mille environ – vivent à sa charge. Mais l'Organisation internationale des réfugiés (OIR) participe largement aux frais, et les DP eux-mêmes paient une partie de leur nourriture. Si l'on ajoute que les Etats-Unis fournissent 60 % du ravitaillement de l'Autriche et qu'ils tiennent justement compte du nombre de DP qu'elle nourrit, on voit tout ce qui reste des accusations passionnées des Autrichiens...

Jean Schwoebel
(4-5 juillet 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Célébrer la pensée à Clermont-Ferrand

PEUT-ON rêver meilleur endroit pour célébrer la pensée que la cité clermontoise, chère à Blaise Pascal ? La réponse à cette question a été fournie par les Pascalines, qui ont eu lieu du 22 au 27 juin à Clermont-Ferrand. Ce festival – ou plutôt ce pari –, proposé par la municipalité et par la mission pour la célébration de l'an 2000, qui dépend du ministère de la culture, a été gagné pour l'essentiel. Deux cent cinquante spectacles répartis dans la cité, associant habitants des quartiers à des comédiens, des musiciens, des chanteurs et des danseurs, ont accompagné les débats d'idées.

Le sociologue Pierre Bourdieu, professeur au Collège de France, est intervenu dans le cycle de ces débats, qui avaient lieu cette année dans la grande salle des fêtes de l'hôtel de ville. Le thème retenu était « le lien entre les *hommes »... et les femmes*, lien social ou lien amoureux. L'auteur des *Méditations pascaliennes* (Seuil) a vilipendé les tenants du structuralisme ésotérique et les chercheurs avides de gloire qui font collusion avec le monde journalistico-mondain. En fait, il a surtout pris à partie les journalistes. Avant lui, le philosophe clermontois Jean-Claude Pariente (*Le Langage et l'individuel, L'Analyse du langage à Port-Royal, Langue naturelle et logique*) s'était interrogé sur le fait de savoir *« pourquoi le mouvement structuraliste a (...) été si puissant en France. A-t-il disparu parce qu'il avait épuisé ses vertus, ou parce qu'il a été terrassé par ses adversaires ? »*.

Mais le lien entre les hommes, fil conducteur des débats de cette année, est aussi lien d'amour. Aussi est-ce de l'amour dont il fut question, le 16 juin, lors de l'émission « Staccato », sur France-Culture, animée par Antoine Spire, réalisée en direct de l'hôtel de ville. Les invités, Robert Misrahi, philosophe spécialiste de Spinoza, Geneviève Hélène, auteur d'ouvrages érotiques (*Une scène de dévoration, La Belle que voilà, Le Tranchant des livres*), Jean-Didier Vincent, neurobiologiste, auteur notamment de *La Biologie des passions*, traitèrent habilement du sujet, tandis que le dessinateur Nicolas Vial croquait sur le vif ce que lui inspiraient les propos échangés. Robert Misrahi a eu cette définition : *« L'amour, c'est la reconnaissance réciproque. C'est affirmer, en admirant l'autre, qu'il est unique. L'amour-conflit n'est pas l'amour, c'est la recherche de l'amour. »*

PRENDRE DES RISQUES

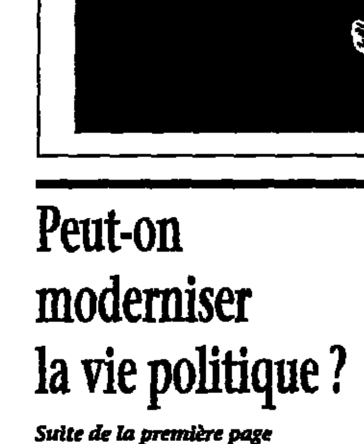
Le lien avec le dernier débat était trouvé, puisqu'il s'agissait de savoir « comment vivre ensemble ». Les intervenants, que ce soit Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT de 1988 à 1992, les sociologues Nathalie Heinich et François de Singly ou la philosophe Blandine Kriegel, ont trouvé les mots justes pour aborder le sujet. *« Le pari sur l'intelligence de chacun, l'élaboration d'une éthique de la responsabilité aux antipodes du cynisme actuellement affiché par trop de décideurs et, enfin, l'approche multidimensionnelle des problèmes »* : autant d'exigences sans lesquelles, pour Jean Kaspar, la démocratie ne peut exister. Autant d'exigences qui n'excluent pas la question fondamentale à ses yeux : *« Vivre ensemble, mais pour quoi faire ? »*

Ce à quoi Blandine Kriegel a répondu : *« Comme d'habitude ! »*, avant de se référer à Aristote, qui ne voyait que deux manières de vivre en société : *« Le régime républicain ou le régime despotique. »* Il n'en est pas moins souhaitable de *« réactualiser la République en harmonisant ses fondements philosophiques successifs »* et en réduisant *« la fracture sociale, facteur de crispations corporatistes »*.

Selon Bruno Boussagol, metteur en scène et directeur artistique des Pascalines, *« il y a comme un impératif d'invention à prétendre vivre pleinement l'aujourd'hui. Il y a des risques à prendre avec le savoir, avec le savoir-vivre, avec soi-même, avec l'autre. Ce deuxième festival de la pensée demande aux artistes de créer pour nous, devant nous, voire avec nous, parce que nous sommes témoins, voire acteurs, des ruptures qui marquent de plus en plus notre société »*. C'est donc sur ce fond chatoyant d'habit d'arlequin des spectacles de rue qu'ont eu lieu les débats intellectuels.

Jean-Pierre Jouger

White-spirit (5) *par Dominique Rondot*



Peut-on moderniser la vie politique ?

Suite de la première page

Les deux têtes de l'exécutif font aussi la même analyse sur les chantiers à ouvrir en priorité : la place des femmes, les cumuls, les lois électorales. C'est heureux. Toute réforme constitutionnelle, de par la procédure prévue par la Loi fondamentale, nécessite une totale collaboration entre le chef de l'Etat et celui du gouvernement. Elle implique même un parfait accord entre l'Assemblée nationale et le Sénat. Cette nécessaire quasi-unanimité entre toutes les autorités de la République empêche, certes, une révision imposée par une seule partie de l'échiquier politique, mais elle rend difficile toute réforme.

La modernisation de la vie politique ne relève pas entièrement de modifications constitutionnelles : les modes de scrutin ne sont pas inscrits dans la Loi fondamentale. Interdire ou limiter le cumul des mandats ou des fonctions n'impose pas non plus une telle procédure, sauf pour ce qui concerne les ministres. Introduire l'obligation de la parité entre hommes et femmes dans les candidatures, en revanche, est de son domaine. Or le refus par le Sénat, lors de l'examen du projet de réforme constitutionnelle sur le Conseil supérieur de la magistrature, d'un des principes de base – l'indépendance du parquet – de la réforme de la justice, voulue tant par M. Chirac que par M. Jospin, prouve que l'autorité du premier ne suffit pas à vaincre les oppositions d'une partie de la droite. L'obligation dans laquelle a été le second de retirer un projet qui avait au moins pour mérite d'éviter que les enjeux strictement nationaux ne règnent sur les élections européennes montre qu'il ne peut compter, pour compenser des défections dans sa majorité, sur le renfort d'une partie de l'opposition, alors même que cette réforme était jugée nécessaire par le président de la République.

Tout cela est de bien mauvais augure. Déjà, la majorité sénatoriale a annoncé haut et fort son intention de combattre toute nouvelle limitation des cumuls électoraux. S'il est pourtant une réforme indispensable à une réelle modernisation de la vie politique, c'est bien celle-ci. M. Jospin s'est pourtant montré relativement modeste, mais il a dû user de toute son autorité pour vaincre les réticences de bien des députés socialistes. M. Chirac a même refusé l'avant-projet de réforme constitutionnelle concernant les ministres, au motif qu'il n'était pas assez ambitieux, alors que, dans le même temps, la droite trouvait ceux concernant les parlementaires trop rigoureux !

L'aval du chef de l'Etat n'est pas nécessaire pour modifier les modes de scrutin. Là encore, cependant, on a pu voir que son souhait d'un changement des conditions d'élection des conseillers régionaux n'a en rien freiné la volonté de la droite de s'opposer à tout projet du gouvernement. Celui-ci, au demeurant, n'a franchi le cap de la première lecture à l'Assemblée nationale que grâce à l'absence de l'Hémicycle des députés communistes et à l'abstention des Verts, qui le rejettent. L'expérience de la réforme européenne les décidera-t-elle à éviter une nouvelle crise majoritaire ou, au contraire, les incitera-t-elle à empocher une autre victoire dans la suite de la procédure ?

La volonté de M. Jospin de réformer la manière dont sont élus les sénateurs ne peut qu'être partagée par toute la gauche, car, s'il y a une règle institutionnelle archaïque en France, c'est bien celle-là, qui permet au monde rural de dominer la seconde Chambre d'un pays aujourd'hui urbain. Mais ainsi la droite est en permanence chez elle au Palais du Luxembourg. Même si le Sénat n'a pas de droit de veto sur le changement envisagé, le premier ministre devra composer, sauf à entrer en guerre avec une Assemblée qui dispose des moyens de compliquer considérablement la vie d'un gouvernement. Cela n'implique pas pour autant que les alliés du PS soutiendront son projet : ils peuvent se montrer plus exigeants que lui.

Une nécessité de réformer reconnue par tous, un accord même sur les règles à modifier ne sauraient suffire. Il faut aussi une entente sur les nouvelles dispositions à mettre en oeuvre. Et c'est là que tout devient plus difficile, chacun ne voyant alors, selon le théorème gaullien, que son propre intérêt. C'est pourquoi la cohabitation, dont, a priori, on aurait pu penser qu'elle faciliterait la modernisation de la vie institutionnelle, ne change rien à la complexité de la tâche. Bien au contraire, puisqu'elle transforme les rapports entre les deux têtes de l'exécutif en combat.

En tout domaine, une réforme heurte forcément des avantages acquis. De surcroît, en matière politique, ce sont les positions de ceux qui doivent décider – les gouvernants et les élus – qui sont concernées. Le conservatisme inhérent à tout organisme en est renforcé. Pour le vaincre, il est une possibilité : donner la parole aux détenteurs originels de la souveraineté, les citoyens. C'est le rôle du référendum. Cependant, pour pouvoir y recourir, sans même parler du droit de veto du Sénat sur toute révision constitutionnelle, il faut une vision identique, jusque dans les détails, du premier ministre et du président de la République. Ce n'est pas envisageable en cohabitation.

Thierry Bréhier

RECTIFICATIFS

LE BUDGET DE CHAUMONT-SUR-LOIRE

Le budget de 15 millions de francs évoqué dans l'article rendant compte du Festival international des jardins de Chaumont-sur-Loire (*le Monde* daté 28-29 juin) est un budget global qui prend en compte toutes les activités du conservatoire de Chaumont-sur-Loire (festival, centre de formation, bureau d'études). Celui du festival proprement dit, en équilibre, est de 6,4 millions de francs.

KARL WILHELM NAUNDORFF

Dans l'article consacré à Karl Wilhelm Naundorff, prétendu dauphin de Louis XVI trahi par ses gènes (*Le Monde* du 5 juin), un malencontreux raccourci nous a fait attribuer à la reine Marie-Antoinette (1755-1793) deux descendants toujours en vie, Anna de Roumanie et André de Bourbon-Parme. L'un et l'autre sont en réalité des descendants de l'impératrice d'Autriche Marie-Thérèse (1717-1780), mère de Marie-Antoinette.

LE GÂCHIS DE LA CHASSE

Une correction malencontreuse a altéré la fin de la lettre de Pierre Pfeffer, « Chasse : un effroyable gâchis », publiée dans *Le Monde* du 26 juin. Il fallait lire : *« C'est un effroyable gâchis, contraire à l'éthique même dont se réclament les chasseurs les plus consciencieux et dont on comprend mal qu'il puisse, même par démagogie, être soutenu par une majorité d'élus de la nation »*, et non pas *« qu'ils puissent être soutenus... »*.

PRÉCISION

OLÉAGINEUX

Contrairement à ce que nous avons écrit (*Le Monde* du 2 juin), la France n'enregistre pas *« un retour à une production excédentaire de céréales et d'oléagineux »*. Comme l'ensemble de l'Europe, *« nous importons encore aujourd'hui 75 % des protéines végétales (issues en majorité de graines oléagineuses) dont nous avons besoin »*, nous signale l'un de nos lecteurs, Georges de la Taille.

IMPÔTS Jeudi 2 juillet, le gouvernement russe a lancé un plan de guerre contre les entreprises, nombreuses, qui ne paient pas leurs impôts. Pour faire un exemple spectaculaire, il s'est attaqué au premier industriel du pays, le géant Gazprom. ● LE PREMIER PRODUCTEUR mondial de gaz s'est engagé à payer désormais la totalité de ses impôts, qui s'élèvent à 4 milliards de francs par mois. Un arrangement lui permettait jusqu'à maintenant de n'en verser qu'une partie en raison des nombreuses factures en souffrance de ses clients publics. ● CETTE ACTION gouvernementale vise à satisfaire le FMI qui, en échange de son aide, exige un assainissement des finances publiques russes. ● CE CONFLIT est également révélateur de tensions politiques. Etat dans l'Etat, Gazprom, aujourd'hui partiellement privatisé, est dirigé par un proche de l'ancien premier ministre, Viktor Tchernomyrdine.

Gazprom est contraint au civisme fiscal par le gouvernement russe

Menacé, jeudi 2 juillet, de saisie de ses actifs, le géant gazier s'est engagé à payer ses impôts. Ce conflit, sur fond de rivalités politiques, constitue un exemple pour les autres entreprises et un gage envers le Fonds monétaire international

MOSCOU
correspondance

Rem Viakhiriev, le patron du géant Gazprom, premier producteur de gaz de la planète, vient de vivre la journée la plus mouvementée de son existence. Jeudi 2 juillet, vers 9 heures, alors qu'il était en voyage d'affaires à Vienne, un coup de fil lui apprenait qu'il se passait des choses *« désagréables »* à Moscou : une *équipe des services* fiscaux avait fait irruption dans les locaux du siège de Gazprom, et y cherchaient des documents.

Au même moment à la « Maison Blanche », Sergueï Kirienko, le chef du gouvernement russe, révélait à ses ministres le contenu d'un véritable plan de guerre contre Gazprom, accusé de s'être soustrait au paiement, pour le mois de juin, de 2,45 milliards de roubles (2,45 milliards de francs) d'impôts. Le jeune premier ministre annonçait ainsi le lancement d'une procédure de saisie des biens du géant gazier, demandait la démission de son conseil d'administration – pourtant tout récemment renouvelé – et affirmait vouloir annuler l'accord autorisant Rem Viakhiriev à gérer, depuis 1994, 35 % des 40,9 % d'actions qui appartiennent à l'Etat.

L'EFFET D'UNE BOMBE

L'annonce de cette offensive-éclair contre l'entreprise russe la plus riche du pays a fait l'effet d'une bombe. D'autant que, quelques jours auparavant, lors de l'assemblée annuelle des actionnaires du groupe, le gouvernement russe s'était dit prêt à mettre en place une politique de collaboration harmonieuse avec le géant gazier. Boris Nemtsov, le vice-premier ministre et président du collège des représentants de l'Etat déclarant que le destin de la Russie et celui de Gazprom étaient désormais *« indissociables »*.

Jeudi en début d'après-midi, toutes ces assurances avaient volé en éclat, provocant un vent de panique sur les marchés financiers russes. À la clôture des échanges, la Bourse de Moscou enregistrait une baisse de 13,03 % sur les titres Gazprom, qui s'échangeaient à 2,08 roubles à l'unité, contre 2,418 la veille.

A la mi-journée, la poussée de fièvre gagnait la Douma. Prêts à voler au secours de Gazprom, *« seul garant de l'unité de la Russie et de l'indépendance nationale »*, les députés (en majorité communistes et nationalistes) décidaient d'interrompre l'examen, pourtant urgent, du plan anti-crise. Dénonçant la « provocation », ils invitaient les responsables politiques à venir s'expliquer à la tribune et se déchaînaient une fois de plus contre le Fonds monétaire international, accusé d'avoir imposé cette condition au gouvernement en échange de la promesse d'une aide d'urgence de 10 milliards de dollars.

Peu avant 17 heures, une petite phrase de Boris Eltsine, tombée sur le fil de l'agence Interfax, a soudain fait baisser la tension d'un cran. *« Un Gazprom fort, c'est la garantie d'un Etat fort »*, avait déclaré le président russe au cours d'un entretien téléphonique avec Sergueï Kirienko.

COMPROMIS

Appréciation positive qui, pour la première fois au cours de la folle journée, laissait entendre que les réformateurs ne mettraient pas forcément à exécution leurs menaces pour faire plier le géant gazier.Et de fait, en début de soirée, Boris Nemtsov a annoncé qu'un accord de compromis avait été trouvé entre le gouvernement et Gazprom. Alors que l'Etat russe est désespérément à cours de fonds, et que ses réserves en devises ne s'élèvent plus qu'à 15 milliards, le gouvernement vient d'obtenir ce qui, il y a encore quelques mois, était impensable : la remise en cause d'un accord passé entre l'ancien chef des services fiscaux, Alexandre Potchinok et le monopole gazier. En clair, M. Potchinok avait accepté que Gazprom ne verse chaque mois au budget fédéral qu'une partie de ses impôts, soit 2,45 milliards de roubles sur un total de 4 milliards. Et qu'il ne s'acquitte du reste que quand les conditions financières le lui permettaient.

Il entérinait ainsi le point de vue du géant gazier qui a toujours fait valoir les sommes astronomiques que les consommateurs de gaz (secteurs de l'énergie et de la métallurgie et régions russes) lui devaient, pour justifier ses retards de paiment. Gazprom estime qu'il avait le droit à certains égards, dans la mesure où il *« crédite gratuitement l'économie russe »* depuis plusieurs années.

Le raisonnement n'est pas faux, puisque les entreprises du secteur étatique doivent à Gazprom 13 milliards de roubles (13 milliards de francs), alors que le monopole gazier a une dette envers l'Etat de 12 milliards.

FERMETÉ

Ce calcul arithmétique n'est pas du goût de Boris Fiodorov, le nouveau chef des impôts, qui a obtenu que le monstre gazier s'acquitte désormais des 4 milliards de roubles par mois qu'il doit, quelles que soient ses difficultés. Un langage de fermeté qu'il entend aujourd'hui tenir à tous les mauvais payeurs de Russie.

Agathe Duparc

Le premier producteur mondial de gaz

Employant trois cent soixante mille personnes dans quarante sociétés, Gazprom assure 94 % de la production gazière nationale (533,8 milliards de mètres cubes de gaz en 1997, en baisse de 5,5 %) et 25 % de la production mondiale, ce qui en fait le numéro un mondial. Présidé par Rem Viakhiriev, un proche de l'ex-premier ministre Viktor Tchernomyrdine, cet ancien ministère transformé en entreprise d'Etat, puis en société par actions en 1992, détenue à 40,9 % par l'Etat, est le premier groupe industriel russe et le quatre-vingt dixième mondial.

En 1997, la firme a enregistré un chiffre d'affaires de 138,2 milliards de roubles (138 milliards de francs) et un bénéfice net en hausse de 3,3 % à 38,7 milliards de roubles. Selon les analystes, ce résultat inclut la valeur du troc, résultant des échanges de certains clients insolvables. Ceux-ci doivent 100 milliards de roubles à Gazprom, qui n'en aurait récupéré que 13 % en cash,et 50 % en nourriture.

Les pétroliers de la mer du Nord redoutent un alourdissement fiscal

ABERDEEN
de notre envoyée spéciale

Encore quelques jours de gagnés pour l'UKOOA (United Kingdom Oil Operators Association). Cette structure, qui regroupe une trentaine d'opérateurs pétroliers en mer du Nord, tente de convaincre Gordon Brown, le ministre des finances britannique, d'atténuer son projet d'alourdissement fiscal. L'annonce des modalités, prévue fin juin, a été retardée. Le gouvernement songe soit à rétablir la PRT (petroleum revenue tax, impôt sur le chiffre d'affaires pétrolier) pour les nouveaux gisements, soit à augmenter la corporation tax (impôt sur les bénéfices) pour les seuls groupes pétroliers. Ces derniers sont imposés sur leurs bénéfices au taux de 30 %.

Elf, quatrième opérateur en mer du Nord britannique derrière BP, Shell et Esso, est évidemment concerné. Une étude réalisée par le cabinet Wood McKenzie indiquait que le nouveau dispositif fiscal pourrait amputer jusqu'à 10 % de la valeur future des actifs de sa filiale anglaise, Elf Exploration UK. La coïncidence est fâcheuse alors que le groupe français a décidé de miser davantage sur le potentiel pétrolifère de la zone. Car si, comme l'explique Jean-Pierre Dolla, responsable au sein de la filiale d'Aberdeen des nouvelles réserves, *« la Grande-Bretagne est considérée comme un terrain de chasse relativement éculé »*, il précise aussitôt que deux pistes prometteuses sont encore sous-explorées : l'offshore profond au large de la côte ouest (la marge Atlantique) et les gisements HP/HT (haute pression/haute température).

Le pari d'Elf sur la Grande-Bretagne n'est jouable que si les productions à venir sont génératrices de valeur. Yves-Louis Darricarrère, directeur général adjoint d'Elf exploration-production, a ainsi rappelé à ses troupes, lors de sa venue à Aberdeen le mois dernier, les objectifs de rentabilité (14 % de retour sur les capitaux employés) fixés pour l'ensemble du groupe d'ici à 2002. Or, technologiquement très délicats, l'offshore profond et les gisements *HP/HT* nécessitent de mettre en œuvre les technologies les plus avancées, et sont donc onéreux.

Le groupe français s'est lancé dans cette double aventure technique en acquérant dans la marge Atlantique, donc en offshore profond (au-delà de 200 mètres d'eau), 18 blocs dont 12 seront opérés. Concernant les gisements HP/HT, Elf mettra en production dès l'an 2000 les champs d'Elgin-Franklin, situés à environ 140 milles marins à l'est d'Aberdeen. Selon Joël Fort, qui en est le responsable, *« ce projet lancé en 1997 est le plus grand opéré en exploration-production depuis vingt ans »*. Elgin et Franklin sont, à eux deux, les plus gros champs HP/HT au monde. Les conditions d'exploitation sont extrêmement difficiles : les gisements sont enfouis à 5 300 mètres de profondeur, la température du réservoir est de 185 °C et la pression de 1 100 bars (entre 90 et 300 bars pour un champ « normal »).

PERFORMANCE TECHNOLOGIQUE

De telles conditions nécessiteront au total 18 milliards de francs d'investissement. Elf, opérateur d'Elgin-Franklin avec 46 % des parts, s'appuie sur neuf autres partenaires, essentiellement anglo-saxons. L'exploitation d'Elgin-Franklin va permettre à Elf Exploration UK de doubler sa production en l'an 2000, grâce à une performance technique qui permet au groupe français *« d'être dans le petit club mondial qui a accès à cette technologie d'avenir et où se retrouvent Shell, Texaco et Chevron »*, estime Joël Fort.

Encore faut-il pouvoir miser sur le long terme : la production d'Elgin-Franklin devrait durer vingt-deux ans. *« Vous comprenez pourquoi l'industrie pétrolière a besoin d'une bonne visibilité,* argumente Yves-Louis Darricarrère. *Quand nous avons lancé Elgin-Franklin, nous étions sous une régime fiscal qui risque maintenant de changer. »* C'est désormais à Gordon Brown de trancher.

Marie-Béatrice Baudet

هكذا من الاصل

L'industrie mondiale des semi-conducteurs s'enlise dans la crise à cause de l'Asie

Intel, le leader mondial, suspend la production dans deux usines

Au mois de mai, les ventes mondiales de semi-conducteurs ont baissé de 12,7 % par rapport à la même période de 1996. La chute des ventes *s'accélère depuis mars.* La crise financière qui affecte l'Asie du Sud-Est pèse sur la consommation des « puces ». Elle aggrave la pression exercée à la baisse sur les prix de vente de certains composants – les mémoires – en raison de surcapacités de production constatées depuis deux ans.

MÊME INTEL est touché. Premier fabricant mondial de semi-conducteurs, l'industriel américain est contraint de prendre des mesures sévères afin de composer avec un tassement de ses ventes. Après avoir lancé, voici quelques semaines, un plan de réduction de ses effectifs – 3 000 emplois sur 65 000 doivent être supprimés – Intel a annoncé jeudi 2 juillet la suspension pendant huit jours, à compter du 4 juillet, de la production dans deux de ses usines situées dans l'Oregon (Etats-Unis). Il s'agit de « *rééquilibrer les stocks* », a indiqué la firme de Santa Clara (Californie). 1 700 salariés sont concernés par cette mesure.

Intel n'est pas un cas isolé. Les annonces de restructurations se succèdent depuis des semaines chez bon nombre d'acteurs mondiaux des semi-conducteurs. Cela va du simple gel ou report d'investissements, commun à quasiment tous les industriels, à la suppression d'emplois : 15 000 chez l'américain Motorola, numéro trois mondial (mais ces mesures touchent aussi ses activités dans les télécommunications), 650 chez l'américain Atmel, 3 000 chez le japonais Mitsubishi.

On commence également à assister à des désengagements industriels. L'américain Texas Instruments, numéro quatre mondial des « puces », a cédé à son homologue Micron son activité dans les mémoires dynamiques, les DRAM (Dynamic Random Access Memories), mémoires utilisées surtout dans les micro-ordinateurs (*Le Monde* du 20 juin). Motorola l'avait devancé en abandonnant purement et simplement, voici un peu plus d'un an, son activité DRAM.

Et s'il n'y a pas encore eu de défaillances majeures – arrêt total d'activité, ou rachat par une autre société – dans le peloton des fabricants de semi-conducteurs, cela pourrait bien venir. Car l'environnement dans lequel évoluent les fondeurs de « puces » électroniques se fait de plus en plus âpre, comme en témoigne l'évolution des achats mondiaux. Exprimés en dollars, ceux-ci n'en finissent plus de se tasser mois après mois.

Ils ont d'abord commencé par croître moins vite – comparés d'une année sur l'autre – à partir de l'automne 1997, après un pic en septembre 1997 (+ 14,5 % par rapport au même mois de 1996). Ensuite, le ralentissement de la croissance a fait place à une franche décroissance à partir de mars. Et cette dernière s'amplifie. En mai, les ventes mondiales ont régressé de 12,7 % (par rapport à mai 1997).

SURCAPACITÉS

La crise financière dans le Sud-Est asiatique est désignée par tous les experts comme l'une des principales responsables des difficultés que traverse l'industrie des semi-conducteurs, qui, en 1997, avait renoué avec une légère croissance (+ 4 %), après une année 1996 déjà difficile (– 8,6 %).

L'Asie du Sud-Est représente (hors Japon) 22 % des achats mondiaux en valeur, car une grande partie de l'industrie informatique et l'électronique de loisirs y sont installés. Dans certains pays de cette zone, la demande locale en équipements électroniques a fortement diminué, entraînant la baisse de la consommation de puces. Les dévaluations de certaines monnaies ont également pesé sur les chiffres d'affaires, toujours exprimés en dollars dans ce secteur.

Les industriels des circuits intégrés continuent aussi de subir le contrecoup des surcapacités de production dans les mémoires DRAM. Cette « crise » structurelle dure depuis quasiment deux ans. Il y a toujours trop de DRAM produites par rapport à la demande. Et les prix de vente, qui se sont effondrés depuis des mois, restent au plus bas.

Ce qui explique les difficultés financières des industriels très présents sur ce marché : les groupes sud-coréens Samsung, Hyundai et LG, les japonais NEC, Toshiba, Hitachi, Fujitsu et Mitsubishi, ou les américains Micron et Texas Instruments. La plupart d'entre eux affichent des comptes déficitaires.

Les experts attendent un recul de 26 %, à 14,5 milliards de dollars, des ventes de DRAM en 1998. Les ventes totales de puces au niveau mondial devraient quant à elles s'inscrire en baisse de 1,8 %, à 134,7 milliards de dollars.

Malgré tout, les industriels considèrent que la situation devrait s'améliorer d'ici à la fin de l'année. Certains évoquent une légère reprise des achats au cours du second semestre. Mais, en décembre dernier, les experts économiques du secteur n'évoquaient-ils pas encore une croissance de plus de 15 % en 1998 ?

Philippe Le Cœur

3 000 réductions d'emplois chez Mitsubishi Electric

Mitsubishi Electric, groupe japonais d'électronique grand public, de semi-conducteurs et d'équipement nucléaire, a annoncé, vendredi 3 juillet, la suppression de 3 000 emplois d'ici à mars 2001. Ichiro Taniguchi, président depuis la semaine dernière, a promis d'atteindre cet objectif grâce à des pré-retraites et du chômage temporaire. Ce plan social doit permettre le retour du groupe aux bénéfices. Ses activités de semi-conducteurs, d'électronique grand public et de téléphonie mobile sont responsables des premières pertes de son histoire pour l'exercice clos au 31 mars 1998 et du recul de 50 % de son action au cours des douze derniers mois.

GIAT industries supprimera 3 274 emplois en quatre ans

Manifestations à Saint-Etienne

AVANT LA CONVOCATION, le 10 juillet, du comité central d'entreprise, la direction du groupe d'armement public GIAT industries a adressé aux syndicats un document de travail qui prévoit la suppression de 3 274 emplois dans les usines en quatre ans (1999-2002). Ce document se présente sous la forme d'un « *plan stratégique, économique et social* » que doit approuver le conseil d'administration du 7 juillet.

GIAT industries occupe actuellement quelque 10 580 salariés. Au début de l'an prochain, les effectifs devraient tomber à 10 300, compte tenu de l'exécution en cours du plan de retour à l'équilibre (PRE) que la direction avait précédemment établi. A partir de 1999, le nouveau « *plan stratégique* » – qui a reçu l'agrément de Matignon et du ministère de la défense – se propose, jusqu'à fin 2002, de supprimer 3 274 emplois et d'instaurer le transfert de 338 autres postes, sans qu'il s'agisse d'emplois à supprimer comme de premières rumeurs l'avaient laissé entendre.

Ces chiffres sont légèrement inférieurs à ceux que la direction avait primitivement envisagés, soit environ 4 000 départs, lors des travaux préparatoires à la conception du plan (*Le Monde* du 20 juin). Ces suppressions d'emplois devraient se faire sans licenciements, par des mesures d'âge (départ ouvert à cinquante-deux ans, comme dans les arsenaux pour les ouvriers à statut d'Etat), par des réintégrations dans la fonction publique ou par des reclassements dans les armées qui embauchent des personnels civils dans le cadre de leur professionnalisation progressive.

TROUVER DES PARTENAIRES

En même temps, GIAT industries a décidé la fermeture des sites du Mans (130 emplois), dans la Sarthe, et de Salbris (160), dans le Loir-et-Cher. Ces fermetures, attendues depuis plusieurs années – bien avant la nomination, mi-1995, de Jacques Loppion à la présidence du groupe – ont été retardées, à chaque fois, par la proximité d'échéances électorales. Quatre autres centres – La Chapelle-Saint-Ursin (Cher), Rennes, Saint-Pierre-en-Faucigny (Haute-Savoie) et Saint-Etienne où plusieurs centaines de salariés ont manifesté le 2 juillet – sont concernés : des personnels venant d'autres sites y seront regroupés où GIAT industries devra trouver des partenaires pour maintenir l'emploi.

Jacques Isnard

Les utilisateurs du Monep mécontents des nouveaux tarifs

L'ENTRÉE en vigueur, le 1er juillet 1998, de la nouvelle tarification du Monep (marché des options négociables de Paris), filiale à 100 % de la Société des bourses françaises (SBF), a soulevé un vent de contestation chez les utilisateurs de ce marché de produits, dits « *dérivés* », sur les actions françaises et sur l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris.

Sous couvert de simplification et de préparation à l'euro, le Monep a divisé par quatre la taille unitaire des contrats sur l'indice CAC 40. De plus, il a modifié le mode de calcul des commissions perçues sur les transactions. Au lieu d'une commission unique, deux nouvelles ont été mises en place : l'une pour la négociation (un montant fixe par lot échangé), l'autre pour la compensation (un pourcentage sur les capitaux engagés).

Cette modification a été présentée par le Monep comme ayant un impact globalement neutre sur l'ensemble des opérations. Selon les autorités de marché, les tarifs vont nettement baisser sur les options sur l'indice CAC 40 à long terme et augmenter modérément sur les contrats à terme. En revanche, ils font plus que doubler sur les options à court terme sur l'indice, très utilisées par les opérateurs. La grogne des professionnels est d'autant plus grande que, dans un communiqué du 19 juin, les responsables du Monep s'étaient évertués à démontrer, exemple à l'appui, que la nouvelle tarification était inférieure de près de moitié au barème antérieur. Or le calcul était erronné, la nouvelle grille des tarifs ayant en vérité pour effet de majorer de 120 % les frais sur ce produit.

Cette augmentation soudaine provoque la colère des gestionnaires qui, ne voulant pas payer la facture, font pression sur les intermédiaires – les courtiers – pour que ceux-ci la prennent à leur compte. Or ces derniers sont déjà dans une situation difficile compte tenu de la baisse d'activité enregistrée depuis quelques mois sur d'autres compartiments de marché, et notamment sur les contrats de taux d'intérêt échangés sur le Matif, en raison de la montée en puissance du marché à terme allemand (*Le Monde* du 18 avril).

BATAILLE SANS MERCI

Les gestionnaires sont de plus en plus déroutés par la politique tarifaire de la SBF : en avril 1998, elle avait réduit ses tarifs de 57 % sur le Matif pour tenter de stimuler les transactions, mais elle augmente aujourd'hui les barèmes de prix sur le Monep, alors que ce marché profite de l'euphorie boursière (les volumes sur le Monep ont augmenté de 22,5 % au mois de juin). Dans ces conditions, certaines maisons envisageraient de transférer leurs opérations du marché officiel (Monep) vers un marché de gré à gré, c'est-à-dire non réglementé par une autorité de tutelle.

Cet incident arrive à un mauvais moment pour la place de Paris, alors qu'elle est engagée, avec Londres et Francfort, dans une bataille sans merci pour devenir le centre financier de l'Euroland. « *Je suis clairement engagé pour le développement des activités financières en France,* a rappelé jeudi le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, à l'occasion des rencontres Paris Europlace. *Il s'agit d'un enjeu de première importance pour assurer le financement et la croissance de nos entreprises.* »

Enguérand Renault

Le transport combiné de la SNCF en déroute

LA SNCF se révèle incapable de gérer la montée en puissance du transport combiné – les conteneurs sont chargés sur les trains pour les longues distances et acheminés par camion pour les dessertes locales. Désorganisation du travail, conflits sociaux à répétition, accumulation des retards et mauvaise qualité du service ont fini par casser le rythme de développement de ce mode de transport écologique, qui reçoit un important soutien des pouvoirs publics – plus de 350 millions de francs de subvention annuelle.

Le trafic s'est effondré au deuxième trimestre 1998, effaçant complètement la croissance du début d'année. Le transport combiné avait pourtant fait une percée remarquée au cours des dernières années grâce à une croissance annuelle de plus de 10 %. Il représente désormais le quart du transport de fret de la SNCF et 6 % du transport de marchandises en France.

« *Les clients désertent. En juin, nous avons enregistré une chute de 20 % de notre trafic sur le transport international, après une chute de 10 % en avril et en mai* », constate Jacques Turnerc, directeur général de Novatrans, qui fournit aux transporteurs routiers la prestation ferroviaire et est, à ce titre, l'un des principaux clients de la SNCF. « *Le transport combiné, qui enregistrait 20 % de croissance en début d'année sur le trafic domestique, dispose pourtant d'un immense potentiel* », regrette-t-il. « *La direction de l'entreprise nous a indiqué qu'elle avait pleinement conscience de la situation, mais nous n'avons constaté aucune amélioration* », s'inquiète M. Turnerc, qui ne peut qu'assister, impuissant, au transfert de flux au profit des ports hollandais et de l'Allemagne.

La SNCF reconnaît que l'évolution du trafic international, qui représente 60 % dans le transport combiné, est alarmante. « *La clientèle internationale, qui dispose de routes de cheminement alternatives, est beaucoup plus sensible à la qualité du service* », indique la direction. Elle évoque « *la crise asiatique* » et « *l'aggressivité des chemins de fer allemands* », mais elle est aussi obligée de reconnaître « *des petits mouvements sociaux sporadiques* ». Elle déplore également la mauvaise qualité du service de ses homologues européens, comme l'Italie, « *où certains de nos wagons disparaissent* ».

Outre la saturation de certains terminaux de chargement et de déchargement, notamment à Lille, Avignon et Paris-Nord, c'est davantage à une véritable désorganisation du travail que doivent être attribués les déboires de la SNCF. La grève des conducteurs au terminal ferroviaire du tunnel sous la Manche, à Frethun, fin avril, n'a permis de faire circuler qu'un train sur six pendant plusieurs jours, et la grève des agents du dépôt de Nîmes a bloqué tous les trains vers l'Espagne pendant trois semaines.

UN RAPPORT

Le trafic fret de la SNCF, qui représente désormais le quart du transport de marchandises en France sur plus de 150 kilomètres, est partiellement atteint par les déboires du combiné. Le rythme de croissance s'établit à 4,7 % à la mi-juin, contre 8,6 % sur 1997. La Fédération nationale des transports routiers (FNTR) saisit cette occasion pour souligner « *l'inutilité d'une augmentation de la fiscalité sur le gazole dès lors que la SNCF est incapable de prendre en charge un éventuel transfert de trafic de la route vers le fer* ». Le rapport sur le transport combiné demandé par le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, à Pierre Perrot, président du Conseil national des transports, qui sera remis dans les prochains jours, tombera à point nommé.

Christophe Jakubyszyn

Vacances et Mondial dans les gares

La SNCF s'attend à un trafic record pour le premier week-end des départs en vacances de juillet. 830 000 voyageurs sont attendus dans les gares entre vendredi 3 et dimanche 5 juillet. Près de 1 500 trains, dont 960 TGV, seront mis en service. Vendredi devait être la journée la plus chargée, avec 350 000 clients pour 620 trains, dont 400 TGV. 150 TGV s'élanceront de la seule gare de Paris-Lyon pour les Alpes et la Méditerranée et 140 TGV rejoindront la Bretagne et l'Atlantique de la gare de Paris-Montparnasse.

A cette pointe de trafic, habituelle en juillet, s'ajouteront les nombreux trains « Coupe du monde » mis en service pour ce week-end de quarts de finale. 100 000 supporteurs sont attendus vendredi et samedi à bord des 150 trains qui leur permettront de rejoindre ou de revenir des quatre stades de Saint-Denis (Italie-France), Nantes (Brésil-Danemark), Marseille (Pays-Bas - Argentine) et Lyon (Allemagne-Croatie).

Pierre Bergé veut créer un « caviar d'Aquitaine »

BORDEAUX
de notre correspondante

Le PDG d'Yves Saint Laurent Couture a décidé d'investir la filière du caviar produit en Aquitaine, apprend-on dans la revue spécialisée *Aquarevue*. Depuis octobre 1997, à titre personnel, Pierre Bergé a pris 49 % du capital d'une ferme aquacole en Dordogne et a racheté une société de négoce de produits haut de gamme, la maison Reiner, également dans le Périgord. « *J'ai connu ça toute ma jeunesse,* a-t-il expliqué au Monde. *Etant originaire de l'île d'Oléron, je me rappelle les bistrots de Gironde qui proposaient des sandwichs au jambon et au... caviar.* » Ces perles noires – les œufs des femelles esturgeons – provenaient d'une espèce, l'*Acipenser sturio*, que l'on trouvait à foison dans l'estuaire de la Gironde jusque dans les années 50. A cette époque, il se vendait 5 tonnes de caviar par an, contre 800 kilos aujourd'hui, produits en captivité. Plusieurs fabriques artisanales travaillaient pour des restaurants parisiens et étrangers. A cause des barrages, de l'extraction de graviers, de la pêche excessive, le sturio est aujourd'hui en voie de disparition. Le Centre d'études du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et forêts (Cemagref) étudie depuis vingt ans le moyen de le réintroduire en nombre.

Au début des années 90, une poignée de pisciculteurs et de mareyeurs se sont lancés dans l'élevage d'esturgeons de Sibérie, l'espèce locale ne pouvant se reproduire en captivité. Pierre Bergé s'est intéressé à une des plus importantes fermes acipensèricoles – Estudor à Montpon-Ménesterol – qui possède 100 000 poissons, dont la moitié réservés au caviar (200 kg vendus en 1997). Il a l'intention d'acheter d'autres fermes. Des négociations sont en cours avec l'Esturgeonnière, basée en Gironde (140 000 pièces, 310 kg de caviar en 1997).

CAPITAUX MOBILISÉS

Produire des œufs d'esturgeon pose un problème de trésorerie : une femelle arrive à maturité après sept à dix ans, parfois quatorze. Ce qui mobilise des capitaux. Aujourd'hui, les fermes acipensèricoles sont endettées et peu rentables, mais espèrent, grâce au développement de leur production, atteindre le seuil de rentabilité dans deux à trois ans. D'autant que la vente de caviar est plus rémunératrice que celle de la chair d'esturgeon : les marges brutes s'élèvent à deux, voire trois fois le prix de revient.

Derrière la fantaisie d'un homme riche s'esquisse une stratégie commerciale. Dans deux ans, quand la production sera suffisante, Pierre Bergé compte créer une ligne baptisée « caviar d'Aquitaine », du très haut au moyen de gamme. Il sera vendu par l'intermédiaire de la maison Reiner, avec l'aide du carnet d'adresses du PDG de Yves Saint Laurent Couture. « *Mais je veux aller prudemment et assurer une distribution avec des produits de très grande qualité* », précise l'ancien président de l'Opéra de Paris.

Cet objectif atteint, le « caviar d'Aquitaine » – deux tonnes prévues – restera confidentiel par rapport à la consommation française qui dépasse les 50 tonnes importées par an. « *Nous sommes des nains à côté d'autres grands distributeurs,* souligne le négociant Yves Reiner. *Nous le resterons, mais avec une qualité irréprochable.* »

Claudia Courtois

La banque suisse UBS blanchie pour ses pertes sur les marchés

DANS LES CONCLUSIONS d'une enquête publiée jeudi 2 juillet, la Commission fédérale de banque (CFB) a mis hors de cause la direction de l'ancienne Union de banques suisses (UBS) pour des pertes de 625 millions de francs suisses (2,5 milliards de francs), subies en 1997 dans des opérations sur produits dérivés à Londres. Selon la CFB, ces pertes sont imputables à des « *comportements individuels fautifs* ». La CFB « *met un terme aux spéculations entourant le montant des pertes* » et blanchit les membres de la direction de l'époque, notamment l'ancien patron de l'UBS, Mathis Cabiallavetta, aujourd'hui président du conseil d'administration de la nouvelle UBS (*Le Monde* du 1er juillet), et critiqué pour son rôle dans la fusion. (*Corresp.*)



La diffusion de films français attise la rivalité entre TPS et Canal Plus

L'installation de la « deuxième fenêtre » sur les télévisions numériques envenime les rapports entre le bouquet et la chaîne cryptée. En toile de fond, l'harmonisation européenne en matière de chronologie de diffusion des films à la télévision, et le financement du cinéma

LA « DEUXIÈME FENÊTRE » est devenue l'enjeu d'une nouvelle bataille entre TPS et Canal Plus. Au moment délicat où la profession du cinéma – producteurs, organisations professionnelles, organismes de régulation, opérateurs et diffuseurs – discutent de la chronologie de diffusion des films *(voir tableau)*. De l'issue de cette discussion dépendra, pour une large part, le financement du cinéma français.

Jusqu'à présent, cette chronologie était fixée par décret. Le système a vécu, la France devant se mettre en conformité avec la *directive européenne* « Télévisions sans frontières » (TSF). La date butoir – 31 décembre 1998 –, approche. La directive TSF pose une *seule alternative* : la conclusion d'un accord collectif avec agrément de tous les acteurs du marché, ou des accords individuels *de gré à gré*.

Beaucoup, et notamment les producteurs, redoutent *« la liberté totale »* induite par la seconde partie de l'alternative. Elle *donnerait* trop de poids aux diffuseurs face aux producteurs indépendants. Selon Pascal Rogard, délégué général de L'Association des réalisateurs-producteurs (ARP), *« il y a nécessité absolue à reconstruire la chronologie des médias par la voie d'accords professionnels collectifs, car la dérégulation des délais de diffusion serait une catastrophe pour les producteurs indépendants et la diversité du cinéma français »*.

GRAND ARGENTIER

TPS, lancé fin 1996, s'est commercialement positionné entre Canal Plus et CanalSatellite. Le bouquet dirigé par Patrick Le Lay panache son offre cinéma de titres en première exclusivité et de films puisés dans les catalogues. Grâce à deux accords avec les studios MGM et Paramount. Pour compléter l'alimentation en films américains de ses chaînes cinéma Cinéstar 1, Cinéstar 2 et *Cinétoile*, TPS a créé, *de facto*, une deuxième fenêtre de diffusion de certains films déjà diffusés, en exclusivité, sur Canal Plus.

Nourri en longs-métrages d'outre-Atlantique, le bouquet est en revanche dépourvu en films français. D'où son offensive pour ouvrir cette deuxième fenêtre. TPS situe ce second passage crypté dans un créneau de six mois après l'expiration des droits de Canal Plus. Pour dégager cette nouvelle fenêtre, TF 1, France 2, France 3 et M 6 (tous actionnaires de TPS) ont accepté de reculer de vingt-quatre à trente mois le délai de diffusion des films français sur les chaînes *en clair*.

Mais Canal Plus s'oppose à cette nouvelle chronologie. Selon Marc-André Feffer, vice-président de la chaîne cryptée, *« Canal Plus refuse la logique qui voudrait qu'il y ait une place réservée à TPS entre la diffusion sur la chaîne cryptée et celle sur la chaîne en clair »*. Refus qui entraîne un blocage de la production des films. Avec une obligation de financement fixée à 9 % de son chiffre d'affaires (800 millions de francs en 1997), Canal Plus est le grand argentier du cinéma français. Nouvel entrant, TPS n'a investi, lui, que 100 millions. Les préachats de la chaîne cryptée sont complétés par des coproductions avec les chaînes en clair.

Canal Plus souhaite acquérir une exclusivité de vingt-quatre mois sur la télévision à péage pour certains films qu'elle préachète. En réaction, France 2 a bloqué le financement de deux films : *Faucon blanc* de Philippe Muyl et *Les Enfants du marais* de Jean Becker. *« TPS est en concurrence avec Canal Plus, il doit donc investir sur la première fenêtre et apporter sa contribution au cinéma »*, affirme Marc-André Feffer. Cyrille du Peloux, directeur général de TPS, évalue, lui, la deuxième fenêtre à 15 % du prix payé par Canal Plus. *« Inadmissible*, juge le vice-président de la chaîne cryptée, *c'est de la concurrence déloyale. »*

Derrière l'opposition ferme de la chaîne cryptée à la création de la deuxième fenêtre, perce *« la peur de Canal Plus d'avoir derrière lui un clone de Canal Plus mais moins cher »*, selon des producteurs. L'irruption de TPS dans le péage a porté un coup à la stratégie de Canal Plus et CanalSatellite. Organisée autour d'une chaîne premium, et d'un bouquet de programmes thématiques dépourvu de films en exclusivité, elle n'a pas prévu la concurrence.

« LA LOI DE LA JUNGLE »

Pour continuer à séduire des abonnés à 180 francs par mois face à un TPS promu à 98 francs, Canal Plus ne peut disperser ses exclusivités ou même accorder la seconde fenêtre sur CanalSatellite. Car des abonnés pourraient préférer le bouquet à la chaîne premium, cannibalisation qui aurait des conséquences sur l'économie de la chaîne cryptée. Mais Canal Plus ne peut pas non plus abandonner la seconde fenêtre à TPS. D'où le blocage.

Ce dernier est renforcé par les multiples reports de la discussion du nouveau projet de loi sur l'audiovisuel. Le texte devrait être examiné en première lecture à *l'Assemblée en décembre* seulement. Pour sortir de l'impasse, certains invitent le gouvernement à *« amender la loi actuelle pour assurer la fluidité des droits »*. L'ARP et le Bureau de liaison des industries cinématographiques (BLIC), d'abord favorables à la création de *la deuxième fenêtre*, plaident désormais pour *« des accords collectifs sinon c'est la dérégulation, c'est la loi de la jungle »*.

Faute d'accord global, le cinéma d'auteur pourrait pâtir de la rivalité Canal Plus et TPS. Alors que des films à fort potentiel *d'audience et d'entrées en salle* seraient privilégiés. Déjà, Canal Plus aurait crevé son plafond de préachat (autour de 35 millions de francs pour un long métrage au lieu de 20). Des producteurs vont plus loin : *« Si l'ensemble des acteurs ne se mettent pas autour de la table, on ouvre le marché aux majors compagnies américaines. »*

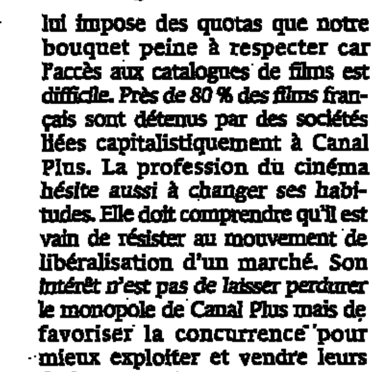
G. D.

La chronologie de la diffusion des films

						30 mois	36 mois
CHRONOLOGIE ACTUELLE POUR LES FILMS FRANÇAIS COPRODUITS	Salles de cinéma	Vidéo PPV*	Chaînes à péage		Chaînes en clair		
CHRONOLOGIE ACTUELLE POUR LES FILMS AMÉRICAINS	Salles de cinéma	Vidéo PPV*		Chaînes à péage 1re fenêtre		Chaînes à péage 2e fenêtre	Chaînes en clair
CHRONOLOGIE PROPOSÉE POUR LES FILMS FRANÇAIS COPRODUITS	Salles de cinéma	Vidéo PPV*	Chaînes à péage 1re fenêtre		Chaînes à péage 2e fenêtre	Chaînes en clair	

Patrick Le Lay, PDG de TF 1 et de Télévision par satellite (TPS)

« La concurrence de TPS augmente la recette des producteurs »



PATRICK LE LAY

« Pourquoi cette concurrence entre votre bouquet et Canal Plus sur la diffusion des films français ?

– Le cinéma : c'est une activité artistique risquée qui trouve son équilibre et sa réussite au travers de *l'exploitation des films dans des circuits de distribution*. Il y a vingt ans, un film sortait en salle avant d'être diffusé sur une chaîne généraliste. *Le marché de la vidéo et de la télévision à péage* se sont créés il y a quinze ans. Depuis, on trouve normal que les producteurs touchent *des droits sur la vente des cassettes*. Avec le temps, les Français ont été de plus en plus nombreux à s'abonner à un programme unique de *télévision payante, Canal Plus*.

» Là encore, il était normal que la chaîne rémunère ceux qui lui fournissent sa matière première. Avec la *privatisation de TF 1 et la création* de chaînes privées, le cinéma est devenu un enjeu pour les télévisions. Les prix ont monté et les *films ont trouvé de nouvelles* sources de financement. Aux États-Unis les revenus de la vente des cassettes vidéo sont supérieurs aux *recettes de l'exploitation en salle*.

Après Canal Plus, TPS tente de trouver sa place dans le circuit de commercialisation des films ?

– *Les majors américaines ont tout* de suite compris que le monopole de Canal Plus était terminé. Avec TPS, une autre offre globale existe pour acheter *des droits*. Comme c'est une entreprise naissante, elle ne peut pas *acheter tout* tout de suite en s'imposant comme concurrente de Canal Plus, depuis longtemps en situation de monopole *sur ce marché. Les majors en ont* pris acte en réorganisant les droits. Elles ont créé la deuxième fenêtre et ouvert le paiement à la séance. *Avec cette ouverture, TPS a pu* acquérir, pour certains films et avec certain studios, les même droits de première exclusivité que Canal Plus *mais aussi, avec d'autres studios*, le *pay per view* et la deuxième fenêtre.

A la différence des majors, le cinéma français ne semble pas *manifester* le même empressement à l'égard de TPS ?

– Il est habitué à un schéma de fonctionnement très ancré qui fait *cohabiter une chaîne cryptée* (Canal Plus), les producteurs et les chaînes en clair. Aujourd'hui, TPS, deuxième entrant, est un *concurrent*. Il est naturel que TPS existe sur ce marché. De plus, la loi lui impose des quotas que notre bouquet peine à respecter car l'accès aux catalogues de films est difficile. *Près de 80 % des films* français sont détenus par des sociétés liées capitalistiquement à Canal Plus. La profession du cinéma *hésite aussi* à changer *ses* habitudes. Elle doit comprendre qu'il est vain de résister au mouvement de libéralisation d'un marché. Son *intérêt n'est pas de laisser perdurer* le monopole de Canal Plus mais de favoriser la concurrence pour mieux exploiter et vendre leurs *droits*.

Aux réticences sur la deuxième fenêtre s'ajoute le refus du passage en paiement à la séance des *films français* ?

– Aujourd'hui, refuser le paiement à la séance pour les longs métrages français, refuser *d'admettre qu'il y a deux plates*-formes et qu'il est possible d'y exploiter des films à des dates différentes, ce serait comme il y a dix *ans refuser la vidéo*. A l'*époque*, certains disaient qu'avec la vidéo les gens n'iraient plus dans les salles.

Une partie de la profession du cinéma reproche à TPS de ne pas payer le deuxième passage à son juste prix ?

– Prenons un exemple : lorsque Canal Plus était en situation de monopole, les droits cryptés d'un film *valaient disons 100* francs. Avec l'arrivée de TPS, l'exploitation en télévision cryptée vaut plus. TPS crée deux choses : une concurrence, *synonyme de ressources* supplémentaires, et de nouvelles possibilités de distribution. Rien n'empêche d'ailleurs Canal Plus *d'acquérir ou d'exploiter* l'un et l'autre. Ce qu'il faut comprendre, c'est que TPS augmente la recette des producteurs car il n'existe pas *une seule activité où l'introduction* de la concurrence n'a pas fait monter les prix de la matière première. Chaque année, il y a une quinzaine *de films français* à *succès*. L'essentiel du box-office est réalisé par ces films-là, plus une cinquantaine d'autres. La plupart des autres peuvent *trouver leur place sur une* chaîne payante, qui a besoin de variété et de diversité.

TPS a évalué le prix d'un film *diffusé en deuxième fenêtre* à 15 % du montant payé par Canal Plus pour une diffusion en première exclusivité. N'est-ce pas trop faible pour un passage sur TPS, six mois après la chaîne cryptée ?

– Tout d'abord, il n'y a justement pas de tarif établi. Ensuite, ce n'est pas six mois après Canal Plus mais un semestre avant les chaînes en clair. Pour empêcher *TPS* d'avoir accès aux films français, Canal Plus tente d'acquérir les droits de diffusion en crypté pour deux ans. Cela *s'appelle du gel de droits. C'est* interdit par le Conseil de la concurrence. Le marché doit être libre pour que la valeur des films soit *négociée au cas par cas et non pas* fixée unilatéralement par une des parties.

Vous avez prévu 300 000 abonnés *supplémentaires pour TPS* à la fin de 1998. Cet objectif sera-t-il atteint ?

– Cette année, le marché est plus *lent pour tous les opérateurs*. Par rapport à l'an dernier, le premier trimestre de 1998 a été moins bon. C'est l'effet de la saisonnalité. En *revanche*, le *deuxième trimestre* a été bien meilleur. Le contrat devrait être rempli à la fin décembre. Le taux de désabonnement *est aussi meilleur que prévu* : 9 % au lieu de 12. Le dernier indice de satisfaction des abonnés est considérable. Il s'établit à plus de 97 %.

Propos recueillis par Guy Dutheil

Une équipe homogène à la tête de la rédaction de France 2

SOUDÉE et très ancrée dans le service public : telle est l'équipe mise en place par Pierre-Henri Arnstam, directeur général délégué, chargé de la rédaction, jeudi 2 juillet, pour relancer l'information sur France 2 (*Le Monde* du 3 juillet).

Avec Claude Sérillon, quarante-huit ans, il choisit pour le journal de 20 heures un présentateur confirmé, qui avait obtenu un Sept d'or pour l'exercice de cette fonction en 1986 et 1987. Les nominations de Bruno Albin comme directeur adjoint de la rédaction, le retour de Marcel Trillat et de Michel Strulovici à la tête des services société et culture, témoignent d'une conception classique de l'information, dans sa présentation et son contenu. Des nominations faites par son prédécesseur, Albert du Roy, il garde Gérard Leclerc, qui dirigera le service politique intérieure, économie et social, et Françoise Joly, seule femme de la hiérarchie de la rédaction, pour le service étranger.

La restructuration classique de la rédaction en services et leur intitulé sont aussi significatifs. Les journalistes sont répartis en quatre grandes rubriques, et celle des « informations générales » s'appelle désormais « société ». Conformément à ce qu'a souhaité Xavier Gouyou Beauchamps, PDG de France 2, l'information européenne et internationale devrait y avoir plus de place. Surtout, le traitement approfondi de quelques événements importants devrait être préféré au balayage exhaustif et rapide de toute l'actualité.

Lors de la présentation de ce nouvel organigramme devant la rédaction, Daniel Bilalian, évincé du journal qu'il présentait depuis septembre 1995, mais qui devrait rester dans la chaîne, a déclaré : *« Je m'étonne que mon remplacement à la tête de l'émission la plus performante de la chaîne soit la décision la plus urgente à prendre. Faute d'arguments professionnels convaincants, il faut donc chercher les raisons ailleurs. »*

« C'est cohérent, Arnstam joue en pacificateur en cherchant à stabiliser les choses », commente un journaliste. Tout cependant n'est pas réglé, notamment l'affectation de certains journalistes dans les services et surtout la nomination du rédacteur en chef du 20 heures. Albert du Roy avait dressé un portrait-robot de son successeur, qui devrait *« avoir les moyens de faire peur »*, Pierre-Henri Arnstam a fait savoir qu'il voulait que tout le monde travaille et qu'il ne supportera pas l'obstruction.

Françoise Chirot

هكذا من الاصل

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **GIAT industries : le groupe public d'armement** annonce un plan social prévoyant *3 274 suppressions d'emplois* *(lire page 16)*

● **ARBEL-VALOIS : le rapprochement des deux groupes de mécanique** est retardé, la banque japonaise Daiwa, créancière de Valois, ayant, selon *Les Echos* du 3 juillet, rejeté le montage initial, *prévoyant un apport de titres* Valfond (filiale industrielle de Valois) à Arbel. Un nouveau schéma de fusion-absorption de Valois par Arbel est à l'étude.

● **AKZO NOBEL : le groupe chimique néerlando-suédois** a annoncé, jeudi 2 juillet, le rachat de la firme italienne Lambda, l'un des leaders mondiaux du marché *des peintures et revêtements* non adhésifs, sans révéler le montant de la transaction.

● **RENAULT : Le constructeur automobile français** a annoncé, jeudi, la création avec la ville de Moscou d'une société commune de droit russe, OAO Avtoframos, chaque partie apportant 10 millions de dollars (61 millions de francs). Les partenaires tablent *sur une production* de 30 000 voitures Mégane en 2000.

● **VOLVO : le constructeur automobile suédois** a annoncé, *jeudi, qu'il a décidé de vendre* son usine de montage de roues de Kungaelv en Suède à la société Michelin-Continental Projects (MCP).

SERVICES

● **BENETTON : la holding italienne de la famille Benetton** et les sociétés Pirelli and Co et Pirelli ont formé une société, baptisée Schemaventicinque, pour participer à la privatisation de sociétés aéroportuaires à Milan et à Rome.

● ***TRAVAIL TEMPORAIRE*** **: la société VédiorBis** va racheter la totalité du capital d'Unitech, société de travail temporaire spécialisée sur le secteur des *petites et moyennes* entreprises.

● **EURO DISNEY : une délégation syndicale** (UNSA, *CGT et CFTC) du personnel* d'Euro Disney a été reçue, jeudi, au ministère de l'Emploi. 300 salariés selon les syndicats, 150 d'après la direction *étaient toujours en grève* le 2 juillet pour revendiquer des augmentations de salaires.

● **EXPERIAN : le groupe britannique,** spécialisé dans le traitement de l'information a annoncé, jeudi, l'acquisition de Metron, l'un des principaux opérateurs de centres d'appels en Italie, qui réalise un chiffre d'affaires *de 50 millions de francs.*

● **MORGAN : la société d'investissement Apax Partners** va entrer dans le capital de la société de prêt-à-porter spécialisée dans la mode féminine. Cette association vise à *« accélérer le développement à l'international et à consolider le réseau de distribution en France».*

FINANCE

● **PRUDENTIAL : le leader de l'assurance vie britannique** a annoncé, jeudi, une provision de 1,1 milliard de livres (11 milliards de francs) au titre *des dédommagements sur les* scandales liés aux ventes malhonnêtes de plans de retraite privés *(missellings)*. Cette affaire, qui touche environ 2 millions de personnes, pourrait coûter 111 milliards de francs à *l'ensemble du secteur financier.*

● **PARIBAS : Paribas Affaires Industrielles** (PAI) et Nord Est ont cédé 27,2 millions d'actions *de Sema Group, soit 5,9 %* du capital, avec une plus-value avant impôt de 1 milliard de francs pour PAI et 330 millions pour Nord Est, filiale à 43 % de Paribas.

★ *Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ».* *www.lemonde.fr*

PARIS CAC 40 sur un an — 4275,22 — 3 JUIL. 31 DÉC. 3 JUIL. — sur 5 jours : 4215,70 — 4231,19 — 4203,45 — 4283,46 — 4275,22 (V L M J V)

Indices boursiers

Europe 12 h 30 ▶	Cours 03/07	Var. % 02/07	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	4275,22	0,54	42,56
- SBF 120	2855,13	0,46	41,11
- SBF 250	[illegible]	—	—
- SECOND MAR.	[illegible]	—	—
- MIDCAC	[illegible]	—	—
LONDRES FT100	6021,50	1,03	17,25
AMSTERDAM AEI	[illegible]	-0,04	34,46
BRUXELLES BEL	3545,61	-0,02	46,62
FRANCFORT D30	[illegible]	0,70	39,91
MADRID IBEX35	[illegible]	—	—
MILAN MIB30	[illegible]	0,37	40,67
SUISSE SMI	[illegible]	0,38	28,80
STOXX 666	[illegible]	0,36	—
EURO STOXX 326	[illegible]	0,33	—
STOXX 50	[illegible]	0,22	—
EURO STOXX 50	[illegible]	0,17	—

Monde ▶	Cours 02/07	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	[illegible]	-0,26	14,12
- SP 500	[illegible]	-0,19	18,14
- NASDAQ	[illegible]	-1,07	20,61
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	1,16	-15,78
JOHANNESBURG	[illegible]	1,46	10,95
MEXICO BOLSA	[illegible]	0,72	-19,36
SANTIAGO IPSA	[illegible]	-1,36	-25,78
SAO PAULO BOU.	[illegible]	-0,14	-2,90
TORONTO FSE I.	[illegible]	0,05	10,02
ASIE 10h15	03/07	02/07	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	-1,80	-28,56
HONGKONG H.	[illegible]	-2,56	-19,43
SÉOUL	[illegible]	-1,13	-15,38
SINGAPOUR ST.	[illegible]	-0,09	-26,54
SYDNEY ALL O.	[illegible]	0,01	4,84
TOKYO NIKKEI	16511,24	0,24	8,21

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses ▶	Cours 02/07	Var. % 01/07	Var. % 31/12
CREDIT LYONNA.	[illegible]	+5,42	+111,18
SGE	[illegible]	+5,24	+92,94
SCOR	[illegible]	+5,01	+45,58
NRI *	[illegible]	+4	+30,07
ACCOR	[illegible]	+3,69	+53,35
NORD-EST	[illegible]	+3,03	+13,33
BOUYGUES OFFS	[illegible]	+2,99	+7,89
SODEXHO ALLIA	[illegible]	+2,77	+46,94
DAMART	[illegible]	+2,75	+13,18
HAVAS ADVERTI.	[illegible]	+2,73	+60,32

Baisses ▶	Cours 02/07	Var. % 01/07	Var. % 31/12
DASSAULT SYST.	[illegible]	-5,46	+49,97
SOMMER-ALLIBE.	[illegible]	-4,55	+50,31
BULL	[illegible]	-4,50	+50,63
FIVES-LILLE	[illegible]	-4,18	+43,98
ZODIAC EX.DT	[illegible]	-4,11	+13,13
L'OREAL	[illegible]	-3,91	+42,80
EURO DISNEY	11,35	-3,81	+62,14
SEITA	261	-3,76	+30,09
FRANCE TELECO.	[illegible]	-3,13	+90,79
MONTUPET SA	205	-2,88	+248,14

PARIS SBF 250 3 mois — 2758,30 — 3 AVRIL 19 MAI 2 JUIL.

NEW YORK Dow Jones 3 mois — 9025,26 — 3 AVRIL 20 MAI 2 JUIL.

LONDRES FT 100 3 mois — 6021,50 — 3 AVRIL 20 MAI 3 JUIL.

FRANCFORT DAX 30 3 mois — 5945,59 — 3 AVRIL 20 MAI 3 JUIL.

TOKYO Nikkei 3 mois — 16511,24 — 3 AVRIL 20 MAI 3 JUIL.

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

VENDREDI 3 JUILLET, à la mi-*séance, l'indice CAC 40 a progressé* de 0,69 %, à 4 281,26 points. La poursuite du redressement de la Bourse japonaise et la bonne tenue du billet vert à 6,077 francs ont raffermi la confiance des opérateurs. Les valeurs automobiles ont été très recherchées. En hausse de 5,7 %, l'action Renault a été en tête des hausses, suivie de Michelin (+ 5,5 %), Valeo (+ 4 %) et de Peugeot (+ 2,7 %). Le titre Nord-Est, fi*liale de Paribas, a profité de la ces*sion d'une partie de sa participation dans le groupe informatique Sema Group. Son titre a gagné 3,6 %. Enfin, les nouvelles commandes d'Air*bus ont conduit les boursiers* à acheter l'action Zodiac, fournisseur de sièges d'avion. En baisse, la Compagnie des signaux a abandonné 4,9 %, tandis que l'action SFIM a *souffert de l'incertitude sur l'évolu*tion de l'actionnariat du groupe. Elle a baissé de 4,8 %.

FRANCFORT

VENDREDI 3 juillet, la Bourse *allemande a ouvert en légère* hausse. L'indice DAX gagnait 0,17 % à 5914,91 points. Les marchés restent prudents. Ils *pensent que certaines entre*prises *outre-Rhin seront affec*tées par la crise asiatique alors que des sociétés américaines ont déjà annoncé des révisions en baisse de leurs bénéfices.

LONDRES

***JEUDI** 2 juillet, l'indice Footsie* 100 de la Bourse de Londres a clôturé en hausse de 0,68 % à 5 960 points. Le marché anglais gagnait jusqu'à 1,3 % en cours de *séance, entraîné par la progres*sion des bourses asiatiques dans l'attente du plan bancaire japonais.

Mais les mesures annoncées par *les autorités nippones n'ont pas* complètement séduit les marchés.

TOKYO

VENDREDI 3 juillet, la Bourse de Tokyo a enregistré une hausse de 0,2 %, l'indice Nikkei a clôturé à 16 511,24 points. *Les réactions des* marchés ont été mitigées après l'annonce du plan de sauvetage des banques japonaises et de probables réductions d'impôts. L'action Toyota *a progressé après la publication d'un* chiffre de ventes aux Etats-Unis plus important que prévu.

NEW YORK

***JEUDI** 2 juillet*, la Bourse *américaine* a terminé en légère baisse de 0,26 % à 9 025,16 points à la veille du week end prolongé de la fête nationale américaine. Les investisseurs ont pris les bénéfices engrangés ces dernières séances. La publication jeudi de statistiques montrant une légère hausse du niveau du chômage à 4,5 % et une progression très faible (+ 0,1 %) du salaire horaire moyen, inférieure aux attentes des analystes, a limité le re*cul de Wall Street.*

Valeur du jour : Euro Disney perturbée par la grève

JEUDI 2 juillet, l'action Euro Disney a perdu 3,81 %, à 11,35 francs, à la Bourse de Paris. Il s'agissait de la *cinquième séance consécutive de* baisse du titre. Au total, il a perdu plus de 11 % en une semaine. La valeur est affectée par la grève qui perturbe le parc depuis plus d'une *semaine, même si celui-ci reste ou*vert. Une partie des animateurs costumés et des techniciens d'Euro Disney – 300 selon les syndicats, 150 selon la direction – a cessé le travail. *Ces employés revendiquent* une revalorisation de leurs compétences et des hausses de salaires. Une délégation syndicale du personnel d'Euro Disney, réunissant des représentants UNSA, CGT et CFTC, a été *« longuement »* reçue jeudi au ministère de l'emploi.

« Quelques investisseurs ont pris le prétexte de cette grève pour prendre des bénéfices », observe un analyste. Depuis le début de l'année, l'action Euro Disney *a grimpé de plus de 60 %, dopée par les bons résultats* commerciaux du parc. La fréquentation augmente. Vincent Treulet, analyste chez CPR Finance, table sur près de 13 millions de visiteurs cette année contre 12,6 millions en 1997. Le taux d'occupation des hôtels *du parc est lui aussi orienté à la hausse. « Ces résultats sont très encourageants. Les coûts de la société étant fixes, chaque visiteur supplémentaire est autant de marge qui tombe dans l'escarcelle de la société »*, estime Vincent Treulet. Il pense également qu'à l'image des parcs américains, Euro Disney va pouvoir aug*menter progressivement* ses prix.

Action Euro Disney — en francs à Paris — 11,35 — 16/2 13/3 8/5 2/7 — 1998

Cependant, tout n'est pas rose au pays de Mickey. *« Euro Disney est un succès commercial et un échec financier »*, résume un ana*lyste, qui préfère garder l'anony*mat. L'endettement de plus de 15 milliards de francs hypothèque le redressement de la société. Euro Disney doit notamment rembourser un emprunt convertible en 2001. *« Le cash flow dégagé actuellement par le parc ne permettra pas le remboursement de cette dette, même dans l'hypothèse de l'amélioration des bénéfices »*, note une spécialiste de la valeur. La situation financière du parc est d'autant plus délicate qu'Euro Disney va devoir payer à sa maison mère des royalties d'environ 200 millions de francs l'année prochaine. Aussi, certains analystes, *comme Antoine Colonna, de Cholet-Dupont, jugent le* titre *« astronomiquement cher »*, même après la baisse de ces derniers jours. Certains investisseurs ont spéculé sur une prochaine réorganisation de la dette. D'autres pensent qu'elle n'interviendra que si Disney *décide de construire un nouveau parc à thème, ce qui* n'est pas à l'ordre du jour.

Joël Morio



Matières premières

En dollars ▶	Cours 02/07	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1613,5	0,09
ALUMINIUM 3 MOIS	1301,5	0,23
PLOMB 3 MOIS	548,5	0,27
ETAIN 3 MOIS	5175	0,00
ZINC 3 MOIS	1022,5	0,25
NICKEL 3 MOIS	[illegible]	0,94
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	[illegible]	-3,84
PLATINE A TERME	[illegible]	2,23
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	[illegible]	-1,92
MAÏS (CHICAGO)	237	-1,04
SOJA GRAINE (CHG.)	639,25	-0,04
SOJA TOURTEAU (CHG.)	[illegible]	-0,30
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1574	1,29
CAFÉ (LONDRES)	[illegible]	-0,04
SUCRE BLANC (PARIS)	[illegible]	-0,30

Pétrole

En dollars ▶	Cours 02/07	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	—
WTI (NEW YORK)	[illegible]	0,80
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	0,38

Or

En francs ▶	Cours 02/07	Var % 01/07
OR FIN KILO BARRE	[illegible]	—
OR FIN LINGOT	58950	+1,64
ONCE D'OR LONDRES	[illegible]	-0,93
PIÈCE FRANCE 20 F	[illegible]	-0,30
PIÈCE SUISSE 20 F	[illegible]	-0,30
PIÈCE UNION LAT. 20 F	[illegible]	-0,30
PIÈCE 20 DOLLARS US	2765	—
PIÈCE 10 DOLLARS US	1480	-3,33
PIÈCE 50 PESOS MEX.	2150	-0,23

MONNAIES

● **Dollar :** le billet vert s'inscrivait en hausse, vendredi matin 3 juillet, face aux devises européennes. Il cotait 1,82 deutschemark et 6,10 francs.

● **Yen :** *la monnaie japonaise a* connu une évolution heurtée, vendredi, à Tokyo. Après être remontée jusqu'à 138,20 yens pour un dollar dans l'espoir de l'annonce d'une baisse permanente des impôts au Japon, elle est retombée à 140,15 yens pour un dollar après la déclaration du premier ministre Ryutaro Hashimoto, qui s'est contenté de dire que son gouvernement songeait à une telle mesure.

« Les investisseurs comptaient sur l'annonce de baisse d'impôts, mais dès qu'ils ont constaté qu'il ne s'agissait que d'allusions leur déception a fait remonter le dollar à son niveau précédent », a commenté un cambiste d'Asahi Bank.

*Le repli du yen a toutefois été limi*té par les craintes d'une intervention conjointe nippo-américaine.

Cours de change

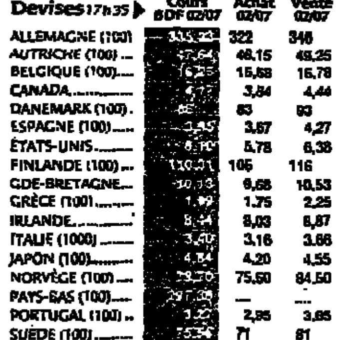
03/07 12 h 50 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR. S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	6,11	6,64	10,14	3,99	2,97	4,35	0,34	3,35	—
DM	1,81	1,98	3,01	1,19	0,89	0,13	0,99	—	0,30
LIRE (100)	1787,35	1950,80	2983,78	1168,44	873,77	1286,52	—	985,07	293,79
YEN (100)	138,65	151,67	230,46	90,85	67,91	—	7,77	76,60	22,85
FLORIN	2,05	2,23	3,39	1,34	—	1,47	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,53	1,67	2,54	—	0,75	1,10	0,09	0,84	0,25
LIVRE	0,60	0,66	—	0,39	0,29	0,43	0,03	0,33	0,10
ECU	0,92	—	1,52	0,60	0,45	0,66	0,51	0,50	0,15
DOLLAR	—	1,09	1,68	0,65	0,49	0,72	0,06	0,55	0,16

Taux d'intérêt (%)

Taux 02/07 ▶	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,42	4,83	5,58
ALLEMAGNE	[illegible]	3,45	4,75	5,33
GDE-BRETAG.	[illegible]	7,70	5,81	5,39
ITALIE	[illegible]	4,87	5,04	5,57
JAPON	0,42	0,41	1,61	—
ETATS-UNIS	[illegible]	5,10	5,43	5,63
SUISSE	[illegible]	1,78	3,13	4,15
PAYS-BAS	[illegible]	3,45	4,81	5,96

Matif

Cours 12 h 50 ▶	Volume 03/07	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 SEPTEMBRE 98	[illegible]	104,76	104,80
Pibor 3 mois SEPTEMBRE 98	[illegible]	96,36	96,36



Marché des changes

Devises 17 h 35 ▶	Cours BDF 02/07	Achat 02/07	Vente 02/07
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	346
AUTRICHE (100)	[illegible]	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	[illegible]	15,68	16,78
CANADA	[illegible]	3,84	4,44
DANEMARK (100)	[illegible]	83	93
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,78	6,38
FINLANDE (100)	[illegible]	105	116
GDE-BRETAGNE	[illegible]	9,68	10,53
GRÈCE (100)	[illegible]	1,75	2,25
IRLANDE	[illegible]	8,03	8,87
ITALIE (1000)	3,40	3,16	3,66
JAPON (100)	[illegible]	4,20	4,55
NORVÈGE (100)	[illegible]	75,50	84,50
PAYS-BAS (100)	[illegible]	—	—
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,95	3,65
SUÈDE (100)	[illegible]	71	81
SUISSE (100)	[illegible]	383	407

TAUX

● **France :** le marché obligataire a ouvert en baisse, vendredi 3 juillet. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, cédait 4 centièmes à 104,75 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 4,81 %.

● **Etats-Unis :** les obligations américaines avaient terminé en hausse, jeudi, profitant des statistiques de l'emploi qui ont montré une certaine faiblesse du secteur manufacturier en juin et une hausse minime du salaire horaire.

La publication du compte rendu de la réunion de la Réserve fédérale du 19 mai avait un peu pesé sur les cours, le conseil ayant jugé à cette occasion qu'il convenait de maintenir l'orientation à la hausse sur les taux. Le rendement du titre à 30 ans s'était inscrit à 5,60 % en clôture, son plus bas niveau depuis 1977, date à laquelle le Trésor a commencé à émettre sur cette durée.

ÉCONOMIE

Le plan japonais salué par M. Clinton

LE PRÉSIDENT américain, Bill Clinton, a qualifié vendredi 3 juillet de *« mesure positive »* le plan d'assainissement du secteur bancaire japonais présenté la veille par le gouvernement de Tokyo, estimant qu'il était *« potentiellement très important »*. *« Nous nous en félicitons »*, a-t-il déclaré à propos de ces mesures dans un discours devant la chambre de commerce américaine à Hongkong (*lire page 2*). Parlant de la crise économique qui frappe l'Asie depuis un an, il a aussi promis que *« les Etats-Unis feraient tout pour aider les gouvernements asiatiques déterminés à se remettre d'aplomb sur le plan financier »*.

■ **Le premier ministre japonais,** Ryutaro Hashimoto, a laissé entendre vendredi 3 juillet qu'il songeait à des réductions d'impôts permanentes pour relancer l'économie japonaise, a indiqué l'agence Jiji Press.

■ **ASIE :** ***« L'Asie n'a pas compris la nécessité d'un système bancaire fort »***, ce qui a entraîné la crise monétaire dans la région, a estimé jeudi 2 juillet le directeur adjoint des autorités monétaires de Hongkong, Andrew Sheng.

■ **INDONÉSIE : la Banque mondiale** a approuvé jeudi 2 juillet un prêt de 1 milliard de dollars à l'Indonésie en crise, dont 600 millions sont débloqués immédiatement, a annoncé l'organisme d'aide au développement.

■ **FRANCE : près de deux industriels sur trois** (64 %) pensent que les 35 heures n'auront pas d'effet sur l'emploi dans leur entreprise, 18 % qu'elles vont les amener à supprimer des emplois et 14 % seulement qu'elles vont les amener à en créer, selon un sondage Sofres publié jeudi 2 juillet par *l'hebdomadaire L'Usine nouvelle.*

■ **La croissance, freinée par la crise asiatique,** devrait néanmoins franchir sans encombre le cap des 3 % prévus par le gouvernement en 1998 *et atteindre* 3,2 %, grâce à la vigueur de la consommation dopée par la création de quelque 390 000 emplois, selon l'Insee (*lire page 6*).

■ **ALLEMAGNE : les inscriptions au chômage** dans l'est de l'Allemagne *« laissent espérer que les chiffres de juin seront meilleurs qu'un an auparavant »*, a-t-on appris jeudi 2 juillet auprès de l'Office du travail.

■ **Le rôle du Fonds monétaire international** (FMI) doit être de *repérer les « moutons noirs »* de l'économie, a estimé jeudi 2 juillet Otmar Issing, membre du directoire de la Banque centrale européenne (BCE).

■ **ÉTATS-UNIS : les commandes industrielles** aux Etats-Unis ont reculé de 1,6 % en mai, leur premier déclin depuis le mois de février, a annoncé jeudi 2 juillet le département du commerce.

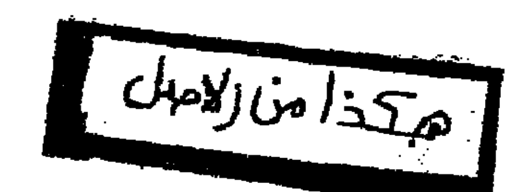
■ **Le taux de chômage est remonté à 4,5 %** en juin aux Etats-Unis contre 4,3 % en mai et l'économie américaine a enregistré *205 000 créations nettes* d'emplois pendant le même mois, a annoncé jeudi 2 juillet le département du travail.

■ **ROYAUME-UNI : la croissance des ventes de détail** s'est ralentie en juin, atteignant son rythme de progression le plus bas depuis octobre 1995, a indiqué la Confédération de l'industrie britannique (CBI), dans son étude mensuelle publiée jeudi 2 juillet.

■ **RUSSIE : la collecte des impôts** a augmenté de 4 % au mois de juin en Russie, a annoncé jeudi 2 juillet le gouvernement cité par l'agence Interfax.

NOMINATIONS

■ **FORTIS-G BANQUE : Herman Verwilst,** numéro deux de Fortis AG, succède à Ferdinand Chaffart, qui a démissionné il y a trois semaines, à la tête du comité de direction de la Générale de Banque (G-Banque), désormais détenue à 94 % par le bancassureur belgo-néerlandais Fortis.



RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 3 JUILLET

Liquidation : 24 juillet
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS **+0,77 %** CAC 40 : 4284,69

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	1060	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	963	[illegible]	+ 1,14	[illegible]
Renault (T.P.)	2869	[illegible]	− 0,20	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	3037	[illegible]	+ 5,30	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1371	[illegible]	+ 0,07	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1018	[illegible]	—	[illegible]
Accor	1716	[illegible]	+ 1,34	[illegible]
AGF	343,40	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Air Liquide	999	[illegible]	—	[illegible]
Alcatel Alsthom	1255	[illegible]	+ 0,07	[illegible]
Alstom	198	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
Altran Techno. #	1350	[illegible]	+ 0,74	[illegible]
Atos CA	1499	[illegible]	− 0,26	[illegible]
Axa	705	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Bail Investis.	972	[illegible]	+ 1,64	[illegible]
Bazar Hot. Ville	749	[illegible]	− 1,20	[illegible]
Bertrand Faure	455	[illegible]	+ 1,09	[illegible]
BIC	430,50	[illegible]	+ 0,53	[illegible]
BIS	660	[illegible]	+ 1,51	[illegible]
B.N.P.	515	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
Bollore Techno.	1171	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Bongrain	3080	[illegible]	− 0,32	[illegible]
Bouygues	1110	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Bouygues Offs.	272	[illegible]	+ 2,38	[illegible]
Bull#	95,50	[illegible]	− 2,19	[illegible]
Canal +	1118	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Cap Gemini	974	[illegible]	− 1,95	[illegible]
Carbone Lorraine	538	[illegible]	− 0,18	[illegible]
Carrefour	3821	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
Casino Guichard	500	[illegible]	− 0,60	[illegible]
Casino Guich.ADP	340	[illegible]	− 1,17	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	1060	[illegible]	+ 1,03	[illegible]
C.C.F.	522	[illegible]	+ 0,76	[illegible]
Cegid (Ly)	1185	[illegible]	− 0,50	[illegible]
Cerus Europ.Reun	40,75	[illegible]	+ 1,59	[illegible]
CGIP	3135	[illegible]	+ 1,72	[illegible]
Chargeurs	502	[illegible]	+ 1,19	[illegible]
Christian Dalloz	764	[illegible]	− 0,26	[illegible]
Christian Dior	797	[illegible]	− 0,25	[illegible]
CIC - ACTIONS "A"	610	[illegible]	− 1,80	[illegible]
Ciments Francais	358	[illegible]	+ 3,07	[illegible]
Clarins	556	[illegible]	—	[illegible]
Club Mediterranee	550	[illegible]	+ 1,81	[illegible]
Coflexip	758	[illegible]	− 1,31	[illegible]
Colas	1196	[illegible]	+ 1,17	[illegible]
Comptoir Entrep.	16,05	[illegible]	− 1,86	[illegible]
Comptoirs Mod.	3101	[illegible]	+ 2,16	[illegible]
CPR	487	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
Cred.Fon.France	104,80	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
Credit Lyonnais CI	661	[illegible]	+ 3,63	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	590	[illegible]	− 3,05	[illegible]
Damart	4697	[illegible]	− 0,36	[illegible]
Danone	1655	[illegible]	+ 1,63	[illegible]
Dassault-Aviation	1970	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Dassault Electro	700	[illegible]	− 0,57	[illegible]
Dassault Systemes	275,20	[illegible]	− 0,61	[illegible]
De Dietrich	392	[illegible]	—	[illegible]
Deveaux(Ly)#	961	[illegible]	—	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	70,25	[illegible]	− 4,55	[illegible]
Dexia France	841	[illegible]	+ 0,71	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	152	[illegible]	− 0,65	[illegible]
Dynaction	235,90	[illegible]	− 2,50	[illegible]
Ecia	1650	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
Eiffage	517	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Elf Aquitaine	866	[illegible]	+ 0,57	[illegible]
Eramet	239,80	[illegible]	+ 0,50	[illegible]
Eridania Beghin	1332	[illegible]	+ 1,50	[illegible]
Essilor Intl	2625	[illegible]	—	[illegible]
Essilor Intl.ADP	2306	[illegible]	− 0,04	[illegible]
Esso	551	[illegible]	+ 0,72	[illegible]
Eurafrance	3740	[illegible]	—	[illegible]
Euro Disney	11,35	[illegible]	+ 2,20	[illegible]
Europe 1	1385	[illegible]	− 0,07	[illegible]
Eurotunnel	6,55	[illegible]	+ 0,76	[illegible]
Fimalac SA	711	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Finextel	126,20	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Fives-Lille	527	[illegible]	− 1,13	[illegible]
France Telecom	416,50	[illegible]	− 0,36	[illegible]
Fromageries Bel	5240	[illegible]	+ 0,76	[illegible]
Galeries Lafayette	6040	[illegible]	− 0,33	[illegible]
CAN	162	[illegible]	—	[illegible]
Gascogne	610	[illegible]	− 0,32	[illegible]
Gaumont #	474,80	[illegible]	− 0,80	[illegible]
Gaz et Eaux	328	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
Geophysique	840	[illegible]	+ 1,19	[illegible]
G.F.C.	650	[illegible]	+ 0,76	[illegible]
GrandVision	197,50	[illegible]	− 3,54	[illegible]
Groupe Andre S.A.	700	[illegible]	− 0,28	[illegible]
Groupe GTM	644	[illegible]	− 0,77	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	158,30	[illegible]	− 1,45	[illegible]
Guilbert	991	[illegible]	+ 2,82	[illegible]
Guyenne Gascogne	2454	[illegible]	− 0,16	[illegible]
Hachette Fil.Med.	1775	[illegible]	− 3,04	[illegible]
Havas Advertising	1238	[illegible]	− 0,72	[illegible]
Imetal	840	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
Immeubl.France	496	[illegible]	—	[illegible]
Infogrames Enter.	378	[illegible]	+ 1,71	[illegible]
Ingenico	162	[illegible]	− 0,61	[illegible]
Interbail	170	[illegible]	− 1,47	[illegible]
Intertechnique	1599	[illegible]	+ 1,25	[illegible]
ISIS	760	[illegible]	− 1,31	[illegible]
Jean Lefebvre	498,90	[illegible]	− 3,36	[illegible]
Klepierre	1190	[illegible]	− 1,68	[illegible]
Labinal	2113	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Lafarge	632	[illegible]	+ 1,10	[illegible]
Lagardere	249,70	[illegible]	+ 1,36	[illegible]
Lapeyre	560	[illegible]	− 0,35	[illegible]
Lebon (Cie) ■	273	[illegible]	+ 1,83	[illegible]
Legrand	1601	[illegible]	+ 1,49	[illegible]
Legrand ADP	1053	[illegible]	− 2,18	[illegible]
Legris indust.	286,50	[illegible]	+ 0,87	[illegible]
Locindus	810	[illegible]	—	[illegible]
L'Oreal	3363	[illegible]	+ 1,43	[illegible]
LVMH Moet Hen.	1274	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
Marine Wendel	1120	[illegible]	− 0,44	[illegible]
Metaleurop	50,65	[illegible]	− 0,29	[illegible]
Metrologie Inter.	19,70	[illegible]	—	[illegible]
Michelin	352,30	[illegible]	+ 5,84	[illegible]
Montupet SA	235	[illegible]	− 1,27	[illegible]
Moulinex	157	[illegible]	− 2,22	[illegible]
Natexis	379	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Norbert Dentres.#	258	[illegible]	+ 1,93	[illegible]
Nord-Est	136	[illegible]	+ 4,41	[illegible]
Nordon (Ny)	521	[illegible]	− 1,15	[illegible]
NRJ #	1090	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
Olipar	68,90	[illegible]	− 1,08	[illegible]
Paribas	647	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
Pathe	1171	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
Pechiney Act Ord A	245,60	[illegible]	+ 1,42	[illegible]
Pernod-Ricard	426	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Peugeot	1325	[illegible]	+ 3,69	[illegible]
Pinault-Prist.Red.	5160	[illegible]	+ 1,16	[illegible]
Plastic Omn.(Ly)	859	[illegible]	− 1,04	[illegible]
Primagaz	548	[illegible]	− 0,54	[illegible]
Promodes	3302	[illegible]	—	[illegible]
Publicis #	1065	[illegible]	− 4,22	[illegible]
Remy Cointreau	118	[illegible]	—	[illegible]
Renault ■	352,80	[illegible]	+ 6,57	[illegible]
Rexel	2674	[illegible]	− 0,41	[illegible]
Rhodia	175	[illegible]	+ 2,51	[illegible]
Rhone Poulenc A	340	[illegible]	+ 0,55	[illegible]
Rochefortaise Com.	703	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
Rochette (La)	28,35	[illegible]	− 0,88	[illegible]
Royal Canin	347	[illegible]	− 0,25	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	8000	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Sade (Ny)	243	[illegible]	− 1,23	[illegible]
Sagem SA	4780	[illegible]	− 0,83	[illegible]
Saint-Gobain	1130	[illegible]	+ 0,88	[illegible]
Salvepar (Ny)	582	[illegible]	− 1,20	[illegible]
Sanofi	736	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
Saupiquet (Ns)	575	[illegible]	+ 0,86	[illegible]
Schneider SA	463	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
SCOR	419	[illegible]	− 0,71	[illegible]
S.E.B.	805	[illegible]	+ 1,86	[illegible]
Sefimeg CA	430	[illegible]	− 1,39	[illegible]
SEITA	287	[illegible]	− 0,35	[illegible]
Selectibanque	84,50	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
SFIM	970	[illegible]	− 4,12	[illegible]
SGE	301	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
Sidel	432,20	[illegible]	+ 2,84	[illegible]
Silic CA	1127	[illegible]	+ 3,46	[illegible]
Simco	507	[illegible]	− 1,18	[illegible]
S.I.T.A.	1535	[illegible]	+ 0,65	[illegible]
Skis Rossignol	108,90	[illegible]	− 0,82	[illegible]
Soc.Fonc.Lyonnai.#	950	[illegible]	− 0,21	[illegible]
Societe Generale	1309	[illegible]	+ 1,06	[illegible]
Sodexho Alliance	1184	[illegible]	+ 1,43	[illegible]
Sogeparc (Fin)	425	[illegible]	− 0,70	[illegible]
Sommer-Allibert	314	[illegible]	+ 1,91	[illegible]
Sophia	282	[illegible]	− 0,70	[illegible]
Spir Communic. #	497	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
Strafor Facom	600	[illegible]	—	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	1015	[illegible]	+ 0,49	[illegible]
Synthelabo	1020	[illegible]	—	[illegible]
Technip	756	[illegible]	+ 1,71	[illegible]
Thomson-CSF	235,20	[illegible]	—	[illegible]
Total	798	[illegible]	− 0,25	[illegible]
UIF	461	[illegible]	+ 0,02	[illegible]
Unibail	780	[illegible]	− 1,28	[illegible]
Union Assur.Fdal	990	[illegible]	+ 2,02	[illegible]
Usinor	91,55	[illegible]	+ 0,92	[illegible]
Valeo	625	[illegible]	+ 4	[illegible]
Vallourec	475	[illegible]	− 0,31	[illegible]
Via Banque	186	[illegible]	− 1,55	[illegible]
Vivendi (ex CGE)	1291	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
Worms (ex.Somea)	105	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1585	[illegible]	+ 4,35	[illegible]
Elf Gabon	956	[illegible]	− 0,62	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
ABN Amro Hol.#	143,40	[illegible]	− 0,83	[illegible]
Adecco S.A.	2649	[illegible]	—	[illegible]
Adidas-Salomon AG#	1029	[illegible]	− 1,06	[illegible]
ALLIANZ AG	2078	[illegible]	+ 0,76	[illegible]
American Express	685	[illegible]	− 0,58	[illegible]
Anglo American #	219,90	[illegible]	+ 2,31	[illegible]
Anglogold Ltd #	271	[illegible]	+ 4,42	[illegible]
Amgold #	239	[illegible]	+ 5,85	[illegible]
Arjo Wiggins App.	20,70	[illegible]	+ 2,17	[illegible]
A.T.T. #	338,30	[illegible]	− 0,50	[illegible]
Banco Santander #	156	[illegible]	+ 2,62	[illegible]
Barrick Gold #	114,10	[illegible]	− 2,54	[illegible]
B.A.S.F. #	289	[illegible]	+ 2,52	[illegible]
Bayer #	320	[illegible]	+ 1,56	[illegible]
Crown Cork ord.#	290,20	[illegible]	—	[illegible]
Crown Cork PF CV#	262	[illegible]	—	[illegible]
Daimler Benz #	608	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
De Beers #	112,70	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Deutsche Bank #	509	[illegible]	− 0,58	[illegible]
Diageo PLC reg.#	74,15	[illegible]	− 0,87	[illegible]
Dresdner Bank	320,10	[illegible]	+ 0,62	[illegible]
Driefontein #	31,45	[illegible]	− 1,74	[illegible]
Du Pont Nemours #	470	[illegible]	− 0,91	[illegible]
Eastman Kodak #	444,50	[illegible]	—	[illegible]
East Rand #	1,33	[illegible]	—	[illegible]
Echo Bay Mines #	13,95	[illegible]	+ 1,07	[illegible]
Electrolux #	105	[illegible]	− 0,95	[illegible]
Ericsson #	178,10	[illegible]	− 0,05	[illegible]
Ford Motor #	359	[illegible]	− 1,86	[illegible]
Gencor act.regr.	10	[illegible]	+ 8,50	[illegible]
General Elect. #	555	[illegible]	− 0,72	[illegible]
General Motors #	419	[illegible]	− 0,33	[illegible]
Cie Belgique #	1021	[illegible]	+ 2,35	[illegible]
Harmony Gold #	24,90	[illegible]	+ 6,42	[illegible]
Hitachi #	41	[illegible]	− 4,87	[illegible]
Hoechst #	313,90	[illegible]	+ 2,58	[illegible]
I.B.M #	710	[illegible]	− 1,54	[illegible]
I.C.I #	104,90	[illegible]	− 2,76	[illegible]
Ito Yokado #	307	[illegible]	− 0,94	[illegible]
Kingfisher plc # ●	48,80	[illegible]	+ 2,45	[illegible]
Matsushita #	94,50	[illegible]	+ 3,17	[illegible]
Mc Donald's #	440	[illegible]	− 1,81	[illegible]
Merck and Co #	815	[illegible]	− 1,10	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	41,40	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
Mobil Corporat.#	485	[illegible]	− 0,20	[illegible]
Morgan J.P. #	720	[illegible]	—	[illegible]
Nestle SA Nom. #	13200	[illegible]	+ 0,07	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	76	[illegible]	+ 1,31	[illegible]
Nokia A	465	[illegible]	+ 1,50	[illegible]
Norsk Hydro #	262,40	[illegible]	+ 1,02	[illegible]
Petrofina #	2572	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
Philip Morris #	247	[illegible]	− 1,13	[illegible]
Philips N.V #	534	[illegible]	—	[illegible]
Placer Dome Inc #	68,95	[illegible]	− 1,08	[illegible]
Procter Gamble	560	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Quilvest	336	[illegible]	+ 2,38	[illegible]
Randfontein #	14	[illegible]	+ 1,42	[illegible]
Rio Tinto PLC #	71	[illegible]	− 1,33	[illegible]
Royal Dutch #	339,30	[illegible]	− 0,67	[illegible]
Sega Enterprises	113	[illegible]	+ 1,41	[illegible]
Schlumberger #	415	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Shell Transport #	43,20	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
Siemens #	362	[illegible]	+ 0,85	[illegible]
Sony Corp. #	518	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
STmicroelectronics	411,50	[illegible]	+ 1,11	[illegible]
Sumitomo Bank #	61,85	[illegible]	+ 0,97	[illegible]
T.D.K #	448,30	[illegible]	− 0,95	[illegible]
Telefonica #	285	[illegible]	+ 3,43	[illegible]
Toshiba #	25,50	[illegible]	+ 1,96	[illegible]
Unilever #	492,10	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
United Technol. #	572	[illegible]	− 0,17	[illegible]
Volkswagen A.G #	6100	[illegible]	+ 2,62	[illegible]
Yamanouchi #	121,50	[illegible]	+ 2,13	[illegible]
Zambia Copper	10,80	[illegible]	− 1,38	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 3 JUILLET

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	117,41	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	105,45	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	125,70	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	121,24	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	121,96	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	101,66	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	114,25	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	108,14	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	117,12	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	102,92	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	—	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	120	[illegible]
Finansder 9%91-06#	127,95	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	113,24	[illegible]
Florai9,75% 90-99#	105,59	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	100,01	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	103,52	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	107,40	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	101,20	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	110,46	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	99,91	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	—	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01CA#	109,20	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	112,26	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,30	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	142	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	—	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	104,71	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	1080	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel ●	50,50	[illegible]
Baccarat (Ny)	920	[illegible]
Bains C.Monaco	770	[illegible]
Bque Transatlant. ◆	265	[illegible]
Bidermann Intl. ◆	110	[illegible]
Centenaire Blanzy	565	[illegible]
Champex (Ny) ◆	26,30	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	3059	[illegible]
Generali Fce Assur	2000	[illegible]
Continental Ass.Ly	726	[illegible]
Darblay ◆	551	[illegible]
Didot Bottin	889	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	2500	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	2030	[illegible]
Fichet Bauche ◆	35	[illegible]
Fidei	66	[illegible]
Finalens ◆	261	[illegible]
F.I.P.P. ◆	279	[illegible]
Fonciere (Cie)	925	[illegible]
Foncina #	596	[illegible]
Francarep	329	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	1051	[illegible]
Gevelot	1255	[illegible]
G.T.I (Transport)	432,10	[illegible]
Immobail	225	[illegible]
Immobanque	675	[illegible]
Lucia	86	[illegible]
Monoprix ◆	490	[illegible]
Metal Deploye ◆	410	[illegible]
Mors	8	[illegible]
Navigation (Nle) ◆	135	[illegible]
Optorg	498,50	[illegible]
Paluel-Marmont ech ◆	460	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)	1078	[illegible]
Parfinance	325	[illegible]
Paris Orleans	394,90	[illegible]
Promodes (CI)	2241	[illegible]
PSB Industries Ly	739	[illegible]
Rougier #	414	[illegible]
Saga	195	[illegible]
S.I.P.H. ◆	250	[illegible]
Sofragi ◆	5160	[illegible]
Taittinger	4730	[illegible]
Tour Eiffel ◆	545	[illegible]
Vicat	595	[illegible]
Caves Roquefort ◆	1995	[illegible]
Elyo ◆	363	[illegible]
Finaxa	615	[illegible]
Gaillard (M) ◆	1620	[illegible]
Grd Bazar Lyon(Ly)	211,50	[illegible]
Gd Moul.Strasbourg ◆	2498	[illegible]
Hotel Lutetia ◆	521	[illegible]
Hotels Deauville	1015	[illegible]
L.Bouillet (Ly) ◆	400	[illegible]
Lloyd Continental ◆	10800	[illegible]
Matussiere Forest	77,80	[illegible]
Moncey Financiere	2980	[illegible]
M.R.M. (Ly)	511	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	127	[illegible]
Pollet	537	[illegible]
Sabeton (Ly)	781	[illegible]
Samse (Ly)	1380	[illegible]
Sechilienne (Ly) ◆	1419	[illegible]
Sucr.Pithiviers	3412	[illegible]
Tanneries Fce (Ny) ◆	280	[illegible]
Teleflex L.Dupont#	112,90	[illegible]
Union Gle Nord(Li) ◆	317	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	513	[illegible]
Fiat Ord	27	[illegible]
Gold Fields South	65	[illegible]
Kubota Corp	12,25	[illegible]
Montedison act.ep.	9,45	[illegible]
Olympus Optical	48	[illegible]
Robeco	689	[illegible]
Rodamco N.V.	159,90	[illegible]
Rolinco	608	[illegible]
Sema Group Plc #	76	[illegible]
Solvay SA	485	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 3 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	57,70	[illegible]
AFE # ◆	927	[illegible]
Aigle #	550	[illegible]
Albert S.A (Ns) ◆	232	[illegible]
Arkopharma #	499	[illegible]
Assystem #	255	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	1000	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	406,10	[illegible]
Bque Vernes ◆	145,90	[illegible]
Beneteau CB#	815	[illegible]
B I M P	125	[illegible]
Boiron (Ly)#	460	[illegible]
Boisset (Ly) #	787	[illegible]
But S.A. ◆	336	[illegible]
C.E.E #	178	[illegible]
Change Bourse (M)	214	[illegible]
CNIM CA#	269,90	[illegible]
Codetour	400	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	360	[illegible]
Confiandey #	331,10	[illegible]
C.A. Hte Normandie	325	[illegible]
C.A. Paris IDF	999	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	307,80	[illegible]
C.A.Loire Atl.# Ns	306	[illegible]
C.A.Pas de Calais	586	[illegible]
C.A.du Nord#(Li)	479	[illegible]
C.A. Oise CCI	347	[illegible]
C.A. Somme CCI	340	[illegible]
C.A.Toulouse (B)	428	[illegible]
Groupe J.C.Darmon	665	[illegible]
Devanlay S.A. ◆	710	[illegible]
Devernois (Ly)	563	[illegible]
Ducros Serv.Rapide	40	[illegible]
Emin-Leydier (Ly)#	450	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)	480	[illegible]
Expand s.a	1540	[illegible]
Factorem	830	[illegible]
Faiveley #	232	[illegible]
Finacor	33	[illegible]
Fininfo	1080	[illegible]
Assur.Bq.Populaire	625	[illegible]
Gautier France	365	[illegible]
Gel 2000	39,40	[illegible]
GEODIS #	447	[illegible]
GFI Industries #	328	[illegible]
Girodet (Ly) # ◆	24	[illegible]
GLM S.A.	203,90	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	255	[illegible]
Kindy #	143	[illegible]
Guerbet S.A.	204	[illegible]
Hermes internat.1#	491	[illegible]
Hurel Dubois	800	[illegible]
ICBT Groupe #	200	[illegible]
I.C.C.#	194,90	[illegible]
ICOM Informatique	605	[illegible]
Idianova	118,70	[illegible]
Int. Computer #	80	[illegible]
IPBM ◆	62,10	[illegible]
M6-Metropole TV	1029	[illegible]
Manitou #	1160	[illegible]
Manutan	570	[illegible]
Marie Brizard #	621	[illegible]
Maxi-Livres/Profr#	40	[illegible]
Mecelec (Ly)	95	[illegible]
MGI Coutier # ■	338	[illegible]
Monneret Jouets Ly#	156	[illegible]
Naf-Naf #	89	[illegible]
NSC Groupe (Ny)	900	[illegible]
Onet #	915	[illegible]
Paul Predault	181	[illegible]
P.C.W. 19	—	[illegible]
Petit Boy #	126,90	[illegible]
Phyto-Lierac #	236	[illegible]
Pochet ◆	720	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns) ◆	212,10	[illegible]
Radiall #	667	[illegible]
Robertet #	1209	[illegible]
Rouleau-Guichard ◆	325	[illegible]
Securidev #	100	[illegible]
Smoby (Ly) #	599	[illegible]
Sofco (Ly)	13	[illegible]
Sofibus ◆	370	[illegible]
Sopra #	1965	[illegible]
Steph.Kelian # ◆	89	[illegible]
Sylea	563	[illegible]
Teisseire-France ◆	214	[illegible]
TF1	930	[illegible]
Thermador Gpe. #	384	[illegible]
Transiciel	640	[illegible]
Trouvay Cauvin #	190	[illegible]
Unilog	2243	[illegible]
Union Fin.France	670	[illegible]
Viel et Cie #	156	[illegible]
Vilmorin et Cie #	620	[illegible]
Virbac	471	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 3 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor ◆	36	[illegible]
Belvedere	1265	[illegible]
BVRP	405	[illegible]
Cheminex	15	[illegible]
Dwan Duboi	468	[illegible]
Eurofins scientif.	545	[illegible]
FDM Pharma n.	52,50	[illegible]
Genset	549	[illegible]
Guyanor action B	8,30	[illegible]
Infonie	141	[illegible]
Joliez-Regol	101,10	[illegible]
La Cie Group	177,90	[illegible]
Olitec	1201	[illegible]
Omnicom	712	[illegible]
Picogiga	240	[illegible]
R21 Santé	460	[illegible]
Serp Recyclage	820	[illegible]

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 3 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Euraltech ◆	897	[illegible]
Europe Finance Ind. ◆	859	[illegible]
Cibox-LCI ◆	278,90	[illegible]
CTT-SCETA ◆	470	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	143,60	[illegible]
Troc de l'Ile ◆	180,10	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 2 juillet

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	174,87	[illegible]
Agipi Actions (Axa)	165,10	[illegible]
BNP — 3615 BNP		
Antigone Trésorie	911655	[illegible]
Natio Court Terme	14626	[illegible]
Natio Court Terme 2	397218	[illegible]
Natio Epargne	2216,62	[illegible]
Natio Ep. Croissance	4284,75	[illegible]
Natio Ep. Patrimoine	181,70	[illegible]
Natio Epargne Retraite	216,09	[illegible]
Natio Epargne Trésor	11694,10	[illegible]
Natio Euro Valeurs	1506,59	[illegible]
Natio Euro Oblig.	1082,29	[illegible]
Natio Euro Opport.	1575,96	[illegible]
Natio Euro Perspect.	2388,45	[illegible]
Natio Immobilier	1844,23	[illegible]
Natio Inter	1168,14	[illegible]
Natio Monétaire C	5597,23	[illegible]
Natio Monétaire D	5258,51	[illegible]
Natio Oblig. LT	232,89	[illegible]
Natio Oblig. MT C	904,11	[illegible]
Natio Oblig. MT D	873,85	[illegible]
Natio Opportunités	279,20	[illegible]
Natio Placement C	80899,22	[illegible]
Natio Placement D	76014,37	[illegible]
Natio Revenus	1128,92	[illegible]
Natio Sécurité	11466,58	[illegible]
Natio Valeurs	1945,71	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	95293,68	[illegible]
Oblig. ttes caté.	294,52	[illegible]
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)		
Livret Bourse Inv. D PEA	1192,87	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C	2702,08	[illegible]
Nord Sud Dévelop. D	2420,10	[illegible]
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C ◆	324,23	[illegible]
Patrimoine Retraite D ◆	306,96	[illegible]
Sicav Associations C	2479,68	[illegible]
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)		
Fonsicav C	20268,22	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	19951,57	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 0836 680900 (2,23 F/mn)		
Écur. Act. Futur D PEA	411,45	[illegible]
Écur. Capitalisation C	270,09	[illegible]
Écur. Expansion C	85768,77	[illegible]
Écur. Géovaleurs C	4847,31	[illegible]
Écur. Investis. D PEA	326,24	[illegible]
Écur. Monépremière	11677,22	[illegible]
Écur. Monétaire C	13359,47	[illegible]
Écur. Monétaire D	12382,81	[illegible]
Écur. Trésorerie C	327,77	[illegible]
Écur. Trésorerie D	307,33	[illegible]
Écur. Trimestriel D	2102,86	[illegible]
Éparcourt-Sicav D	193,12	[illegible]
Géoptim C	13747,63	[illegible]
Géoptim D	12627,75	[illegible]
Horizon C	3068,63	[illegible]
Prévoyance Écur. D	106,15	[illegible]
Sensipremière C	14373,32	[illegible]
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	12546,90	[illegible]
Écur. Sécuripremière C	12404,20	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM		
Amplia o	123120,68	[illegible]
Atout Amérique	231,32	[illegible]
Atout Asie	81,90	[illegible]
Atout France Europe	1345,16	[illegible]
Atout France Monde	298,80	[illegible]
Atout Futur C	1229,28	[illegible]
Atout Futur D	1145,11	[illegible]
Coexis	2056,90	[illegible]
Dièze	2855,75	[illegible]
Elicash o	979255,79	[illegible]
Eurodyn	3727,77	[illegible]
Indicia ◆	2635,45	[illegible]
Indocam Convert. C	16431,54	[illegible]
Indocam Convert. D	15041,51	[illegible]
Indocam Europe Nouv.	14341,26	[illegible]
Indocam Hor. Eur. C	1257,01	[illegible]
Indocam Hor. Eur. D	1257,01	[illegible]
Indocam Multi Oblig.	1013,81	[illegible]
Indocam Orient C ◆	162,40	[illegible]
Indocam Orient D ◆	148,87	[illegible]
Indocam Unijapon	916,52	[illegible]
Indocam Str. 5-7 C	2019,67	[illegible]
Indocam Str. 5-7 D	1444,85	[illegible]
Moné.J C o	12254,33	[illegible]
Moné.J D o	11608,81	[illegible]
Oblifutur C	587,42	[illegible]
Oblifutur D	541,40	[illegible]
Oraction	1432,81	[illegible]
Revenu-Vert	1203,48	[illegible]
Sévéa ◆	130,15	[illegible]
Synthésis	19972,06	[illegible]
Univers Actions	319,81	[illegible]
Uni Associations o	120,96	[illegible]
Uni-Foncier	1928,30	[illegible]
Uni-Régions	2349,49	[illegible]
Univar C o	317,56	[illegible]
Univar D o	297,73	[illegible]
Univers-Obligations	268,17	[illegible]
Fonds communs de placements		
Indocam Dollar 3 m. ◆	16394,49	[illegible]
Indocam Val. Restr. ◆	19189,93	[illegible]
Optalis Dynamiq. C ◆	125,34	[illegible]
Optalis Dynamiq. D ◆	124,08	[illegible]
Optalis Équilib. C ◆	119,58	[illegible]
Optalis Équilib. D ◆	116,54	[illegible]
Optalis Expansion C ◆	114,99	[illegible]
Optalis Expansion D ◆	114,99	[illegible]
Optalis Sérénité C ◆	110,87	[illegible]
Optalis Sérénité D ◆	105,92	[illegible]
Pacte Sol. Logem. ◆	518,06	[illegible]
Pacte Vert T. Monde ◆	547,72	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic ◆	224,16	[illegible]
Francic Pierre	189,98	[illegible]
Europe Régions	327,60	[illegible]
CIC PARIS		
Associc	1109,95	[illegible]
Cicamonde ◆	2031,62	[illegible]
Converticic	515,10	[illegible]
Ecocic	2112,72	[illegible]
Mensuelcic	10072,91	[illegible]
Oblicic Mondial	4257,23	[illegible]
Oblicic Régions	1257,95	[illegible]
Rentacic	167,77	[illegible]
CREDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1427,86	[illegible]
Lion 20000 C	17583,34	[illegible]
Lion 20000 D	16450,75	[illegible]
Lion-Associations C	11460,14	[illegible]
Lion-Associations D	10860,78	[illegible]
Lion Court Terme C	27207,71	[illegible]
Lion Court Terme D	23970,28	[illegible]
LionPlus C	1686,75	[illegible]
LionPlus D	1545,10	[illegible]
Lion Trésor	2523,78	[illegible]
Oblilion	2366,65	[illegible]
Sicav 5000	1064,12	[illegible]
Slivafrance	1836,84	[illegible]
Slivam	699,86	[illegible]
Slivarente	299,31	[illegible]
Slivinter	1000,26	[illegible]
Trilion	5134,18	[illegible]
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes	2839,70	[illegible]
CM Option Dynamique	189,11	[illegible]
CM Option Equilibre	317,47	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	216,57	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	955,98	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. C	221,54	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	23548,44	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	2146,41	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1977,16	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1096,78	[illegible]
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	114,06	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	413,46	[illegible]
Saint-Honoré Capital	21473,23	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	565,45	[illegible]
St-Honoré Pacifique	599,03	[illegible]
St-Honoré Vie Santé	2343,08	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1875,63	[illegible]
Stratégie Actions	1314,46	[illegible]
Stratégie Rendement	2144,49	[illegible]
La Poste — Sicav Info Poste : 0836 68 50 10 (2,23 F/mn)		
Amplitude Amérique C	143,68	[illegible]
Amplitude Europe C	234,68	[illegible]
Amplitude Europe D	230,13	[illegible]
Amplitude Monde C	1294,97	[illegible]
Amplitude Monde D	1210,94	[illegible]
Amplitude Pacifique C ◆	81,06	[illegible]
Élanciel France D PEA	283,15	[illegible]
Élanciel Euro D PEA	699,29	[illegible]
Émergence Euro Poste	207,93	[illegible]
Géobilys C	712,57	[illegible]
Géobilys D	666,84	[illegible]
Kaleis Dynamisme C	1376,61	[illegible]
Kaleis Équilibre C	1222,78	[illegible]
Kaleis Sérénité C	1136,26	[illegible]
Latitude C	152,41	[illegible]
Latitude D	135,33	[illegible]
Oblitys D	663,09	[illegible]
Plénitude D PEA	284,72	[illegible]
Poste Gestion C	15313,80	[illegible]
Revenus Trimestr. D	5290,03	[illegible]
Solstice D	2371,53	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	39083,46	[illegible]
Actimonétaire D	30924,68	[illegible]
Cadence 1 D	1077,93	[illegible]
Cadence 2 D	1066,01	[illegible]
Cadence 3 D	1055,11	[illegible]
Capimonétaire C	420,66	[illegible]
Capimonétaire D	370,36	[illegible]
Sogeoblig C/D	9815,61	[illegible]
Interoblig C ◆	319,47	[illegible]
Intersélection France D ◆	503,02	[illegible]
S.G. France opport. C	2990,94	[illegible]
S.G. France opport. D	2831,25	[illegible]
Sogenfrance C ◆	2962,35	[illegible]
Sogenfrance D ◆	2689,45	[illegible]
Sogépargne D	310,46	[illegible]
Soginter C ◆	351,18	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	2149,13	[illegible]
Sogelance D ◆	1715,06	[illegible]
Sogenfrance Tempo D ◆	383,16	[illegible]

SYMBOLES
o cours du jour; ◆ cours précédent.

SCIENCES Deux ans et demi après l'arrêt définitif des essais nucléaires français dans le Pacifique, l'Agence internationale à l'énergie atomique (AIEA) achève un imposant rapport consacré à la *« situation radiologique sur les atolls de Mururoa et Fangataufa »*. ● CONTRAIREMENT aux missions d'inspection précédentes – Tazieff (1982), Atkinson (1983) et Cousteau (1987) – les enquêteurs ont pu avoir un large accès aux sites et *bénéficier d'informations jusqu'ici restées confidentielles*. ● LEURS MESURES semblent en concordance avec celles présentées par les autorités françaises. ● LE COMITÉ conclut que les matières radioactives présentes sur les atolls ou susceptibles de remonter du sous-sol n'ont aucune incidence sur la santé des populations. ● SIMON CARROLL, *de Greenpeace*, a salué à Vienne la présentation de cette enquête réclamée de longue *date par l'organisation écologiste.*

La radioactivité de Mururoa serait sans conséquences

Une étude réalisée par l'Agence internationale à l'énergie atomique confirme les données transmises par les autorités françaises. Elle précise que les instabilités géologiques créées par les essais français ne devraient pas donner lieu à des contaminations radioactives significatives

VIENNE
de notre envoyé spécial

Le voile semble enfin levé sur Mururoa, « le grand secret » en dialecte mangarévien. L'atoll et son petit frère Fangataufa ont été le théâtre de 193 essais nucléaires, réalisés par la France sur ces bouts de terre du Pacifique entre juillet 1966 et janvier 1996. Ils ont cristallisé l'ire des opposants au nucléaire, et sont le symbole d'une des pages les plus noires du 1er septennat de François Mitterrand. L'attentat, à Auckland, contre le *Rainbow-Warrior*, le navire de Greenpeace qui s'apprêtait à repartir en campagne contre les essais français, avait causé la mort du photographe Fernando Pereira le 10 juillet 1985. L'annonce par Jacques Chirac, le 13 juin 1995, de la reprise des essais s'était traduite par une virulente campagne antinucléaire dans le Pacifique.

Espérant calmer les esprits, la France avait demandé à l'Agence internationale à l'énergie atomique de conduire une mission scientifique afin d'évaluer l'impact radiologique des essais. Elle est à ce jour la seule puissance nucléaire à s'être prêtée à cet exercice, même si l'AIEA a déjà inspecté les îles Bikini utilisées par les Américains (recommandant de n'y séjourner qu'avec de la nourriture importée) et le site russe de Semipalatinsk, sur lequel elle devrait livrer une étude préliminaire d'ici quelques semaines.

L'enquête sur les atolls français est d'une autre ampleur. D'un coût de près de 15 millions de francs, dont 11,4 millions financés par la France, ces travaux ont abouti à la rédaction d'un rapport de 2 000 pages. Menés par quelque 55 experts internationaux, ils viennent d'être discutés à Vienne, du 30 juin au 3 juillet (*Le Monde* du 30 juin).

CONCLUSIONS RASSURANTES

Les conclusions sont rassurantes. *« Il n'y aura aucun effet sur la santé (...) attribuable aux doses de rayonnement estimées qui sont reçues actuellement ou qui seraient reçues à l'avenir par des personnes du fait des matières radioactives résiduelles présentes à Mururoa et Fangataufa. »* En ce qui concerne le biotope, l'étude admet que *« des individus des espèces peuvent occasionnellement subir un détriment »*, mais pas au point de mettre en péril l'espèce elle-même ou de créer des déséquilibres entre les espèces.

Les experts mandatés par l'AIEA ont dû procéder à un inventaire des matières radioactives résiduelles présentes dans les atolls, aussi bien en surface (46 essais atmosphériques ont été réalisés entre 1966 et 1974) que dans les sédiments, les eaux lagonaires et océaniques, qu'en profondeur (les deux atolls ont fait l'objet de 147 tirs souterrains entre 1975 et 1996). Outre une campagne ayant permis le recueil de quelque 300 échantillons, 1 000 radioanalyses et 100 mesures *in situ* par spectrométrie gamma, le comité d'experts a procédé à une estimation des quantités de plutonium résultant des différents tirs.

L'inventaire de ce radioélément extrêmement toxique, dont la période atteint 24 000 ans pour l'isotope 239, est proche de celui exposé par les autorités françaises : la masse de Pu dispersé dans les lagons à la suite des essais atmosphériques serait de 5 kg à Mururoa et de 3 kg à Fangataufa. Les 3,7 kg issus du décapage d'îlots contaminés lors de tirs atmosphériques ont été enfouis dans deux puits profonds de 1 180 m, avec autant de Pu provenant d'expériences de laboratoire. On estime que 1,9 kg subsiste, dispersé dans un banc de sable proche de l'îlot Colette. Enfin, la masse résiduelle du Pu « brûlé » dans les charges atomiques est de 517 kg, concentrés dans les blocs de lave vitrifiée lors des 147 essais nucléaires souterrains.

L'AIEA devait déterminer si les radionucléides piégés dans le sous-sol étaient susceptibles de remonter à la surface sous l'effet d'un lessivage par l'eau. Si le plutonium mesuré dans le lagon provient des essais atmosphériques, le comité a constaté *« que les concentrations de tritium* [un autre radioélément connu sous le nom d'hydrogène superlourd] *y étaient plus élevées que dans l'océan à cause de fuites provenant de cavités cheminées créées par des essais »*. Les essais incriminés avaient été effectués à une profondeur trop faible, à la frontière entre le basalte volcanique et les carbonates. Ces fuites sont cependant *« sans importance du point de vue radiologique »*.

SCÉNARIO CATASTROPHE

L'étude offre également des éléments de réponse à ceux qui craignaient que les atolls n'aient été minés par les explosions, au point de voir leur structure menacée. Les tirs ont altéré les atolls, créant des fissures à diverses échelles. Le comité rappelle que les tirs ont altéré les atolls, créant des fissures à diverses échelles. Le géologue américain Charles Fairhurst, qui met la dernière main à un second rapport international demandé par la France sur la stabilité géologique des atolls, rappelle que les essais ont entraîné des effondrements sous-marins, dans la zone sud-ouest de Mururoa.

L'essai Tydée du 25 juillet 1979 a déstabilisé un volume total de 360 millions de m³, produisant une vague de 2,5 m submergeant jusqu'à la piste d'atterrissage de Fangataufa, distante de 35 km. Ces glissements se sont aussi traduits par des tassements de terrain, qui semblent aujourd'hui stoppés. La partie nord de la couronne de Mururoa continue de subir des déplacements lents (fluage), et M. Fairhurst estime *« difficile de prédire sa stabilité à long terme »*.

Le comité a donc envisagé un scénario catastrophe dans lequel un glissement de terrain important occasionnerait le relâchement dans l'océan de grosses quantités de radionucléides piégés dans le sous-sol. Les projections montrent que la dose reçue l'année suivante par de gros consommateurs de poissons de Tureia, l'île habitée la plus proche (130 km), serait presque mille fois moins importante que la dose annuelle admissible pour le public.

En conséquence, les experts mandatés par l'AIEA ne recommandent la poursuite d'aucune surveillance à des fins radiologiques, sauf *« pour convaincre le public de la sûreté radiologique permanente des atolls »*. Jean-François Sornein, du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), précise cependant que la France va poursuivre un programme de surveillance radiologique et géomécanique, tant à l'aide d'instruments de mesures automatiques que de missions sur place, et ce pendant au moins une dizaine d'années.

H. M.

Une évaluation rétrospective

En annexe du rapport de l'AIEA, le secrétariat des Nations unies pour l'étude des rayonnements ionisants (Unscear) présente une évaluation rétrospective des doses de rayonnements attribuables aux essais atmosphériques français dans le Pacifique. L'Unscear rappelle qu'ils constituent 2 % de l'énergie de tous les essais atmosphériques. Dans l'année qui a suivi quatre des essais réalisés entre 1966 et 1971, les habitants des îles Tureia et Gambier ont reçu des doses effectives allant de 1 à 5 millisieverts (mSv). La limite de dose européenne admissible pour le public est actuellement de 1 mSv. La plupart des habitants de la zone auraient reçu des doses effectives *« ne dépassant pas 25 microsieverts »*, soit quarante fois moins que la dose réglementaire. Les autorités françaises devraient, dans les prochaines semaines, rendre publiques les données concernant les expositions des quelque 67 000 personnes qui ont travaillé sur le site au cours des trois décennies de son exploitation.

TROIS QUESTIONS À...

SIMON CARROLL

1 En tant que conseiller de l'unité politique de Greenpeace international, quelle appréciation portez-vous sur le rapport de l'AIEA ?

– Nous allons passer l'été à l'étudier dans les détails, mais nous nous réjouissons qu'une enquête internationale indépendante ait pu avoir lieu, comme nous le réclamions depuis des années. En la matière, la France a fait plus que tous les autres pays détenteurs de l'arme nucléaire. Nous disposons d'informations jusqu'ici secrètes, qui montrent que l'exposition des populations de la région n'est pas élevée. Mais l'étude confirme aussi ce que nous affirmions. Il y a bien eu contamination de la surface du lagon, et de la radioactivité est déjà en train de fuir de l'atoll.

2 Ne craignez-vous pas qu'un glissement de terrain ne se produise un jour ?

– Un tel glissement est très possible. Il risquerait d'accroître les fuites, mais ne serait pas pour autant catastrophique. Mais la surveillance est une question de principe. Cela rejoint nos protestations contre le largage en mer de fûts radioactifs. Nous ne nous alarmions pas pour les risques sanitaires, mais parce que, si on prend la responsabilité de produire des déchets radioactifs, on doit aussi les contrôler et les confiner, et non s'en débarrasser en les dispersant.

3 Avez-vous l'intention de mener campagne contre d'autres sites de tests nucléaires ?

– L'acte de naissance de Greenpeace a été la protestation contre le site américain d'Amchitka, en Alaska. Depuis, nous avons œuvré dans les îles Marshall, dans le nord de la Russie et dans la zone de tests du désert du Nevada. Mais nous n'avons pas pu nous approcher assez près pour recueillir des données satisfaisantes. De telles campagnes sont coûteuses pour notre association. Nous considérons cependant que les autorités américaines devraient ouvrir leurs sites.

Propos recueillis par Hervé Morin

La conférence de Genève sur le sida s'interroge sur les nouvelles thérapies

Les associations antirétrovirales ont révolutionné la prise en charge médicale des personnes infectées, mais rien ne permet de parler de guérison

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Dans l'histoire du sida, la fin des années 90 restera marquée par la progression de l'épidémie dans le tiers-monde ainsi que par la découverte et la diffusion croissante, dans les pays industrialisés, d'associations médicamenteuses antirétrovirales, généralement désignées sous le terme de « trithérapies ». Après celle organisée en 1996 à Vancouver, qui avait été marquée par les premières démonstrations de l'efficacité de ces associations, la douzième Conférence mondiale sur le sida a été l'occasion pour les spécialistes réunis à Genève de s'interroger sur ces nouveaux outils thérapeutiques.

Les acquis des trithérapies ? Au-delà des cas individuels, souvent spectaculaires, au-delà de l'amélioration des critères biologiques (mesure de la charge virale et du taux des cellules du système immunitaire) utilisés pour évaluer leur effet, et au-delà des arguments scientifico-publicitaires avancés sans pudeur par les multinationales pharmaceutiques, on dispose aujourd'hui de nouveaux instruments permettant d'évaluer leur impact à l'échelon collectif. Le bilan le plus marquant est celui donné par la Suisse.

Les chiffres fournis à Genève, et détaillés dans le numéro du 24 juin de la revue *Médecine et Hygiène*, témoignent de l'avancée majeure que constituent les trithérapies. Introduites en Suisse dès les premiers mois de 1996, elles ont été généralisées à partir de 1997, et les données provenant des dossiers de plus de 6 000 malades démontrent que les traitements associant plusieurs antirétroviraux ont permis de réduire le rythme de progression de l'infection et d'améliorer de manière importante l'espérance de vie des malades. Dans le groupe suisse, l'incidence annuelle du sida est passée de plus de 73 % à la fin des années 80 (lorsque les malades ne recevaient qu'une monothérapie) à 8,5 % en 1997.

TRAITEMENTS COÛTEUX

Plus généralement, l'ensemble des données présentées à Genève démontrent une amélioration du pronostic à court terme de l'infection par le virus. Les données officielles américaines montrent une diminution de la mortalité due au sida plus importante chez les malades blancs (54 % entre 1996 et 1997) que chez les Hispaniques (42 %) et que chez les Noirs (37 %), catégories qui ont moins facilement accès à ces traitements coûteux. Mais ces progrès ne peuvent être obtenus qu'au prix de fortes contraintes : prises médicamenteuses pluriquotidiennes, effets secondaires fréquents et parfois handicapants, toxicité potentielle, etc.

Une étude australienne publiée dans le *Lancet* du 20 juin fournit une piste moléculaire pour comprendre (et, demain, prévenir) certains des phénomènes induits par les antiprotéases (l'une des familles des molécules antirétrovirales parmi les plus actives) et qui, chez les patients, peut se traduire par l'apparition d'un syndrome handicapant associant des anomalies dans la répartition corporelle des masses graisseuses, des taux sanguins pathologiques des lipides, ainsi qu'une résistance à l'insuline. Les observations signalent également l'existence de phénomènes de résistance de certaines souches du VIH aux molécules antirétrovirales dirigées contre lui. L'histoire de l'infectiologie montre que les micro-organismes pathogènes ont la propriété, en modifiant leurs structures ou leurs fonctions, de sélectionner des souches résistantes aux médicaments habituellement efficaces contre eux. Mais l'extraordinaire rapidité avec laquelle le VIH parvient à déjouer les armes le visant étonne. On sait aujourd'hui que ces phénomènes de résistance surviennent préférentiellement chez les patients qui ne parviennent pas à respecter les règles de prescription des médicaments.

Cette nouvelle donne est déjà prise en compte par les virologistes. Ils ont mis au point les moyens de « typer » le génome de la souche virale, ce qui permet de prévenir les phénomènes de résistance et d'adapter les associations médicamenteuses. Cela complique les stratégies thérapeutiques et conduit à remettre en question la nécessité de démarrer le traitement dès que l'infection est connue ou la prescription d'une antiprotéase. Elle impose aussi aux soignants d'accompagner le malade afin d'obtenir qu'il « adhère » le plus possible à son traitement, quels qu'en soient, pour lui, les inconvénients.

LA QUESTION DES TRITHÉRAPIES

« Il semble essentiel de faire un typage génétique viral avant de débuter les traitements, puisque l'on sait que leur efficacité tient pour beaucoup à la première association médicamenteuse qui est prescrite, fait valoir le professeur Luc Perrin (hôpital cantonal universitaire de Genève). *Les trithérapies nous ont permis de mettre en évidence une série de situations qui perturbent la vision que nous avions jusqu'à présent de la physiopathologie de cette maladie. C'est ainsi que les deux principaux marqueurs dont nous disposions – la charge virale et le taux des lymphocytes CD4 – peuvent être discordants. En d'autres termes, des malades dont le VIH continue à être fortement présent dans le sang peuvent avoir un système immunitaire toujours performant, alors que d'autres, avec une réplication virale quasi inexistante, ont des taux très bas de lymphocytes. Ceci nous indique que nous sommes loin de tout savoir. »*

La Conférence de Genève n'a pas permis cependant de répondre à la question essentielle soulevée par les trithérapies : durant combien de temps ces associations médicamenteuses devront-elles être prescrites ? Ou encore, ces associations permettent-elles de faire disparaître le VIH au sein de l'organisme ainsi traité ? On dispose, sur ce thème, des informations résultant des interruptions des traitements presque toujours suivies d'une remontée brutale de la présence virale dans le sang circulant. Anthony Fauci (Instituts nationaux américains de la santé) a expliqué que tout laisse penser que le virus dispose d'une large palette de possibilités lui permettant de détourner à son profit le métabolisme de l'organisme humain qui l'héberge.

A la différence du jusqu'auboutisme de leurs collègues américains, les professeurs Luc Montagnier et Luc Perrin estiment que l'éradication virale n'est pas un objectif à atteindre à tout prix, dès lors que ce prix serait en termes d'immunologie beaucoup trop élevé, mettant en jeu la survie du patient. L'important serait de parvenir à organiser une forme d'équilibre au long cours entre le virus et son hôte.

Jean-Yves Nau

L'étrange expérience américaine en Ouganda

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Objet de critiques de la communauté médicale, une expérience américaine de prévention du sida en Afrique a été présentée à la Conférence de Genève. Ce travail consistait à traiter, par une antibiothérapie énergique contre les maladies sexuellement transmissibles (MST), la moitié de la population adulte du district de Rakai (Ouganda), que les personnes soient ou non atteintes de ces affections. Durant l'étude, conduite sur 12 000 personnes, l'autre moitié de la population bénéficiait d'une surveillance médicale : distribution de vermifuge, de vitamines ainsi que, le cas échéant, ledit traitement contre la syphilis.

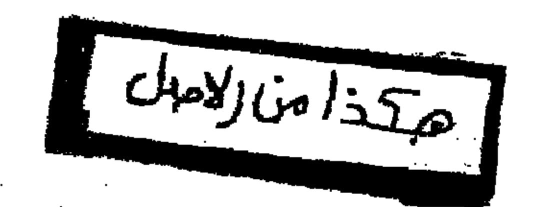
Cette démarche, originale, se fondait sur l'hypothèse selon laquelle la présence de MST évoluant sur un mode chronique (gonorrhée, syphilis, clamydia, trichomonase) est de nature à faciliter les risques d'infection par le virus du sida. En 1995, un travail conduit dans la ville de Mwanza (Tanzanie), financé par l'Union européenne, avait permis de conforter cette hypothèse. *« Le traitement des MST, dans cette population, réduisait de plus de 40 % l'incidence de la transmission du VIH »*, résume le docteur Marie Laga (Institut de médecine tropicale d'Anvers).

Depuis sa publication dans le *Lancet*, l'étude de Mwanza faisait référence et justifait les entreprises de traitement de ces affections, dans la lutte contre la progression de l'épidémie de sida dans le tiers-monde, où les MST sont fréquentes et peu soignées faute d'action thérapeutique. Pour les spécialistes américains, l'heure est venue d'aller plus loin. Postulant que les MST pouvaient être présentes dans le tiers-monde sans se traduire par des symptômes cliniques, ils ont décidé de traiter, par une antibiothérapie énergique (comportant trois puissantes molécules), 6 000 personnes âgées de quinze à cinquante ans, que celles-ci présentent ou non les symptômes habituels des MST.

Conclusion : les spécialistes américains ont pu obtenir une réduction de la fréquence des MST... sans pour autant observer la moindre diminution des risques de contamination par le VIH. *« L'erreur serait aujourd'hui de conclure, au vu de ce travail, que le traitement des MST ne permet pas de réduire le risque d'infection par le virus du sida dans le tiers-monde »* souligne le docteur Laga.

Comment, dès lors, justifier l'action américaine en terre ougandaise ? Les conclusions de ce travail viennent pour autant conforter la morale médicale européenne, qui veut que l'on ne traite pas, fût-ce en Afrique, une personne qui n'est pas malade au simple motif qu'elle pourrait le devenir.

J.-Y. N.



L'homme et la veste du troisième type

Premiers défilés de mode d'été à Milan

MILAN
de notre envoyé spécial

Au moment où défile à Milan la mode masculine du prochain printemps-été, une canicule *« jamais vue depuis dix ans »* met en bras de chemise les conventionnels milanais, et l'actualité sportive ajoute à l'échauffement. Pendant que les cafés de tifosi vantent, affiches à l'appui, les dimensions réciproqués de leur poste de télévision, la via Montenapoleone – vitrine de la mode internationale – s'est quelque peu désertifiée. Les « touring-shoppers » japonais, espèce migratrice jadis abondante, y font désormais figure de proie rare, bien que les boutiques persistent à s'y multiplier : on attend Loro Piana, le roi du cachemire, et Gucci devrait y ouvrir, en septembre, son plus vaste espace de vente en ville. Il est clair qu'en matière de mode masculine la capitale lombarde s'est habituée à sa suprématie.

L'arrivée d'Issey Miyake, ce mois-ci, n'a pas fait d'aussi gros titres que celle de Jean Paul Gaultier en janvier dernier, et, pourtant, il est le premier Japonais à délaisser Paris pour l'Italie. *« Défiler à Milan,* explique Issey Miyake, *correspond plus à notre idée industrielle. »* Avant ces deux immigrants, la métropole du Pô brillait pourtant moins par l'impétuosité stylistique que par son sens du marketing...

La nouveauté, à en croire Gildo Zegna, seigneur du prêt-à-porter de luxe, est que l'un passe aujourd'hui par l'autre : *« Le client considère que la qualité va de soi. Il ne consent désormais à en payer le prix qu'à la condition d'y trouver un style... ou une innovation. »* Bref, les créateurs sont invités à déchirer la chape de minimalisme gris qui berçait la saison précédente. Cela ne se fait pas du premier coup : Jil Sander, qui signe une collection à la fois aérienne et rigide, orne son communiqué d'une citation de Josef Beuys, et Costume National varie par petites touches ses ensembles simplissimes coupés au cordeau. Pour la ligne Emporio, Armani ne dévoile guère la fluide perfection de ses costumes, même s'il présente aussi des chemisettes ras-le-nombril et une collection de bermudas superbes.

DU PUR LAS VEGAS

Fouetté, sans doute, par l'entrée récente de Prada – l'éternel concurrent – dans son capital, Gucci est la griffe qui a mis le feu aux poudres. *« Après les saisons de tons sombres,* déclare le créateur Tom Ford, *l'heure est venue des vraies couleurs. »* Shocking ! Saumon ou fuchsia, le rose rajeunit ses hommes. Ils s'affichent désormais en vêtements chiffonnés, qui semblent avoir été décrochés à la hâte de la corde à linge. Les costumes cèdent massivement la place aux blousons-chemises à grosses poches, aux pantalons à imprimé de fleurs « hawaïen » portés sur des chaussures en néoprène, pour dessiner un luxe faussement bohème, où la provocation passe autant par le slip à sangles en cuir noir que par les pantalons lavande brodés de plumes et de strass du plus pur Las Vegas.

Ailleurs, le colorisme est plus prudent : quand il ne se cantonne pas dans les non-couleurs (sable, kaki...), il ose le métallique (acier, bronze...) et même la layette (bleu ciel, rose pâle). L'homme poursuit ses emprunts au sexe opposé : organzas de laine, chintz, tissus fins, légers et brillants style toile de parachute. Et même des transparences, qui culminent, chez Versace, dans la chemise en dentelle ajourée. La provocation passe autant par les raffinements dandys (broderies, strass et paillettes...) que par les stigmates (lacérations ou jets de peinture façon Jackson Pollock) et la suggestion hardie (sous-vêtements ultra-fins et lustrés).

La garde-robe masculine continue par ailleurs de se reconstruire dans un souci d'aisance : le blouson droit supplante la veste (même dans les costumes), l'horrible *carshoe* reparaît, pendant que les clarks ou les richelieus grimpent sur des semelles de gomme. Et si les épaulettes et les doublures sont allées aux orties, des empiècements ou de nouvelles coupes assouplissent le mouvement des vestes.

ÉTRANGE ET SIMPLE

Telle est la veine suivie par Dolce & Gabbana, dont les chemisettes sont taillées dans une pièce unique de tissu, retournée en bas pour un meilleur tombant. La partie mouvante du pantalon – genou et mollets – se décompose en multiples pièces, qui aident au confort de marche. D'où ces tissus à la fois étranges et simples, qui empruntent au kimono comme au vêtement professionnel (dentistes, éboueurs...).

De son côté, c'est au tissu lui-même que Naoki Takizawa – créateur de la ligne masculine d'Issey Miyake – réserve ses talents grandissants d'alchimiste. Taillé *oversized*, ce dernier sera rétréci à sa juste taille pour offrir un contact plus velouté. Ces costumes fripés avec soin, ces manteaux fins comme pelure d'oignon et ces pantalons cloqués dispensent une légèreté merveilleuse, pimentée de touches d'humour.

A Milan comme à Paris, les défilés de Jean Paul Gaultier sont un spectacle aussi attendu qu'applaudi. Plus que jamais, la provocation généreuse y anime des vêtements dont la réussite commerciale serait en droit de ne faire aucun doute. Ses superbes costumes en lin ou en soie chinée, ses chemises blanches pailletées d'or transpirent la grâce, en dépit d'une scénographie particulièrement hideuse où des clones de Gainsbourg – œil torve et clope au bec – précèdent des touristes allemands en mini-short, coiffés de chapeaux cloche, qui semblent promener leurs canettes et leur tongs au camping d'Argelès-sur-Mer... Cette saison, pourtant, il n'a plus la primeur du scandale.

Jacques Brunel

Cachemire seconde peau

Valentino, qui trouve les défilés masculins *« ennuyeux »*, s'est contenté ce mois-ci d'une présentation dont la mise en scène spectaculaire (projection sur écran géant) est venue à point étoffer la simplicité du propos. Plus bronzé que jamais, le roi de Rome patronnait la résurrection d'un précieux tissu des années 20, auquel – dans son désir de rendre à l'homme *« la joie et l'envie de vivre »* – il a donné le nom de *« cachemire libidineux »*.

Le fil désigné par ce terme enthousiaste n'est pas italien mais anglais, produit en exclusivité non loin de Londres par Martin & Sons avant d'être tricoté à Naples, sous la forme d'un *« canevas »* de cachemire poids plume (210 g le mètre cinquante) et qui égale, pour la finesse, le super 150. Toute la tenue masculine en a bénéficié, du costume (à près de 16 000 francs) jusqu'au boxer, en passant par le smoking et le jean. Irrésistible de douceur et de légèreté, ce cachemire d'été reste un luxe plutôt fragile, qui ne devrait rien gagner à se frotter aux accidents du quotidien.

STEFANO BELLANDINI



RUBIFERS



M. SEVERINI

En haut : un costume à veste souple d'Emporio Armani. A gauche : provocation en couleurs chez Gucci. A droite : l'été en blanc de Jean Paul Gaultier.

Vive concurrence européenne

Les organisateurs du Pitti Immage Uomo peuvent se congratuler. Pour sa 54e édition, qui s'est achevée le 28 juin à Florence, ce Salon de l'habillement masculin a confirmé sa prééminence en accueillant 550 exposants et 27 000 visiteurs – dont près de 4 500 acheteurs. Signe que ce secteur a le vent en poupe. La production italienne de vêtements pour homme a dégagé, l'an dernier, quelque 500 milliards de francs réalisés, pour plus de la moitié, sur des exportations qui représentent 9,3 % du volume mondial.

Mais leur modeste augmentation de 1997 (0,7 %) ne saurait contenter les industriels, pour qui le baromètre est au variable. En dépit de deux situations connues et à peu près acquises – la santé de la consommation américaine et l'effondrement japonais –, les ventes du textile-habillement italien jouent au Yo-Yo en Europe. Elles ont reculé en Grande-Bretagne à la suite de la forte hausse de 1997, pour exploser en France après une morose année dernière. Ce qui autorise un des géants de la confection à prédire une *« forte augmentation de la concurrence en Europe »* – dont le consommateur pourrait être le premier bénéficiaire.

Pour l'été, des corps illustrés, décorés et mis en scène

COUPE DU MONDE oblige, la peinture faciale s'affiche et soutient le cri des supporteurs. Au-delà de cette parenthèse aux couleurs des drapeaux, la mode transforme la peau en étoffe cet été. Le corps-bijou est de retour, en lointaine réponse au *Goldfinger* (1964) où James Bond luttait contre un tueur qui enfermait ses victimes jusqu'à l'étouffement dans une prison de poudre d'or.

Après le strass et les paillettes des collections de prêt-à-porter de l'été (Joseph, Gucci, Alessandro Dell'Aqua...), Jeremy Scott a imaginé, pour l'hiver prochain, une femme cousue d'or, des chaussures aux bustiers-carapaces. Nouvel emblème de ce corps glorifié, le mannequin Helena Christensen s'est exposée en mai dernier – jambes écartées et peau lustrée – dans la presse et sur les murs du métro pour vanter les prix cassés des maillots de bain H & M.

Longtemps réservés aux professionnels, fonds de teint et poudres corporelles ont franchi le seuil de la consommation de masse. Précurseur de la tendance dans le circuit sélectif, Yves Saint Laurent a créé en décembre 1997 « Or éclat », une crème à appliquer sur les lèvres, les sourcils ou le décolleté. *« Toutes les lois qui veulent que le maquillage ne mette l'accent que sur le visage ont été abolies. Le corps devient champ d'expression des émotions, des sensations, un lieu de création pour tous »*, dit-on chez L'Oréal. Le numéro un de la beauté vient de lancer la gamme « Body make-up » avec un fluide nacré ou des poudres scintillantes.

TATOUAGE ÉPHÉMÈRE

Un tourbillon d'étoiles qui emporte aussi Gemey avec les gels pailletés et les crèmes cuivrées de sa ligne « Color me cosmic ». Pour présenter aux rédactrices de mode sa ligne de maquillage automne-hiver « Déesse de la terre », la marque canadienne MAC a mis en scène un éphèbe s'enduisant le torse d'un fard gras brillant. Les produits traitants suivent aussi le mouvement, comme « Hydrareflets » du corps de Dior ou les crèmes raffermissantes Lumière extraordinaire d'Ultima II.

Autre gri-gri en vue, le tatouage éphémère complète la parure corporelle. L'écriture sur peau, comme dans *The Pillow Book* de Peter Greenaway, trouve de nouveaux adeptes. Madonna s'affiche les mains ornées de motifs sanskrits, renouant avec la pratique ancestrale du tatouage au henné. Plus durable que les gadgets d'un jour (eye-liner d'Estée Lauder, tampons encreurs de Bourjois) et moins contraignant que le dessin intradermique, il marque la peau d'arabesques symboliques pendant quelques semaines.

Anne-Laure Quilleriet

★ Coup d'éclat. Les « pigments », des poudres lumineuses bronze, or ou vanille, 115 F, MAC.
★ Disco. Brillante et nourrissante, l'huile de monoï Body Glow de Nars, 450 F chez Colette ou sur commande, tél. : 01-55-35-33-96.
★ Gri-gri. « Tatoo Sealer », un vernis incolore qui fixe les dessins corporels, 43,50 F, Revlon. « Rose fou » ou « ciel vif », les crayons « Crazy Colors » d'Yves Saint Laurent, 75 F.
★ Talisman. A la boutique Colette, *une maquilleuse effectue des* tatouages au henné, inspirés de motifs tahitiens ou de mangas japonais, de 100 à 350 F. Pratique, le kit *Henné de Mehndi* par Sabrina, 150 F le tube et deux pochoirs. Tél. : 01-41-38-93-91.

Accalmie

SAMEDI, avec la hausse du baromètre, le temps redevient calme sur la France. Le soleil effectue son retour un peu partout, même si les nuages ne disparaissent pas totalement. Les températures restent un peu fraîches dans le moitié nord, tandis qu'elles sont de saison dans la moitié sud.

Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie. – Le ciel reste partagé entre nuages et périodes ensoleillées toute la journée ; ces éclaircies sont plus belles dans les Pays de la Loire. Un petit vent de nord-ouest souffle sur les côtes de la Manche. Il fera de 19 à 22 degrés.

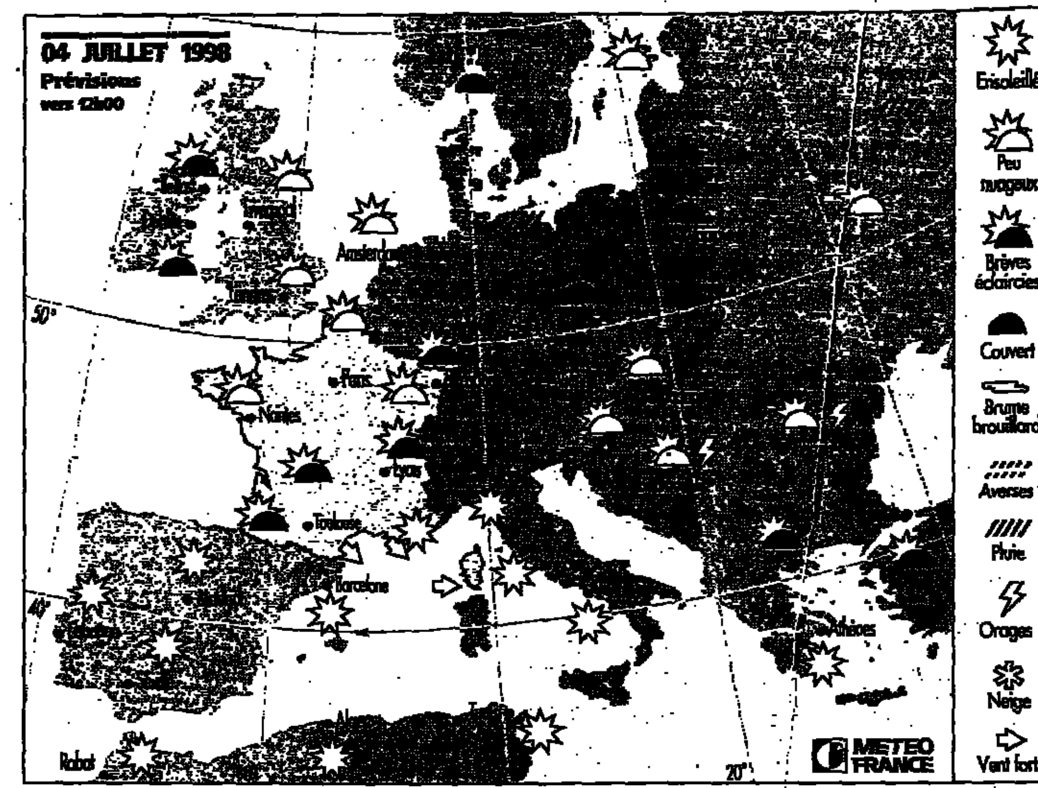
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Nuages et soleil se partagent équitablement le ciel durant la journée ; le soleil a même l'avantage dans le Centre. Il fera de 19 à 24 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – En toutes régions le temps est calme avec des périodes ensoleillées qui alternent avec des passages nuageux inoffensifs. Il fera de 19 à 23 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le temps redevient très correct avec des apparitions du soleil entrecoupées de passages nuageux ; les éclaircies sont plus belles dans le Poitou et les Charentes. Il fera de 22 à 24 degrés en Poitou-Charentes et de 24 à 27 degrés dans le Sud-Ouest.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le temps est plutôt ensoleillé malgré la présence de nuages qui restent inoffensifs. Il fera de 22 à 26 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le beau temps se poursuit mais tramontane, mistral, ainsi que le vent d'ouest dans le sud de la Corse, soufflent assez fort : jusqu'à 70 km/h dans les rafales. Il fera de 27 à 30 degrés, localement 32 degrés dans l'intérieur.



LE CARNET DU VOYAGEUR

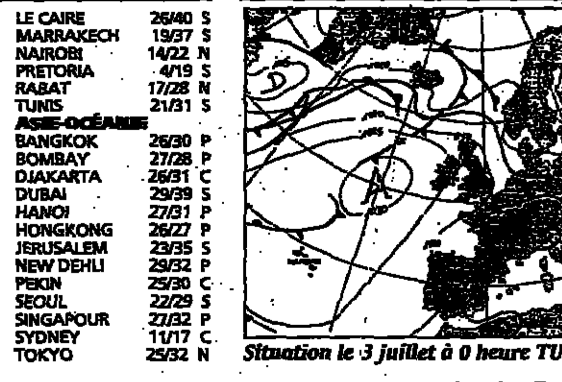
■ **FRANCE.** Le samedi 4 juillet est la première journée rouge de l'été sur les routes et le Centre national d'information routière (CNIR) recommande aux automobilistes de ne pas prendre la route avant 16 heures et de différer leur départ en vacances à dimanche. Il est conseillé aux automobilistes de quitter les agglomérations vendredi avant 16 heures, la circulation devrait être importante dans la soirée et dans la nuit, souligne le CNIR. Dimanche sera donc la journée la plus favorable pour partir durant ce week-end, le troisième le plus chargé de l'été dans le sens des départs.

■ **CANADA.** Un tarif estival est proposé par Jetset Voyages avec un vol Paris-Montréal A/R à 1 800 F. Départs jusqu'au mardi 7 juillet. Retours les 17, 18, 19 et 20 juillet. Renseignements dans les agences de voyages et au 01-53-67-13-00.

PRÉVISIONS POUR LE 04 JUILLET 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.




				PAPEETE	20/26 S	KIEV	12/18 S	VENISE	18/28 C	LE CAIRE	26/40 S
				POINTE-A-PIT.	26/32 C	LISBONNE	16/30 S	VIENNE	15/21 P	MARRAKECH	19/37 S
				ST-DENIS-RÉ.	18/24 N	LIVERPOOL	12/20 N	AMÉRIQUES		NAIROBI	14/22 N
				EUROPE		LONDRES	13/22 C	BRASILIA	17/27 S	PRETORIA	4/19 S
				AMSTERDAM	13/18 N	LUXEMBOURG	10/23 N	BUENOS AIR.	10/22 N	RABAT	17/28 N
FRANCE métropole		NANCY	11/20 N	ATHENES	27/40 S	MADRID	11/33 S	CARACAS	25/29 P	TUNIS	21/31 S
AJACCIO	18/29 S	NANTES	10/21 N	BARCELONE	18/28 S	MILAN	19/30 S	CHICAGO	18/27 S	ASIE-OCÉANIE	
BIARRITZ	16/23 N	NICE	20/28 S	BELFAST	12/16 N	MOSCOU	13/15 P	LIMA	14/20 C	BANGKOK	26/30 P
BORDEAUX	14/25 N	PARIS	11/22 N	BELGRADE	15/24 N	MUNICH	11/19 N	LOS ANGELES	14/20 S	BOMBAY	27/28 P
BOURGES	11/23 N	PAU	13/24 N	BERLIN	12/17 P	NAPLES	19/30 S	MEXICO	15/24 N	DJAKARTA	26/31 C
BREST	12/19 N	PERPIGNAN	18/28 S	BERNE	12/20 S	OSLO	8/18 C	MONTREAL	17/21 P	DUBAI	29/39 S
CAEN	13/18 N	RENNES	12/20 N	BRUXELLES	11/20 N	PALMA DE M.	18/29 S	NEW YORK	21/29 N	HANOI	27/31 P
CHERBOURG	14/18 N	ST-ETIENNE	12/22 N	BUCAREST	13/22 N	PRAGUE	11/16 C	SAN FRANCS.	14/20 N	HONGKONG	26/27 P
CLERMONT-F.	12/24 N	STRASBOURG	11/22 N	BUDAPEST	15/22 P	ROME	18/27 S	SANTIAGO/CHI	7/18 N	JERUSALEM	23/35 S
DIJON	12/22 N	TOULOUSE	15/27 N	COPENHAGUE	12/16 N	SEVILLE	21/38 S	TORONTO	19/26 N	NEW DEHLI	29/32 P
GRENOBLE	12/26 N	TOURS	10/22 N	DUBLIN	12/19 N	SOFIA	15/23 S	WASHINGTON	20/32 S	PEKIN	25/30 C
LILLE	12/19 N	FRANCE outre-mer		FRANCFORT	12/22 S	ST-PETERSB.	14/19 N	AFRIQUE		SEOUL	22/29 S
LIMOGES	11/22 N	CAYENNE	23/29 N	GENEVE	14/24 S	STOCKHOLM	12/19 N	ALGER	17/28 S	SINGAPOUR	27/32 P
LYON	14/23 N	FORT-DE-FR.	27/30 C	HELSINKI	11/19 N	TENERIFE	15/20 S	DAKAR	25/29 N	SYDNEY	11/17 C
MARSEILLE	18/30 S	NOUMEA	20/23 C	ISTANBUL	20/31 S	VARSOVIE	13/18 N	KINSHASA	18/28 S	TOKYO	25/32 N



Situation le 3 juillet à 0 heure TU



Prévisions pour le 5 juillet à 0 heure TU

ASTRONOMIE

Ciel de juillet

POUR des raisons climatiques dont la pertinence n'échappera à personne, l'été constitue la meilleure saison pour baguenauder dans les cieux. Une promenade que l'on peut d'ailleurs fort bien effectuer à l'œil nu, à condition de respecter quelques règles de base.

Tout d'abord, choisir une nuit sans Lune et un site d'observation exempt de toute pollution lumineuse. Et donc quitter la ville et ses faubourgs, les routes et leurs éclairages. Deuxièmement, préférer – pour s'y allonger – un jardin ou une prairie à une terrasse ou un balcon : ceux-ci, matraqués toute la journée par les rayons du Soleil, restituent la chaleur la nuit, ce qui provoque quelques turbulences visuelles. Enfin, attendre. Vingt à trente minutes sont nécessaires pour que l'œil s'habitue à l'obscurité et détecte les plus petits détails qu'il est capable de percevoir. S'il faut absolument avoir recours à la lumière, pour consulter la carte du ciel par exemple, utiliser une lampe de poche à filtre rouge afin de ne pas trop agresser les rétines...

Jusqu'aux environs du 20 juillet, la petite et brûlante Mercure est visible dans les lueurs du crépuscule à quelques degrés au-dessus de l'horizon. Vénus commence à faire admirer sa blancheur un peu avant l'aube, imitée en cela par Mars, qui ne sera cependant quasiment pas observable avant la fin du mois. Pendant la seconde moitié de la nuit, **Jupiter**, dans les Poissons, et **Saturne**, nageant entre ces mêmes Poissons et la Baleine, sont particulièrement bien visibles et constituent des cibles de choix pour ceux qui disposent d'un instrument.

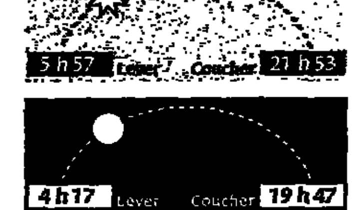
Côté étoiles, le Triangle d'été prend possession du zénith. Constituée de trois des vingt étoiles les plus éclatantes du ciel, Véga (Lyre), **Altaïr** (Aigle) et **Deneb** (Cygne), cette pseudo-constellation est utile aux débutants pour se repérer dans le bestiaire nocturne.

A noter également que le dernier tiers de juillet voit l'apparition de l'essaim des Perséides, pluie d'étoiles filantes qui, comme leur nom l'indique, semblent tout droit issues de Persée. Mais il faudra attendre le 12 août pour assister au spectaculaire maximum du phénomène.

Pierre Barthélémy

★ *Deux guides pratiques viennent de paraître. Le premier, Découvrir le ciel, d'Hervé Burillier (éd. Bordas, 64 p., 65 F), s'adresse aux débutants et leur propose d'apprendre à reconnaître les constellations grâce à une carte céleste mobile, adaptable à toute période de l'année. Le second, Guide touristique du ciel, de Philippe Henarejos (éd. Solar, 144 p., 150 F), propose, à la manière d'une agence de voyages, une trentaine de circuits à parcourir dans la voûte céleste. Articulées en quatre à six étapes, certaines randonnées sont faciles, d'autres nécessitent un matériel performant.*

SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE
• mardi 7 juillet 1998 (à Paris) •



L'heure du Triangle d'été

CIEL DU 15 JUILLET À 23 HEURES (HEURE DE PARIS)

NORD
EST
OUEST
Deneb
Véga
Altaïr

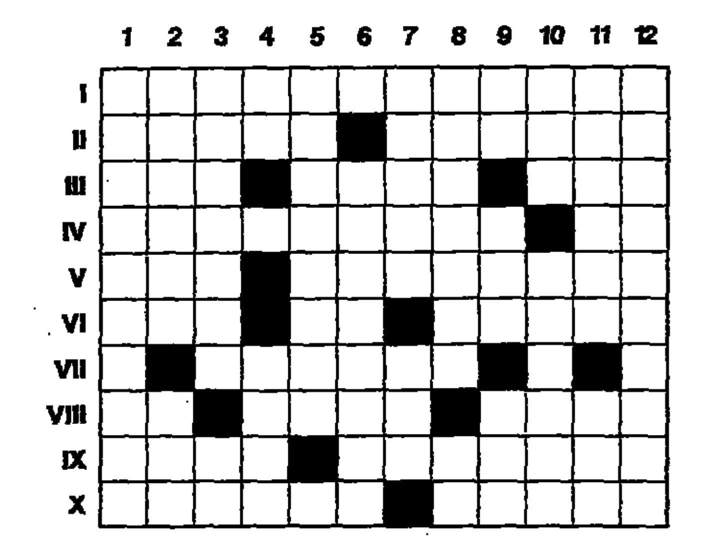
POUR LIRE CETTE CARTE, IL FAUT SE TOURNER VERS LE NORD ET LA METTRE AU-DESSUS DE SA TÊTE.

ROTATION DU CIEL EN 1 HEURE : 15°

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98158

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Un bon départ pour une bonne fin. – II. De plus en plus libre aujourd'hui. Met en avant. – III. Disparue dans la réunification. Unis dans le désordre. Confirme le propos. – IV. Rouge en façade. Au bout de la jetée. – V. Se jette dans le Rhin. Dangereuses en littératures mais pas forcément dans la vie. – VI. L'Europe de 1957. Un peu d'égoïsme. Donnés ou partagés selon l'entente. – VII. Possessif. – VIII. En liberté. Conforme à la réalité. Copine de Bruant. – IX. Engrais azoté. Pousser à agir. – X. Il ne faut jurer de rien avec lui. Protège la couche.

VERTICALEMENT

1. Résumé professionnel. – 2. Comme du carton d'emballage. Entrée dans le cercle familial. – 3. Faciles à rejeter. Préposition. – 4. Associe. Labiées à fleurs jaunes. – 5. Sortir après l'ouverture. – 6. Travaillait avec beaucoup d'application. – 7. Harcela de demandes. Femme de lettres américaine. – 8. Manque d'attrait. Démonstratif. – 9. Bonne appréciation scolaire. L'Europe des étoiles. Trésor égyptien. – 10. Ile de la mer Egée. Porte le globe. – 11. La beauté d'une perle rare. Bien arrivés. – 12. Peut tenir dans une trousse de voyage.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98157

HORIZONTALEMENT

I. Hennissement. – II. Aréomètre. Ar. – III. Use. Prestige. – IV. Te. Vair. Idem. – V. Raffinées. Ou. – VI. Eue. Ré. Cil. – VII. Distancera. – VIII. Item. Tr. Open. – IX. Enrageante. – X. Frémis. Basse.

VERTICALEMENT

1. Haut-relief. – 2. Erseau. Tnr. – 3. Née. Fédéré. – 4. Nô. VF. Imam. – 5. Impairs. GI. – 6. Serinettes. – 7. Stère. Ara. – 8. Ers. Eon. NB. – 9. Métis. Cota. – 10. Id. Cèpes. – 11. Nageoire. – 12. Trémulante.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PHILATÉLIE

Les timbres de football, de A à Z

MILIEU DE TERRAIN au Stade français, en CFA, en 1959-1960, aujourd'hui professeur de droit à l'université Montpellier-I, Jean-Louis Villesèche est l'auteur du *Guide mondial des timbres du football*, édité par Yvert et Tellier. Il répertorie près de 7 000 timbres sur le football, émis par 254 pays. Les trois premiers timbres sur ce thème parurent en Uruguay, le 29 juillet 1924, pour célébrer la victoire de l'équipe nationale aux Jeux olympiques de Paris, des timbres représentant la *Victoire de Samothrace* qui auraient mérité une reproduction dans l'ouvrage. La première série estampillée « Coupe du monde » est l'œuvre de l'Italie, neuf valeurs émises le 24 mai 1934. Ce catalogue témoigne de l'inflation des émissions de timbres, jusqu'à cette Coupe du monde 1998. Ils sont classés par pays, chronologiquement, du territoire des Afars et Issas au Zimbabwe. Dans une introduction d'une vingtaine de pages, Jean-Louis Villesèche retrace un historique du football et rappelle les palmarès de toutes les compétitions internationales auxquelles renvoient les timbres.

98 Guide Mondial des TIMBRES du FOOTBALL — YVERT & TELLIER

P. J.

★ *Guide mondial des timbres du football*, 288 pages, 3 000 reproductions, 250 F (Yvert et Tellier, 37, rue des Jacobins, 80036 Amiens Cedex 1).

EN FILIGRANE

■ **64 MATCHES, 64 OBLITÉRATIONS.** Chaque match de la Coupe du monde de football a donné lieu à une oblitération temporaire illustrée délivrée sur place. La Poste les diffuse sur autant de cartes souvenirs illustrées reprenant l'affiche de la ville site, réunies dans un coffret, au prix de souscription de 800 F *jusqu'au 18 juillet* (au lieu de 960 F) : Bureau des oblitérations philatéliques, 61, rue de Douai, 75436 Paris Cedex 09.

■ **VENTES.** Le catalogue de la vente à prix nets Pascal et Bernard Behr (26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris) compte plus de 2 800 lots, parmi lesquels de nombreuses raretés, comme une lettre de Madagascar, du 13 février 1904, de Mahéla pour Manajary, avec moitié de timbre à 30 c de Diégo-Suarez surchargée de la griffe « Affranch. excpt. faute de timbres » en rouge.

La vente Boule consacrée aux colonies françaises, clôturée le 20 mai, a tenu ses promesses. Une lettre de Nouvelle-Calédonie revêtue du *Triquéra* de Port-de-France pour Kanala du *8 décembre 1860* a été adjugée à 141 010 F ; une bande de quatre du n° 6b de la *Réunion*, bord de feuille, avec paire des « 4 » retouchés au centre, a atteint 68 310 F.



PATRIMOINE Dès l'automne s'ouvrira à Paris une foisonnante saison culturelle consacrée au Liban, avec pour point d'orgue une exposition à l'Institut du monde arabe. Mais les joyaux archéologiques présentés ne témoigneront guère de la catastrophe patrimoniale qui afflige le pays du Cèdre. Depuis le début de la reconstruction, la côte libanaise est massacrée, de Tripoli à Tyr, par des particuliers profitant de la faiblesse des réglementations ou par l'Etat qui, en guise de politique des transports, a adopté le « tout-autoroute ». ● DE DÉCLARATIONS en études qui n'aboutissent pas, l'Unesco a fait la preuve d'une redoutable inefficacité, confinant à la complicité, dans la préservation des sites historiques. ● PRINCIPALE victime de la spéculation immobilière, le centre-ville de Beyrouth est appelé à devenir un désert culturel aux loyers inabordables, réservé aux financiers et aux hommes politiques.

Une reconstruction chaotique défigure le Liban

De Tripoli à Tyr, la bande côtière est ravagée par des projets immobiliers qui n'épargnent pas plus le patrimoine culturel que l'habitat traditionnel ou le paysage. Au cœur de la tourmente, les vieux quartiers de la capitale disparaissent sous les autoroutes et les immeubles d'affaires

DEUX MOIS à peine après la visite de Jacques Chirac à Beyrouth, les échanges culturels commencent à prendre forme entre la France et le Liban. Dès l'automne, s'ouvrira à Paris une saison culturelle au programme abondant, dont le clou doit être une grande exposition patrimoniale et archéologique à l'Institut du monde arabe (IMA). Dans la lignée des manifestations consacrées au Yémen ou à la Syrie, l'archéologie devrait y être reine, vibrante célébration des ruines d'un pays déchiré par quinze ans de guerre, mais toujours adonné à l'automutilation. Il y aura aussi, au programme, une myriade de concerts, de la danse et du théâtre, du cinéma et des colloques.

Les architectes en ordre dispersé

L'exposition de l'Institut du monde arabe à l'automne témoigne de la vitalité de la culture libanaise – que défend la Fondation Hariri. En matière d'architecture, cependant, la régression est sensible depuis la guerre, malgré la vitalité formelle ou intellectuelle de quelques maîtres d'œuvre comme Pierre Khoury, Jade Tabet, Habib Debs. La plupart des architectes se plient aux directives des commanditaires, caprices d'une classe de « nouveaux riches ».

La préférence de ces derniers va à des immeubles ventrus, aux balcons fortement membranés, évidemment plus élevés que ceux du voisinage. Les moins fortunés élèvent sur les structures en béton des murs rideaux à base de fausses pierres, de balustres mal roulés, de chinoiseries. Pourtant, il doit bien rester une certaine lucidité aux architectes : ils ont élu Hassan Salam président de l'ordre national des ingénieurs et architectes, un fichu caractère très hostile au projet « Solidere ».

Car les colloques sont devenus une spécialité libanaise, à mi-chemin entre les relations publiques et la diplomatie. On y entend des interventions très musclées d'experts de toutes disciplines, qui laissent le sentiment d'une grande liberté de pensée. Rien n'est laissé dans l'ombre, les positions les plus tranchées peuvent s'y exprimer, les analyses les plus fines y sont présentées. Mais c'est une démocratie organisée, encadrée, comme le Liban l'est par la Syrie, et dont, d'ailleurs, personne n'est dupe. Ainsi, la presse internationale, qui prend acte des déclarations triomphantes sur la situation de l'économie, donne du pays l'image, simplement vérifiable, d'une catastrophe patrimoniale et paysagère sur fond de spéculation, de secret bancaire et d'argent blanchi. Une situation partagée par de nombreux Etats qui, ayant touché le fond, sont entrés dans le capitalisme sauvage sans palier de décompression.

Résultat : de Tripoli à Tyr, la côte libanaise se trouve massacrée par les soins de particuliers qui utilisent l'absence ou la faiblesse des réglementations, mais aussi par l'Etat, dont la pensée en matière de transports est à tout le moins limitée. Pour Rafic Hariri, premier ministre, qui, ayant réussi dans la finance, s'estime doué d'un bon sens universel, les Libanais aiment trop leur voiture pour qu'on leur offre autre chose que des autoroutes, quitte à saccager le sites les plus sensibles. Plus de trains : les 424 kilomètres de voies ferrées qui existaient avant la guerre et des centaines de wagons rouillés offrent aux esthètes de la désolation des points de vue inégalables. Même chose pour Beyrouth : pas de métro en vue, quasiment pas d'autobus. Les Beyrouthins passent donc des heures dans les encombrements.



D.R.

Beyrouth centre-ville, au bord de la zone archéologique.

SACCAGE ININTERROMPU

Les 200 cents kilomètres d'étroite plaine côtière – 10 % du territoire libanais, 75 % de la population, une densité record avec 1 400 habitants au kilomètre carré – et les montagnes qui la bordent sont saccagés de façon presque ininterrompue. *« A 50 % seulement »*, répondent les optimistes, qui comptent les moindres interstices boisés subsistants. *« Pas pire que la Côte d'Azur »*, renchérissent les mêmes. Possible, mais il reste au moins en France d'autres côtes en réserve. Au Liban, les seules richesses sont foncières ou bancaires, les seules ressources sont le tourisme (21 % avant la guerre) et le développement à venir des services. Laisser se perpétuer la détérioration du paysage côtier, c'est donc se priver à terme d'un de ses plus forts atouts économiques.

Ce sont des villes mythiques, qui ont vu passer avec un bonheur variable toutes les civilisations, qui ont connu un nombre incroyable d'alliances consentantes ou forcées. Partout, le même constat de négligence et de brutalité s'impose. Tripoli ou Byblos au nord, Tyr ou Saïda au sud : les mêmes causes engendrent les mêmes effets jusqu'à empiéter sur les sites archéologiques les plus prestigieux et à menacer l'intégrité des centres anciens restés homogènes. Le site de Byblos se trouve cerné de constructions qui témoignent certes de l'hédonisme de leurs propriétaires, mais aussi de leur absolue désinvolture. Des projets grotesques ont vu le jour, tous fondés sur une sorte de célébration du remblai.

A Tyr comme à Saïda, les promoteurs ont obtenu l'appui des autorités libanaises pour mettre en route d'invraisemblables projets. A Saïda, l'un de ces remblais (180 hectares) permettra la construction d'un port commercial et d'une « zone d'aménagement ». Une autoroute doit séparer la vieille ville de son port et du célèbre château croisé. Un concours a même été organisé pour donner le change, révélateur de l'état de régression culturelle qui semble frapper le pays. Le lauréat propose de reconstituer sur la mer, de l'autre côté de l'autoroute, un simulacre de l'ancienne Saïda.

Ici comme à Tyr ou à Byblos, l'Unesco est intervenue, avec un formidable sens de l'ambiguïté. Il est vrai que l'organisation internationale est en passe de devenir un véritable faux nez qui permet de noyer dans les « déclarations », les études et les campagnes, une inefficacité qui confine à la complicité. L'Unesco travaille en bonne entente avec la Fondation Hariri, dont les réalisations, notamment sociales, et les intentions patrimoniales affichées, sont devenues la caution du gouvernement – celui-ci n'apparaissant sensible aux besoins culturels du pays qu'à proportion d'impératifs diplomatiques.

C'est la Fondation Hariri qui supporte avec générosité et efficacité la saison libanaise de l'IMA, dont les trésors archéologiques seront les pièces majeures. C'est le gouvernement Hariri qui donne le *la* pour la transformation des côtes en paradis bétonné. Ainsi l'esprit libanais paraît se dissoudre dans ses contradictions.

Beyrouth accumule les handicaps. Si le centre-ville a focalisé les esprits, c'est toute la cité qui se trouve prise dans la tourmente. Au nord, avec le bureau d'études de Dar El Handasah, au sud, avec Elysar, des kilomètres de remblais sont l'opportunité d'autant de marinas. Le projet sud notamment doit permettre de *« libérer la côte »* des populations sans titres de propriété, les Palestiniens étant les premiers visés. Il ne fait pas bon, au Liban, être dépourvu de biens fonciers. C'est la seule richesse reconnue, la seule qui permette d'emprunter, de participer à la spirale spéculative. En 1971, la loi qui limitait la hauteur des constructions à 24 mètres a été modifiée de telle sorte qu'il est désormais possible de construire jusqu'à 40 mètres de haut, quel que soit le contexte. D'où le surgissement dans les quartiers les plus vénérables d'immeubles dont la qualité architecturale est souvent aussi lamentable que l'inélégance urbaine.

JUGÉ VIEUX ET SALE

Pourtant Beyrouth était, et reste pour une part, une véritable merveille d'inventivité architecturale, chaque période ayant apporté ses formes et ses types jusqu'aux années 60. Le XXe siècle y est même beaucoup mieux loti qu'ailleurs, la diversité s'inscrivant dans un juste rapport avec le site. Mais tout cela est grandement mésestimé. L'architecture moderne, très remarquable au Liban, n'est reconnue que par une minorité, et part donc en poussière avec le Beyrouth historique, jugé vieux et sale. Les grandes et belles maisons du mandat français payent aussi leur écot à la désolation générale. Les autorités ont donné un moment l'impression de vouloir jouer leur rôle face à ce désastre chaotique. Plusieurs quartiers, autour du centre-ville, ont fait l'objet d'études poussées afin d'établir des plans de sauvegarde. Trop ambitieuses, elles ont été refusées, atténuées ou limitées.

Pour de nombreux propriétaires, l'alerte a été chaude : ils ont aussitôt démoli leurs maisons, les transformant temporairement en parkings, au cas où cette histoire de protection viendrait à resurgir. Quelques autres ont eu l'intuition qu'on pouvait aussi faire des affaires avec le patrimoine. Autour de la rue Abd-El-Wahab-El-Inglesi se développe ainsi un quartier de restaurants « branchés » ou tout bonnement agréables. Il est vrai que toute une partie du quartier ne doit sa préservation qu'à l'arrivée programmée d'une autoroute urbaine.

Beyrouth a été déclarée par l'Unesco capitale culturelle du monde arabe en 1999. En cadrant au plus juste, les photographes pourront se donner l'illusion d'être au paradis.

Frédéric Edelmann

« Quand ils auront rasé cette ville, j'aurai tout perdu »

EN 1992, un groupe de Libanais tenta de s'opposer au projet de Solidere. Une inquiétude les réunissait : la menace de destruction du vieux cœur de Beyrouth, endommagé en partie seulement par la guerre. Le Monde *se fit l'écho de cette résistance, notamment dans son édition du 13 février 1993.*



VERBATIM

Si plusieurs aspects du projet Solidere devaient être amendés par la suite, la reconstruction commença et se poursuivit par d'importantes destructions. Cette bataille-là fut perdue. Le jour de la parution de l'article, un jeune architecte installé en France nous écrivait cette lettre :

« Je viens de lire l'article sur Beyrouth dans *Le Monde* de ce soir. (Je voulais simplement vous remercier d'essayer de défendre cette ville.) J'avais déjà vu, dans la presse, les perspectives « grotesques » que proposaient mes chers confrères. J'en avais été meurtri.

» J'aime Beyrouth, j'y ai vécu toute mon enfance. Puis je m'y suis battu, les armes à la main. Paradoxalement, en essayant d'empêcher l'humiliation d'une occupation étrangère, j'ai aussi participé à sa destruction. Dans ses ruines, j'ai eu peur, j'ai souffert. Et j'ai paradoxalement tué. J'y ai perdu mon innocence, mes illusions. Il ne me restait plus qu'un tas de ruines, d'immeubles obscènement vérolés de milliers de coups de feu. Mais ce qui reste a une âme, cette histoire, qu'ils veulent détruire. *« Faire peau neuve. »*

» Nous ne faisons pas le poids, vous et moi, devant cette mafia. Les enjeux nous dépassent.

» Et quand ils auront effectivement rasé cette ville, j'aurai tout perdu, définitivement. »

Beyrouth centre-ville, un no man's land pour voitures et hommes d'affaires

BEYROUTH centre-ville est entre les mains d'un puissant organisme, Solidere, dont Rafik Hariri détient 7 % des parts. Au début des années 90, Solidere accoucha d'un projet monstrueux, « ceausescuien », qui fut vivement mis en cause au Liban même, mais également à l'étranger, tout particulièrement en France. A plusieurs reprises, le projet fut remanié dans le sens d'une amélioration relative. Néanmoins, la taille des remblais laissés sur la mer par la guerre fut multipliée par trois pour accueillir l'enthousiasme des investisseurs. Un marché hautement technique remporté par Bouygues. Solidere s'efforça de digérer ses opposants, surtout les plus perspicaces. Ainsi, l'architecte Jade Tabet fut appelé, après la destruction des anciens souks, pour imaginer le nouveau plan directeur de cet élément vital du quartier.

L'Unesco apporta sa caution en supervisant une vaste campagne de fouilles, passionnante en elle-même mais réputée bâclée, et qui devint aussi le principal alibi culturel de Solidere. Des concours d'architecture internationaux furent organisés, et assurément beaucoup d'éléments du projet furent l'objet d'une nette amélioration formelle. On le voit aujourd'hui dans le quartier Foch/Allenby, autour de la place de l'Etoile, restauré avec un soin qui témoigne des surprenantes capacités de réflexion du maître d'ouvrage.

A la place des souks, c'est un projet de l'Espagnol Rafaël Moneo qui a été choisi, beau projet en soi, qui restituera sans doute une atmosphère commerciale, mais certainement pas celle de métiers traditionnels exclus de fait par les loyers. Des Français, Valode et Pistre, construisent à côté un complexe de cinémas, avec une salle Imax, à laquelle est dévolue le rôle de rotule urbaine. Un Australien, Kevin Dash, et plusieurs Libanais, ont été appelés comme architectes sur la même emprise. Au sud, le siège régional de l'ONU affecte une écriture contemporaine et tranquille. Sur les remblais du front de mer, l'agence américaine SOM a été élue pour penser ce futur « quartier financier » à haute valeur ajoutée, si tout se passe bien... Transport ? On décongestionne, on fluidifie. Un méli-mélo d'autoroutes urbaines aux envolée lyriques, très ponts-et-chaussées français, donc très difficile à comprendre, assure l'isolement du futur centre-ville et le règne sans partage de la voiture.

BÉATITUDES POLIES

On avait tant redouté le pire que l'on est un peu rassuré. Du moins si l'on a perdu la mémoire. De l'ancien quartier juif de Wadi Abou Jamil, à l'ouest, qui pouvait être préservé, il ne reste que quelques bâtiments isolés. Le quartier de Saïfi, en partie préservé, a fini par être confié à l'agence de François Spoerry, l'architecte de Port-Grimaud, à qui il a été demandé de repenser ce qui avait été effacé. 398 immeubles et maisons auraient été démolis depuis la guerre, 250 auraient été préservés. Le président du conseil ferait enfin du grand sérail sa demeure officielle. Le centre était le lieu où se rencontraient les diverses communautés, musulmans de l'est de la ville, chrétiens de l'ouest. C'est aujourd'hui un no man's land isolé, où seuls sont appelés à se côtoyer les financiers des deux bords, les porteurs d'actions Solidere, les hommes politiques et les parlementaires, dans leur nouvel immeuble place de l'Etoile : un bâtiment fermement encadré par les futurs quartiers d'affaires et les banques. A en croire la propagande du groupe constructeur, tout irait pour le mieux.

Sur le plan financier, la stratégie de Solidere aurait consisté d'ailleurs à assurer la rentabilité d'une première phase du chantier. Certains observateurs craignent cependant une crise de la construction, qui serait lisible par exemple dans la baisse des quantités de ciment mis en œuvre. La lettre du groupe, quant à elle, publie trimestriellement les béatitudes polies et les crétinismes forcés des visiteurs de tout bord, méticuleusement consignés pour l'avenir.

F. E.

هكذا من الأصل

The Artist en appelle à la tradition du funk

Avec « New Power Soul », l'ex-Prince renoue avec une simplicité dansante

SUR www.love4oneanother.com, le site Internet de The Artist (toujours connu sous le nom de Prince), les pages qui annoncent la parution de *New Power Soul* évoquent le funk *old school*, celui à l'ancienne donc, comme notable inspiration. Une bonne partie des onze thèmes (dont un caché se découvre en accédant à la plage 49) sont de fait plus dans l'esprit épuré d'albums comme *1999* ou de morceaux comme *Kiss* – sans pourtant en atteindre l'évidence – que de la luxuriance psychédélique de *Around the World in a Day* ou de l'album sans titre paru en 1992. Un album qui avait « officialisé » le changement de nom de Prince sous forme de sigle, avant qu'il ne décide en 1996 de devenir The Artist.

Quelques pistes extérieures permettent d'éclairer ce choix (titres, citations, pochette...). Les titres déjà : *Newpower Soul, Push it Up, Freaks on this Side, (I Like) Funky Music*... un lexique connoté que l'on retrouve dans une partie des paroles, celles qui invitent à la danse, à se sentir bien, à bouger son corps, à rejoindre la *party*, tous thèmes constitutifs de la musique funk... même si celle-ci veut aussi à l'occasion délivrer un message.

Prince/The Artist n'a jamais caché ce qu'il devait à James Brown, Sly Stone ou George Clinton, les trois références fondatrices du genre dans les années 70. Ici c'est moins le « parrain » que les deux trublions du funk qui sont évoqués, voire franchement cités. En 1993, avec *Exodus*, album déjà placé sous le signe collectif du groupe New Power Generation, la mythologie de George Clinton avec Parliament et Funkadelic était revisitée dans un disque assez délirant, traversé de longs dialogues et intermèdes, sous une pochette avec des dessins et collages à la manière des deux formations allumées. Des dessins semblables ornent le livret de *New Power Soul*. Au détour d'une chanson, on entend les mots *One Nation under a Groove*, célèbre hymne clintonien des *brothers* et des *sisters*.

REPRISE DE FORMULE

Sly Stone, fondateur de Sly and the Family Stone, a été à la tête de la première formation funk mixte noire et blanche, filles et garçons ; une formule que Prince reprendra. Le groupe avait été l'une des sensations du Festival de Woodstock avec sa célébration de l'amour, de la défonce et de la révolution. Le bassiste et chanteur Larry Graham, futur leader de Graham Central Station, en a fait partie. Il est présent dans le disque (voix grave et moqueuse sur *Push it Up*). Quant à Chaka Khan, elle chante dans *Come On*.

Musicalement, les thèmes se partagent entre des formes qui permettent facilement la danse, avec un fond très carré – Kirk Johnson à la batterie et aux programmes rythmiques, Rhonda Smith à la basse –, des ambiances établies dès les premières notes, avec section de cuivres pour les riffs et des ballades où l'on retrouve le *falsetto* vocal caractéristique du chanteur. L'arrangeur Clare Fischer y met à nouveau des sections de cordes voluptueuses. Et pour montrer qu'il n'a pas perdu de vue les évolutions des sons d'aujourd'hui, Prince/The Artist convie le rappeur Doug E. Fresh et quelques *scratches* (le DJ joue avec les grattements et rayures des 33 tours).

C'est à l'évidence un recentrage vers le grand public avec des compositions dépouillées et directes. Les Etats-Unis y seront sans doute sensibles. La propension du guitariste-compositeur-chanteur-producteur et multi-instrumentiste à bâtir des morceaux avec des superpositions d'instruments, des surprises et des cassures, a fini par y dérouter davantage qu'en Europe. On retrouve dans *New Power Soul* la simplicité de conception et d'exécution qui favorise les succès princiers, même si aucun titre ne s'impose vraiment d'emblée. S'il avait abordé les années 90 avec son auréole de créateur génial du funk, Prince avait été rattrapé en termes de notoriété et de présence médiatique par ceux qu'il a inspirés ou qui l'ont franchement copié ; le new jack ou le rap attirent le public noir, et son public blanc – majoritaire – est passé à d'autres vedettes. Une situation commune à ses confrères gros vendeurs des années 80 – Michael Jackson, Madonna ou Bruce Springsteen.

Sans retrouver tout à fait la fantastique machine qu'a été la précédente version de son groupe New Power Generation (dissous fin 1995), celle-là fait de plus en plus bonne figure. Il lui est essentiellement demandé de tenir un groove efficace tout au long de cet album, le premier au format simple depuis *Chaos and Disorder*, en 1996, l'un des rares échecs artistiques du chanteur, avec lequel il avait mis fin à son contrat avec la major américaine Warner Bros, après une relation de près de vingt ans. Un triple album, *Emancipation*, pour EMI, puis un quadruple – ou quintuple si commandé sur son site Internet –, *Crystal Ball*, avaient renforcé la réputation « productiviste » de The Artist. Les fans avaient plus ou moins suivi, mais selon les normes de l'industrie discographique, cela représentait une singularité impossible, alors que le public pratique un zapping permanent, en quête de nouveautés plus ou moins fabriquées. Ici The Artist peut confronter sa créativité à celle de ses concurrents sur un même terrain.

Sylvain Siclier

★ 1 CD NPG Records 74321 60598-2. Distribué par BMG.



CLAUDE GASSIAN

Prince / The Artist, photographié en 1996.

DÉPÊCHES

■ **MUSIQUES : le musicien breton Alan Stivell** proteste contre l'utilisation sans autorisation de son arrangement musical du thème de *Tri Martolod* par le groupe Manau, dont la chanson *La Tribu de Dana* figure actuellement parmi les meilleures ventes de disques en France. Cette composition du groupe de rap celte repose, déclare Alan Stivell, sur l'emprunt de l'arrangement qu'il a fait en 1972 de ce thème du folklore breton, figurant à l'origine sur son album *Live à l'Olympia*.
Le musicien précise que les musiciens de Manau « [l]'*ont approché fin janvier pour solliciter l'utilisation de* [son] *arrangement* ». « *J'ai refusé parce que je n'étais pas d'accord avec la façon dont ils l'utilisaient, et je leur ai fait connaître mon opposition,* explique-t-il. *Or, quelques semaines plus tard, je constate que le disque commercialisé par Manau comporte mon arrangement. J'ai protesté, la maison de disques a mis en vente une nouvelle version, mais l'imitation est telle que cela constitue un vrai vol.* » Le contentieux est entre les mains des avocats d'Alan Stivell.

■ *The Singles 86-96*, florilège-rétrospective de dix ans de carrière de Depeche Mode, est attendu pour septembre chez Mute. Il contiendra notamment un inédit intitulé *Only When I Lose Myself*.

■ **INDUSTRIES MUSICALES : le Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP)** publie *L'Economie du disque 1998*, guide proposant l'analyse et le commentaire des principales données du marché musical, en France et dans le monde. L'ouvrage, établi par Jean-Yves Mirski, chargé des affaires économiques du SNEP, et réalisé avec le journal professionnel *Musique Info Hebdo*, regroupe le classement des meilleures ventes de phonogrammes, celui des meilleures rotations de titres à la radio, la répartition par répertoires et genres musicaux, etc. (112 pages, 145 F).

SÉLECTION DISQUES

MARTHA ARGERICH (piano)

Piotr Ilyich Tchaïkovski : Concerto pour piano nº 1 – Robert Schumann : Concerto pour piano et orchestre.
Orchestre national de la Philharmonie polonaise, Kasimierd Kord (direction).

Enregistrées en public en 1979 et en 1980, ces deux interprétations de concertos déjà disponibles dans la discographie officielle de la pianiste ne sont pas des doublons. Si cette version du *Concerto* de Tchaïkovski n'efface pas le souvenir de celle d'Amsterdam avec Kondrachine (Philips), sans lui être inférieure en rien, ce *Concerto* de Schumann relègue au rang de souvenir attristé la version DG enregistrée avec un Rostropovitch bringuebalant et l'expérience inaboutie qu'Argerich avait donnée en compagnie d'un Harnoncourt assez raide et d'un orchestre imparfait (Teldec). Kord et la Philharmonie polonaise ne font qu'un avec une pianiste habitée, dont les coups de patte et les coups de cœur tiennent du génie. Autant de tendresse, de liberté, d'énergie contrôlée, de ferveur, d'écoute mutuelle ne se rencontre qu'exceptionnellement dans les interprétations de cette œuvre : la mise en place du finale, la façon qu'a la pianiste de relancer sans cesse le discours, de se jouer du côté vite mécanique sous d'autres doigts d'une partie de piano facilement ingrate n'ont qu'un équivalent : Nelson Freire et Rudolf Kempe (CBS, indisponible), si souvent sorti vainqueur de confrontations à l'aveugle. D'autant que l'orchestre fait pâlir les plus célèbres formations par la beauté des interventions de ses solistes (quels vents !) et par la perfection de ses cordes. En cadeau : la « Bourrée » de la *Deuxième Suite anglaise* de Bach, la *Mazurka op. 63 nº 2* de Chopin, la *Sonate en ré mineur L. 422* de Scarlatti, et *Danza de la Moza Donosa* de Ginatera. Sans aucun doute, l'un des grands disques de l'histoire de l'interprétation enregistrée. *Alain Lompech*

★ 1 CD Polskie Nagrania 011 305/2. Distribué par Dante.

BARRY DOUGLAS (piano)

Max Reger : Concerto pour piano et orchestre – Richard Strauss : Burlesque pour piano et orchestre
Orchestre philharmonique de Radio-France, Marek Janowski (direction).

Depuis quelques disques, Barry Douglas prend des chemins de traverse. Il n'enregistre pas Chopin, Brahms, Beethoven ou Liszt, mais la *Fantaisie* de Debussy, dont il a donné une version admirable il y a peu avec Janowski et les musiciens du NOP, et aujourd'hui deux monuments du postromantisme allemand dans la descendance de Brahms pour Reger, dans celle de Liszt pour Strauss. Douglas et Janowski n'ont pas leur pareil pour éclaircir les lignes, pour faire avancer le discours et rendre émouvant le concerto du premier. Ils jouent à fond le jeu de la virtuosité pétaradante dans la *Burlesque*. Leur interprétation est exaltante, presque autant que celle d'Argerich et d'Abbado, de Serkin et d'Ormandy, avec lesquels ils font jeu égal dans l'œuvre de Reger. *A. Lo.*

★ 1 CD RCA VICTOR 09026 68 028.

BESTIARIUM

Animales y Naturaleza en la musica medieval
La Reverdie

Ce nouveau programme de La Reverdie est en fait le plus ancien, puisque l'enregistrement en remonte à 1990. Mais déjà l'intelligence des options thématiques de l'ensemble force l'adhésion. Abrité derrière l'incontestable autorité de Georges Duby, le livret rappelle la place capitale du recours aux bestiaires – amoureux, moraux, voire eschatologiques – dans l'imaginaire médiéval, que restituent avec une grâce onirique les quatre chanteuses. Métissant sans complexes, mais jamais sans rigueur, des traditions dispersées sur plus d'un demi-millénaire, elles servent pareillement les prémices d'une lyrique bretonne, une pièce des *Carmina Burana*, le frais *trobar* de Marcabru et la truculence d'Oswald de Wolkenstein. Mention spéciale pour l'incursion italienne autour des premiers polyphonistes connus – Jacopo da Bologna en tête. Une séduction irrésistible pour un programme passionnant. Merci à l'éditeur de nous rendre le premier état, déjà confondant, du travail de La Reverdie. *Philippe-Jean Catinchi*

★ CD Cantus C9601.

FRANCIS MARMANDE

La Cantate des chaudrons

Contrebassiste amateur. C'est ainsi que se définit Francis Marmande musicien ou plutôt « *type qui joue de la musique* ». Sa *Cantate des chaudrons* regroupe des morceaux qui sont d'abord des chansons de Tom Jobim, d'Ornette Coleman, de David Bowie, Jac Berrocal, Sunny Murray... Marmande compose ou improvise les autres. C'est joué à deux ou trois, à peine plus. Ce sont des rencontres qui ont pu se transformer en amitié qui ont permis à ces mélodies de prendre corps. On peut les chanter. Il y a aussi pas mal d'électricité et d'électronique dans tout cela, qui montrent que certains hommes du jazz ont pris un peu d'avance sur l'époque. Dans les notes de pochette, on constate que ces prises, qui courent de 1967 – juste avant le free d'avant la musique improvisée européenne – à 1997, ont souvent été réalisées la nuit, en pirates. Marmande, qui fait le malin en écrivant sur la musique, la joue aussi ; c'est la même qu'il défend, c'est la même qui le fait passer, de temps à autre, de l'autre côté du miroir. *S. Si.*

★ 1 CD Editions Fourbis 7066.

CLUB OFF CHAOS

The Change of the Century

Les transes hypnotiques de la techno placent parmi leurs inspirateurs les deux groupes qui ont dominé la scène du rock allemand dans les années 70, Kraftwerk et Can. Membre fondateur de ce dernier, le batteur Jaki Liebezeit mène dorénavant en trio ses recherches sur les variations des cycles rythmiques et les timbres. Boris Polonski est au synthétiseur, Dirk Herweg aux cordes (guitares diverses, violon ?). A une phrase basique, plus complexe que ses apparences ne le laissent entendre, traitée en boîte à rythme – mais avec une batterie –, Liebezeit ajoute des touches d'instruments de percussion. Ce sont des sons de peau, de métal, de bois. Le traitement minimaliste des claviers, le phrasé des cordes parfois indéfinissables donnent à l'ensemble des airs mystérieux, souvent orientalisants, comme une musique de rituel venu d'ailleurs lointains. L'équilibre entre la tradition et l'électronique, entre l'improvisation et le carcan de structures répétitives atteint ici une perfection formelle traversée par une myriade de syncopes qui sont autant de propositions captivantes. *S. Si.*

★ 1 CD Disques du soleil et de l'acier DSA 54059. Distribué par Wave.

Les meilleures ventes d'albums en France

	ARTISTE ou GROUPE	Rang de la semaine précédente	TITRE	MAISON DE DISQUES
1	LOUISE ATTAQUE	1	Louise Attaque	ATMOSPHERIC
2	DIVERS ARTISTES	2	Notre-Dame de Paris	POMME/SONY
3	SMASHING PUMPKINS	5	Adore	POLYDOR
4	LARA FABIAN	8	Pure	POLYDOR
5	DIVERS ARTISTES	3	Coupe du monde : l'album officiel	SONY
6	SHURIK'N	6	Où je vis	DELABEL
7	PASCAL OBISPO	4	Live 98	EPIC
8	MODERN TALKING	E	Back for good	ARIOLO
9	SUPREME NTM	7	Supreme NTM	EPIC
10	MC SOLAAR	E	MC Solaar	POLYDOR

Période du 21/06 au 27/06 inclus E = Nouvelle entrée
Résultats obtenus par le comptage à la sortie des caisses de cent magasins représentatifs des circuits de distribution

MC Solaar, en fin de contrat avec Polydor, a précipité la sortie de *MC Solaar*, avant son nouveau départ dans un autre label. Il entre, en bon rappeur, au top (10e dès sa sortie). Il est devancé d'une place par *Supreme NTM* de Supreme NTM, tandis que *Quelques gouttes suffisent*, d'Arsenik, passe de la 17e à la 15e place. Entrées encore, celle de Jean-Louis Aubert en *Concert privé M 6*, au 13e rang, de *Flowers*, d'Ace of Base (16e), d'*Embrya*, de Maxwell (23e). Au classement des singles, les rappeurs bretons Manau, numéro 1, continuent à semer le trouble dans les tubes fabriqués pour l'été qui se dorent dans les dix premiers comme starlette au soleil, aidés par *Bye Bye*, de Menelik.

EMBRACE

The Good Will Out

Une rumeur, enflant outre-Manche tel un gros soufflé, présente Embrace comme les successeurs d'Oasis et The Verve. Enfanté lui aussi au nord de l'Angleterre (Huddersfield, West Yorkshire), ce groupe partage l'arrogance et les prétentions des rois de la Britpop, mais fort peu de leur panache. *The Good Will Out*, son premier album, se voudrait un monument de romantisme noir, il se révèle un étalage d'art pompier. La moindre mélodie, le moindre bout de ballade, poussés par la voix chétive de Danny McNamara, dégoulinent d'orchestrations disproportionnées. Même les tentatives les plus humbles, les plus fragiles (*Higher Sights, My Weakness Is None of Your Business*), sont gangrénées par la grandiloquence. Peu d'âme, beaucoup d'esbrouffe. *S. D.*

★ 1 CD Hut 7243-8-46015-2-2. Distribué par Delabel.

JEAN-LOUIS AUBERT

Concert privé

« *Même pâle, le jour se lève encore. Allons-y, tu verras...* » : infatigable, Jean-Louis Aubert, l'ex-Téléphone, qui a pris sa guitare comme drapeau de l'adolescence indépendante. Convié par M 6 et Virgin, sa maison de disques, à passer l'épreuve du « concert privé », sorte d'*Unplugged* – les cessions acoustiques de MTV – à la française, Aubert s'en tire plutôt gracieusement, bon guitariste, aidé de violons, de sitar et même de la voix de Tjinder Singh (de Cornershop), la patte de Louise Attaque et du duo soul Les Nubians. Enregistré en mai au Cirque d'hiver, l'album a de la spontanéité, on y respire bien. Classiques de Téléphone (*New York avec toi, La Bombe humaine*), titres-phares du répertoire solo (*Locataire*) côtoient les compositions écrites pour Barbara, et une reprise, *Noorwegian Wood*, des Beatles. *Véronique Mortaigne*

★ 1CD Virgin 7243 8461552.

La grande famille des arts primitifs des mers du Sud rassemblée à Marseille

Un dialogue inédit entre œuvres d'Indonésie, des Philippines, de Mélanésie et de Polynésie

Le Musée des arts d'Afrique, d'Amérique et d'Océanie de Marseille présente, jusqu'au 4 octobre, une exposition rassemblant quatre-vingt-dix pièces de choix originaires de l'océan Pacifique. Malgré la disparité des formes et des matériaux, un air de famille se dégage parmi ces œuvres nées à des milliers de kilomètres les unes des autres, au gré des vagues d'émigrations successives, commencées vers 5000 avant notre ère.

ARTS DES MERS DU SUD. Vieille Charité de Marseille, jusqu'au 4 octobre. Catalogue sous la direction de Douglas Newton, Adam Biro éd., 368 p., 390 F.

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

La collection Barbier-Mueller est-elle inépuisable ? Elle a encore été mise à contribution pour cette exposition présentée au Musée des arts d'Afrique, d'Amérique et d'Océanie (MAAAO) de Marseille. Les quelque quatre-vingt-dix objets retenus viennent tous de Genève. Ils sont installés dans la chapelle de la Vieille Charité, construite sur les plans du sculpteur Puget, qui réclame une muséographie rigoureuse et des pièces de choix. L'une et les autres sont au rendez-vous.

Dès l'entrée, le visiteur est accueilli par une effigie d'ancêtre de l'île de Nias (Indonésie), accroupi, une coupe entre les mains, coiffé d'une couronne visiblement inspirée de la tradition hindouiste. En face de lui, un *rapa*, sobre bâton de danse fabriqué dans l'île de Pâques, une forme parfaite, à faire rêver Marcel Duchamp. A côté, une petite statue venue des Carolines (Micronésie), corps humain réduit à quelques formes essentielles, quasi géométriques, comme les mannequins de Chirico.

Que doit-on admirer le plus ? Cet épi de faîtage représentant un bonhomme accroupi, coiffé d'un bonnet à plumes, issu de la vallée du Sépik (Papouasie - Nouvelle-Guinée), reproduit cent fois mais que l'on peut examiner ici sous toutes ses faces, en admirant particulièrement les lignes du dos et les attaches des cuisses ? L'invraisemblable masque élaboré dans l'une des îles du détroit de Torres (Australie), merveille d'invention et de légèreté, assemblage de plumes, d'écailles de tortue, de coquillages, et dont la base est découpée dans un vieux bidon ? La puissante figure d'ancêtre, taillée en Nouvelle-Irlande (Papouasie - Nouvelle-Guinée), avec son visage surmodelé et souligné de cire noire ? L'architecture aérienne de ce grand masque de la presqu'île de la Gazelle (Papouasie - Nouvelle-Guinée) ? L'élégance minimaliste de cette coupe des îles Fidji qui adopte la forme d'un homme debout ? Les entrelacs de cette porte maorie (Nouvelle-Zélande), sculptée dans un bois presque noir, véritables tatouages en ronde-bosse ? Ou cette paire d'effigies ancestrales Nage, de l'île de Flores (Indonésie), à rapprocher de certaines sculptures funéraires trouvées à Madagascar ?

Ces objets ont un lien géographique : l'océan Pacifique. Ils sont aussi les témoignages d'une civilisation dont le tronc linguistique, l'austronésien, est commun. C'est du moins la thèse convaincante défendue par Douglas Newton, le coordinateur du passionnant catalogue qui accompagne cette manifestation. Effectivement, en dépit de la disparité des formes et des matériaux, le visiteur de cette exposition constatera bien souvent qu'un air de famille imprègne inexplicablement des œuvres nées à des milliers de kilomètres les unes des autres. Ce sont les jalons d'un périple qui a conduit des hommes, parlant des langues voisines, des côtes de la Chine et de l'Indochine à celles de l'île de Pâques, et de l'archipel hawaïen à la Nouvelle-Zélande. Ces vagues d'émigrations successives, commencées vers 5000 avant notre ère, ont poussé toujours plus loin vers l'est, véhiculant sinon une même culture, au moins des traits culturels proches.

PARENTÉS BROUILLÉES

Elles ont d'abord atteint l'Indonésie et les Philippines, puis les îles de la Micronésie, sans doute vers 1500 avant J.-C. Trois cents ans plus tard, elles touchaient les Samoa. Certains s'égarèrent vers l'ouest pour peupler une partie de Madagascar. En Papouasie - Nouvelle-Guinée, ces populations migrantes rencontrèrent d'autres hommes, venus de l'ouest eux aussi, mais installés ici beaucoup plus tôt, vers 40 000 ans avant notre ère, et appartenant à une aire linguistique différente, celle des Papous. Si les populations des hautes terres de Papouasie bloquèrent toute progression austronésienne, les habitants des îles mélanésiennes troquèrent souvent leurs langues pour celle des *« colonisateurs »*, nous dit Peter Bellwood, l'un des rédacteurs du catalogue. Après une pause (entre cinq cents ans et un millénaire), ces migrants reprirent leur marche vers l'est, en direction de la Polynésie, les îles Marquises jouant le rôle de plaque tournante pour une ultime dispersion. En 1200 de notre ère, une dernière vague s'installa en Nouvelle-Zélande, alors inhabitée. Le grand voyage, quelque 15 000 kilomètres à vol d'oiseau, était achevé.

On ne trouvera pas ici de classification des styles. Cet arbre généalogique est sans doute impossible à dresser : le jeu des parentés est brouillé par les influences ultérieures et par l'enracinement puis l'émergence des civilisations locales qui s'entrecroisent. Mais, pour la première fois, la production artistique « primitive » de l'Indonésie et des Philippines, peu ou pas représentée dans les collections publiques françaises, côtoie celle de la Mélanésie ou celle de la Polynésie, mieux connues en France. C'est ce dialogue inédit qui fait le prix d'une visite à la Vieille Charité de Marseille.

Emmanuel de Roux

Aux Tombées de la nuit, la poésie s'empare des Rennais

RENNES
de notre correspondante

Comme dans n'importe quel festival, durant les Tombées de la nuit, à Rennes, la foule presse le pas pour assister à la grande représentation musicale quotidienne. Comme dans les soirées chic du sud de la France, des pièces sont données dans les cours de nobles hôtels particuliers, notamment un émouvant *Funambule* du Théâtre Digor Dor sur un texte de Jean Genet. Comme dans une station balnéaire, des badauds défilent en attendant les feux colorés du dernier spectacle de rue. Mais pendant cette première semaine de l'été (du 29 juin au 4 juillet), il y a surtout cette ambiance de l'après-midi, lorsque tout est bon pour exhiber son art : castelets, tréteaux, comptoirs de bistrots, péniches et même une 203 Peugeot cette année.

Des passants aux yeux imprudemment rivés sur leur programme croisent alors sans les voir des comédiens coiffés de chapeaux à plumes, les bras chargés de costumes, et des bébés en poussette écoutent bouche bée des textes pas toujours faciles. La poésie tient une large place dans ce festival éclectique. A ces heures-là, la ville elle-même en est empreinte. Imaginées pour retenir les vacanciers sur la route de l'Atlantique, les Tombées de la nuit ont surtout rencontré les Rennais : 150 000 personnes – la moitié de l'agglomération – assistent peu ou prou aux spectacles gratuits ou à des prix modérés. Dix-neuf années de rendez-vous ont comme apprivoisé un public si respectueux qu'on finit par se demander si Rennes n'a pas trouvé la recette d'un festival vraiment populaire.

Danse, théâtre, musique, poésie donc, spectacles pour les enfants, conteurs pour tout le monde, avec un zeste d'arts plastiques et même de gastronomie : les Tombées de la nuit n'ont jamais voulu trancher. Elles s'étaient donné pour vocation la promotion des créations d'aujourd'hui en Bretagne, auxquelles elles participent grâce à leurs commandes. Elles se sont ensuite ouvertes aux régions de l'Europe atlantique – comme la Galice et le Portugal –, puis à la Méditerranée cette année avec le flamenco sombre de Vicente Pradal et la danseuse et chorégraphe Marie-Claude Pietragalla. Mardi 30 juin, l'étoile a fait partager l'ovation d'une salle comble au chanteur corse Petru Guelfucci, pourtant décevant.

LA RÉINVENTION DES ARTS DE LA RUE

« Laboratoire des saisons d'été », les Tombées de la nuit ont été parmi les premières à *« réinventer les arts de la rue, de l'oralité, à expérimenter les musiques métissées, le théâtre sans parole »*, dit joyeusement leur directeur, Jean-Bernard Vighetti, qui en conclut curieusement que ces rendez-vous seraient *« totalement transposables à d'autres villes »*. Mais ce serait compter sans le public rennais. Tous âges confondus, c'est lui qui forge l'identité de ce festival. Une fin d'après-midi, derrière l'église Saint-Germain, trois comédiens récitent des écrits de Jean Tardieu. Une centaine de personnes absorbent les strophes dans un silence fervent, tandis que des enfants jouent calmement en lisière du décor composé de sable et de lettres de plomb. Lorsque la pluie commence à tomber, il n'y a qu'un comédien pour en être troublé, l'assistance remonte simplement sa capuche, imperturbable. C'était en 1997. La Compagnie Tuchenn est revenue cette année, s'envoyer de carriole en carriole *« des petits mots, des gros mots, des mots entre guillemets »*, des textes amers ou truculents, signés Rimbaud, Joyce, Topor, Calvino, etc. Pour ce *Marché aux paroles*, l'écoute est de la même intensité et le ciel presque aussi gris.

L'envie de se laisser séduire est perceptible jusqu'au milieu de la nuit. Les organisateurs rennais préfèrent un climat bon enfant aux provocations *« destroy »*, comme dit l'adjoint au maire en charge de la culture, Martial Gabillard. Lundi, le vaisseau des Catalans Xarxa, extraterrestres pétaradants, jouait cependant à fond la fibre néobarbare. Mais quoi, la guerre c'est la guerre. A la différence des deux autres principaux festivals de la région, à Quimper et Lorient, celui de Rennes peut, à tort, n'apparaître breton que sur les bords. Cette année, kilts et cornemuses celtes se sont produits en soirée d'ouverture. Samedi 4 juillet, Didier Squiban devrait clore les Tombées de la nuit en douceur, en rendant hommage à la musique traditionnelle de son piano un peu jazz. Mais c'est le jeune et déjà respecté Denez Prigent qui est le plus attendu. Créé pour le festival à partir de son dernier album, son concert mêlera les rudes accents de la *gwerz* aux rythmes techno.

Martine Valo

Excitation juvénile et maturité au premier Arena Festival de Nancy

NANCY
de notre envoyé spécial

Avant qu'un jeune homme – Ben Harper – ne clôture la première édition de l'Arena Festival, en investissant avec cœur une musique très ancienne – le blues –, trois groupes d'âge mur – Sonic Youth, Garbage et Beastie Boys – ont misé sur leur capacité à produire de l'excitation juvénile. Jeudi 2 juillet, tentées par cette affiche, rivalisant d'entrée avec les plus gros rassemblements rock de l'été (dont les voisins des Eurockéennes de Belfort, qui enchaînaient ce week-end), 14 000 personnes avaient copieusement garni l'amphithéâtre en plein air du Zénith de Nancy.

Le nom de Sonic Youth dit tout de la verdeur revendiquée de ce groupe new-yorkais. On se dit que, au bout de seize ans d'existence, ces parrains incontestés de l'avant-garde bruitiste vont se retrouver ankylosés par trop de vieilles habitudes. Sur la scène nancéienne, Kim Gordon, Lee Ranaldo, Thurston Moore et Steve Shelley prouvent au contraire que les principes d'instabilité qui gouvernent leur musique depuis ses débuts en ont préservé la spontanéité. Leurs boucles électrocutées, la violence crue de leurs voix atones, évoquent l'hypertension de la *Big Apple*. Ces distorsions blanches croisent entre audace du free jazz, chaos punk et raideur hypnotique du Velvet Underground. Les titres de leur nouvel album, *A Thousand Leaves*, n'ont pas trop à pâtir de la comparaison avec un classique comme *Death Valley 69*, exécuté ce soir-là avec une rage maladive.

DÉRAPAGES CONTRÔLÉS

Il y a quelques années, Butch Vig a produit un album de Sonic Youth (*Dirty*), ainsi que d'autres disques-clés du rock alternatif américain (Smashing Pumpkins, Nirvana...). On pourrait pourtant définir son propre groupe, Garbage, comme l'antithèse de cette anarchie sonore. Artisan inspiré, ce maître à penser et batteur a élaboré, en laboratoire, une unité capable d'intégrer toutes les turbulences au service d'un formalisme pop. Sur scène comme sur disque, les dérapages sont contrôlés. Chanteuse d'une sensualité venimeuse, l'Ecossaise Shirley Manson se donne du mal pour conquérir son public. Mini-jupe et tee-shirt sans manches gris, elle s'agite avec conviction et félicite la foule. *« La France est une bombe. »* Difficile de résister à l'efficacité de *Stupid Girl* ou *I Think I'm Paranoid*. Difficile aussi de vraiment vibrer à cette alchimie trop calculée de machines et de glamour gothique.

Dans la seconde moitié des années 80, les Beastie Boys ont symbolisé le glissement des goûts adolescents du rock vers le rap. Groupe punk à l'origine, les New-Yorkais Adam Horowitz, Adam Yauch et Mike Diamond sont devenus les premiers héros blancs du hip hop, en transplantant d'un style à l'autre leur humour potache. Avec le temps, les garnements sont devenus des innovateurs passionnés. Leur nouvel album, l'excellent *Hello Nasty*, fourmille de découvertes piochées aussi bien dans la tradition rap, le jazz ou le funk que dans le dub, l'*alternative rock* ou les musiques électroniques. Le concert ne révèle malheureusement presque rien de ces nouvelles directions. Venus en nombre, leurs fans déchantent au bout d'un petit quart d'heure de danses agitées. Les Beastie Boys sont pris de court par leur tournée européenne. Une préparation retardée par l'organisation du festival Tibetan Freedom Concert, qui a eu lieu à Washington les 13 et 14 juin.

Accumulant les problèmes techniques et les baisses de régime, le groupe alterne rimes « vieille école » et performances instrumentales, entouré d'un DJ et de musiciens. On s'amuse de clins d'œil soul et *easy listening*, mais on grimace quand leurs voix de canard s'entêtent à hurler le punk rock acnéique de leurs débuts. A se demander si on peut croire Adam Yauch quand, avant de sortir de scène, il proclame que *« la non-violence est la seule solution à tous les conflits »*.

Stéphane Davet

SORTIR

COLMAR (HAUT-RHIN)

Festival international de Colmar
Les Russes ont envahi Colmar au son du violon de Vladimir Spivakov, qui a su entraîner dans son sillage maints artistes de son pays... ou pas. Paata Burchuladze sera là, ainsi que Van Dam, Semyon Bychkov, Sergueï Leiferkus, Vladimir Viardo, les Virtuoses de Moscou, Philippe Bianconi, Michel Plasson et Nikolay Lugansky – un pianiste de vingt-six ans qui doit être tenu pour l'un des plus grands de notre époque. Les programmes sont à dominance slave. Qui s'en plaindrait ?
Office du tourisme, 4, rue des Unterlinden, 68000 Colmar. Du 3 au 14 juillet. Tél. : 03-89-20-68-94.

SAINT-MARTIN-D'ARROSSA (PAYS BASQUE)

Euskal Herria Zuzenean
Près d'un petit village au cœur d'une petite vallée boisée, à trente minutes à peine de Bayonne, des concerts sous chapiteau et en plein air défendront *« l'Europe des peuples et des cultures »* qui n'entend pas se laisser écraser par le rouleau compresseur de l'uniformisation culturelle. La troisième édition de EHZ (Euskal Herria Zuzenean, littéralement « Le Pays basque en direct ») sera consacrée à la celtitude avec Celtas Cortos, Soldat Louis, Red Cardell, Gwenc'hlan (le 3)... Le samedi fêtera le rock basque avec La Polla, Joxe Ripiau, Mokoka, Bi Kate, Aire Ahizpak, Skunk, Zapozain... Quand le dimanche clôturera le week-end dans une fusion consensuelle avec des Corses – Canta U Populu Corsu –, le raï slave de Rafik et les Dupuiz, les Italiens de Lou Dalphin ou les Andalous de Reincindentes...
Piztu, 7, rue de Coursic, 64100 Bayonne. Du 3 au 5 juillet. Tél. : 05-59-25-73-03.

VIENNE (ISÈRE)

Jazz in Air
Le festival Jazz à Vienne a son Théâtre antique pour les stars du jazz, du blues et de la musique latine, son Théâtre municipal pour des formations à têtes chercheuses, ses rues et ses jardins pour des parades et des concerts en plein air. Une plongée dans les lieux de la genèse du jazz est aussi au programme grâce au laboratoire Trico, un collectif né en 1992, à l'Espace Malraux de Chambéry. Ils ont imaginé dans la salle des fêtes un univers de bruits, de sons, d'odeurs qui nous fait passer des casemates du bayou de La Nouvelle-Orléans à une maison de plaisirs longtemps unique refuge du jazz historique. C'est fait de mille objets, décorés de photographies jaunies. La visite de cette « installation » peut durer quelques minutes ou plusieurs heures au gré de l'envie de rêve de chacun.
Salle des fêtes, place Miremont, 38200 Vienne. Jusqu'au 11 juillet, de 13 heures à 19 h 30 ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 h 30. Tél. : 04-74-85-00-06. Entrée libre.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

A la recherche du paradis perdu (vivre nu)
de Robert Salis (France, 1 h 40).
Breaking up
de Robert Greenwald (Etats-Unis, 1 h 28).
La Piste du tueur
de Jeb Stuart (Etats-Unis, 2 heures).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

REPRISES

L'Epouvantail (*)
de Jerry Schatzberg. Américain, 1973, copie neuve (1 h 44).
Action Ecoles, 5e (01-43-29-79-89) ; Lucernaire, 6e ; MK2 Quai-de-Seine, 19e.
Guêpier pour trois abeilles
de Joseph L. Mankiewicz. Américain, 1967 (2 h 11).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
Manhattan
de Woody Allen. Américain, 1979, noir et blanc, copie neuve (1 h 40).
Gaumont les Halles, dolby, 1er ; Grand Action, 5e (01-43-29-44-40) ; Mac-Mahon, 17e (01-43-80-24-81).
Mon homme Godfrey
de Gregory La Cava. Américain, 1936, noir et blanc (1 h 34).
VO : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).
La Petite Sirène
de John Musker et Ron Clements. Dessin animé américain, 1990 (1 h 23).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e ; UGC George-V, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e ; Gaumont Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e ; MK2 Gambetta, dolby, 20e.
Scaramouche
de George Sidney. Américain, 1953 (1 h 56).
L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80).
Vérités et mensonges
d'Orson Welles. Franco-germano-iranien, 1975 (1 h 30).
VO : Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68).
(*) *Film interdit aux moins de 12 ans.*

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Gala de l'espoir
Bizet : première suite de *Carmen*. Debussy : *La Mer*. Ravel : *Concerto pour la main gauche*. Orchestre de Paris. Huseyin Sermet (piano). Rafael Frübeck de Burgos (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. Le 3, à 20 h 30. Tél. : 01-45-61-53-09. De 150 F à 250 F. Au profit de la Ligue nationale contre le cancer.
Musique classique de l'Inde du Sud
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris 13e. Mo Glacière. Le 3, à 20 h 30. Tél. : 01-45-89-01-60. 60 F et 90 F.
Les 4es Estivales danses
Treize compagnies d'horizons différents (danse contemporaine, hip-hop, jazz, danse orientale) présentent leurs dernières créations : Leïla Haddad (le 3), Bruno Sajous et Serge Ricci (le 4), Pal Frenak, Gilles Baron (le 6), Sandrine Vandevelde-Four Nuts, Bruno Collinet, Christiane Sturnick (le 7), Tero Saarinen (le 8)...
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Mo La Chapelle. Du 3 au 9 juillet, à 21 heures. Tél. : 01-46-07-34-50. De 95 F à 130 F.
Angels Margarit, Carlotta Ideka, Dominique Dupuy
Angels Margarit : *Rafales*. Carlotta Ideka : *7 + 7 Yo Choo*. Dominique Dupuy : *Hymne, hymen*.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e, Mo Bastille. Le 3, à 21 heures. Tél. : 01-43-57-42-14. 80 F.
La Villette Jazz Festival
Programme du 3 juillet (18 h 30) : Paquito D'Rivera & The United Nation Orchestra.
Parc de La Villette, Paris 19e, Mo Porte-de-La-Villette. Tél. : 08-03-30-63-06. Entrée libre.
Erik Truffaz
« Drum & Bass » Quintet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 3, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.
Jack De Johnette Oness
Parc floral de Paris, bois de Vincennes, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes. Le 4, à 16 h 30. Tél. : 01-43-43-92-95. 10 F.
Festival XXL Performances (hip-hop)
La Caution, Basic, Ad Hoc-1.
Salle Pablo-Neruda, 31, avenue du Président-Allende, 93 Bobigny. Mo Bobigny-Pablo-Picasso. Le 3, à 20 heures. Tél. : 01-41-60-95-92. 70 F.
Festival Banlieues du monde
Programme du 3 juillet : 3K (acid jazz techno, à 19 h 30), Positive Black Soul (rap, à 23 heures).
Stade Mandela, 93 Saint-Denis. RER Plaine-Voyageurs (Stade de France). Tél. : 01-55-87-08-70. Entrée libre.
Esquina, Norberto Pedeira Trio
Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, Paris 5e, Mo Saint-Michel. Le 3, à 20 h 30. Tél. : 01-43-29-86-51.
Concerts Langas
Musiques de l'Inde.
Théâtre de verdure, square Saint-Lambert, Paris 15e, Mo Vaugirard. Le 3, à 20 h 30. Entrée libre.
Mama Keïta
Chapelle des Lombards, 19, rue de Lappe, Paris 11e. Mo Bastille. Le 3, à 22 h 30. Tél. : 01-43-57-24-24. 120 F.

RÉSERVATIONS

Hommage à Léo Ferré
Pierre Barouh, Catherine Ringer, Paco Ibanez, Michèle Atlani, Fabienne Thibeault, Céline Caussimon et plusieurs autres chanteurs et comédiens participeront à un concert célébrant le 5e anniversaire de la mort de Léo Ferré.
Le Trianon, 80, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Le 14 juillet à 20 h 30. Tél. : 01-44-92-78-03. 150 F.

DERNIERS JOURS

11 juillet :
Les Présidentes
de Werner Schwab, mise en scène de Marcela Salivarova-Bideau.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Tél. : 01-53-65-30-00. 120 F et 160 F.
Fabrice Luchini
d'après des textes de Baudelaire, Céline, La Fontaine et Nietzsche.
Théâtre de la Renaissance, 20, boulevard Saint-Martin, Paris 10e. Tél. : 01-42-08-18-50. De 100 F à 200 F.
12 juillet :
Biennale de l'image Paris 98
Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 13, quai Malaquais, Paris 6e. Tél. : 01-47-03-50-00. Fermé lundi. 20 F.

هكذا من الأصل

EN VUE

■ Mercredi à l'aube, un supporteur mexicain roulant ivre mort sous l'Arc de triomphe a éteint d'un dernier verre la flamme du Soldat inconnu.

■ *Un bibliothécaire adjoint de la* Ville de Paris, catholique intégriste, vient d'être convoqué devant le conseil de discipline de l'administration parisienne pour avoir brûlé à son domicile cent ouvrages sur l'Islam empruntés, par ruse, avec de fausses cartes de lecteurs aux noms arabes.

■ Un Roumain en situation irrégulière, en partance pour Bruxelles, évadé de Vienne, interpellé, mercredi 1er juillet, à la gare du Nord à Paris, voyageait depuis avec des menottes autrichiennes.

■ Récemment, un policier de Schiltigheim, dans la banlieue de Strasbourg, a poursuivi d'instinct un voleur jusque dans la rivière où il était tombé pour le ramener sain et sauf sur la berge et le conduire au poste.

■ Les Chippendales, strip-teaseurs masculins, s'exhibant aux Folies Bergère, **Ted Smout,** cent ans, ancien combattant australien de la Première Guerre mondiale, qui, venu à Paris pour recevoir la Légion d'honneur, espérait retourner dans le célèbre cabaret où, deux jours après l'armistice, en 1918, il avait assisté « *à un déluge de soie* », se contentera de ses souvenirs.

■ Les députés de Novossibirsk, qui veulent limiter aux pharmacies et aux officines municipales la vente « *des accessoires visant à satisfaire un désir sexuel* », proposent, en outre, de réduire la durée des spectacles érotiques à une minute, voire trente secondes.

■ **Paul Shimkonis** à qui on avait dit de s'asseoir sur une petite chaise et de fermer les yeux, soudain assailli par une danseuse nue, assommé par un sein, se disant victime d'une sorte de « *coup du lapin* », réclame 15 000 dollars de dommages et intérêts à l'établissement Diamond Dolls, près de Clearwater, en Floride, où il était venu enterrer sa vie de garçon.

■ En vertu de la loi « *Three strikes and you're out* », qui prévoit la réclusion à perpétuité pour l'auteur de trois délits, **Michael René Pardue,** détenu pour meurtre depuis 1973 à Springville, en Alabama, victime d'une erreur judiciaire, reconnu innocent par la Cour suprême, finira ses jours en prison pour avoir tenté de s'évader trois fois.

■ Lundi 29 juin, sur une plage de Trieste, **Gianfranco Campana,** pianiste, affamé, a mangé **Brigitte,** vingt-huit ans, après l'avoir enlevée dans un bassin du jardin public de la ville où elle évoluait sous la statue de **James Joyce** parmi les cygnes, ses congénères.

Christian Colombani

L'Italie entre sans joie dans le SEBC

La presse de la péninsule n'est guère enthousiaste pour commenter la cérémonie d'inauguration, à Francfort, du Système européen des banques centrales. Elle ne parle que du chômage

CE DEVAIT ÊTRE « la » journée de Romano Prodi et de Carlo Azeglio Ciampi, les deux hommes politiques qui ont cru jusqu'au bout à ce résultat, impensable il y a à peine un an, celui d'une Italie admise dans le premier cercle des pays de l'euro. Or, à lire la presse au lendemain de la cérémonie d'inauguration du Système européen des banques centrales (SEBC), mardi 30 juin à Francfort, le moins que l'on puisse dire, c'est que le ton n'est pas enthousiaste. Au contraire. On ne lit partout que le mot de « *chômage* »... Antonio Fazio, le gouverneur de la banque centrale d'Italie, a même ravi le devant de la scène aux deux hommes politiques champions de l'euro, avec une petite phrase, prononcée à la fin du discours de Wim Duisenberg, le président du SEBC : « *Sans une politique fiscale et des salaires, le Système européen de banques centrales parvient à maintenir basse l'inflation, mais à des coûts élevés. Rappelez-vous en !* ».

Il sole 24 Ore, le quotidien économique de la Confindustria, le patronat italien, se fait un plaisir de la reprendre, ajoutant qu'Antonio Fazio avait indiqué, il y a deux semaines, qu'il n'était « *ni enthousiaste ni pessimiste, mais seulement doté d'esprit analytique face à la monnaie unique* ».

La mise en place du SEBC a donc été l'occasion pour ce banquier rigoureux de réaffirmer ce qu'il pense depuis son entrée en fonctions : c'est une illusion de croire que la stabilité puisse être maintenue seulement par des moyens financiers. Une façon à peine voilée de taper sur les doigts des hommes politiques qui estiment qu'avec l'euro tout va bien, et une indication précise sur là où, selon lui, on continuera à faire la politique monétaire : les banques nationales.

Reste le problème des convergences en matière de politique économique. A ce sujet, souligne le *Corriere della sera*, l'Italie a encore du pain sur la planche. « *Aussi bien Tony Blair qu'Helmut Kohl et Wim Duisenberg ont reconnu que le chômage, véritable fantôme qui planait sur la cérémonie, se combat avec les réformes structurelles du marché et la flexibilité du travail. Comment ne pas y voir un message voilé à l'attention de l'Italie ?* », écrit *La Repubblica*. Pas la peine de chercher la réponse du côté de Carlo Azeglio Ciampi, le ministre du Trésor, qui a préféré profiter de cette belle journée, certes « *historique* ».

Quant à Romano Prodi, il reste optimiste. « *L'Italie se porte bien. Elle n'a jamais été dans une meilleure situation* », dit-il. Une façon évidente de se remonter le moral, alors qu'une clarification à l'intérieur de la majorité passe justement par la question de la lutte contre le chômage, sans cesse agitée par les alliés incontournables et tenaces de Rifondazione Comunista. Aussi un communiqué de la présidence du conseil invitait-il, mardi, à ne pas faire un drame à propos des chiffres fournis par l'Institut national des statistique sur la hausse du chômage. Certes la reprise est là, mais pour que le chômage baisse, il faudra attendre un peu, même avec l'euro.

Salvatore Aloise

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Les résultats de la dernière vague de sondages effectués avant la pause estivale sont exceptionnels *aux deux sens du mot : par le* niveau de popularité atteint par Jacques Chirac et Lionel Jospin, *par la conjonction insolite de ces* deux popularités. Pour prendre un seul exemple, Jacques Chirac obtient 60 % de réponses positives au baromètre BVA-*Paris Match* (+ 9 en un mois) et Lionel Jospin 63 % (+ 5 % en un mois). Pour le chef de l'Etat, c'est son meilleur résultat depuis son entrée au palais de l'Elysée, pour le chef du gouvernement, son meilleur score depuis qu'il est à l'Hôtel Matignon. On a connu par le passé – rarement – des tandems populaires mais ils appartenaient au même camp. Il y a également un président de cohabitation populaire (François Mitterrand, lors de la première cohabitation) ou un premier ministre de cohabitation populaire (Edouard Balladur, lors de la deuxième cohabitation) : jamais les deux à la fois. Il va de soi que *l'amélioration générale du climat y* est pour beaucoup. Le retour de la croissance, le lent reflux du chômage, *la réapparition d'une certaine confiance et surtout une petite brise d'espérance, pour la première fois depuis bien longtemps*, cela ne peut que profiter à ceux qui incarnent le pouvoir.

LA CROIX
Yves Pitette

■ Il y a une autre manière de voir le recul gouvernemental sur la réforme du mode de scrutin aux élections européennes. La fragilité dont fait preuve depuis quelque temps une majorité à qui tout réussissait est certes lourde de conséquence : les alliés du Parti socialiste ne manqueront pas de jouer à nouveau d'une arme qui vient de démontrer son efficacité, et ce n'est pas l'opposition, actuellement peu fringante, qui suppléera cette défaillance. Il en va tout autrement *si l'on voit les choses* sous l'angle européen. La délégation française au Parlement européen, *et c'est vrai depuis de trop* longues années, est particulièrement transparente et de peu d'influence. *La raison en est bien connue* : éparpillés dans des groupes parlementaire au poids politique limité, très minoritaires dans les groupes politiques influents, les députés français pèsent peu sur l'élaboration des politiques européennes. Plusieurs députés européens français jouissent d'une position personnelle forte, due à la qualité de leur travail : il serait injuste de passer leurs efforts sous silence. Mais lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts français on constate souvent trop d'absences sur les listes de votants, faiblesse qui s'ajoute à la dispersion politique. Tout ne se joue pas au Parlement européen, c'est vrai. Mais il est trop facile de s'en prendre à Bruxelles quand viennent des décisions sur lesquelles on n'a pas su peser à *temps*.

THE NEW YORK TIMES

■ *Quand le président Bill Clinton* a parlé ces derniers jours du Tibet avec les dirigeants chinois, il l'a fait avec le soutien de cet allié sans prix, le dalaï-lama, dirigeant spirituel du Tibet. Cela a permis à M. Clinton de soulever la question tibétaine d'une façon qui peut se révéler fructueuse avec Pékin, tout en lui permettant d'éviter le reproche, à Washington, d'avoir traité le Tibet de façon trop prudente et précautionneuse.

www.labart.univ-paris8.fr/~laurette/expl.htm

Trucs et astuces pour se faire rembourser tous ses achats et vivre gratis

« *LE BEURRE* et *l'argent du beurre* » : Matthieu Laurette, artiste parisien de vingt-huit ans, a fait de ce principe un art de vivre. Depuis près de cinq ans, il achète uniquement des produits en promotion, de type « satisfait ou remboursé », « premier achat offert » ou « produit gratuit », et connaît désormais toutes les astuces imaginables permettant de vivre gratis, au frais des fabricants. Revendiquant le statut de « réformateur de la société de consommation », il a décidé de partager ce précieux savoir en créant un site Web, hébergé gratuitement par des amis informaticiens de l'université Paris-VIII.

Repérage sur les prospectus et dans les rayons, astuces de règlement, méthodes de remboursement, Matthieu dévoile toutes les ficelles du métier : « *Attention, à la caisse, pensez à demander un ticket par article, et réglez chacun séparément, car la plupart des marques vous demandent l'original du ticket de caisse.* » En jouant sur quatre adresses postales (lieu de travail, domicile de ses parents, et deux adresses personnelles, car son immeuble donne sur deux rues), il parvient à se faire rembourser chaque mois jusqu'à 2 000 francs d'articles alimentaires, sans compter les produits ménagers. Pour s'y retrouver, il classe ses achats par catégories (aliments, boissons, ménages, hygiène, autres) dans une base de données partiellement accessible sur son site. Il a également établi des fiches techniques pour présenter tous les articles de sa base : « *Mon seul problème est que, quotidiennement, de nouveaux articles font leur apparition dans les supermarchés. Il m'est donc très difficile de tenir ma base de données à jour.* »



Malgré tout, Matthieu entend fournir aux visiteurs de son site un service aussi complet que possible, en leur proposant par exemple des suggestions pour réaliser un « *menu gratuit pour deux à quatre personnes* » : mini-pizza, lasagnes et mystère, le tout arrosé de cidre. Il a également composé un plateau de fromages et un « menu minceur », et, dans une fenêtre animée, il fait la promotion du « bon plan du moment » – cette semaine, une crème glacée. En retour, Matthieu demande aux internautes de l'aider, en lui signalant de nouveaux produits remboursables qui auraient échappé à sa vigilance : « *Depuis que j'ai ouvert mon site, j'ai rencontré des gens d'horizons différents, dont quelques spécialistes du remboursement. Le réseau nous permet d'échanger nos expériences et nos combines.* »

Xavier de Moulins et Yves Eudes

SUR LA TOILE

MONUMENTS NATIONAUX

■ La Caisse nationale des Monuments historiques et des sites (CNMHS) a ouvert un site Web, en français et en anglais, présentant cent douze monuments nationaux, et contenant déjà plus de mille pages illustrées. *(AFP.)*
www. monuments-france.fr

CONSEIL EN DIRECT

■ *Le conseil municipal* du 14e arrondissement de Paris a unanimement exprimé le vœu que ses séances puissent être retransmises en direct sur Internet à titre expérimental, à partir du mois de septembre. Selon une première estimation, le matériel nécessaire coûterait environ 150 000 francs. Des expériences de ce type existent déjà dans plusieurs villes de province et de la région parisienne. *(AFP.)*

PRÉFÉRENCE NATIONALE

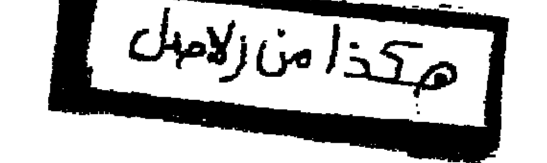
■ Démocratie libérale a affiché sur son site Web un « *dossier de réflexion philosophique, juridique, politique et historique* » consacré à la préférence nationale, afin de marquer son opposition résolue à cette idée. *(AFP.)*
www.democratie-liberale.asso.fr

On a gagné ! On a gagné ! *par Alain Rollat*

NON SEULEMENT on a gagné, mais il s'agit déjà d'une triple victoire. L'équipe de France 2 avait exprimé l'ambition de faire de l'information sérieuse sous une forme divertissante sans tomber dans la mise en spectacle. Elle a réussi son pari. Le premier numéro des « Nouveaux mondes », son nouveau magazine scientifique destiné au grand public, diffusé jeudi en début de soirée, était intelligent sans être ennuyeux. Les sujets traités dans ces reportages sur les secrets de la forêt étaient d'inégale valeur, mais la preuve est faite que la télévision peut vulgariser l'intérêt scientifique du crottin d'éléphant sans être chiante, ou aller à la chasse aux papillons sans confondre Buffon et Nicolas Hulot.

Une part de cette victoire revient d'ailleurs à l'animateur choisi pour guider les téléspectateurs dans le sillage des savants méconnus qui vivent mille aventures lointaines dans l'indifférence générale alors que leurs travaux ont souvent une portée universelle. Olivier Minne, justement, est le contraire d'un Nicolas Hulot : quand il mouille sa chemise pour accompagner les botanistes sur les cimes de la forêt amazonienne il ne prend pas la pose devant la caméra pour exhiber sa transpiration en gros plans. Il était temps d'aérer ce jeune Philéas Fogg, confiné depuis huit ans dans les servitudes matinales ou nocturnes. Son nom restera associé à la prise de conscience estivale de la nécessité de protéger les animaux pour préserver les forêts, et par là même l'avenir de l'espèce humaine. S'il n'y avait plus d'éléphants pour disséminer les graines les plus grosses et les plus dures, celles qui ont besoin d'un bon transit intestinal pour se ramollir avant de germer sous les bouses, il n'y aurait plus de grands arbres dans les forêts du Congo. S'il n'y avait plus d'agoutis pour enfouir toutes les graines à ronger, la jungle de la Guyane française ne serait plus le sanctuaire vert qu'elle est encore sous le regard attentif d'une poignée d'écologues et d'éthologues aussi tenaces que modestes.

La meilleure part de ce succès collectif revient toutefois à l'exploit de deux entomologistes rencontrés, au fil de cette aventure, sur les sommets de la forêt équatorienne. Deux passionnés de lépidoptères jusque-là inconnus, Alain Attal et Benoît Méry. Partis à la recherche de *Perisama Nyctemene*, un papillon tricolore (bleu, noir, orangé) dont il n'existait qu'un seul exemplaire, détenu depuis 1920 par le British Museum, et qu'on croyait disparu, ils l'ont retrouvé ! Retrouvé sous nos yeux, filmé, apprivoisé ! Manque la femelle, que nul n'a jamais vue. *Allez, les gars ! Le match continue...*



VENDREDI 3 JUILLET

FILMS DE LA SOIRÉE

21.00 Week-end en famille ■■ Jodie Foster (Etats-Unis, 1995, 100 min). Ciné Cinémas
21.00 Un jour à New York ■■ Stanley Donen et Gene Kelly (Etats-Unis, 1949, 100 min). Cinétoile
21.00 Prêt-à-porter ■■ Robert Altman (Etats-Unis, 1994, 130 min). Cinéstar 2
21.55 La Dangereuse Aventure ■■ Mitchell Leisen (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil
22.25 Une histoire immortelle ■■■ Orson Welles (France, 1967, 55 min). France 3
22.40 La Truite ■■ Joseph Losey (France, 1982, 100 min). Cinétoile
23.40 Conte d'été ■■ Eric Rohmer (France, 1995, 115 min). Cinéstar 1
1.20 Juliette ou la clef des songes ■■ Marcel Carné (France, 1950, 90 min). Canal +
2.25 West Side Story ■■ Robert Wise et Jerome Robbins (EU, 1960, v.o., 150 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.00 Stars en stock. Faye Dunaway. Dean Martin. Paris Première
19.00 Best of Nulle part ailleurs. Canal +
19.00 Les Dossiers de l'Histoire. Capitales en guerre : Berlin la damnée. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Les plus grands invités de la saison. Paris Première
19.55 Le Journal de François Pécheux. Invitée : Zazie. Canal +
20.00 20 h Paris Première. Best of. Invité : Daniel Prévost. Paris Première
22.10 Paris modes. Les défilés à Milan : Prêt-à-porter hommes, Printemps-été 99. Paris Première
0.30 Les Dossiers de l'Histoire. La Chute de la maison Potin. France 3

DOCUMENTAIRES

18.50 La Ménagerie verte. TMC
19.00 Rattenbury. Génie, meurtre et mystère. Odyssée
19.15 Le Manchot royal, le retour. Planète
19.40 Les Derniers Marranes. Planète
19.50 Cités océaniques. Odyssée
20.30 Les Grands Explorateurs. [2/10]. Charles Montagu Doughty. Histoire
20.30 Destination. Birmanie. Téva
20.35 La Toundra de l'Arctique. Odyssée
20.50 Danse : Balanchine. Danser pour monsieur B. Mezzo
21.25 Les Iles sauvages. [3/3]. Odyssée
21.35 Les Requins du Triangle rouge. Planète
22.10 Grand format : Jamaïque, FMI. Mourir à crédit. Arte
22.30 et 23.35 Virtuoses : Les monstres sacrés. Mezzo
22.40 Des animaux et des hommes. [4/6]. Odyssée
23.00 Clovis et son temps. Histoire
23.10 Les Neuf Vies des démineurs. Odyssée
23.15 Underground USA. [11/14]. Planète
23.15 Destination. Birmanie. Téva
23.45 Hanan Ashrawi, une femme de son temps. Téva
0.00 Le Monde sous-marin de Jacques-Yves Cousteau. Cavernes englouties. TMC
0.05 Les Grands Compositeurs. [11/12]. Bach. Odyssée
0.30 Caviar : Les Perles noires de la mer Caspienne. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

14.00 Tennis. Internationaux de Grande-Bretagne. Demi-finales messieurs. Eurosport

MONDIAL 98

16.30 France - Italie. Quart de Finale, à Saint-Denis. TSR, France 3, Canal +, RTBF 1
21.00 Brésil - Danemark. Quart de finale, à Nantes. TSR, France 2, Canal +, RTBF 1

DANSE

20.30 Balanchine Celebration. Apollon. Valses viennoises. Mezzo

MUSIQUE

20.10 et 23.15 Miles Davis joue Gil Evans. Concert enregistré à Montreux, en 1991. Muzzik
21.00 et 0.25 Miles Davis. Concert enregistré le 28 juillet en 1985. Muzzik
22.00 Hommage à Miles Davis. Concert enregistré salle Pleyel, à Paris, le 20 juin 1995. Muzzik
23.10 La Traviata. Enregistré au Royal Opera House de Covent Garden. Interprété par le Royal Opera House Orchestra. Paris Première

TÉLÉFILMS

20.50 La Mémoire volée. O John Patterson. M 6
22.10 Mémoire d'amour. François Luciani. Festival
23.15 Le Somnambule. O John Cosgrove. France 2
0.00 L'An mil. Jean-Dominique de La Rochefoucauld. Histoire

SÉRIES

20.13 Earth II. Eve. 13ème Rue
20.45 Robocop. Pilote : Justice mécanique. Série Club
21.50 Expériences interdites. (v.o.). 13ème Rue
22.25 Dream On. Nos plus belles années (v.o.). Canal Jimmy
22.35 Au-delà du réel, l'aventure continue. Une nouvelle vie. M 6
22.50 Seinfeld. La couverture (v.o.). Canal Jimmy
23.15 Le Prisonnier. Musique douce (v.o.). Série Club
0.00 et 0.45 New York Undercover. Piqué au vif. L'amour est aveugle. 13ème Rue
0.05 Friends. Celui qui n'avait pas le moral (v.o.). Canal Jimmy
0.25 Star Trek, la nouvelle génération. Rédemption (v.o.). Canal Jimmy
1.15 New York Police Blues. Le toit du monde (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● **20.55 Téva**
Central Park West

« CPW » (21 × 52 min) fait partie des *soap operas* de luxe (« Dallas », « Dynastie »...) apparus vers la fin des années 70. Les scénarios sont plus ambitieux que ceux des *daytime soaps* (« Santa Barbara », « Les Feux de l'amour »...), et la qualité artistique et technique est supérieure mais les règles sont les mêmes (intrigues, coups bas, jalousie, ambition, pourvoir, argent) ainsi que les personnages (la petite peste, le jeune juriste incorruptible, l'écrivain raté, la journaliste intrigante, le requin de la finance). Conçu en 1995 par Darren Starr, créateur de « Melrose Place », « CPW », dont l'action se déroule dans la presse et les milieux huppés new-yorkais, réunit une distribution somptueuse : Lauren Hutton, Raquel Welch, Mariel Hemingway. – *J.-J. S.*

● **0.30 France 3**
La Chute de la maison Potin

Palpitant et cruel comme du Balzac. La saga de la famille Potin, racontée par Philippe Kohly, commence avec le fondateur, Félix, modeste fils de paysan monté d'Arpajon à Paris au milieu du siècle dernier, qui va inventer la grande distribution. Au début de ce siècle, ses enfants fondent le premier empire alimentaire au monde. Avec la fortune, l'entreprise, dont la force repose sur l'esprit pionnier et la solidarité familiale, se désagrège. Tout bascule dans les années 30 : talonnée par des concurrents plus entreprenants (Casino), aveugle aux bouleversements en cours (les magasins populaires), la chaîne Félix Potin, qui passe de main en main après la ruine de la famille, entre dans une longue agonie. Fermeture en 1996. – *J. M.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Le Bigdil.
20.00 Journal, Coupe du monde, Météo.
20.52 Trafic infos.
20.55 La Soirée d'enfer.
23.10 Une famille formidable. Téléfilm. Joël Santoni [1/9].
0.55 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

18.45 Qui est qui ?
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, Coupe du monde.
20.45 Point route.
21.00 Mondial 98. Brésil - Danemark.
22.50 et 1.05 Coupe du monde 98.
23.10 Un livre, des livres.
23.15 Le Somnambule. Téléfilm. O John Cosgrove.
0.50 Journal, Météo.

FRANCE 3

16.30 Mondial 98. France - Italie.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 23.20 Météo.
20.05 Benny Hill.
20.20 Tout le sport.
20.25 Le Journal de la Coupe.
20.50 Triste mémoire. Téléfilm. Waris Hussein.
22.25 Une histoire immortelle ■■■ Film. Orson Welles.
23.30 Soir 3.
23.45 Le Club du Mondial.
0.30 Les Dossiers de l'Histoire. La Chute de la maison Potin.

CANAL +

16.30 Mondial 98. France - Italie.
► En clair jusqu'à 21.00
19.00 Best of Nulle part ailleurs.
19.45 Flash infos.
19.55 Le Journal de François Pécheux.
20.43 Golden Foot.
21.00 Mondial 98. Brésil - Danemark.
23.30 L'Associé. Film. Donald Petrie.
1.20 Juliette ou la clef des songes ■■ Film. Marcel Carné.

ARTE

19.00 Tracks.
19.30 7 1/2. Le bonheur est dans le pré. La France vue par... les Allemands.
20.00 Brut. Le naufragé. Le reporter. Les colons israéliens. Le fantassin à la caméra. L'école de journalisme.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 La Raison du cœur. Téléfilm. Anna Justice.
22.10 Grand format : Jamaïque, FMI. Mourir à crédit.
23.30 L'Avocate ■ Film. Juso Itami (v.o.).
1.15 Le Dessous des cartes. Dayton, trois ans après.
1.30 Court-métrages. Concours des écoles de cinéma européennes.

M 6

18.50 Open Miles.
18.55 Los Angeles Heat.
19.54 Le Sis minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.35 La Météo des plages.
20.40 Décrochages info, E = M6 Junior.
20.50 La Mémoire volée. Téléfilm. O John Patterson.
22.35 Au-delà du réel, l'aventure continue. Une nouvelle vie.
23.30 Buffy contre les vampires. [2/2].

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Jacques Anquetil (*Je suis le linceul. Le roman du suaire de Turin*).
21.00 Black and blue. Dégustation à l'aveugle.
22.10 Fiction (rediff.).
23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert franco-allemand. Œuvres de Bruckner, Haydn.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Jazz-club.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Jean-Sébastien Bach à Weimar. Œuvres de Bach, Walther, Pisendel, Bonporti, Vivaldi, Telemann.
22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Mozart, Mendelssohn, Brahms.

SAMEDI 4 JUILLET

FILMS DU JOUR

17.35 Les Diaboliques ■■■ Henri-Georges Clouzot (France, 1954, N., 115 min). Cinétoile
0.30 La Main au collet ■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1955, v.o., 125 min). Cinétoile
4.00 La Truite ■■ Joseph Losey (France, 1982, 100 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

16.30 Les Dossiers de l'Histoire. Capitales en guerre : Berlin la damnée. Histoire
16.30 et 23.40 Paris modes. Les défilés à Milan : Prêt-à-porter hommes, Printemps-été 99. Paris Première
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 4 juillet 1948 : L'excommunication de Tito. Invité : Gilles Martinet. Arte
19.40 Le Bazar de Cinécinémas. Ciné Cinémas
20.00 Thalassa. Des poissons dans les arbres. TV 5
20.45 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Evelyne Lever ; Jean-Yves Marin ; Jean-Louis Biget ; Hugues de Varine. Histoire
20.45 Le Club. Invitée : Nicole Courcel. Ciné Cinéfil
21.00 Outremers. TV 5
21.40 Metropolis. Avignon 98. Œdipe le tyran. Désir d'Asie. Roland Dubillard. Arte
22.00 Ciné-Cinécourts. Ciné Cinémas
22.15 T'as pas une idée ? Invité : Djamel Bouras. Canal Jimmy
23.50 Saturnales : Musique et Cie. Aix, Orange... opéras au soleil. France 3
0.00 L'Histoire des loisirs. Du voyage au tourisme. Histoire

DOCUMENTAIRES

18.00 19.15 et 20.05 Des canyons aux étoiles, le monde d'Olivier Messiaen. [1, 2 et 3/3]. La foi. Muzzik
18.05 Actualités Pathé n° 1. Ciné Cinéfil
18.30 Entre deux jardins. Le Vieux-Colombier de Jacques Copeau. Planète
18.30 Des animaux et des hommes. [4/6]. Odyssée
18.45 Le Cinéma des effets spéciaux. Modèles réduits en flammes. Ciné Cinémas
19.00 Actualités Pathé n° 3. Ciné Cinéfil
19.00 Le Peuple de la mer. Odyssée
19.15 Le Cinéma des effets spéciaux. Des environnements artificiels. Ciné Cinémas
19.20 Concert : Celibidache dirige la « Messe n° 3 en fa mineur », de Bruckner. Mezzo
19.50 Actualités Pathé n° 2. Ciné Cinéfil
19.50 Voyage aux pays des dieux. [5/13]. Egypte, cycle de vie. Odyssée
20.00 Vraiment sauvages. Primates. Canal J
20.20 Afrique du Sud - Canada : histoires parallèles. Odyssée
20.30 Opéra : L'Elixir d'amour. Mezzo
20.45 L'Aventure humaine : La Fascination du Grand Nord. [2/4]. Arte
21.15 Rattenbury. Génie, meurtre et mystère. Odyssée
21.30 Planète Terre : Anciennes civilisations. Ancienne Egypte. TMC
21.50 Les Derniers Marranes. Planète
22.00 Hollywood Backstage. Ciné Cinéfil
22.00 Une leçon particulière de musique avec Yvonne Loriod. Muzzik
22.00 Cités océaniques. Odyssée
22.30 Hollywood Backstage. Ciné Cinéfil
22.45 ► Viol, un crime de guerre. Planète
22.45 Caviar : Les Perles noires de la mer Caspienne. Odyssée
23.00 Churchill. [4/4]. Histoire
23.00 0.00 et 0.55 Des canyons aux étoiles, le monde d'Olivier Messiaen. [1, 2 et 3/3]. La foi. Muzzik
23.15 Les Iles sauvages. [3/3]. Etrangers au paradis. Odyssée
23.30 Opéra : Opéra de Lyon. Jean Nouvel. Mezzo
23.50 Les Requins du Triangle rouge. Planète
0.00 Ces garçons qui nous font rêver. Téva
0.05 Over the Limit. [4/5]. Juan Manuel Fangio. Canal Jimmy
0.05 Des tortues et des hommes. TMC
0.10 Desmond Tutu, cette chose étrange qu'on appelle la grâce. Odyssée
0.45 Histoires naturelles. Une femme, des chevaux. TF 1

SPORTS EN DIRECT

14.00 Motocyclisme. Championnat du monde de vitesse. Grand Prix de Grande-Bretagne. Essais des 125cc. A Donington. Eurosport
15.00 Tennis. Internationaux de Grande-Bretagne. Finale dames. Eurosport
15.10 Athlétisme. Championnats de France. France 2
15.50 Automobilisme. 24 heures de Francorchamps. Le départ. RTBF 1
23.00 Golf. Greater Hartford Open. 3e journée. AB Sport

MONDIAL 98

16.30 Pays-Bas - Argentine. Quart de finale, à Marseille. TF 1, TSR, RTBF 1, Canal +
21.00 Allemagne - Croatie. Quart de finale, à Lyon. TSR, TF 1, Canal +, RTBF 1

MUSIQUE

18.30 Concert : Celibidache dirige l'Orchestre de la Radio de Stuttgart. Mezzo
21.00 Messiaen, Quatuor pour la fin du temps. Concert. Muzzik
21.25 Opéra : L'Elixir d'amour. Mise en scène de Frank Dunlop. Enregistré à l'Opéra de Lyon, en 1996. Interprété par l'Orchestre et le Chœur de l'Opéra de Lyon. Mezzo
22.30 Music Planet : Spécial Eurockéennes. Arte
22.35 Simply Red. Paris Première
23.35 Compil RTL9. RTL 9
0.35 Un soir avec Marlène Dietrich. Paris Première

THÉÂTRE

17.05 La Poule aux œufs d'or. Pièce. Alexandre Vial. Festival

TÉLÉFILMS

19.30 L'An mil. Jean-Dominique de La Rochefoucauld. Histoire
20.30 Un homme de rêve. Steven Schachter. Ciné Cinémas
20.55 Le Paradis absolument. Patrick Volson. France 3
20.55 Les Deux Madame Grenville. John Erman [1 et 2/2]. Téva
22.55 Hollywood Night. Double enfer. △ Jeffrey Obrow. TF 1
23.30 La Rivière Espérance. Josée Dayan [9/9]. TV 5
23.35 Irrésistible force. Kevin Hooks. M 6
23.55 650 calories pour mourir. Marc Lobet. Festival
0.40 Mémoires d'un pervers. Nick Ranieri. Ciné Cinémas

SÉRIES

17.30 Le Prisonnier. Musique douce (v.o.). Série Club
19.00 Absolutely Fabulous. La pauvreté (v.o.). Arte
20.30 Dans un grand vent de fleurs. Gérard Vergez [1 et 2/7]. Festival
20.40 Derrick. Y compris le meurtre. Le second meurtre. RTL 9
20.45 Lucky Luke. Train fantôme. Série Club
20.55 FX, effets spéciaux : la série. Le père spirituel. M 6
21.40 Buffy contre les vampires. Le manuscrit. Série Club
21.45 The Sentinel. Sur le fil du rasoir. M 6
22.13 New York Undercover. L'amour est aveugle. 13ème Rue
22.25 Renseignements généraux. Piège. TMC
23.00 American Gothic. Le ferrailleur. 13ème Rue
23.20 Star Trek, la nouvelle génération. Rédemption. Canal Jimmy
23.20 Stargate. Les Nox. TSR
23.45 Earth II. Eve. 13ème Rue
0.30 Highlander. Le révolutionnaire. Série Club
1.00 Seinfeld. La couverture (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
► Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
● *Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.*

NOTRE CHOIX

● **17.45 Paris Première**
Lisbonne existe-t-elle ?

Le sentiment d'une ville

LISBONNE est sous les sunlights depuis qu'elle abrite l'Exposition universelle, avec ses brassées de splendeurs et de ratés. Cet été la marque d'une inflation tous azimuts bien déraisonnable. Sauf pour les privilégiés, ou pour les prévoyants, on sait qu'elle sera impraticable jusqu'à la fin de l'événement. Patience. Octobre la rendra à ses amoureux. En attendant, et pour rompre avec la panoplie de clichés dont on l'abreuve, on goûtera cette très savoureuse *« déambulation atlantique »* proposée par Yves de Peretti et Inès de Medeiros, sur une idée d'Elisabeth Kiledjian.

Musicale, sensible, effusive et pourtant très ancrée dans la réalité de la ville, voilà une approche qui convient bien à la diversité et aux mystères de cette capitale du bout d'Europe. Pour explorer son histoire et son identité, les auteurs ont préféré le recueil d'impressions et de sentiments au cours magistral, les hasards d'une promenade inspirée au guide touristique. Inès de Medeiros et Yves de Peretti ont laissé la parole à des figures notables de la sphère intellectuelle et artistique ou à de simples inconnus. Cela donne une vision kaléidoscopique, nécessairement inachevée, à laquelle chacun des protagonistes requis apporte son éclat de vérité poétique.

L'essentiel des repères et des ingrédients qui fondent Lisbonne et ses mythes figure dans le tableau : la lumière, toujours d'exception ; le Tage et ses rumeurs de caravelles ; les collines aux quartiers labyrinthiques ; Fernando Pessoa et ses hétéronymes comme un miroir tendu à la cité singulière et pourtant multiple ; les dieux et déesses de l'âme fadiste ; ce 25 avril 1974, point final à cinquante ans de dictature, et dont les enfants ne connaissent plus la signification ; le dédale de l'Alfama... Puis ce mélange indicible de nonchalance et de drames lisibles jusqu'au cœur des églises. Cette Lisbonne des catastrophes – du tremblement de terre de 1755 pas tout à fait enseveli sous les grands travaux du marquis de Pombal, à l'incendie du Chiado – dont elle a si bien su conserver les blessures...

Valérie Cadet

★ *Autre diffusion : dimanche 5, 11.55.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.20 Reportages.
14.00 MacGyver.
14.55 Alerte à Malibu.
15.50 California College : Les Jumelles de Sweet Valley.
16.15 Mondial 98. Pays-Bas - Argentine.
18.25 Extrême limite.
18.55 Sous le soleil.
20.00 Journal, Coupe du monde.
20.40 et 0.43 Météo.
20.42 Trafic infos.
20.45 Mondial 98. Allemagne - Croatie.
22.55 Hollywood Night. Double enfer. Téléfilm. △ Jeffrey Obrow.
0.30 TF 1 nuit.
0.45 Histoires naturelles. Une femme, des chevaux.

FRANCE 2

13.40 Consomag.
13.45 La Vie privée des plantes.
14.40 Samedi sport.
14.45 Tiercé.
15.10 Athlétisme.
16.15 Les Enfants de la nuit. Téléfilm. Michael Switzer.
17.50 1 000 enfants vers l'an 2000.
17.55 Une nana pas comme les autres. Téléfilm. Eric Civanyan.
19.20 En avant tôôt.
19.50 Tirage du loto.
19.55 Au nom du sport.
19.56 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Coupe du monde.
20.50 Tirage du loto.
21.00 Fort Boyard.
22.45 Smaïn au Casino de Paris.
0.05 Journal, Coupe du monde.
1.50 Les 30 Dernières Minutes.

FRANCE 3

13.35 Le Jardin des bêtes.
14.05 Evasion.
15.00 Des héros très discrets.
15.25 Montagne.
15.55 Atmosphère, rue des Rosiers.
16.25 Bonjour l'ancêtre.
16.50 Sur un air d'accordéon.
17.20 Aux p'tits bonheurs la France.
18.10 Expression directe.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 et 22.30 Météo.
20.05 Benny Hill.
20.25 Tout le sport.
20.28 Le Journal de la Coupe.
20.55 Le Paradis absolument. Téléfilm. Patrick Volson.
22.35 Soir 3.
23.00 Le Club du Mondial.
23.50 Saturnales : Musique et Cie.
0.45 Saturnales : Journal des festivals.

CANAL +

► En clair jusqu'à 14.00
14.00 Traqué pour la justice. Téléfilm. Dick Lowry.
15.30 Coupe du monde 1998.
16.30 Mondial 98. Pays-Bas - Argentine.
► En clair jusqu'à 21.00
19.00 Flash infos.
19.05 Décode pas Bunny.
19.35 Meego.
20.05 Le Journal de François Pécheux.
20.43 Golden Foot.
21.00 Mondial 98. Allemagne - Croatie.
23.30 Surprises.
0.00 Le Journal du hard.
0.05 Le Ramoneur des Lilas.
0.15 L'Indécente aux enfers. Film. Marc Dorcel.
2.00 Othello ■ Film. Oliver Parker (v.o.).
4.15 Mrs Winterbourne. Film. Richard Benjamin (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 Maigret et la grande perche. Téléfilm. Stéphane Bertin.
15.00 Le Journal de la santé.
15.30 Gaïa.
16.05 Sur les chemins du monde.
16.10 Destination Asie.
16.45 Chaka zoulou.
17.30 Lieux mythiques.
17.55 Aires de fête.
18.00 L'Ouest sauvage.
19.00 Absolutely Fabulous. [11/18].
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 4 juillet 1948 : L'excommunication de Tito.
20.15 Le Dessous des cartes. L'attrait intact de l'Egypte.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 L'Aventure humaine. La Fascination du Grand Nord. [2/4].
21.40 Metropolis. Avignon 98. Œdipe le tyran. Désir d'Asie. Roland Dubillard.
22.30 Music Planet : Spécial Eurockéennes.

M 6

13.15 Code Quantum.
14.10 Drôle de chance.
15.05 Les Aventures de Brisco County.
16.00 Le Magicien.
17.00 Amicalement vôtre.
18.05 Le Saint. La Filière brésilienne.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Les Piégeurs.
20.35 La Météo des plages.
20.40 Ciné 6.
20.55 FX, effets spéciaux : la série. Le père spirituel.
21.45 The Sentinel. Sur le fil du rasoir.
22.40 Players : les maîtres du jeu. Père, impair et passe.
23.35 Irrésistible force. Téléfilm. Kevin Hooks.
1.00 Sonny Spoon. Le maître charmeur.

RADIO

FRANCE-CULTURE

18.35 Profession spectateur.
20.00 Fiction. (rediff.). *Le Foyer*, d'Octave Mirbeau et Thadée Natanson.
22.35 Opus. David Robertson ou la musique vivante. Avec Betsy Jolas, compositeur ; Pierre-Laurent Aimard, pianiste.
0.05 Le Gai Savoir. Pierre Bessis, créateur de produits de marques.

FRANCE-MUSIQUE

19.07 Prélude. Magazine musical. Olivier Rouvière.
19.31 Zoroastre. Opéra de Rameau. Donné le 31 mars, au Théâtre du Châtelet, par Les Arts Florissants, dir. William Christie, François Bazola, chef de chœur, Gaëlle Méchaly (Amélite), Anna Maria Panzarella (Erinice), Stéphanie Révidat (Céphie).
23.07 Présentez la facture. Magazine musical. Augustin Dumay et quelques surprises.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Intermezzo. Œuvres de Dvorak, Hartmann, Grieg.
20.40 Le Violoncelliste Paul Tortelier. Œuvres de Bach, Beethoven, Bruch, Saint-Saëns, Chostakovitch.
22.40 Da Capo. Franz Schubert. Œuvres de Schubert, Brahms.

Le Monde
SAMEDI 4 JUILLET 1998

Wimbledon : Tauziat rencontre Novotna en finale

La Française se qualifie 73 ans après Suzanne Lenglen

LONDRES
de notre envoyée spéciale

Elle dira plus tard qu'elle n'était pas loin de la Lune, pas loin des nuages... et qu'elle n'a pensé à rien. Allongée là, sur le gazon de Wimbledon, Nathalie Tauziat s'est tout simplement abandonnée à son bonheur, celui d'une consécration. C'est la première fois qu'elle jouera la finale d'un tournoi du Grand Chelem, le plus chargé d'histoire, celui qui reste le seul à se disputer sur gazon. Elle dit : *« J'ai trente ans, je suis en finale de Wimbledon. Je suis quelqu'un qui prend son temps. »* Elle l'a démontré, jeudi 2 juillet, au terme d'une rencontre longue et bizarre contre la Biélorusse Natasha Zvereva, dangereuse, qui, depuis ses débuts, n'a nulle part été meilleure que sur cette herbe rase, et qui l'a rappelé cette année en éliminant successivement deux anciennes numéro un mondiale, Steffi Graf et Monica Seles.

Bref, la Bayonnaise était rien moins que favorite, et la façon dont elle joua le premier set n'apportait aucun démenti au funeste pronostic : elle perdit trois jeux blancs, dont deux sur son service, commit 3 doubles fautes et ne réussit que 5 points en servant, soit un de moins qu'en retournant ; pis, elle ne passa que 33 % de premières balles lors des deux premiers jeux au cours desquels elle servit. C'était une sorte de naufrage. *« J'ai vu le match perdu,* raconte-t-elle. *Je me suis dit que c'était dommage de laisser passer une telle chance. »*

Miracle du tennis, prodige des courts ? Le gazon n'est pas une surface qui bouleverse à ce point les hiérarchies du jeu féminin. Or, toutes surfaces confondues, Zvereva n'avait jamais qu'une victoire de plus que Tauziat au compteur (4-3). L'écart entre les deux jeunes femmes ne pouvait donc pas être aussi énorme qu'il en avait eu l'air pendant quelques minutes. On s'en rendit vite compte. Des jambes qui bougent mieux, des coups plus longs et un peu d'audace à la volée, et voilà Nathalie Tauziat qui mène 5-3, qui se laisse remonter et qui gagne le tie-break en alignant 7 points.

Le tennis de rêve de Natasha Zvereva a été ramené à la réalité par les attaques comme les ripostes de son adversaire. La dernière manche est écrite : c'est le jackpot pour Tauziat. Elle est en finale, c'est la première Française à se qualifier pour le dernier samedi de la quinzaine londonienne depuis Suzanne Lenglen. Retour sur une page d'histoire tennistique : c'était en 1925 et l'égérie des futurs Mousquetaires allait s'imposer à la Britannique Joan Fry (6-2, 6-0), remportant ainsi sa sixième et dernière victoire au All England Tennis and Croquet Club.

Au départ, Nathalie aurait voulu gagner Roland-Garros. *« Parce que c'était plus diffusé à la télévision, et que je suis française. »* Venue au tennis à l'âge de six ans, découverte par un ami de ses parents puis entraînée par Régis de Camaret, Nathalie Tauziat est d'abord devenue une joueuse « française» : élevée à la terre battue et donc condamnée à jouer au fond du court.

MONTÉE AU FILET

En 1989, son entraîneur la convainc de se risquer au filet, de jouer l'attaque : *« Cela a été une métamorphose*, dit Régis de Camaret. *Nathalie était d'abord une attaquante du fond du court. »* Nathalie avoue : *« Je n'aimais pas le jeu sur herbe à mes débuts. Mon entraîneur m'a engagée à changer. Il a eu raison. »*

La Fédération française de tennis n'a apprécié ni le changement ni le coach. Nathalie peut enfin régler des comptes, maintenant qu'elle en a le droit. A un journaliste américain qui lui demande si ce n'est pas trop dur de vivre dans l'ombre de Mary Pierce, elle répond : *« Je suis habituée à vivre dans l'ombre. Quand on n'est pas dans le système fédéral, on vit dans l'ombre. Je travaille avec un coach que la fédération n'aime pas. Aujourd'hui, je suis en finale de Wimbledon, je suis heureuse pour moi et tous les miens. Car, contrairement à ce qu'ont dit certains, j'ai fait les bons choix. »* Tauziat, ou la victoire d'un bel acharnement.

Samedi, Nathalie Tauziat rencontre une autre obstinée, la Tchèque Jana Novotna : une preuve que les gamines prodiges annoncées ne sont pas encore prodigieuses. Vainqueur de l'Américaine Venus Williams la veille, la Tchèque, âgée de vingt-neuf ans, s'est qualifiée pour la deuxième fois d'affilée en finale en battant Martina Hingis, dix-sept ans, numéro un mondiale et tenante du titre, au terme d'un match immense. Perdante émouvante en 1993 après avoir mené face à la numéro un mondiale Steffi Graf, perdante blessée en 1997 par Hingis, elle sera, samedi, la favorite. En douze ans de carrière, Jana Novotna n'a pas gagné un titre du Grand Chelem. Elle n'a jamais désespéré.

Bénédicte Mathieu

Le trésorier et le secrétaire général de la MNEF sont évincés du bureau provisoire

Matthieu Séguéla et Eric Martinez n'ont pas été reconduits à la tête de la mutuelle étudiante

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), réuni comme prévu jeudi 2 juillet, a élu un nouveau bureau provisoire, dans lequel le trésorier, Matthieu Séguéla, et le secrétaire général, Eric Martinez, ne figurent plus. Seule la présidente, Marie-Dominique Linale, qui avait annoncé des élections anticipées dès septembre afin de *« désigner une nouvelle équipe étudiante pour administrer la mutuelle »* (*Le Monde* du 23 juin), a été reconduite dans ses fonctions. Trois représentants des étudiants, présidents élus de sections locales, font leur entrée dans ce bureau provisoire.

Lors de ce conseil d'administration mouvementé, auquel participait le directeur général démissionnaire de la MNEF, Olivier Spithakis, qui a annoncé son départ pour la fin septembre *« au plus tard »*, les représentants élus des étudiants ont lu une pétition déjà signée par deux cents d'entre eux dans vingt-trois sections locales sur trente. Ce texte est une violente charge contre l'ancien trésorier Matthieu Séguéla, qui *« préfère donner la primeur de sa contribution* [sur la gestion de la MNEF, NDLR] *à la presse plutôt qu'aux élus (...), nous insulte en nous accusant d'être des "étudiants croupions, à la botte de la direction générale" et en affirmant que* [l'indépendance des délégués nationaux] *est sujette à caution »*.

Les représentants des étudiants font allusion à un document intitulé « Changer », signé par Matthieu Séguéla et qui est l'une des trois contributions (dont celle de l'UNEF-ID) qui circulent à propos du devenir de la MNEF. *« Il ne nous semble pas*, poursuivent les élus étudiants, *que des leçons d'indépendance soient recevables de la part de quelqu'un qui, après dix ans de présence dans les diverses instances de la mutuelle, est l'objet d'une subite révélation sur un "système" qu'il faudrait aujourd'hui "déverrouiller", d'autant qu'il n'a jamais manifesté dans ses mandats un quelconque point de discordance. »*

Jérôme Deydier, président de la section d'Aix-en-Provence, se fait encore plus explicite : *« Nous sommes extrêmement critiques envers la gestion Spithakis, mais encore plus durs avec Séguéla, qui est là depuis dix ans et qui n'a rien fait pour aller contre. »* Regrettant que les élus des étudiants dans les sections locales n'aient *« pas été associés à la gestion de la MNEF depuis trop longtemps »*, Jérôme Deydier considère, au nom des pétitionnaires, que l'élection de trois présidents de section locale dans le nouveau bureau provisoire est donc *« une vraie victoire »*. En guise de conclusion, les signataires de la pétition demandent la mise en place d'une commission électorale pour les élections de septembre *« comprenant des représentants des différentes tendances exprimées dans les contributions »* sur le devenir de la MNEF.

Béatrice Gurrey

CNN et « Time » vivent un « cauchemar journalistique »

WASHINGTON
de notre correspondant

L'enquête est close. Ses conclusions sont sans appel : le « scoop » de l'hebdomadaire *Time* et de CNN, associés dans le magazine télévisé « NewsStand », n'en était pas un. Il n'y a pas d'« affaire Tailwind », du nom de cette opération secrète des forces spéciales américaines pendant la guerre du Vietnam (*Le Monde* du 30 juin), ou, plus exactement, elle a changé de nature. L'accusé n'est plus le Pentagone, réputé avoir utilisé le mortel gaz sarin contre soldats vietcongs, villageois et une vingtaine de déserteurs américains, en septembre 1970, mais bien la déontologie journalistique.

La chaîne câblée a présenté ses excuses, jeudi 2 juillet, avec une introduction embarrassée de sa présentatrice Bobbie Battista parlant de *« cauchemar journalistique »*. CNN désavoue purement et simplement ce reportage, diffusé le 7 juin, celui-ci ne pouvant être confirmé. Le network créé par Ted Turner (qui fait partie, avec *Time*, du groupe Time Warner) reconnaît que des *« fautes graves ont été commises dans l'utilisation des sources »*. *« Nous nous excusons auprès de nos téléspectateurs et de nos collègues de* Time *pour cette erreur*, a indiqué la chaîne télévisée. *Seul CNN porte la responsabilité à la fois du reportage télévisé et de l'article publié par* Time *dans son numéro du 15 juin. »*

Les preuves que du sarin – *« ou tout autre gaz mortel »* – ait été utilisé sont *« insuffisantes »*, a souligné le président de CNN News Group, Tom Johnson. De même, rien ne permet de confirmer que l'« opération Tailwind » (si celle-ci a existé) avait pour but d'éliminer des déserteurs américains. Floyd Abrams, avocat spécialisé dans les affaires médiatiques, requis par CNN, a jugé que les journalistes ne disposaient pas d'éléments probants – malgré *« huit mois d'investigation »* – pour diffuser ce reportage. Selon des informations citées par l'agence Reuters, Peter Arnett (prix Pulitzer, l'une des « stars » de CNN), auteur de ce sujet, aurait essuyé un blâme et trois producteurs auraient quitté la chaîne, volontairement ou non.

Time a présenté des excuses similaires, son directeur général, Walter Isaacson, précisant : *« Nous avons conclu que les faits ne corroboraient pas les allégations. »* Le Pentagone, qui avait annoncé l'ouverture d'une enquête (en cours), a eu la victoire relativement modeste, jeudi soir. Son porte-parole, Kenneth Bacon, tout en se félicitant du démenti de CNN, a *« espéré »* que la chaîne serait aussi *« énergique »* à diffuser son démenti qu'elle ne l'a été à faire la promotion du reportage.

Quel est le véritable coupable ? L'érosion de la déontologie professionnelle des journalistes ? La pression de la concurrence, qui incite à la négligence s'agissant du recoupement des « sources» ? Ces différents motifs sont avancés pour tenter d'expliquer une série de bavures journalistiques récentes qui, après CNN et *Time*, a éclaboussé des journaux comme le *Boston Globe*, *The New Republic* et le *Cincinnati Enquirer*. Tous les médias incriminés ont cependant fait amende honorable, signe que la profession journalistique n'a pas perdu le réflexe d'être son propre censeur.

Laurent Zecchini

L'Assemblée nationale prépare une nouvelle offensive contre les sectes

L'ASSEMBLÉE NATIONALE devrait voter, avant la fin de l'année, une résolution créant une commission d'enquête parlementaire sur les sectes, leur puissance financière et leur influence dans la sphère économique. La commission des lois a adopté, jeudi 2 juillet, deux propositions dans ce sens présentées par Jacques Guyard (PS) et Jean-Pierre Brard (apparenté PCF). L'objectif de la commission sera d'enquêter *« sur la situation financière, patrimoniale et fiscale des sectes, ainsi que sur leurs activités économiques et leurs relations avec les milieux économiques et financiers »*.

M. Brard et M. Guyard étaient tous deux membres de la commission d'enquête parlementaire sur les sectes – respectivement en qualité de vice-président et de rapporteur – qui avait remis en 1995 un rapport controversé, appelé couramment rapport Gest-Guyard. A la suite de celui-ci, un Observatoire interministériel sur les sectes a été mis en place. Il vient de publier son premier rapport annuel. Ce document ne fournit pas d'éléments réellement nouveaux. En deux ans, constate-t-il, *« le paysage sectaire en métropole n'a guère connu d'évolution majeure »*. Il s'inquiète cependant de l'intérêt grandissant des sectes pour le monde de l'enfance : *« Alors que le rapport parlementaire dénombrait vingt-huit organisations pratiquant l'embrigadement des enfants, une cinquantaine de mouvements de ce type peuvent être recensés à l'heure actuelle. »*

Le rapport fait un certain nombre de propositions, pour la plupart déjà connues : possibilité pour les associations « anti-sectes » de se porter parties civiles dans les procès ; modification de la loi de 1901 sur les associations en faveur d'une plus grande transparence de gestion ; modification de la loi électorale sur le financement des partis, réservant le financement public aux groupements politiques ayant obtenu un résultat supérieur à 2 % ; mise en place d'un correspondant dans chaque département, et d'une commission permanente dans le cadre de l'Union européenne.

RÉSERVES SUR LE RAPPORT ANNUEL

Fait exceptionnel, des parlementaires membres de l'Observatoire ont fait connaître leurs réserves sur le rapport annuel, estimant que celui-ci ne reflète pas la réalité de leurs propositions. En particulier, le document estime que l'arsenal juridique existant est suffisant pour lutter contre les dérives sectaires. MM. Brard, Guyard et Gest demandent au contraire un renforcement du dispositif pénal qui permette par exemple *« d'assimiler les sectes à des groupes de combats et des milices privés »*. Ils réclament aussi un contrôle par les préfectures de la gestion des associations dont le budget annuel est supérieur à 500 000 francs. Les parlementaires ont obtenu que leur propositions figurent en annexe du rapport.

Au moment où la commission des lois adoptait la proposition de M. Brard, les Témoins de Jéhovah protestaient par la voix de leur avocat, Me Alain Garay, contre un redressement fiscal de 303 millions de francs, au titre de la taxation sur les dons manuels (*Le Monde* du 30 juin). Selon Me Garay, cette décision constitue *« un attentat fiscal à la liberté d'association en général et à la liberté des cultes en particulier »*. De son côté, M. Brard juge que les Témoins de Jéhovah ne constituent pas un groupement de nature religieuse. Pour lui, contrairement aux Eglises,les sectes représentent *« un trouble à l'ordre public »* : *« Le seul critère est de respecter les lois de la République »*.

Xavier Ternisien

Bruxelles poursuit la France pour pollution excessive des rivières bretonnes

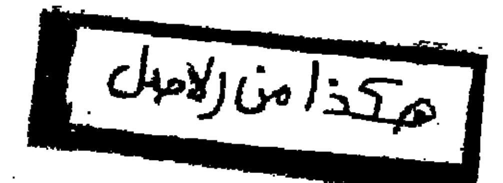
LA COMMISSION EUROPÉENNE va déposer plainte contre la France devant la Cour de justice pour son laxisme dans la lutte contre la pollution de l'eau potable en Bretagne. Les taux de nitrates dans les rivières des Côtes-d'Armor, Finistère, Morbihan et Ille-et-Vilaine sont supérieurs à la norme admise par Bruxelles (50 milligrammes par litre). Or, 80 % de l'eau potable bretonne provient de ses rivières (contre 37 % dans le reste de la France). Le taux élevé de nitrates dans les rivières, causé par les rejets d'engrais agricoles, est régulièrement signalé par des « marées vertes » avec prolifération d'algues. La construction d'une dizaine d'usines de dénitrification, de même que les expérimentations tentées dans les bassins versants pour dépolluer les rivières, n'ont donné aucun résultat probant jusqu'à présent.

DÉPÊCHES

■ **DIPLOMATIE** : *« L'axe Paris-Bonn va rester très important pour l'Europe et lui conférer une nouvelle vie »*, a affirmé vendredi 3 juillet le candidat social-démocrate (SPD) à la chancellerie allemande Gerhard Schroeder sur Europe 1. A propos des élections allemandes du 27 septembre, M. Schroeder a indiqué que ce qui sera *« décisif »* lors de ce scrutin, *« c'est surtout la lutte contre le chômage »*. *« L'Europe ne sera pas la question décisive pour les élections mais jouera bien sûr un rôle »*, a-t-il dit.

■ **ÉQUIPEMENT** : **Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement**, a visité, jeudi 2 juillet, le site prévu pour la construction du barrage de Chambonchard (Allier). Elle a rencontré les élus concernés (et favorables) de l'Allier et de la Creuse – pour la plupart membres du Parti communiste – et les représentants des associations de défense de la nature qui s'y opposent. Mme Voynet a notamment indiqué que le développement économique de la région ne passe pas seulement par la construction de ce barrage « qui pose encore de nombreuses questions ». Elle a précisé que la décision ne serait annoncée que lors d'un comité interministériel à la fin de l'année. – *(Corresp.)*

Tirage du *Monde* daté vendredi 3 juillet 1998 : 555 738 exemplaires



ral de la MNEF
rovisoire
ête de la mutuelle étudiante

Béatrice Gurrey

ournalistique »

Laurent Zecchini

ffensive contre les sectes

Le Mondial

CHARLES PLATIAU/REUTERS

LA CHRONIQUE
DE PIERRE GEORGES

1. La France a gagné !
2. La France a perdu !

Mignon. Poli. Fidèle à sa petite amie. Excellent joueur. Bref, selon une spécialiste britannique de la communication, Rachel Anderson, *« pour les publicitaires, Michael Owen est trop beau pour être vrai »*. Ce qui signifie qu'à la bourse des valeurs, le jeune prodige anglais grimpe furieusement. Les contrats publicitaires pleuvent comme à Gravelotte ou à Saint-Etienne. Et les augures, examinant les dents du cheval, le situent déjà, grosso modo, à 100 millions de francs par an. L'un dans l'autre. Belle bête que ce *scout boy* !

Le football est aussi un marché, et le pire, car extrêmement sensible au plus menu résultat. Un échec, et le krach ! Par exemple l'équipe de France, son Mémé Jacquet et son Zorro Zizou. Au sens Brongniart du terme, ils jouent gros, tapis, même, ce vendredi. La victoire, c'est le jackpot garanti. La défaite, la baisse assurée.

Ici d'ailleurs, il faut faire un aveu ou plutôt entrouvrir la porte de l'office. *Le Mondial*, cet enfant adultérin du *Monde*, se fabrique la nuit. Histoire simplement de rire et de démontrer que la nuit tous les suppléments ne sont pas gris ! *Le Mondial* aussi est une entreprise périlleuse. Cela consiste à faire la veille, à la chandelle, une part non négligeable d'un quotidien du soir vendu le lendemain en régions. Plus simplifié, cela signifie qu'il faut écrire avant, paraître pendant, et rester frais après. Presque un slogan de déodorant journalistique !

Il faut faire avec, l'actualité entre deux chaises ! Le risque est évident : ou la boule de cristal, genre Madame Irma. Ou l'écran de fumée, plus noblement appelé l'anticipation. Anticipons donc, comme la Lune, puisqu'il est minuit jeudi, et qu'à peine paru il sera vendredi 16 h 30 du côté du Stade de France.

L'avantage d'un match, surtout éliminatoire, c'est qu'il ne laisse place qu'à deux hypothèses. Ou la France a gagné ! Ou la France a perdu ! A cet effort louable de prévision, ajoutons une autre considération à peine plus compromettante : contre les Italiens, leurs ennemis préférés, les Français joueront, jouent et jouaient leur avenir.

A) ZIZOU LE MAGNIFIQUE
B) ZIZOU LE MAUDIT

Et voilà comment l'on revient à ses moutons préférés, Mémé et Zorro. Pour tout dire, de ces intenses préparatifs à la bataille, de ces stratégies élaborées sur ordinateur, de ces nouvelles arrivant par porteur spécial de Clairefontaine sur le moral des troupes ou l'état de l'infirmerie, une seule chose nous est restée en mémoire : une photographie. On y voyait Aimé Jacquet, comme pris au sortir des taillis de Rambouillet, ballon sous le bras. Une photographie bouleversante, pour ainsi dire prophétique. Soit c'était déjà d'un Mémé égaré, n'y retrouvant plus ses petits ni leur football, funeste présage. Soit c'était encore saint Aimé et le merveilleux miracle de la morille ronde, s'en revenant des bois avec une stratégie d'enfer. L'avenir immédiat permettra de légender au mieux ce document exceptionnel.

Le cas de Zorro Zinedine Zidane est plus simple à traiter. Ayant dit bien imprudemment, lui qui cause si peu, qu'il s'agissait là du *« match de sa vie »*, le sauveur masqué de la France avait bien situé l'enjeu : ou il serait à jamais Zizou le magnifique. Ou il serait pour toujours Zizou le maudit. Il suffira au lecteur averti de rayer, dès ce vendredi, la mention inutile !

Ogres, géants et petits poucets

RENDEZ-VOUS AVEC SOI-MÊME

Pour un footballeur d'exception comme l'est Zinedine Zidane, la Coupe du monde est un révélateur implacable

LIONEL JOSPIN était à Sienne (Italie) jeudi 2 juillet, où il rencontrait son homologue, Romano Prodi. Il en profita pour assister aux fêtes du Palio, où chaque année, le 2 juillet, d'intrépides cavaliers se livrent à une course furieuse autour de la Piazza del Campo. L'agence italienne ANSA ne questionna pas le premier ministre français sur ces séculaires cavalcades, et n'insista guère sur les rapports franco-italiens. Enfin si, mais d'un autre ordre. A *vingt-quatre heures de LA rencontre*, on lui demanda, bien sûr : *« Qui va gagner ? – Je crois que la France l'emportera*, répondit Lionel Jospin, qui ne pouvait faire moins. *Mais j'hésite à le dire ici.* » On rit dans l'assistance. Il ajouta : *« Il est embarrassant de se rencontrer la veille du match, mais cela aurait été pire après, car vendredi un des deux pays va pleurer. »* Aucun doute là-dessus.

COUVÉE DE SERPENTS

Si ce devait être l'Italie, elle pourra regretter d'avoir en son sein réchauffé une fameuse couvée de serpents. On sait que sept joueurs de l'équipe française sont dans des clubs italiens. Mais il y a mieux. L'agence Reuters a fait le compte des joueurs appartenant aux huit équipes qualifiées pour les quarts de finale qui portent, durant la saison, le maillot d'équipes transalpines. Le résultat est impressionnant. Sur les cent soixante-seize susceptibles d'entrer sur le terrain, cinquante-trois évoluent dans le *calcio*. Environ un sur trois. On compte précisément vingt Italiens (deux seulement jouent à l'étranger, Christian Vieri, à l'Atletico Madrid, et Roberto Di Matteo, à Chelsea), nos sept mercenaires français, mais aussi onze Argentins, six Brésiliens, trois Hollandais, trois Croates, deux Danois et deux Allemands.

En cas d'élimination des Azzurri, aujourd'hui ou plus tard, nul doute que le débat va rebondir à propos des conséquences de l'arrêt Bosman. En ouvrant sans limitation les frontières aux joueurs de l'Union européenne – et bientôt, il en est question, au-delà –, ne sont-ce pas les footballs nationaux qu'on assassine ? Et le plus coté de tous, l'italien, en premier, puisque les meilleurs footballeurs du monde viennent y conforter leur expérience dans les farouches combats du *calcio*. Au moment de la Coupe du monde, évidemment, on touche aux inconvénients du système. Le débat est vif dans la Péninsule, où des joueurs italiens *se sont déjà plaints de voir des* étrangers, pas meilleurs qu'eux, prendre leur place sur le terrain. Y a-t-il encore quelque chose à faire ? Attendons un peu pour répondre à cette grave question.

Car l'heure maintenant est à la passion pure. On en a eu un aperçu avec Angleterre-Argentine, qui a laissé sur le carreau une équipe qui aurait fait un beau champion. Tous les matches désormais sont au sommet. Quatre ogres, deux géants et deux petits poucets restaient en course vendredi matin. Les ogres ? Le Brésil (quatre titres), l'Italie (trois), l'Argentine (deux) et l'Allemagne (trois). A eux quatre, ces pays comptabilisent douze Coupes du monde, et les plus récentes, sur les quinze distribuées depuis 1930 (l'Uruguay deux fois, en 1930 et 1950, et l'Angleterre chez elle, en 1966, complètent les statistiques). Les géants ? La France, puissance invitante, trois fois demi-finaliste, et les Pays-Bas, deux fois finalistes. Enfin les deux outsiders : le Danemark, quand même champion d'Europe en 1992, et la Croatie, au palmarès vierge, et pour cause.

DES ACCENTS DE FINALE

Aucun match n'oppose les ogres entre eux. Mais France-Italie a des accents dramatiques de finale. Comme dit Jospin : larmes garanties pour les perdants. Ainsi aussi d'Argentine – Pays-Bas, qu'on verra samedi à Marseille. Du côté de la Canebière, on se réjouit de l'élimination des Anglais. Après les bagarres qui ont précédé et suivi Angleterre-Tunisie le 15 juin, les commerçants craignaient un retour de hooligans sur le Vieux-Port, l'esprit à régler leurs comptes avec les gars des quartiers nord. Les cafés resteront ouverts. Mais il faudra garder un œil sur les supporteurs hollandais, qui ne sont pas des tendres, et les *barrabravas* argentins, qui ne sont pas des anges. Les chefs de ces derniers ont ordonné à leurs troupes de *« se tenir bien »*. Jus*qu'à présent, ils ont été écoutés...*

Quelques heures après France-Italie, les Brésiliens joueront à Nantes, contre le Danemark, une partie dont l'issue paraît scellée. Mais allons voir quand même. Les frères Michael et Brian Laudrup emmènent une équipe qui vient de donner une leçon inattendue aux Nigérians, en qui beaucoup voyaient le premier champion du monde africain. Et de jolie manière. Ils n'ont rien à perdre. Ce n'est pas le cas de Brésiliens qui n'ont toujours pas convaincu, à l'image de Ronaldo, annoncé comme une figure déjà historique à vingt-deux ans – et 200 millions de francs de revenus annuels. L'avant-centre de l'Inter traîne quelques kilos superflus, et son équipe s'en est sortie de justesse face à de besogneux Ecossais, s'est fait battre par la Norvège et n'a pas été exceptionnelle devant les Chiliens. On sait aussi les Brésiliens parfois fragiles du mental.

Enfin, samedi à 21 heures, au stade Gerland de Lyon, les Croates se dresseront sur le chemin de la *Mannschaft* allemande. Là encore, restons attentifs. Les joueurs au maillot à damier rouge et blanc sont porteurs d'une mission supérieure : celle de faire connaître au monde leur pays tout neuf. Quel meilleur moyen qu'une victoire sur les Allemands, dont les échos parviendraient jusqu'aux coins les plus reculés de la planète ? Comme en plus ils savent jouer au football...

Jacques Buob

LES TEMPS FORTS

● 1 SAINT-DENIS
Quart de finale France-Italie le vendredi 3 juillet à 16 h 30 au Stade de France. C'est la trente et unième rencontre entre les deux équipes. La précédente édition en Coupe du monde, en 1986, au Mexique, s'était conclue par la victoire des coéquipiers de Michel Platini (2-0). Depuis 1978 et le Mondial argentin, la Squadra Azzurra n'a pas battu les Tricolores.

● 2 NANTES
Autre quart de finale, celui qui opposera le Brésil au Danemark, emmené par les frères Laudrup, Michael *(ci-contre)* et Brian, le 3 juillet à 21 heures au stade de la Beaujoire.

● 3 MARSEILLE
Troisième quart de finale Pays-Bas-Argentine, samedi 4 juillet au Stade-Vélodrome à 16 h 30. Là aussi, match à souvenir. La dernière confrontation entre les deux équipes en Coupe du monde avait permis à l'Argentine de remporter son premier trophée chez elle en 1978.

● 4 LYON
Quatrième quart de finale : Allemagne-Croatie au stade Gerland, samedi 4 juillet, à 21 heures. Lors du dernier Euro en Angleterre, en 1996, les Allemands avaient vaincu les Croates en quart de finale.

● 5 TÉLÉVISION
VENDREDI 3 JUILLET
France 3, Canal Plus
France-Italie, à 16 h 30
France 2, Canal Plus
Brésil-Danemark, à 21 heures
SAMEDI 4 JUILLET
TF1, Canal Plus
Pays-Bas-Argentine, à 16 h 15
TF1, Canal Plus
Allemagne-Croatie, à 20 h 45

LE CHIFFRE DU JOUR

53

C'est le nombre de joueurs figurant dans les sélections des équipes qualifiées pour les quarts de finale de la Coupe du monde qui gagnent leur vie dans le championnat de première division italien. Soit près d'un tiers des joueurs (176) encore en lice. Le Milan AC se taille la part du lion, avec 9 représentants.



La répartition des joueurs évoluant dans des clubs de la Péninsule est la suivante : 19 dans l'équipe d'Italie, 11 dans celle d'Argentine, 7 dans l'équipe de France, 6 dans celle du Brésil, 3 dans celle de Croatie, 3 dans celle des Pays-Bas, 2 dans celle d''Allemagne et 2 dans celle du Danemark. L'Italie est ainsi le seul pays dont les clubs seront représentés par au moins deux joueurs dans chaque équipe appelée à jouer vendredi et samedi. Il n'y a que deux membres de l'équipe d'Italie qui ne jouent pas dans la Péninsule, Christian Vieri (Atletico Madrid) et Roberto Di Matteo (Chelsea). La Bundesliga vient loin derrière comme pourvoyeuse de talents, avec 25 représentants, dont 18 qui portent les couleurs allemandes. Les championnats anglais et espagnol suivent, avec 17 représentants en quarts de finale. Le championnat de France ne compte que 11 représentants, dont deux non-Français – le Marseillais, Andreas Köpke, portier de la Mannschaft, et le Croate Adrian Kozniku, qui joue à Bastia.

LES ARBITRES

PAYS-BAS - ARGENTINE
La rencontre Pays-Bas - Argentine, qui a lieu à Marseille samedi 4 juillet à 16 h 30, sera arbitrée par le Mexicain Arturo Sabrizio Carter. Celui-ci sera assisté du Jamaïquain Owen Powell et du Hondurien Elias Salinas Rostran.

ALLEMAGNE-CROATIE
Le match entre l'Allemagne et la Croatie, qui aura lieu à Lyon samedi 4 juillet à 21 heures, sera arbitré par le Norvégien Rune Pedersen. Celui-ci sera assisté du Suédois Michael Nilsson et du Belge Marc Van den Broeck.

Zinedine Zidane, un diamant dans sa gangue

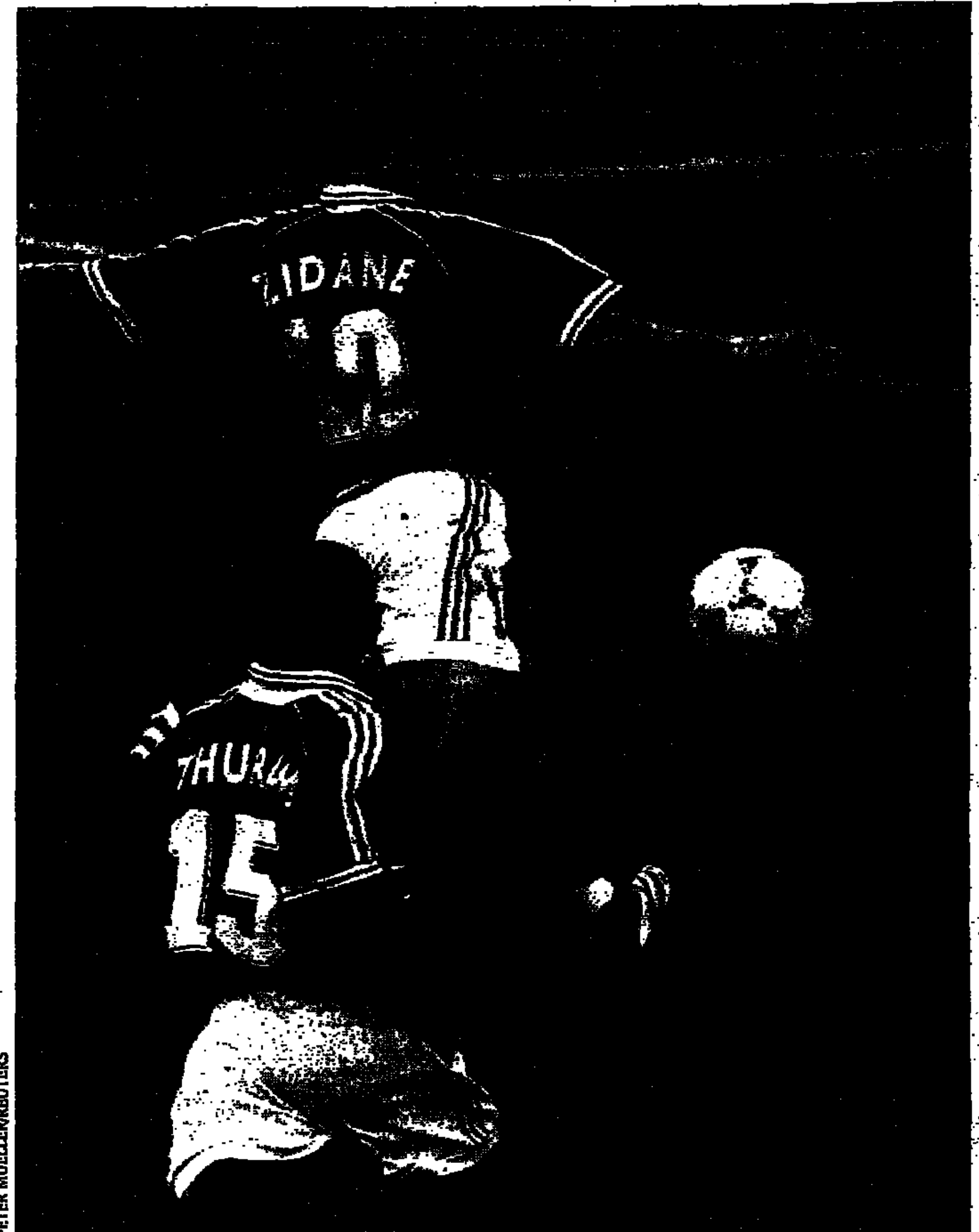
France-Italie. Le meneur de jeu de la Juventus Turin retrouve sa place dans le dispositif d'Aimé Jacquet en quart de finale. Il devra faire la preuve qu'il est l'homme des grandes occasions

MARCEL DESAILLY l'appelle *« notre "Zizou" national »*. Roger Lemerre, adjoint au sélectionneur, l'échelonne dans la caste des *« gentlemen »*. Aimé Jacquet, lui, ne classe pas spontanément son meneur de jeu. Il lève d'abord les yeux, se concentre avant de ciseler, le regard lumineux, les contours du personnage. *« J'aime bien le regarder le matin, au saut du lit,* raconte le patron des Bleus. *Je devine, alors, quelle sera sa journée. S'il est d'humeur chagrine, ça ne dure jamais longtemps. C'est quelqu'un de foncièrement bien. »* C'est suffisamment rare pour être relevé : dans la catégorie des joueurs d'exception, Zinedine Zidane réunit, à vingt-six ans, l'homme et le sportif dans les mêmes louanges. Johan Cruijff était colérique, Diego Maradona exaspérant et Michel Platini lunatique.

« Je ne suis pas au niveau de ces joueurs », réplique le stratège de l'équipe de France. Pas encore, c'est vrai, car le destin d'un footballeur d'exception se noue lors d'une Coupe du monde, ce révélateur implacable qui suscite les phénomènes et délabre les réputations. Michel Platini a eu beau dire que *« Zidane ne jouait pas sa réputation lors du quart de finale face à l'Italie »*, il ne s'agissait que d'une aimable attention destinée à refroidir le thermomètre de la pression. Didier Deschamps n'a pas usé des mêmes précautions de langage en annonçant que le duel franco-italien présentait pour son coéquipier *« un caractère encore plus important que pour les autres joueurs »*. Le capitaine de la sélection française ne se serait pas permis ces propos s'il n'avait pas constaté au quotidien l'évolution de son partenaire à la Juventus Turin.

« J'AI BEAUCOUP CHANGÉ »

« J'ai beaucoup changé depuis deux ans », souligne Zidane. Deschamps, qui l'a chaperonné à son arrivée en Italie, témoigne en connaissance de cause : *« Il s'est familiarisé avec l'exigence de résultat, le précepte fondamental de la Juve. Chaque dimanche, il passe un examen en sachant que tout peut être remis en cause. Il a appris à mettre ses qualités au service du collectif et à ne penser qu'à la victoire. "Zizou" observe et comprend vite. »*



PETER MUELLER/REUTERS

Zinedine Zidane aura à cœur d'effacer la mauvaise impression qu'il a laissée face à l'Arabie saoudite : après avoir manqué ce but qui paraissait facile, il se fit exclure.

Les éloges du protecteur ne dissipent pas toujours une réputation fondée sur un faisceau de coïncidences. Zidane l'aura forcément observé toute cette semaine devant l'insistance des journalistes à lui rappeler ses trois échecs consécutifs en finale de Coupe d'Europe. *« Ce n'est pas l'homme des grands rendez-vous. »* Le raccourci était tout trouvé. Il ne l'a pas déstabilisé, comme s'il savait devoir répondre de ces mauvais souvenirs. *« Si j'ai perdu les trois finales, ce n'est pas de ma faute. Avec Bordeaux en 1996, nous avons rencontré un adversaire* [le Bayern Munich] *plus fort, et, avec la Juventus, ce sont les circonstances qui ont permis à Dortmund* [1997], *puis au Real Madrid* [1998], *de nous vaincre. »* Les sceptiques, le milieu de terrain les renvoie aux déclarations de son entraîneur, Marcelo Lippi, qui lui a décerné le brevet pour les rencontres à enjeu particulier.

Son exclusion face à l'Arabie saoudite et son corollaire, les objurgations du sélectionneur, l'ont paradoxalement renforcé dans son évolution. A Jacquet et Deschamps qui lui reprochaient à chaud son geste d'énervement, Zidane a répliqué sans y mettre de fleurs. *« Je ne suis plus le dernier arrivé en équipe de France »*, rappelle l'artiste du ballon, qui a réussi un doublé pour son premier match international, le 17 août 1994 à Bordeaux, devant la République tchèque (2-2). Avec trente-six sélections au compteur, « ZZ » se sent désormais porté par son aura et la confiance du cénacle bleu. *« Je n'ai pas envie d'être leader sur un terrain, ce n'est pas dans mes gènes. Je laisse ce rôle au capitaine, mais si j'ai quelque chose à dire pendant un match ou en dehors, je le fais sans hésiter, au besoin en élevant la voix. »* Didier Deschamps confirme avec un peu de fierté, car c'est lui qui l'a poussé à prendre ses responsabilités : *« Ceux qui affirment toujours que "Zizou" reste dans son coin n'ont rien compris au feuilleton. Dans notre groupe, il fait partie de ceux qui ont le plus de personnalité. »*

« YAZ » POUR LES INTIMES

La montée en puissance du footballeur n'a pas dégradé la vie intérieure du bonhomme, assurent d'un même élan ses proches, ceux qui l'appellent « Yaz ». Dans le lot, figure Malik, copain d'enfance devenu admirateur émerveillé. Il se souvient de son *« pote »* qui dirigeait déjà la manœuvre balle au pied *« comme un chef naturel »*. Les témoins de ses premiers exploits se souviennent d'un écorché vif qui se rebellait contre la défaite et l'injustice. L'arbitraire lui reste encore aujourd'hui en travers de la gorge. La part prépondérante qu'on lui prête dans la présence de son ami Christophe Dugarry parmi les vingt-deux sélectionnés le *« révolte »*, rapporte un ami. Et l'image que renvoient de lui les « Guignols de l'info » sur cette affaire ne contribue pas à calmer ses aigreurs.

L'iniquité, la malveillance, il les combat également en crampons mais pas toujours avec le discernement nécessaire. D'où ses réactions épidermiques quand l'adversaire lui chauffe un peu trop les chevilles. Entraîneurs et sélectionneurs se sont relayés pour l'alerter contre le piètre jeu des provocateurs. *« J'ai retenu la leçon »*, a déclaré Zidane après son incartade contre l'Arabie saoudite. Le refrain n'est pas nouveau. *« Face à l'Italie, je m'attends à un traitement particulier pour me faire disjoncter »*, a deviné l'ancien Bordelais en promettant de réfréner ses instincts.

Réservé, un peu gauche en public, facétieux et turbulent dans l'intimité, Zinedine Zidane cultive l'ambivalence. *« Il s'en amuse même »*, affirme l'un de ses coéquipiers. Entre le pile et le face, le paternel, Smaïl, ne risque pas de s'y perdre. Quand le gamin se ressource auprès de ses parents, c'est un « Zizou » sans artifices qui renoue avec ses racines marseillaises et y puise ses certitudes. *« Je ne suis pas encore au sommet de mes possibilités. Je vais travailler encore plus. Je peux m'améliorer de 30 % encore. »*

Elie Barth, à Clairefontaine

Le style mitterrandien

PAR JEAN-JACQUES BOZONNET

ILLUSTRE PRÉDÉCESSEUR d'Aimé Jacquet dans la fonction, Michel Hidalgo l'a dit un jour : *« Le sélectionneur est toujours dans la même position. La victoire est celle de tous, la défaite est la sienne. On est seul. »* Le premier entraîneur d'Aimé Jacquet, celui qui lui a inoculé le virus, lui avait légué la même certitude : *« Tu seras toujours seul »*, avait soufflé Jean Snella, sur son lit de mort, en 1975. Face à un hémicycle plein de journalistes français et italiens, sous le feu convergent des questions technico-tactiques, Aimé Jacquet a-t-il eu ce sentiment de solitude, jeudi 2 juillet, pour sa dernière conférence de presse avant le quart de finale Italie-France ? Seul face aux questions sur l'attaque qui devait affronter la Squadra Azzurra. Seul face à ses propres interrogations sur l'issue du combat. Est-ce par besoin de renforts qu'il a mis les rieurs de son côté en menaçant un journaliste de *L'Equipe* de revenir sur sa décision et de rester à la tête de l'équipe de France après la Coupe du monde ? Quand on l'interroge, il proteste invariablement : *« Mais je ne suis jamais seul. »* Confirmation par l'un de ses adjoints, Roger Lemerre : *« Il incarne bien le sport collectif. »*

AIMÉ JACQUET

Certes, lorsqu'il faut mettre sur le papier une composition d'équipe, renvoyer six joueurs chez eux ou établir une hiérarchie entre les gardiens de but, *« la décision m'appartient, car le responsable doit décider à un moment donné, mais auparavant j'ai interrogé mes techniciens, mes potes, chacun a apporté son argumentation, bref, cela se mûrit doucement »*. Ni exercice solitaire du pouvoir, ni cogestion, son style de gouvernement s'apparente à certaines méthodes mitterrandiennes : *« Quand il a une idée, il ne l'assène pas, il la met en pâture »*, explique l'un de ses collaborateurs. L'air de rien, le patron passe la tête à la porte d'un bureau, s'invite dans une conversation, lance un nom, demande des nouvelles d'untel, prêche le faux. Il tourne autour du sujet, fait parler son entourage sans se découvrir. Ceux qui le connaissent de longue date savent deviner l'important sous l'anodin, mais ils jouent le jeu. *« Il ne veut pas orienter nos choix en étant plus explicite,* explique un membre de son équipe. *Il fait le tri après. »* En fait, Aimé Jacquet ne fait que tester la pertinence de ses choix : *« L'idée, je l'ai,* dit-il. *Si elle n'est pas très approfondie, pas très claire, je suis très ouvert aux suggestions, mais il est rare qu'on m'ait fait changer d'avis. Et si mes consultations confirment ce que je pensais, alors là, vous ne me ferez jamais changer d'avis. »*

« Quand il a une idée, il ne l'assène pas, il la met en pâture »

Dernières questions en attendant la réponse du terrain

A Clairefontaine, pendant que les journalistes spéculent sur la feuille de match, les joueurs se concentrent

FRANCE-ITALIE, ils y sont déjà. Jeudi 2 juillet, la tension monte encore d'un cran à Clairefontaine avant ce quart de finale, stade de la Coupe du monde que seulement quatre formations tricolores (1938, 1958, 1982 et 1986) ont atteint. *« Depuis deux jours, notre équipe est entrée dans une période de grande concentration »*, assure Aimé Jacquet, le sélectionneur national. Et pour bien le montrer, les joueurs ne se montrent pas ! Seul Didier Deschamps, homme de devoir bilingue, accompagne le patron devant les journalistes.

Les deux hommes sont installés dans le grand amphithéâtre de Clairefontaine, à peine assez grand pour contenir la presse internationale. Ils se relaient pour dire peu ou prou la même chose, chacun avec ses mots. *« L'équipe de France cherchera avant tout à imposer son jeu et jouera sur ses points forts,* assure le sélectionneur. *Mais elle devra faire attention à ne pas s'exposer aux contres italiens. » « Il faudra être animés de dispositions identiques à celles de notre adversaire,* explique le capitaine. *Vaincre comme unique préoccupation, peu importe la manière, en témoignant d'une rigueur extrême derrière et en convertissant le peu d'occasions qu'on aura. »*

Bref, il faut rester soi-même tout en écoutant l'autre. Une conseillère conjugale ne renierait pas l'axiome. Dont acte. Les messagers de presse notent sans broncher ces propos convenus d'avant-match. Puis, dans la coulisse, chacun s'essaye à l'interprétation du sens caché des mots, du dit et du non-dit. Italiens et Français échafaudent donc leur hypothèse sur la composition de l'équipe de France. Sur la défense, un consensus mou s'établit sur les quatre impétrants. Après, ça se complique. Les philologues croient avoir compris dans le discours d'Aimé Jacquet qu'il y aura un milieu défensif de plus. On n'en jurerait pas.

REVOILÀ LA « CERTAINE PRESSE »

Bien sûr, le gros point d'interrogation concerne la ligne d'attaque. D'autant que Thierry Henry semble remis, à en croire le médecin de l'équipe de France, Jean-Marcel Ferret. On croyait au moins cette hypothèse écartée. Thierry Henry, David Trezeguet, Stéphane Guivarc'h, Bernard Diomède, Youri Djorkaeff et Robert Pirès. Avec ces six noms s'élabore une infinité de combinaisons. Les idées s'affrontent comme jamais autour de la feuille de match idéale. La perspective d'une bataille décisive échauffait les esprits.

Dans les propos d'Aimé Jacquet, la *« certaine presse »* en reprend également pour son grade. C'est un autre signe infaillible que la pression est là. On se croit revenu au temps qui semble pourtant si lointain du match contre l'Afrique du Sud. *« Qui sait si je ne vais pas rester après la Coupe du monde ? Ça en ennuierait certains »*, jubile le sélectionneur.

Les joueurs, eux, se terrent dans leur résidence et le triste temps d'automne qui s'est abattu sur Clairefontaine n'est pas la seule raison de leur frilosité. La pluie froide perturbe le programme initial et provoque l'annulation de l'exercice du matin. En lieu et place, le sélectionneur dispense une leçon de réalisme italien en vidéo. Les Bleus se cloîtrent dans leur tour d'ivoire, remplissant vaguement la vacuité des heures, jusqu'au second entraînement prévu à 16 h 30. Sur le terrain Michel-Platini, Aimé Jacquet insiste une nouvelle fois sur la mise en place de ses joueurs. La tactique, encore et toujours. *« Moi, j'aime jouer au football, pas aux échecs »*, peste Frank Leboeuf. *« Si tu n'appliques pas de la rigueur dans ton jeu avec les Italiens, tu peux faire tes valises »*, réplique Didier Deschamps. Avant, après l'entraînement et jusque tard le soir, les Bleus se succèdent au sous-sol, dans la salle des kinés. A minuit, ceux-ci triturent encore la musculature des champions. *« La veille d'un match, les massages sont plus toniques,* explique Frédéric Mankowski, l'un d'eux. *Cela fait partie des rites qui indiquent la proximité de l'événement. »*

Sur la table, oints de crème et malaxés avec vigueur, les joueurs se libèrent. *« On commence à parler du match de demain,* confie le kiné. *Ils sont tous dans l'objectif. L'ambiance est plus sérieuse. »* Les joueurs se livrent à l'autopersuasion. *« On va les battre »*, répètent-ils sous diverses variantes plus ou moins belliqueuses, appliquant là une sorte de méthode Coué. *« Il ne faut surtout pas faire le match avant,* insiste pourtant Didier Deschamps. *Sinon, tu arrives sur la pelouse vidé. »* Les Bleus vivent donc ces dernières vingt-quatre heures sur une frontière ténue entre concentration et obnubilation.

« JOUONS ET VOYONS »

Savent-ils qu'en dehors de Clairefontaine, le pays ne parle plus que de ce quart de finale ? En visite en Italie, Lionel Jospin se hâte de régler les petits contentieux bilatéraux avant que le grand n'éclate. Michel Platini, le médiateur franco-italien, promet une partie *« indécise, très ouverte »*. Les derniers billets pour la rencontre ont été distribués par les fédérations, il n'y en aura pas un seul à vendre aux guichets du stade. C'est la veillée d'armes. Cesare Maldini, le sélectionneur italien, a raison : *« Jouons et voyons. »*

Benoît Hopquin, à Clairefontaine

Le gardien de but en habits de lumière





Le gris est de rigueur pour le gardien italien Gianluca Pagliuca. Le Jamaïquain Warren Barrett peut opter, lui, pour un maillot plus égayé.

● **UN MAILLOT SINGULIER.** Pour se faire remarquer, le gardien de but a trouvé mieux encore que le droit de jouer au football avec les mains : porter un maillot singulier. Multicolore, bariolé, décoré d'improbables motifs fantaisie, l'habit peut faire le moine. « *Le gardien est un original*, soutient Antoine Latscha, responsable de la firme spécialisée BGB, *il aime les tenues qui brillent. Une chance, les règlements nous autorisent tous les dessins et toutes les couleurs. A la seule condition que les deux gardiens adversaires ne portent pas le même maillot.* »

● **EXCEPTION ITALIENNE.** Un seul gardien de but au monde joue avec le même maillot depuis la nuit des temps du football, celui de l'équipe d'Italie. La Squadra Azzurra est fidèle à ses principes. Les joueurs de champ évoluent en bleu, plus rarement en blanc, et le dernier rempart est vêtu de gris. Il y a quelques mois encore, le maillot national était vierge de toute publicité. Equiper les Azzurri était un privilège. Depuis, Nike a obtenu le droit d'y apposer sa virgule. Sous l'impulsion de Benito Mussolini, les footballeurs de la péninsule adoptèrent des tuniques noires dans les années 30. Fâcheuse exception historique.

● **ATTENTION AU RÈGLEMENT.** Au début des années 70, le gardien s'est vu interdire le maillot noir, pour ne pas être confondu avec l'arbitre. Il a à nouveau reçu l'autorisation de rajouter le jais à son nuancier depuis que le directeur de jeu a pris des couleurs. Le Portugais Victor Baia fut un des premiers à en profiter. Depuis quelques mois, avec l'équipe de France, Fabien Barthez a adopté un « look » similaire. A noter que dans les années 60, Lev Yachine portait une somptueuse tenue sombre frappée du sigle CCCP qui lui a valu le surnom d'« Araignée noire ».

● **PROTECTION OU MOBILITÉ.** Rembourré aux coudes et parfois aux épaules pour assurer une meilleure protection contre les chocs, le maillot de gardien est également doté d'une encolure enveloppante et dépourvue de lacets pour ne pas gêner ou blesser le joueur qui le porte. Certains décousent les matelassages des épaules qui, selon eux, réduisent leur mobilité, d'autres – Fabien Barthez fut longtemps de ceux-là – coupent les manches et il en est encore qui demandent à leur équipementier des maillots à manches courtes. Ils veulent prouver qu'il ne craignent ni les chocs, ni les coups, ni quoi que se soit. Avis aux attaquants.

Michel Dalloni

Au Brésil, les footballeurs ne roulent pas sur l'or

Brésil-Danemark. Les dollars amassés par les stars en Europe contrastent avec la misère des « smicards » restés au pays

RONALDO (Inter Milan), Denilson (Betis Séville), Roberto Carlos (Real Madrid), Rivaldo (FC Barcelone) : les joueurs les mieux payés de la planète sont tous membres de la Seleçao. Selon le magazine londonien *Business Age*, les gains annuels globaux du précieux quatuor se sont élevés en 1997 à 727 millions de francs. Pourtant, le quatrième titre mondial décroché aux Etats-Unis n'a pu avoir qu'une influence limitée sur la surchauffe actuelle des cours du footballeur brésilien sur le marché international. Seul Ronaldo faisait partie des vingt-deux vainqueurs de la World Cup 1994, mais il était resté sur le banc de touche. Depuis les années 60, le « made in Brazil » s'écoule au prix fort vers les clubs de prestige du Vieux Continent, principalement en Italie et en Espagne. Les ponts d'or réservés à une poignée d'élus contrastent avec la grande misère des « smicards du foot » trimant au pays.

« *Les gens doivent comprendre que le football n'est pas cette île au trésor idéalisée par la presse. La réalité salariale du footballeur est malheureusement au diapason de celle du travailleur brésilien* », souligne le professeur Mauricio Murad, de l'université d'Etat de Rio, dans un ouvrage récent, *Des pieds à la tête – Eléments de base de la sociologie du football*. Les dernières statistiques publiées par la Confédération brésilienne de football (CBF) illustrent une précarité généralisée : 54 % des 7 013 professionnels sous contrat en 1997 ne gagnaient pas plus qu'un salaire minimum, à savoir 120 reals mensuels (environ 700 francs). Les mieux lotis, dont le revenu garanti dépassait 7 000 francs, représentaient à peine 8,8 % des effectifs...

Sélectionneur national « déposé » en 1969 par la dictature, puis journaliste célèbre terrassé par une crise cardiaque durant le Mondial 1990, Joao Saldanha, indéfectible compagnon de route du Parti communiste brésilien, assimilait le sort des « seconds couteaux » du football à celui des « *boias frias* » (« bouffes froides »), surnom donné aux misérables journaliers agricoles qui n'ont même pas le temps de réchauffer leur gamelle sur leur lieu de travail. A mille lieux des fastes d'un Ronaldo, une myriade de joueurs végètent dans une extrême pauvreté. Dans les Etats amazoniens, qui n'ont pas de représentant en première division, la saison ne dure que six mois. Pis, l'évolution des salaires au cours des dernières années tend, d'après Mauricio Murad, vers une « *prolétarisation accélérée* » du métier.

L'exil à tout prix : le salut du joueur brésilien, qu'il soit international ou illustre inconnu, passe par un transfert à l'étranger. A tel point que le flux migratoire est en train de prendre l'ampleur d'un exode. En avril, la CBF dénombrait ainsi plus de 2 600 de ses licenciés en activité hors du territoire national. Entre janvier 1997 et mars 1998, 677 Brésiliens sont partis tenter leur chance dans 59 pays. Sans oublier les gamins de douze à seize ans, non licenciés, que les centres de formation de grands clubs européens se sont mis à recruter sans que la CBF en soit avertie. En cas de conquête du « penta » (le cinquième titre mondial), le « pays du football » risque la razzia définitive.

Jean-Jacques Sévilla

Cesar Sampaio, le milieu défensif brésilien, a déjà marqué trois buts, dont le premier de cette Coupe du monde. Autant que Ronaldo.

Ronaldo souffre, mais Ronaldo jouera

« *Ronaldo jouera.* » Mario Zagallo, le sélectionneur national du Brésil, a été formel, jeudi 2 juillet, à l'issue de la séance d'entraînement qu'il avait programmée dans l'après-midi sur la pelouse du stade de la Beaujoire, à Nantes. A la veille du quart de finale contre le Danemark, Claudionor Delgado, un des préparateurs physiques de la Seleçao, a indiqué que, « *pour guérir la blessure de son genou gauche, il faudrait que Ronaldo se repose durant au moins trente jours, pour mettre fin à ses problèmes de tendinite* ». « *Ronaldo, cependant, ira jusqu'au bout de cette compétition* », a-t-il ajouté.

Ces Danois qui gagnent à être connus

La victoire-surprise contre le Nigeria a révélé Peter Möller, Ebbe Sand et Martin Jörgensen

A FORCE d'évoquer depuis de si longues années le talent des frères Laudrup et du gardien Peter Schmeichel, les atouts de la sélection danoise semblaient inévitablement limités à ces trois joueurs emblématiques. Aujourd'hui, alors que les Danish Dynamites ont atteint pour la première fois de leur histoire les quarts de finale d'une Coupe du monde, le talent de certains de leurs coéquipiers, moins connus, saute aux yeux du monde entier.

Réputé pour sa solidité défensive, le onze danois s'est découvert trois nouveaux espoirs en attaque. Une bonne nouvelle pour le sélectionneur suédois Bo Johansson, qui peut désormais compter sur Ebbe Sand, Martin Jörgensen et Peter Möller, nouvelles idoles des sympathiques Roligans, les fans de l'équipe nationale. Transféré pour l'équivalent de 11 millions de francs de Bröndby au PSV Eindhoven à l'été 1997, Peter Möller, vingt-six ans, solide gaillard de 1,90 m pour 81 kilos, n'a inscrit que cinq buts avec le club hollandais et a perdu sa place en équipe première. Mais Bo Johansson, convaincu de ses qualités, l'a convoqué pour le Mondial. Après le festival réalisé par Möller face au Nigéria, il ne doit pas le regretter.

Le destin d'Ebbe Sand, vingt-six ans, est lui aussi étonnant. Sous les couleurs de Bröndby, cet attaquant de pointe a joué les terreurs sur les terrains danois, inscrivant 18 buts lors des 12 derniers matches de championnat. Mais lors de ses cinq premières sélections en équipe nationale, le buteur s'est métamorphosé en attaquant maladroit, incapable d'inscrire le moindre but. Le déclic est venu face au Nigeria, match au cours duquel Sand a enfin marqué son premier but au niveau international. « *Ebbe possède toutes les qualités pour briller au plus haut niveau. Il lui manquait juste un peu de confiance...* », déclare Bo Johansson.

Considéré comme le successeur du vétéran Michaël Laudrup, Martin Jörgensen, vingt-deux ans, est sans doute le plus grand espoir du football danois. Evoluant en Série A italienne, à l'Udinese, ce meneur de jeu au redoutable pied gauche a été la dernière trouvaille de Bo Johansson : « *C'est merveilleux pour le Danemark de disposer d'un tel joueur, juste au moment où Michaël va prendre sa retraite internationale... Son talent est tel que je peux l'aligner dans n'importe quelle position, même sur le côté droit, alors que c'est un pur gaucher. Dans quelques années, Martin sera aussi fort que l'a été Michaël* », dit de lui Bo Johansson.

« TOUT EST POSSIBLE »

L'entraîneur n'en a pas moins refusé avec le sourire, lors d'une conférence de presse tenue jeudi après-midi à Carquefou, dans la banlieue de Nantes, de dévoiler la composition de son équipe, mais a laissé entendre que ce serait le même onze de départ. La seule incertitude concerne donc le deuxième poste d'attaquant au côté de Brian Laudrup. Miklos Molnar, qui évolue au FC Séville après avoir notamment joué au Standard Liège et à Saint-Etienne, a déclaré qu'il ne croyait pas – vu la prestation de ses coéquipiers contre les champions olympiques nigérians – pouvoir regagner sa place. Il espère cependant entrer en cours de jeu. Molnar a perdu sa place à la suite de sa suspension pour deux rencontres, consécutive à son exclusion contre l'Afrique du Sud.

« *Tout est possible contre le Brésil, car nous jouons décontractés*, a affirmé Johansson. *Au cours des derniers jours, nous avons plus particulièrement travaillé les phases de jeu sur coups de pied arrêtés, car cela a pris une grande importance dans le football moderne.* » La rumeur sur la blessure de Ronaldo n'intéressait pas outre mesure le sélectionneur danois. Sa présence non plus, car il a confirmé qu'il n'affecterait aucun joueur à son marquage, le Danemark pratiquant la défense de zone. Le style de jeu des Brésiliens ne le préoccupait pas d'avantage : « *Nous avons passé à peu près cinq minutes mercredi à regarder des vidéos et nous en avons fait à peu près autant jeudi.* »

Alain Constant (avec Reuters)



Avant la conférence de presse organisée à Nantes le 2 juillet, les joueurs danois paraissent détendus. La pression repose sur le Brésil.

Les premiers tests de contrôle antidopage ont été négatifs

LES TESTS de contrôle antidopage effectués à l'occasion des premiers 56 matches de la phase finale du Mondial se sont tous révélés négatifs, a annoncé, jeudi 2 juillet, la Féderation internationale de football (FIFA). Keith Cooper, le porte-parole de la FIFA, a par ailleurs démenti « *les rumeurs persistantes* » selon lesquelles un ou plusieurs joueurs argentins auraient été contrôlés positifs.

Deux joueurs par équipe, désignés par tirage au sort après chaque rencontre, ont satisfait aux 224 contrôles antidopage confiés au laboratoire de Châtenay-Malabry, en banlieue parisienne, seul organisme français agréé par le Comité international olympique (CIO).

Record d'affluence à l'aéroport de Bordeaux

L'AÉROPORT de Bordeaux-Mérignac a battu son record historique d'affluence avec 12 691 passagers enregistrés en 24 heures, vendredi 26 juin, à l'occasion du match Argentine-Croatie. Le précédent record remonte au 16 juin 1989 avec 11 600 passagers, dont une bonne partie d'exposants de Vinexpo, le Salon international des vins et spiritueux. Selon la direction de l'aéroport, 256 vols spéciaux et plus de 50 000 passagers supplémentaires ont été enregistrés durant la période de la Coupe du monde. Mais la direction n'est pas encore assurée que ces bons résultats « *compenseront les pertes de trafic dues aux dix jours de grève, début juin, des pilotes d'Air France* ».

Michel Platini « déçu » par les petites équipes

LE PRÉSIDENT du CFO a regretté les modestes performances des petites équipes. Michel Platini a notamment déploré les systèmes de jeu trop défensifs du Japon, de la Corée du Sud et des Etats-Unis. Ces équipes « *ont manqué de panache et de folie. Quelques-unes ont joué avec neuf défenseurs et un seul attaquant. Elles ont préféré attendre. C'est ma seule déception* ».

● **FAVORIS : le Brésil demeure l'équipe favorite du Mondial** pour les parieurs britanniques. La Seleçao de Mario Zagallo est donnée à 9 contre 4, devant l'Argentine (4 contre 1), la France et les Pays-Bas (5 contre 1), l'Italie (13 contre 2) et l'Allemagne (7 contre 1). La Croatie, à 25 contre 1, et le Danemark, à 33 contre 1, arrivent en dernières positions.



Paulo Cesar Carpeggiani.

● **LIMOGEAGE : l'entraîneur de l'équipe du Paraguay**, le Brésilien Paulo Cesar Carpeggiani, a été remercié après la défaite contre la France, dimanche 28 juin, en huitièmes de finale du Mondial, a annoncé, jeudi 2 juillet, le président de la Fédération paraguayenne (LPF), Oscar Harrison. Les Paraguayens se prépareront ensuite pour la Copa America 1999, qui devrait se dérouler chez eux.

● **SÉCURITÉ : la vente et la consommation de boissons alcoolisées seront interdites** à partir de 20 heures, samedi 4 juillet, jour du match Allemagne-Croatie, à Lyon, dans les gares de la ville, dans les centres commerciaux ainsi qu'autour du stade Gerland, a annoncé la préfecture du Rhône. L'interdiction courra jusqu'au lendemain du match, à 6 heures du matin.

Avec « Berti », les joueurs bougent, le système reste

Allemagne-Croatie. L'entraîneur allemand impose une concurrence féroce dans la Mannschaft

LES BRITANNIQUES invoquent le *« fighting spirit »*. Les Sud-Américains emploient le terme *« grinta »*. Les Français préfèrent un néologisme mystérieux : la *« gnaque »*. Les Allemands, eux, parlent de *« Kampfgeist »*. Sans cet « esprit de combat » qui les transcende dans les situations périlleuses, les coéquipiers de Lothar Matthäus et Jürgen Klinsmann seraient-ils encore présents, aujourd'hui, en quart de finale de la Coupe du monde ?

Leur victoire sur le Mexique (2-1) lundi dernier, alors qu'ils étaient menés 1-0 à un quart d'heure de la fin, ainsi que leur nul obtenu à l'arraché face à la Yougoslavie (2-2) en match de barrage, ne sont pas sans rappeler l'incroyable remontée réalisée par leurs aînés, ce fameux soir de l'été 1982 à Séville, dans les prolongations d'une demi-finale contre la France. *« Le joueur allemand a une mentalité particulière*, rappelle Jürgen Klinsmann. *Il ne sait pas ce qu'abandonner veut dire. Le fait d'être mené au score ne le bloque pas, mais lui donne un coup de fouet. »*

Si l'information n'est pas nouvelle, l'heure est néanmoins venue de se demander si la Mannschaft version 1998 possède d'autres vertus que celle-ci. En quatre matches de Coupe du monde, l'équipe du sélectionneur Berti Vogts a montré un visage qui ne lui ressemble pas. Le fait le plus étonnant réside dans la rotation effectuée au sein de l'effectif depuis le début de la compétition puisque pas moins de dix-huit joueurs, sur vingt-deux, ont été utilisés – deux gardiens de but remplaçants (Oliver Kahn et Jens Lehmann), un milieu de terrain blessé (Steffen Freund) et un attaquant ayant peu de chance de s'immiscer dans le trio Klinsmann-Bierhoff-Kirsten (Olaf Marschall) constituant le dernier carré des laissés-pour-compte.

Berti Vogts serait-il dans l'incapacité de former une équipe-type ? Tout aussi troublant : aucun footballeur du Bayern Munich ne figurait dans la formation de départ pour le premier match contre les Etats-Unis (2-0), ce qui n'était pas arrivé depuis plusieurs décennies ; quinze jours plus tard, ils étaient cinq, en revanche, à chanter l'hymne allemand avant la rencontre face au Mexique. Nommé en août 1990, Berti Vogts a beau être le doyen, en terme de longévité à son poste, des trente-deux sélectionneurs à avoir pris part à la Coupe du monde, ses ajustements incessants n'ont pas manqué de dérouter. *« Il n'y a que moi et Andreas Köpke* [le gardien de but] *qui avons l'assurance d'être titulaires »*, avait-il prévenu avant le Mondial, sur un ton que l'on aurait pu croire ironique. L'ancien arrière latéral donne l'impression, en fait, de *privilégier son système de jeu* plutôt que les hommes censés l'appliquer. Vogts n'a pourtant rien inventé de très extraordinaire. Son équipe commence toujours un match avec deux attaquants, deux stoppeurs, deux hommes « de couloir » et un libero « à l'allemande », c'est-à-dire capable de distribuer les ballons quand le besoin s'en fait sentir.

SURENCHÈRE

Le problème majeur tient dans l'équilibre du milieu de terrain, entre les joueurs à vocation offensive et ceux que l'on appelle les « aspirateurs » *(Staubsauger)*, autrement dit les « récupérateurs ». En quatre matches, une dizaine de joueurs se sont succédé aux différents postes de l'entre-jeu. L'indispensable « patron » que réclame cet espace primordial se fait toujours attendre.

Mais Herr Vogts persiste. Pas question de déroger à son schéma de jeu. Dès le départ, les internationaux ont ainsi été mis en concurrence afin d'éviter tout relâchement et provoquer une surenchère entre eux. Hauts les crampons et pas de cadeau : le *« Nationaltrikot »* est en jeu. Les entraînements ont l'intensité de « petits matches internationaux », témoigne le milieu de terrain Andreas Möller. Chaque joueur possède son double, voire son triple, susceptible d'occuper le même poste que lui. Et personne n'y échappe.

Le libero Olaf Thon, que l'on croyait indéboulonnable, a finalement dû laisser sa place au vétéran Lothar Matthäus, trente-sept ans. Möller, qui occupe aujourd'hui un poste inhabituel de remplaçant de luxe, s'est fait vertement tancer par Vogts pendant le match contre le Mexique. Ce qui a eu pour effet de provoquer le chagrin de son épouse, rentrée prématurément au pays *(lire ci-contre)*.

« Je veux des joueurs avec du tempérament », continue de clamer, pendant ce temps, Berti Vogts. L'argument prend chaque jour plus de volume. Samedi en quart de finale, les Allemands vont croiser le chemin de footballeurs croates qui leur avaient donné du fil à retordre à l'Euro 96 lors d'un match particulièrement agressif. Le dispositif de Berti Vogts sera-t-il enfin au point ? Davor Suker et ses coéquipiers sont prévenus : équipe-type ou pas, système mis en place ou non, le football allemand n'est jamais aussi fort que lorsque sa fin semble proche.

Frédéric Potet, à Nice

La centième du sélectionneur

Berti Vogts s'en est pris de nouveau, jeudi 2 juillet, à certaines *« consignes de la Fédération internationale, qui ont désorienté les arbitres » au cours du Mondial. Le sélectionneur allemand a cependant refusé de* commenter la performance de l'arbitre d'Argentine-Angleterre, faisant valoir qu'il ne disposait sur son écran télé que d'une vision restreinte du match. Le sélectionneur allemand, qui vivra son centième match comme *entraîneur de la Mannschaft, contre la Croatie, samedi 4 juillet à Lyon, a* assuré ne rien regretter. *« Je m'amuse toujours autant et, aussi longtemps que cela sera le cas, je n'ai rien à regretter. »* Mais, s'il le faut, il pourrait *« arrêter demain et continuer à manger chaud une ou deux fois par jour ». Il espérait quand même, comme tous les joueurs qui atteignent les* 100 sélections, jouer *« un match d'adieu »*, disait-il avec le sourire.


FORCE MENTALE Pour Jürgen Klinsmann, ici face au gardien iranien, « le joueur allemand ne sait pas ce qu'abandonner veut dire. Le fait d'être mené au score ne le bloque pas, mais lui donne un coup de fouet ».

ERIC GAILLARD/REUTERS

Andreas Möller, forme en baisse et profil bas

MADAME est donc rentrée à la maison. Ne tolérant pas la façon dont est traité son mari au sein de la Nationalmannschaft, Michaela Möller a bouclé ses valises et quitté la Côte d'Azur, lieu de villégiature de la délégation allemande. Jeudi 2 juillet, le journal *Bild* faisait sa une avec cette information, dont on a du mal à savoir s'il s'agit d'un événement ou pas.

Les médias allemands sont plutôt au régime sec depuis le début de la Coupe du monde. Les conférences de presse se déroulant devant un parterre de journalistes – elles sont mêmes diffusées en direct sur Internet ! – tout est fait pour éviter qu'un joueur ne livre une confidence en privé. Dans le passé, trop d'affaires ont éclaté de la sorte, révélant l'existence de clans ou d'inimitiés à l'intérieur de l'équipe. Les membres de la fédération allemande de football avaient pensé à garrotter les langues des joueurs. Mais pas celles de leurs femmes.

Alors qu'Andreas Möller regrettait, jeudi 2 juillet, que l'on ait monté en épingle cette anecdote, expliquant même que le départ prématuré de son épouse était programmé de longue date, la « déprime » affichée par le milieu de terrain du Borussia Dortmund est révélatrice du système mis en place par Berti Vogts. Le *Bundestrainer* a horreur des passe-droits et ne fait pas de différence entre une star et un premier venu. Fort de 82 sélections, auteur de 30 buts sous le maillot blanc frappé de l'aigle, vainqueur de la Ligue des champions en 1997, Andreas Möller en a pris pour son grade, lundi dernier, lors du huitième de finale contre le Mexique.

ANDREAS MÖLLER

Rentré à la 58e minute, le joueur s'est fait remonter les bretelles à plusieurs reprises en cours de match par Vogts, principalement pour des questions de positionnement sur le terrain. Il se dit même que certains remplaçants auraient mêlé leur voix à celle du sélectionneur. Assise cinq à six mètres derrière le banc de touche, la belle Michaela n'aurait pas supporté.

L'équipe d'Allemagne serait-elle, à nouveau, le théâtre de rivalités internes ? Jeudi, Andreas Möller réfutait l'hypothèse selon laquelle le reste de l'équipe l'aurait marginalisé au profit de Thomas Hässler, l'autre milieu organisateur. *« Est-il bien indiqué de critiquer un joueur aussi durement ? N'importe qui a besoin d'un peu de soutien, de la part de l'entraîneur en particulier »*, s'est-il contenté de dire, prenant bien soin de n'aller pas plus loin dans sa dénonciation de la méthode Vogts.

Andreas Möller sait parfaitement qu'en dépit de ses nombreuses années de service, il ne bénéfice pas de la meilleure des réputations en temps normal. L'homme est coutumier de baisses de régime sitôt que l'enjeu devient important, comme lors de la Coupe du monde de 1994 où il fut particulièrement décevant. S'il veut retrouver sa place, Andreas Möller n'a pas d'autre choix que de mettre un mouchoir sur ses désillusions.

Il n'est pas le seul à l'avoir compris. Jens Jeremies, qui faillit en venir aux mains avec le Yougoslave Predrag Mijatovic, Christian Ziege, qui éclata en larmes dans les vestiaires après sa mauvaise prestation contre l'Iran, et Olaf Thon, supplanté par Lothar Matthäus, ont eux aussi perdu la confiance de Berti Vogts. Présents sur l'estrade, jeudi, Olaf Thon et Andreas Möller ne dérogeaient pas, néanmoins, à cette règle bien établie consistant à répéter que *« l'ambiance est bonne »* au sein du groupe : tout continue d'aller très bien au sein de la Nationalmannschaft. Puisqu'on le dit...

F. P., à Nice

Miroslav Blazevic, au verbe charmeur

Harangues, fausses colères, discours patriotiques : le mentor des Croates use de tous les trucs et ficelles pour entretenir la motivation de ses joueurs, qui – pas dupes – en redemandent

LA VICTOIRE tient parfois à de petits riens. Miroslav Blazevic, qui jongle avec les talents d'une troupe fantasque, le sait. Alors il prend prétexte de *« déclarations de la presse allemande »* sur la faiblesse de l'équipe croate, qui sèmeraient la perturbation dans sa *« maison »*, pour agiter un index furieux face aux journalistes et faire monter la pression chez ses joueurs. Ces propos désobligeants lui fournissent l'alibi idéal pour haranguer une équipe qu'il ne laissera à aucun prix s'endormir sur ses lauriers.

L'entraîneur y croit, même si, devant l'Allemagne qu'elle rencontrera samedi 4 juillet au stade Geoffroy-Guichard, sa *« petite Croatie »* fait la modeste. *« Que dire des Allemands*, assène-t-il dans un de ces euphémismes qu'il affectionne, *si ce n'est qu'ils sont champions d'Europe en titre, trois fois champions du monde* [1954, 1974, 1990] *et qu'ils sont encore prétendants au titre cette année ? »*

Rien d'autre, en effet, sinon que cette même équipe, à laquelle lui et ses joueurs portent *« un immense respect »*, a stoppé net en quart de finale leurs espoirs fous de titre européen en 1996. Briefés par Blazevic, les Croates refusent de parler de revanche. *« Je vois plutôt cela comme une seconde chance*, dit Slaven Bilic. *Nous ne voulons pas de problème avec un pays qui nous a beaucoup aidés politiquement en reconnaissant le premier notre indépendance, en 1991. Dieu merci, nous ne sommes plus en guerre, et ceci est juste du sport. »*

Le discours officiel de l'équipe croate est au point. Le vocabulaire belliqueux en est banni. *« Sur le terrain, nous ne sommes plus les soldats cherchant la reconnaissance pour notre pays que nous étions en 1996 »*, dit Bilic. Miroslav Blazevic insiste sur *« l'esprit sportif qui doit prévaloir »*. Ce qui ne l'empêche pas de faire vibrer la corde patriotique en assurant qu'on ne peut dissocier le discours politique du discours sportif. Jusqu'ici, les résultats ne lui donnent pas tort.

« Nous ne sommes pas plus patriotes que les Français ou les Anglais, proteste Bilic, *mais tout le monde en parle parce que nous représentons un pays neuf. »*

Samedi, le défenseur central et ses compères entendront encore parler de *« cette foule de supporteurs massés derrière la cage ou devant leur poste de télé des heures à l'avance rien que pour* [eux] *»*. Mais ils attendent le quart de finale avec moins d'angoisse que Blazevic ne le prétend. Les deux rencontres accrochées de l'Allemagne contre le Mexique (2-1 après avoir été menée 0-1) et la Yougoslavie (2-2 après avoir été menée 0-2) ne leur ont pas échappé. Bilic tourne tranquillement sa cuillère dans son café et tire sur sa cigarette. *« Plus on fera de matches, meilleurs nous serons »*, dit-il d'un air entendu.

« SECOND PÈRE »

Comme nombre de ses coéquipiers, il pratique Blazevic depuis assez longtemps pour n'être pas dupe de ses ruses et de ses fausses colères. *« Nous sommes trop expérimentés pour être aussi nerveux qu'il le dit. Mais c'est sa façon de nous motiver : détruire notre confiance. Il ne nous ment pas, il exagère simplement certaines déclarations, amplifie des choses, pour nous faire avancer ensemble. »*

A bientôt trente ans, il ne songe pas à lui reprocher ce traitement. Implicitement, Bilic revendique même ce besoin d'être canalisé par celui qu'il appelle un *« second père »*. *« C'est lui qui nous connaît le mieux*, dit-il. *Il sait que nos qualités sont individuelles, que nous avons nos caractères et que nous sommes tous des stars dans nos clubs respectifs. Et il gère cela depuis cinq ans quand un autre manager ne tiendrait pas une semaine. »*

Selon ses joueurs, Blazevic est jusqu'à présent le véritable héros de cette Coupe du monde. Lorsqu'on évoque les critiques dont il est l'objet au pays, ils rétorquent par une statistique. *« En cinq ans avec lui, nous n'avons perdu que cinq ou six matches. Nous avons toujours eu confiance en lui, et cette confiance a encore grandi ces derniers jours. »*

Malgré l'air préoccupé qu'il promène systématiquement à l'approche d'un match, Miroslav Blazevic était suffisamment optimiste, à la veille du départ pour Saint-Etienne, pour faire le pitre. *« Buvez Vittel*, fanfaronnait-il, *c'est la meilleure boisson du monde. Depuis que mes joueurs en boivent, ils gagnent tout. »*

Patricia Jolly, à Vittel



DOUTE Geoff Hurst a frappé en force. Le gardien allemand Tilkowski [illegible] le ballon, [illegible] la transversale [illegible] au sol. Devant ou derrière la ligne ?

Wembley, 1966 : un but de gloire et de colère

Trente-deux ans après la finale Angleterre-Allemagne (4-2), la polémique sur le deuxième but de Geoff Hurst fait toujours rage

GEOFFREY HURST n'avait pas le profil pour s'installer dans la légende du sport. Ni son talent – parcimonieux – ni son charisme – évanescent – ne le prédestinaient à rejoindre les frères Charlton et Bobby Moore dans la légende du football anglais. Mais ses trois buts marqués lors de la finale de la Coupe du monde 1966, face à l'Allemagne à Wembley, ne sont pas près d'être oubliés, et le débat sur la validité du troisième but anglais divisera jusqu'à la nuit des temps les supporteurs des deux pays. Dans l'entrée principale du stade, les touristes sont toujours invités à visionner la scène. Ils ont le choix entre un bouton bleu pour légitimer le but et un bouton rouge pour signifier le contraire. Une manière comme une autre de recenser le nombre de visiteurs allemands.

Reconverti dans les assurances, Geoffrey Hurst ne passe pas une semaine sans raconter par le menu son jour de gloire.

Les témoins qui l'ont vu débarquer en 1958 à West Ham pour signer un contrat avec le club londonien se souviennent d'un jeune homme de dix-sept ans plutôt gauche. Né à Aston-under-Lyme, un petit village à proximité de Manchester, d'un père – Richard – ancien joueur professionnel d'Oldham, Geoffrey Hurst grandit à Chelmsfort, dans la banlieue nord de Londres, où il se taille une réputation de « vedette locale ».

Ses premiers entraîneurs se creusent les méninges pour lui trouver le positionnement adéquat sur le terrain. Les recruteurs de West Ham l'ont remarqué dans une sélection scolaire londonienne, sans être vraiment ébahis par le gamin. En le voyant prendre du volume jusqu'à devenir capitaine de l'équipe d'Angleterre juniors, ils décident de l'enrôler à la hâte sans imaginer avoir mis la main sur un futur héros national. Comment le deviner, d'ailleurs, en suivant sa première et désolante apparition avec la sélection nationale Espoirs !

Ses débuts professionnels ratés avec West Ham, en février 1960, face à Aston Villa, le relèguent dès la semaine suivante en équipe de réserve. Le manager du club prend le gaillard sous sa coupe, lui propose d'abord un rôle plus offensif avant de l'installer à la pointe de l'attaque. Gagné ! En 1964, « Geoff » marque 6 buts en Coupe d'Angleterre, dont un à Wembley lors de la finale victorieuse. La saison 1995-1996 affirme sa réputation de buteur avec 39 buts. L'adolescent penaud a appris à user les défenses avec ses 82 kilos pour 1,80 mètre.

Quand Alf Ramsey l'embarque pour l'aventure de la World Cup, il ne le considère pas comme un apôtre du triomphe attendu par l'Angleterre. Pour le sélectionneur britannique, adepte d'une discipline quasi militaire (interdiction de se laisser pousser les cheveux à la mode des Beatles), le haut niveau réclame des qualités autrement plus affinées qu'en club.

Pendant les trois premiers matches, Hurst polit donc le banc des remplaçants. En quart de finale, il déboule sur la pelouse et inscrit le seul but du match face à l'Argentine. Mais la demi-finale contre le Portugal (2-1) célèbre une vedette plus conventionnelle avec Bobby Charlton, double buteur. Ramsey hésite à reconduire Hurst pour la finale. Le sélectionneur consulte ses adjoints et Bobby Moore avant de choisir entre « Geoff » et Jimmy Greaves. A six heures du coup d'envoi, Ramsey clôt le débat : *« Ce sera Hurst. »*

LE ciel est maussade, le 30 juillet 1966, sur le temple de Wembley. L'Angleterre et l'Allemagne se rencontrent pour la première fois en Coupe du monde. Geoffrey Hurst, vingt-cinq ans, fait merveille : il commence par prolonger de la tête un coup franc de Bobby Moore pour égaliser (1-1) à la 18e minute de jeu avant d'initier le but de son coéquipier de West Ham, Martin Peters (2-1, 78e).

> « Nous étions les plus forts. Nous aurions gagné, quel que soit le lieu »
> **Bobby Charlton**

L'inoubliable est à venir avec la prolongation, parfaite pour les amateurs de sensations fortes. Dans son maillot rouge, « Geoff » déhanche la défense allemande au rythme des vociférations d'un public en transe, jusqu'à cette frappe immortelle, à la réception d'un centre d'Alan Ball, qui ébranle la transversale avant de rebondir sur la ligne de but. Geoffrey Hurst et Bobby Charlton lèvent les bras machinalement. Les défenseurs allemands sont pétrifiés. Les palabres commencent.

Wembley hurle son plaisir et gronde sur le mouvement d'encerclement des joueurs allemands autour de M. Dienst, qui, dans un premier temps, convie les acteurs à poursuivre le jeu... avant de valider le but. *« J'ai pris ma décision après avoir consulté mon arbitre de touche, M. Bakhramov*, argue M. Dienst. *Il m'a montré avec les deux mains que le ballon avait rebondi vingt bons centimètres derrière la ligne de but. Je ne pouvais plus hésiter, d'autant plus qu'on m'informait que la télévision confirmait la thèse de mon assistant. Je n'aurais sans doute pas accordé le but, mais M. Bakhramov était placé idéalement, je n'avais aucune raison de mettre en doute son jugement. »*



L'Angleterre l'a finalement emporté (4-2). Le capitaine anglais, Bobby Moore, peut brandir la Coupe du monde.

Les photos publiées le lendemain et l'analyse des images télé accentuent le dépit allemand même si la réalisation – beaucoup moins sophistiquée à l'époque – invite à la prudence. M. Van Nuffel, un arbitre belge, qui se trouvait dans le prolongement de la ligne de but allemande, est formel : *« Il n'y avait pas but. »* Un logiciel de simulation développé par l'entreprise israélienne Orad a recomposé l'action, en mars 1998, et décrété le but valable. Le procédé permet de reproduire une action sous de multiples angles d'observation en quelques secondes.

Pendant toute la durée de la compétition, l'arbitrage (en 1966 déjà !) soulève incompréhension et agacement. Il faut reconnaître que le patriotisme exacerbé des supporteurs anglais pèse lourdement sur les décisions du corps arbitral. L'organisation de la World Cup a été minutieusement préparée pour accompagner la montée en puissance de la sélection anglaise sous la bienveillance de la Fédération internationale de football (FIFA), présidée alors par l'Anglais Stanley Rous. Les joueurs d'Alf Ramsey disputent ainsi toutes leurs rencontres à Wembley, en présence de leurs 90 000 fans, dans un décor hostile à l'adversaire. Les rugissants *« England ! England ! »* tétanisent jusqu'aux plus endurcis. Le quart de finale face à l'Argentine établit un triste record de coups défendus en toute impunité. A l'issue du combat, Alf Ramsey compare les Argentins à des *« animaux »*.

Le conflit des Malouines devait raviver, seize ans plus tard, le souvenir du dérapage verbal du sélectionneur anglais. Le choix du trio arbitral pour la finale suscite, de son côté, des commentaires narquois. Sans remettre en cause leur intégrité, était-il judicieux de confier la direction du match au Suisse Dienst et à un assesseur soviétique, M. Bakhramov, alors que l'Allemagne avait battu au premier tour la sélection helvétique (5-0) et l'URSS en demi-finale ? Dès janvier 1966, les médias sud-américains s'étaient offusqués des avantages que s'était arrogés le pays organisateur.

NOUS étions les plus forts, affirme Bobby Charlton. *Il est injuste de vouloir rabaisser notre victoire. Deux ans avant la Coupe, l'Angleterre dominait déjà le football mondial. Nous aurions gagné quel que soit le lieu. En 1996, j'ai revu la finale en compagnie de Franz Beckenbauer. A l'issue du visionnage, il m'a glissé ce commentaire :* "Je n'avais jamais réalisé combien l'Angleterre nous était supérieure." *En vérité, nous voulions absolument gagner alors que les Allemands étaient déjà contents de parvenir en finale. Notre détermination a fait la différence. Le troisième but a servi de prétexte à nos détracteurs, ce qui est injuste. »*

Quatre années plus tard, en 1970, les deux équipes se retrouvent sous le soleil de Leon (Mexique) en quart de finale du Mondial. « Geoff » traverse la rencontre comme un fantôme. Quant à Franz Beckenbauer, il savoure la qualification arrachée lors de la prolongation (3-2) sans étancher sa soif de revanche. La preuve, en finale de la Coupe du monde 1974, il s'approche de l'arbitre anglais, M. Taylor, qui venait d'accorder dès la première minute un penalty aux Pays-Bas, pour lui dire, rouge de colère : *« You are an Englishman ! »*

Elie Barth

SUR LES ÉCRANS DU MONDE
UNE TÉLÉVISION PAR JOUR

« Commedia dell'arte » sur Telemontecarlo

EN ITALIE, les matches ne durent pas quatre-vingt-dix minutes. La rencontre que va – ou vient – de disputer la Squadra Azzurra est toujours l'occasion d'interminables débats télévisés. Pour les amateurs, Rai Uno, principale chaîne du service public, a, chaque soir, sur le plateau, des spécialistes du ballon rond, entourés de gens du spectacle de passage à Paris. Mais le *must*, dans le genre, revient à Telemontecarlo, la chaîne à vocation sportive de Vittorio Cecchi Gori, où règne Aldo Biscardi, le « Monsieur football » par excellence, ne serait-ce que par la longévité de son émission quotidienne « Processo al Mondiale » qui revient, sous une forme ou une autre, tous les quatre ans.

Les ingrédients du succès sont simples et astucieux : tourner autour des sujets dont les Italiens discutent dans les cafés, les bureaux ou sur la plage en les pimentant de quelques joutes verbales. Ce fut d'abord la « rivalité » Del Piero-Baggio, puis les arbitrages discutables qui entachaient le Mondial. A la veille d'Italie-France, ce ne pouvait être que les *« mauvaises conditions dans lesquelles joueront les Italiens face à l'équipe du pays organisateur »*. Façon de préparer le terrain au cas où ?

Avec son italien approximatif et toujours en guerre avec les subjonctifs – ce qui lui a valu de s'imiter lui-même dans un spot publicitaire humoristique –, Aldo, mine de rien, lance des balles en l'air, provoque sciemment ses interlocuteurs, et attend les rebonds. Résultat ? Une véritable *commedia dell'arte* autour du *calcio*. Ce professionnel de l'empoignade avait même eu l'idée géniale d'engager l'ancien juge de l'opération « Mains propres », Antonio Di Pietro, qui a décliné l'invitation pour raisons de santé.

Qu'importe. Aldo Biscardi a trouvé son homme avec l'arrivée de Cesare Maldini, le sélectionneur, qui ne manie pas le langage cultivé et assez distant de son prédécesseur, Arrigo Sacchi. « Cesare », lui, est du genre à dire les choses comme elles sont. L'atmosphère est moins pétillante que d'habitude, mais Aldo Biscardi et les siens ne font que représenter les sentiments populaires. On dit que, dans le corps de chaque Italien mâle – et dans celui de quelques Italiennes – *« bat un cœur de sélectionneur »*. Chacun bâtit son équipe idéale.

Le président du conseil, Romano Prodi, n'avait pas résisté, par exemple, à la tentation de dire qu'il aimerait bien voir Baggio et Del Piero jouer ensemble. Un blasphème, selon Cesare Maldini, dont l'humour n'est pas légendaire, et qui avait envoyé « paître » le chef du gouvernement ! Avant ce quart de finale au Stade de France, le sérieux a quand même repris le dessus : *« Italie-France, c'est presque un match de championnat »*, dit calmement Maldini. Les Italiens étaient, en gros, sur la même longueur d'onde. Biscardi aussi. Quitte à faire le lendemain, si nécessaire, un procès pour incompétence au sélectionneur...

Salvatore Aloïse, à Rome

INTERNET
http : //www. mygale.org/00/nofoot/

« La seule chose dont on soit sûr, c'est qu'il est indispensable que la police aille en finale. » Quand tous les intervenants sont d'accord, ce n'est plus un forum, c'est une compilation. Ici donc, les contributions n'ont pour objet que la dénonciation de la Coupe du monde avec le parti pris d'en rire. Nul doute que certains fans devraient y faire un tour, histoire, par exemple, de méditer sur cette intervention : *« Femmes, vous avez un mois pour être ÉGOÏSTES, un mois pour changer la couleur de vos cheveux, un mois pour utiliser la carte bleue de vos maris, un mois pour bousiller sa bagnole, un mois de liberté. »* On a vu plus émancipateur. Mais cela prouve qu'on peut être allergique au football et trouver de bons côtés à la Coupe du monde...

PAROLES DE ZINC
LUC ROSENZWEIG

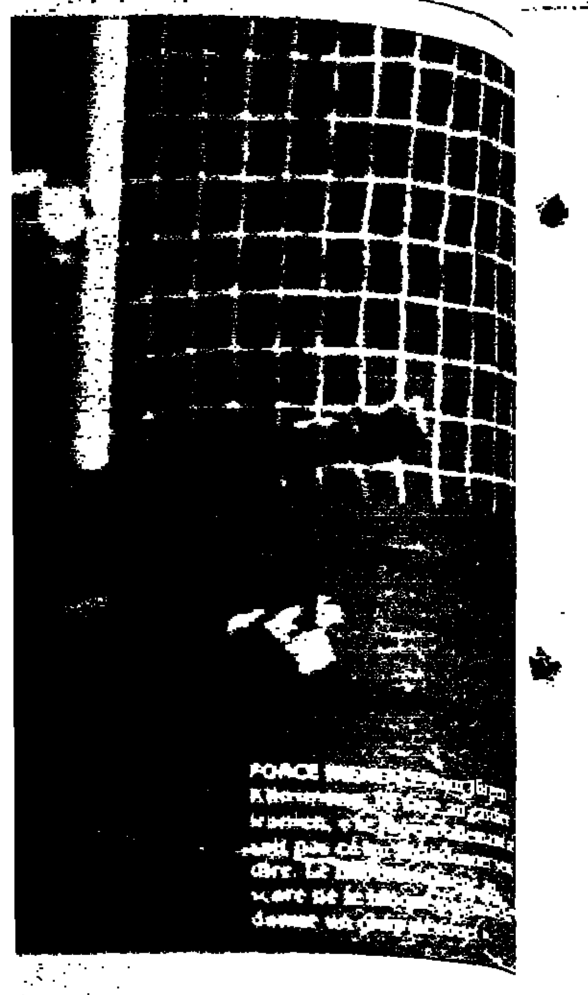
Avis nécrologiques

DEUX JOURS sans foot, et la vie semble reprendre son cours, comme si de rien n'était. Seuls quelques commentaires désabusés sur le match Angleterre-Argentine ont émaillé la conversation languissante de l'apéritif vespéral du Bar de l'Hermine, à Pic-Mentonnex, charmante station-village de Haute-Savoie. Et quand la conversation languit, le patron ressort toujours la même histoire pour se faire valoir auprès des quelques touristes qui ne l'ont pas encore entendue. Lorsqu'un gamin, naïvement, s'enquiert de la signification de l'enseigne de l'établissement en demandant : *« Dis, papa, c'est quoi, une hermine ? »*, le patron se transforme illico en prof de zoologie : *« Ecoute, petit, l'hermine, c'est tout le contraire du ramoneur savoyard : c'est tout blanc avec la queue noire ! »*

La vie reprend son cours, suivie de son inséparable compagne, la Faucheuse, la Camarde, bref la Mort, qui – Mondial ou pas – opère son prélèvement régulier, dans les montagnes comme ailleurs. Il est d'usage, dans les villages de Haute-Savoie, d'afficher les avis nécrologiques à la porte des commerçants, afin que nul n'en ignore. Cela suscite, chez l'épicier, le boucher ou au bistrot, une entrée en matière avant les achats, consistant à vanter les vertus du défunt ou à se montrer solidaire de la peine de ceux qui restent. La conclusion est en général : *« On est bien peu de chose... »* Une fois sorti de l'espace public, rien n'empêche d'ailleurs quiconque de s'exprimer entre gens de confiance sur le véritable caractère du ou de la disparue en disant : *« C'était, mé, une vraie charogne ! »* Sauf qu'il y a des morts dont il serait malséant de dire le moindre mal, en public comme en privé, tant le caractère sacré de leur fonction sublime les faiblesses de leur personne. Un silence lourd de deuil s'établit donc à l'Hermine, le 2 juillet 1998 vers 19 heures, lorsque le patron afficha le faire-part qu'il venait de recevoir, annonçant le décès de M. Minier, distillateur. M. Minier, depuis plus de trente ans, faisait tourner son alambic dans les communes alentour.

Il était accueilli partout comme le messie qui transforme un moût verdâtre et malodorant en prune ou gentiane titrant ses 40 degrés bien tassés. *« Minier est mort du foie, à soixante-huit ans : ce sont les risques du métier ! »*, risque le patron de l'Hermine, en guise d'oraison funèbre. *« En tout cas, il y a une chose de sûre, c'est qu'il y aura du monde à son enterrement, parce que des gens, il en connaissait, et pas qu'un peu ! »*, renchérit Daniel le bûcheron, qui savait apprécier le laxisme du compteur de litres d'alcool hors taxes de l'alambic de Minier. On peut bien le dire, maintenant qu'il est mort...

> Deux jours sans foot, et la vie – et la mort – semble reprendre son cours...



et profil bas

neur

des Croates use de tous les truc
pas dupes – en redemandent



Face à l'Argentine, les Pays-Bas jouent leur finale

Pays-Bas - Argentine. Le match reposera en partie sur la capacité des Néerlandais à rester sourds aux provocations adverses

ENTRE PETITS pays nordiques, on peut être vache, surtout quand on est Hollandais. Ainsi Dennis Bergkamp, oubliant totalement que le Brésil doit battre le Danemark pour disputer les demi-finales du Mondial, déclare : *« Il nous revient de défendre les couleurs du football européen face aux Sud-Américains. D'abord l'Argentine, puis le Brésil. »*

Comme tous ses coéquipiers, Dennis Bergkamp a regardé Argentine-Angleterre à la télévision et l'épilogue de cette rencontre n'a pas ravi l'attaquant d'Arsenal. *« Nous aurions préféré affronter nos amis anglais, c'est clair »*, dit-il.

Il y a, dans ce regret, de l'affection réelle pour son deuxième pays. Celui où son père – fou de football britannique au point de prénommer son fils Dennis en hommage à l'attaquant écossais Denis Law – l'emmenait passer toutes ses vacances. Celui où Dennis Bergkamp a désormais décidé de résider, en espaçant de plus en plus ses retours aux Pays-Bas. Mais il y aussi de la crainte. L'Argentine est le gros morceau qu'il aurait mieux valu éviter.

TOLÉRANCE

« Pour la première fois dans ce Mondial, nous allons aborder un match sans en être les favoris », explique l'entraîneur Guus Hiddink. Son adjoint Frank Rijkaard va encore plus loin : *« C'est l'adversaire le plus fort que nous rencontrerons en France. »* Pour préparer cette rencontre, samedi 4 juillet, au Stade-Vélodrome de Marseille, l'équipe technique néerlandaise n'aura pas le souci habituel de persuader ses joueurs de la difficulté de la tâche qui les attend.

« J'apprécie beaucoup les Argentins parce qu'ils ont le football dans le sang. Cela va être très dur », confie Guus Hiddink. Et, rompant avec sa réserve coutumière, l'entraîneur se laisse aller à un pronostic : *« C'est du 50-50. »* *« En face, il n'y a que de très bons joueurs*, renchérit Frank Rijkaard, *ce n'est pas un hasard si sept ou huit de leurs titulaires évoluent dans le championnat italien, le plus fort du monde. Ils y ont acquis un sens tactique très poussé. »* Et aussi l'art de faire disjoncter l'adversaire.

IRRITABILITÉ

« Mon mot d'ordre général avant ce match sera "TOLÉRANCE", avertit Guus Hiddink, *je ne vais pas lâcher mes joueurs là-dessus. Ils devront se méfier de leurs pulsions et ne pas réagir instinctivement aux provocations des Argentins. Voyez ce qui est arrivé à David Beckham. J'espère que la FIFA et l'arbitre veilleront au grain. »*

Les Néerlandais auraient pourtant tort de se plaindre. En s'essuyant les crampons sur le Yougoslave Sinisa Mihajlovic, Dennis Bergkamp aurait pu, comme Zinedine Zidane, écoper de deux matches de suspension. Il n'a même pas eu droit à un carton jaune.

Mais cet avertissement, évité par son joueur, le sélectionneur national l'a reçu cinq sur cinq. L'incident a confirmé l'irritabilité de sa formation après que Patrick Kluivert a, lui aussi, été suspendu pour deux matches après un mauvais geste en réaction à une provocation verbale du Belge Lorenzo Staelens.

Et, avant la compétition, il expliquait ainsi sa décision de ne pas aligner Edgar Davids dans les premiers matches : *« Il est trop impulsif et je ne veux pas risquer un carton rouge dès le début. »*

CRITIQUES SUR L'ARBITRAGE

En matière d'arbitrage, il a d'ailleurs pris les devants, critiquant, jeudi 2 juillet, la règle en vigueur selon laquelle les arbitres appartenant à une nation qualifiée pour les quarts de finale ne pourraient plus officier lors des derniers matches. *« Il ne me semble pas normal que de grands arbitres de grandes nations de football soient écartés au moment des quarts de finale, justement lorsque les meilleures équipes du monde sont encore en compétition, la plupart du temps »*, a-t-il déclaré. Diplomate – on ne sait jamais –, Guus Hiddink a cependant ajouté qu'il n'avait aucun a priori sur l'arbitre mexicain Arturo Brizio Carter, désigné pour diriger le quart de finale de son équipe.

« Tolérance, calme », répète-t-il comme s'il s'adressait à sa troupe. En deux occasions, face au Mexique (2-2) et à la Yougoslavie (1-2), ses joueurs se sont montrés fébriles alors qu'ils menaient au score. *« Ces deux matches montrent bien que mon équipe n'a pas le mental pour défendre, pour tenir un résultat*, affirme-t-il. *Nous ne savons pas jouer près de nos buts. Il nous faut donc repousser l'adversaire très haut. Je n'arrête pas de le dire à mes joueurs et j'espère qu'ils vont enfin le réaliser sur le terrain. »*

C. J., à La Turbie (Alpes-Maritimes)


REUTERS

« Pour la première fois dans ce Mondial, nous allons aborder un match sans en être les favoris », explique Guus Hiddink.

L'ANALYSE TECHNIQUE
DE RAYMOND DOMENECH

Victoire de la superstition

LES MÉDAILLES de José Luis Chilavert, les icônes d'Anghel Iordanescu, les prières des uns, les gris-gris des autres, les joueurs qui se signent à tour de bras en rentrant sur le terrain, les déclarations audacieuses de certains qui se disent accompagnés par Dieu, les prêtres sud-américains et italiens officiant pour la victoire de leur équipe, sans compter ceux qui œuvrent dans l'ombre, implorant les bonnes grâces des divinités par quelques artifices de sorcellerie... La liste est longue des signes de l'irrationalité dans le football.

Il y a quelque temps, il semblait un peu ridicule de se prêter ouvertement à ces pratiques, alors qu'aujourd'hui tout cela semble normal. Est-ce l'importance de l'enjeu, le nivellement des valeurs qui provoquent ce retour en fanfare ? Est-ce une sécurisation ou une croyance réelle aux signes du destin ? Jacques Crevoisier, le psychologue de la Fédération française de football (FFF), apporte quelques réponses : un premier élément semble jouer, la peur de l'échec qui induit une demande de protection ou de déresponsabilisation. Inch Allah, disent les musulmans. Si Dieu veut ! Un phénomène d'identité sociale pourrait aussi jouer. On fait partie d'un groupe avec ses coutumes, s'identifier au collectif rassure.

Ce qui me préoccupe surtout, c'est de comprendre ce qui se passe après une défaite, si ces gens croient vraiment à l'utilité des pratiques. Qui, alors, est décrété responsable ? En Afrique, c'est simple : c'est l'entraîneur, qu'il soit européen ou africain. A aucun moment un brin de lucidité ne remettra en cause les pratiques occultes et le bouc émissaire est tout trouvé. Tout le monde a rempli sa tâche, sauf l'homme seul. Il disparaît et on recommence. En Europe ou en Amérique du Sud, les superstitions pèsent à un niveau plus individuel. *« Cela ne sert peut-être pas, mais sait-on jamais ! »*, répondent les pratiquants de l'embrassade terrain-médaille.

Il est évidemment irrationnel de croire qu'une divinité nous aime, nous aide, plus que l'adversaire.

Et, pourtant, chacun s'accroche à cette conviction. Ah ! je n'aimerais pas être à la place de ces divinité qui voient ou entendent des prières individuelles ou collectives sans fin. Comment choisir ? En vertu de quoi, sur quels critères ? Et puis, surtout, quel est le favori de ces dieux ? Pour cette Coupe du monde, il semblerait qu'ils aient choisi une seule équipe. Celle qui s'occupe le moins des oracles et gagne toujours à la fin. L'Allemagne, bien sûr.

Il y a quelque temps, il semblait un peu ridicule de se prêter ouvertement à ces pratiques. Aujourd'hui tout cela semble normal

Le « Pitbull » a retrouvé son mordant

Après son exclusion de la sélection néerlandaise, en 1996, et une méchante blessure, Edgar Davids est revenu au meilleur niveau

UN CRI audible malgré le vacarme produit par la foule orange massée à Saint-Etienne, le 29 juin. Edgar Davids libère ainsi une énorme frustration : il vient marquer le but de la qualification des Pays-Bas pour les quarts de finale. Un « but en or » anticipé puisqu'il a été inscrit un peu plus de deux minutes après le temps réglementaire. Les Yougoslaves n'ont que le temps d'effectuer la remise en jeu avant que l'arbitre ne siffle la fin du match. Le public clame son nom. Clarence Seedorf, en tête, les joueurs néerlandais portent le sauveur en triomphe.

Revenons deux ans et quinze jours en arrière. Le 14 juin 1996, Edgar Davids est exclu de la sélection nationale en plein championnat d'Europe. A partir de ce jour-là, le talentueux demi défensif de l'Ajax d'Amsterdam entre dans un long tunnel. Guus Hiddink, le sélectionneur néerlandais, ne veut plus entendre parler de lui. Transféré au début de la saison 1996-1997, c'est un joueur meurtri et paranoïaque qui rejoint le Milan AC. Il ne parle à personne, partenaire ou journaliste. L'espoir de vingt-trois ans ne tient pas ses promesses. Il joue peu (quinze matches la première saison), jusqu'à une terrible blessure en février 1997 : double fracture tibia-péroné.

Celui que Louis Van Gaal, son mentor entraîneur de l'Ajax Amsterdam (aujourd'hui au FC Barcelone), a surnommé le « Pitbull » ne mord plus personne. Il s'enferme davantage mais démontre une volonté peu commune. Il étonne médecins et kinésithérapeute milanais par son obstination et la rapidité avec laquelle il se rétablit. La deuxième saison sera peut-être la bonne. Mais non, elle est pire. L'entraîneur Fabio Capello, revenu du Real Madrid, le prend vite en grippe. Edgar Davids ne joue que quatre matches, tous démarrés sur le banc des remplaçants. Et Fabio Capello presse ses dirigeants de le transférer, arguant de l'influence néfaste qu'il exercerait sur Patrick Kluivert, autre Surinamien venu de l'Ajax. Nous sommes en décembre 1997 et tout cela ressemble à un gâchis incroyable.

MOTEUR SURPUISSANT

Mais, à Turin, deux hommes se souviennent de ce jeune garçon, moteur surpuissant du milieu de terrain amsterdamois, triomphant de la Juventus en finale de la Ligue des champions en 1995. L'entraîneur Marcello Lippi et son préparateur Giampiero Ventrone ne croient pas qu'un tel talent puisse s'être éteint aussi rapidement. Ils voient en Edgar Davids celui qui sera capable de soulager Didier Deschamps et tentent le pari. On les prend pour des fous mais, contre une trentaine de millions, le Milan AC cède à la Juventus le joueur dont il ne veut plus. Et dans la ville du saint suaire, le miracle s'accomplit.

Edgar Davids redevient le « Pitbull » et joue un rôle décisif dans la conquête du titre italien. La résurrection n'échappe pas à Guss Hiddink qui le rappelle en sélection juste avant le Mondial 1998. *« Nous avons parlé de 1996*, raconte le sélectionneur, *c'est de l'histoire ancienne. Il a accepté les nouvelles règles internes au groupe. »* N'empêche, pour Edgar Davids, le Mondial commence dans la peau du remplaçant. Il ne débute qu'au troisième match, face à la Corée du Sud. Il y est plus que brillant. L'homme change. Il sourit aux fans (surtout aux blondes qui portent un maillot orange à son nom), embrasse les enfants et signe des autographes. Il a le temps, en attendant que ses coéquipiers en terminent avec les journalistes néerlandais.

Lui, depuis l'affaire de 1996, maintient un silence absolu avec les médias de son pays. Mais, en italien, il daigne répondre. *« Si je ne parlais pas avant, c'est parce que je ne jouais pas. J'étais confiant car l'entraîneur m'avait dit de me tenir prêt, qu'il comptait sur moi. Je suis content mais, ne nous emballons pas, nous n'avons battu que la Corée* [5-0]. » Dans ce match, Edgar Davids a gagné sa place et il joue face aux Mexicains puis face aux Yougoslaves avec le bonheur que l'on sait. *« Il faut arrêter de dire que je suis taciturne. Je suis heureux. Je vis un des plus beaux moments de ma vie. »* Il n'a plus de doute désormais : *« J'ai appris à la Juventus ce qu'il faut faire pour gagner. »* Et il défie les grands anciens de son pays : *« On ne peut pas nous comparer à eux. Ceux de 1974 et de 1978 sont arrivés en finale. Ceux de 1988 ont gagné l'Euro. Mais, nous, nous pouvons encore gagner la Coupe du monde. Pas eux. »*

C. J., à La Turbie



REUTERS

Davids : « Je vis un des plus beaux moments de ma vie. »

TROIS QUESTIONS A...

JAAP STAM

1 Manchester United vient de vous acheter pour 17 millions de livres (170 millions de francs). Est-ce que l'attitude des attaquants à votre égard a changé depuis que vous êtes devenu le défenseur le plus cher du monde ?

Ils ne me l'ont pas dit mais cela a dû les surprendre parce que, moi aussi, j'ai été surpris. D'habitude, les clubs payent ces sommes-là pour des attaquants ou des milieux de terrain. Il faut donc féliciter Hank Van Ginnel, mon agent. Je suis content d'aller en Angleterre et je suis confiant car le style de jeu anglais me convient.

2 Physiquement, techniquement, vous ne ressemblez pas à vos partenaires de l'équipe nationale néerlandaise, qui sont portés sur le beau jeu. Vous sentez-vous atypique dans ce football ?

Non. Dans le championnat des Pays-Bas, il y a beaucoup de défenseurs qui me ressemblent. Mais c'est vrai, chez les Orange, je suis un peu différent. J'apporte de la puissance physique et j'essaie d'assurer de bonnes bases à l'équipe. Mais j'aime aussi attaquer. J'ai marqué cinq buts, sur coup franc ou de la tête, cette saison. Comme tous les gamins, j'ai commencé attaquant. Je suis devenu défenseur à seize ou dix-sept ans.

3 Lors du premier tour de ce Mondial, le Mexicain Luis Hernandez vous a échappé pour égaliser. En huitième de finale, vous avez tiré le maillot de Jugovic et provoqué le penalty yougoslave. Qu'avez-vous à ajouter pour votre défense ?

Face au Mexique, on a tous été mauvais dans la dernière demi-heure. Sur Vladimir Jugovic, c'est le premier penalty que je provoque cette saison. Et je ne suis pas d'accord, il n'y avait pas penalty. Mais les décisions des arbitres sont souvent bizarres dans ce Mondial. C'est dur pour les défenseurs.

Propos recueillis par Christian Jaurena

هكذا من الأمل

Dieu pardonne, pas Passarella

Homme à poigne, l'entraîneur a imposé ses convictions à la sélection argentine avec une rigueur identique à celle qu'il employait autrefois pour museler ses adversaires

L'AVENIR de l'Argentine est au Sud. Au lendemain de sa qualification épique en huitième de finale face à l'Angleterre, la sélection argentine devait se résoudre à quitter son « Sam'Suffit » de L'Etrat, dans la banlieue de Saint-Etienne. Après un séjour long et roboratif en Forez, l'équipe entraînée par Daniel Passarella se dirige vers Marseille. Avant de regagner Paris, elle s'attarderait volontiers une semaine en Provence, le temps d'écarter les Pays-Bas, son adversaire en quart de finale, samedi 4 juillet, puis le Brésil ou le Danemark, trois jours plus tard, toujours au Stade-Vélodrome.

Daniel Passarella avait annoncé avant la Coupe du monde 1998 qu'il rendrait son tablier de sélectionneur dès le soir de la finale, le 12 juillet. Réputé très rigoureux, cet homme à la poigne de fer et au regard charbonneux ne voudrait surtout pas d'un emploi fictif, même pour quelques jours : pour lui, la date de sa démission coïncidera nécessairement avec la fin de parcours des Argentins. Gagner une troisième Coupe du monde, c'est la mission que lui a confiée le peuple argentin pour oublier Diego Maradona, son génie et ses frasques. Gagner et plaire, du moins sur le terrain, c'est le défi qu'il a imposé à ses joueurs. Sa proclamation de foi est sans équivoque : *« Je veux une Argentine brillante. Je préférerais terminer troisième en jouant bien que premier en jouant mal. Un beau style vous fortifie. »*

Victime lors du Mundial mexicain de 1986 d'une intoxication alimentaire qui l'avait contraint à observer la fin du parcours triomphant de la bande à Maradona depuis le banc des remplaçants, Daniel Alberto Passarella, quarante-cinq ans, a payé pour savoir que le football est aussi une affaire de détails.

Joueur à River Plate puis à la Fiorentina et à l'Inter Milan, il a accumulé les trophées (sept titres de champion d'Argentine) et les performances (24 buts en 69 sélections, un record pour un arrière) ; entraîneur, il a poursuivi sa moisson, avec trois titres de champion d'Argentine, toujours avec River Plate, et un titre de vice-champion olympique à Atlanta, en 1996. Sa vie sportive lui a beaucoup souri et pourtant il n'en a retenu que les moments difficiles. *« On apprend toujours plus en souffrant. Pour moi, c'est la devise d'une vie. »* Daniel Passarella se souvient de son enfance de gamin désargenté de Chacabuco, dans la province de Buenos Aires et, plus encore, du décès de son fils aîné, Sebastian, dans un accident de la route.

Il se souvient aussi d'avoir été instrumentalisé à son insu par la junte du général Videla après la victoire des Argentins en 1978 : *« Si j'avais vraiment su ce qui se passait au pays à cette époque, je n'aurais pas même joué »*, ressasse-t-il aujourd'hui.




REUTERS

Daniel Passarella « Je préférerais terminer troisième en jouant bien que premier en jouant mal. »

MISSIONNAIRE

Entraîneur missionnaire, l'ancien libéro de River Plate, capitaine des champions du monde albicelestes en 1978, a tout réglé au millimètre près depuis qu'il a été installé aux commandes de la sélection argentine, en 1994. Après les affaires Maradona et Caniggia, tous deux convaincus de cocaïnomanie, il avait inauguré son rôle de sélectionneur national en instaurant une singulière politique de détection-répression : rhinoscopie pour tous les postulants de l'équipe nationale.

Il a ensuite imposé ses méthodes et ses convictions avec une rigueur identique à celle qu'il employait autrefois pour museler ses adversaires : *exeunt* les contestataires et les cheveux longs ! Plus tard, avant de prendre l'avion pour la France, ses joueurs ont dû se soumettre à un test antidopage préventif... qui a failli tourner à la catastrophe lorsqu'un journal argentin a révélé, quelques jours avant le coup d'envoi du Mondial 1998, que Juan Veron était positif. Histoire vraie, faux scandale : le produit antigrippal ingurgité en mai par le milieu de terrain n'était interdit qu'en période de compétition.

De bonne humeur avant cette affaire – son équipe avait aligné six victoires sans encaisser le moindre but pendant sa phase de préparation –, Daniel Passarella est ensuite retourné à son mutisme : *« Silence, on travaille. »* Il y a de l'Aimé Jacquet chez cet homme fâché avec la presse qui, au nom de *« la recherche de la complémentarité »*, privilégie toujours *« le collectif »*, au détriment de quelques individualités : *« Pour un sélectionneur, faire des choix n'est pas une juste cause »*, s'excuse-t-il.

Daniel Passarella est un dur, un bloc dont le visage carré ne trahit pas beaucoup de failles. Ses compatriotes les cherchent encore, mais la Fédération internationale (FIFA) en a trouvé une, bénigne : après la victoire de ses joueurs aux tirs aux but devant l'Angleterre, il a été le premier à enfreindre la règle qui interdit aux entraîneurs d'apparaître à l'écran avec une cigarette à la main.

Eric Collier, à Lyon

Maradona au micro

L'Argentin Diego Maradona, enfant terrible du football mondial, qui cherche désormais une reconversion européenne en tant qu'entraîneur, a quitté l'Argentine, jeudi 2 juillet, à 14 h 50, heure locale, pour gagner la France sur le vol 6840 de la compagnie espagnole Iberia. « El Pibe de oro » (« Le Gamin en or ») a assuré qu'il commenterait pour une chaîne argentine la fin de la Coupe du monde 1998, et pour commencer les deux quarts de finale France-Italie, vendredi 3 juillet, au Stade de France, et Argentine-Pays-Bas, samedi 4 juillet, à Marseille. L'ancien capitaine de l'équipe nationale, trente-sept ans, récemment condamné à deux ans et dix mois de prison avec sursis pour avoir tiré sur des journalistes en 1994, avait ajourné son voyage fin juin alors qu'il devait commenter le huitième de finale entre l'Argentine et l'Angleterre.

L'Argentine compte sur sa défense

Remis d'une élongation, Roberto Sensini pourrait faire sa rentrée

LE SÉLECTIONNEUR argentin Daniel Passarella devrait aligner, samedi 4 juillet, en quart de finale contre les Pays-Bas, une équipe plus défensive que celle qui a difficilement éliminé les Anglais aux tirs au but, le 30 juin, avec, peut-être, le retour du pilier défensif Roberto Sensini et un Gabriel Batistuta isolé en pointe.

Le défenseur de Parme, Roberto Sensini, semblait, en effet, remis, jeudi 2 juillet, d'une élongation d'un muscle de la cuisse droite qui l'avait empêché de jouer contre l'Angleterre, et a repris l'entraînement avec le groupe. La défense argentine, évoluant habituellement avec un premier rideau de trois hommes, serait renforcée par le très expérimenté et rugueux Parmesan, âgé de près de trente-deux ans, à la place de Nelson Vivas.

« BONNE ÉVOLUTION »

La séance d'entraînement de jeudi après-midi (Daniel Passarella avait décidé de dispenser ses hommes de tout travail matinal), faite d'échauffements et d'exercices techniques et tactiques, a notamment permis au sélectionneur national de tester la forme de son défenseur en vue du match de Marseille.

A la sortie du terrain, Roberto Sensini a déclaré : *« Je me sens bien, je me sens prêt pour samedi, mais je ne sais pas encore ce qu'a décidé le sélectionneur. »* Une échographie pratiquée mercredi 1er juillet avait déjà démontré *« la bonne évolution »* de sa blessure, et, selon des membres de la délégation argentine, Daniel Passarella souhaitait réellement que ce joueur expérimenté pût évoluer au coeur de la défense au côté de Roberto Ayala, défense qui s'était révélée parfois défaillante contre l'Angleterre.

C'est le petit attaquant Claudio Lopez, décevant contre les Anglais, qui devrait faire les frais d'une tactique plus défensive contre les Néerlandais. Ainsi, Gabriel « Batigol » Batistuta évoluerait seul en pointe, Claudio Lopez étant remplacé par le milieu de terrain Sergio Berti, ce qui permettrait à l'excellent petit meneur de jeu Ariel Ortega (1,70 m) de jouer de manière plus incisive en contre.

Les Argentins devaient quitter leur base arrière de L'Etrat vendredi 3 juillet, en fin de matinée, pour rejoindre Marseille. Il était prévu que les joueurs s'entraînent en fin d'après-midi sur la pelouse du Stade-Vélodrome, qu'ils n'ont encore jamais foulée à l'occasion de la Coupe du monde 1998. Jusqu'alors, leurs déplacements les avaient conduits à Toulouse (Japon, 1-0), Paris (Jamaïque, 5-0 au Parc des Princes), Bordeaux (Croatie, 1-0) et Saint-Etienne (Angleterre, 2-2, victoire aux tirs au but, 4-3). – *(AFP.)*

La photographie d'Hugues de Wurstemberger

Les supporteurs croates sont arrivés dans un bus d'un autre âge. Les hymnes, le match, quelques verres et ils sont repartis, sans un sou en poche.

● LA PHRASE DU JOUR

« Je suis moi-même issu de la famille [de la presse]. *Nous allons développer la communication et garder toute l'importance qu'elle mérite à la presse, mais je vous avertis, les tribunes de presse ne sont pas extensibles. Il faut aussi des spectateurs dans les stades. Il faudra le comprendre. »*

Joseph Blatter, nouveau président de la Fédération internationale de football (FIFA), mercredi 2 juin au Centre international des médias de Paris lors d'une cérémonie commémorant le 74e anniversaire de la création de l'Association internationale de la presse sportive (AIPS).

COUPS DE SIFFLET
LA REVUE DE PRESSE

Le Nouvel Observateur

On a beau dire d'Aimé, mais quand il sera parti, et c'est maintenant pour bientôt, ça nous fera un grand vide. Il nous a déjà dit qu'il laisserait son équipement au vestiaire, que cet habit en microfibre n'était pas à lui, mais à la compagnie, et qu'il ne faut pas tout confondre. Il le laisse à son successeur. Je ne sais pas si quelqu'un voudra reprendre sa machine. Elle risque de rester sous sa housse un bon moment. On n'a pas eu le temps de l'aimer, M. Jacquet, *« le coach »*, comme on disait, comme on le dit de tous les entraîneurs, car on croyait bien que lui ou un autre... C'est comme la marque de nos chaussures, on s'en fiche un peu.

The Guardian (Angleterre)

Si cette Coupe du monde nous apprend une chose sur la stratégie footballistique en cette fin de siècle, c'est que la tactique n'est pas plus importante que la position et la forme physique. Un coup d'oeil à la composition des huit équipes restant pour les quarts de finale, comportant quatre des six derniers champions du monde, suggère que rien ne les rassemble si ce n'est la confiance engendrée par une longue histoire de participation aux rencontres de haut niveau.
La vitesse est devenue aussi importante que la possession du ballon. Le Brésil ne retient plus la balle, ni ne change de rythme pour endormir puis enfoncer la défense comme il le faisait auparavant. Ils jouent d'arrache-pied, pratiquement tout le temps. Il en résulte qu'une sorte de beauté du jeu s'en est allée, mais qu'une autre a pris sa place. La beauté ne réside plus désormais dans des moments isolés de grâce individuelle, mais dans le déplacement des symétries.

Sport

England ten under siege

Frankfurter Allgemeine Zeitung (Allemagne)

Des trente-deux équipes de départ, huit sont parvenues en quarts de finale et elles illustrent clairement où le meilleur football du monde se joue : en Europe. Six équipes du Vieux Continent, deux sud-américaines, cela conduit au même résultat intercontinental qu'en 1994. Aux Etats-Unis, sept équipes européennes essayaient alors d'empêcher le Brésil de gagner le titre. En vain. Même si cette fois les Brésiliens devenaient pour la cinquième fois champions du monde, ou les Argentins pour la troisième fois, c'est le style européen qui gagnerait avec eux. Les meilleurs et la plupart des joueurs des deux équipes évoluent depuis des années au sein des meilleurs clubs espagnols ou italiens. La tactique et la stratégie dont il font la démonstration en France, c'est dans ces clubs qu'ils les ont acquises.

Der Spiegel

Jürgen Klinsmann déteste ces fonctionnaires qui lui ordonnent de retirer son bandeau noir, rouge et jaune de capitaine une demi-heure avant le coup de sifflet du match, pour le remplacer par celui, officiel, de la FIFA. Autres désagréments incombant à sa fonction, il ne peut rien faire d'équipiers qui, durant la saison normale, vivent sans femme et enfants et qui, juste au moment de la Coupe du monde, aident à faire passer les problèmes de digestion du petit venu sur place. C'est la difficulté de l'équipe allemande en France : elle est dotée d'un capitaine qui n'est pas complètement lui-même et dont elle doute. Et juste à ce moment, Lothar Matthäus s'est hissé au poste de vice-capitaine, la semaine dernière. Mais ce n'est que la moitié de la vérité. Mardi dernier, Klinsmann a tenu une réunion de l'équipe sans entraîneur et sans fonctionnaire. Son collègue Thon a plaisanté, affirmant que *« le capitaine a été mis à la porte »*, mais pour Klinsmann, c'était du sérieux.

STRATÉGIES
LA POLITIQUE DE COMMUNICATION DES ENTREPRISES

Le Crédit agricole cultive la graine de footeux

Grâce à la banque verte, 4 000 jeunes jouent les levers de rideau pendant tout le Mondial

POUR avoir enchaîné sans faillir cinquante jonglages du pied gauche, cinquante du droit et vingt de la tête, Tahar, douze ans, a joué au football devant les 36 000 spectateurs du stade Geoffroy-Guichard, à Saint-Etienne. Cet élève de quatrième – il sautera cette année une classe – était dans un état second. Il a été repéré il y a un an dans sa cité, à Aubervilliers, alors qu'il s'essayait à un geste technique. Cette prouesse lui a permis de vivre ce dernier jour de juin 1997 comme une consécration. Pas effrayé pour un sou, il se comparait, radieux dans sa tenue blanche officielle, à Zinedine Zidane, son idole : *« Evidemment que c'est un rêve ! On est ici parce qu'à Aubervilliers on est les meilleurs. Regarde, je suis même sapé comme un prince ! »*

Naturellement doué, parce que *« c'est dans la cité qu'on apprend la technique, qu'on se marre »*, Tahar joue depuis un an dans un club de football de la Seine-Saint-Denis. C'est en tant que licencié benjamin qu'il a été sélectionné, comme une quarantaine d'autres enfants nés en 1986, pour participer à l'opération « T'es jeune, t'es foot », qui offre la possibilité, pendant toute la durée du Mondial, à 4 000 jeunes de jouer les levers de rideau. Une première, née de la volonté de la Fédération française de football et de l'appui financier et logistique du Crédit agricole et, dans une moindre mesure, de Coca-Cola.

Un virus informatique frappera à l'heure de la finale

Des informaticiens espagnols ont annoncé, jeudi 2 juillet, la découverte d'un virus informatique *« très complexe et venimeux »* conçu pour s'activer lors de la finale de la Coupe du monde de football, dimanche 12 juillet. Selon la société informatique Panda Software, ce virus affecte le logiciel de traitement de texte Word 97. Toujours d'après Panda Software, ce virus aurait été conçu en France, car tous les textes qu'il envoie à l'écran sont rédigés en français.

Ce soir, donc, la pelouse mythique du stade Geoffroy-Guichard a servi de terrain de jeu à une quarantaine de graines de footballeurs de la Seine-Saint-Denis et de l'Yonne. Partis aux aurores du Blanc-Mesnil et d'Auxerre, ils étaient venus pour deux matches programmés une heure avant le très attendu Argentine-Angleterre. Après six heures de voyage, les adolescents se sont retrouvés vers 15 heures à l'ASPTT-Vilars, un complexe sportif situé à environ 2 kilomètres du stade stéphanois, pour écouter les consignes données par le Comité français d'organisation (CFO). Attentifs du haut de leurs douze ans, ils avaient l'oeil écarquillé et le sourcil froncé. Le responsable du CFO les avait prévenus : *« Ici, les choses sont précises, minutées, et n'acceptent aucun débordement. »*

Luc-Olivier Barriol, un instituteur promu maître de cérémonie, décrivit, minute par minute, aux quatre équipes de dix joueurs la mise en scène à laquelle ils allaient devoir se plier : 17 h 45, départ des cars sous escorte policière pour entrer dans le périmètre de sécurité du stade ; attente dans les vestiaires ; 19 h 15, entrée sur le terrain suivant deux lignes : *« Pas des serpents ! Et on regarde devant pour ne pas faire dévier ses pieds à droite ou à gauche »*, précisa Luc-Olivier ; 19 h 23, présentation des équipes par le speaker : *« Vous saluez en levant les bras et en agitant les mains »* ; 19 h 25, début des premiers matches ; 20 h 45, sortie, douches et installation dans la tribune Charles-Paray pour assister au match des « grands ».

Par cette opération, le Crédit agricole, fournisseur officiel du CFO depuis mai 1996, voulait valoriser le travail de fond qu'il fait depuis vingt ans dans le football amateur. Son fer de lance est le Challenge de l'offensive, mais son partenariat a été renforcé en 1997 avec la Coupe Gambardella, les championnats nationaux des moins de 15 ans, des moins de 17 ans, la journée des débutants. Il est temps de le faire savoir, d'autant que le nouveau contrat fédéral les engage jusqu'en 2001 : *« Nous avons le souci d'aller au-delà de la Coupe du monde »*, affirme Bertrand Biard, responsable du projet Coupe du monde à la Caisse nationale de crédit agricole.

Il est parfois utile de parier sur le long terme. La banque française est la seule à poser son logo sur la pelouse des stades : quarante sweat-shirts estampillés « Crédit agricole / Fédération française de football » sont à chaque fois disposés sur le rond central du terrain, *« face vers le ciel »*. Histoire qu'ils soient vus par les spectateurs et, accessoirement, par les télévisions.

Florence Amalou


HUGUES DE WURSTENBERGER/VU

Défilé de jeunes à Lens sous la bannière du Crédit agricole

LES HOMMES DE L'OMBRE
« GIGI » RIVA
LÉGENDE DU FOOTBALL ITALIEN

Dans les pas de la Squadra Azzurra

DEVANT le Parc des sports de Senlis, où l'équipe d'Italie s'entraînait une dernière fois avant son quart de finale contre la France, vendredi 3 juillet, au Stade de France, un homme attend on ne sait quoi. Le visage hâlé, la chevelure argentée, des lunettes à montures dorées, il affiche une distinction certaine. Les quelques supporteurs italiens présents s'approchent timidement, le carnet d'autographes à la main. Luigi Riva, même affublé de ce diminutif de « Gigi » qui colle si mal à son allure aristocratique, reste un monument du football transalpin.

Au Mondial 1998, il fait partie de la délégation italienne. Non pas tant dans une fonction bien précise – il est officiellement « accompagnateur » de l'équipe – que pour s'acquitter de la charge de référence, d'incarnation de la légende du football italien. A cinquante-trois ans, « Gigi » Riva reste le meilleur buteur de l'histoire de la Squadra : avec 35 buts en 42 rencontres internationales (il fut blessé assez longuement à deux reprises pendant sa carrière), l'homme dont le pied gauche transperçait les défenses ne semble pas près d'être rejoint.

TRAIT D'UNION

Derrière ses verres fumés, il observe avec une certaine distance ceux qui lui ont succédé en équipe d'Italie. *« Il ne sert à rien de comparer*, dit-il. *Christian Vieri n'est pas le nouveau Riva, pas plus que Zidane n'est le nouveau Platini. Le jeu a considérablement évolué depuis trente ans. Le spectacle a peut-être gagné en intensité, mais je trouve que le niveau technique était meilleur. L'évolution de l'arbitrage fait aussi que l'attaquant est beaucoup plus protégé qu'à mon époque. Aujourd'hui, on ne peut plus toucher un joueur sans attraper un carton. »*

Le discours est un peu passéiste, mais le palmarès de Luigi Riva l'autorise à donner son avis sur la pratique du ballon rond. Il y a trente ans, il conduisait la formation italienne à la victoire au Championnat d'Europe des nations. En 1970, à la pointe d'une Squadra où il était associé à un autre « monument », Gianni Rivera, il échouait en finale de la Coupe du monde face au Brésil de Pelé. Mais la demi-finale remportée cette année-là au Mexique devant les Allemands (4-3) restera comme un grand moment du football.

Aujourd'hui, Luigi Riva coule une retraite paisible en Sardaigne, à Cagliari, une ville dans laquelle il a effectué l'essentiel de sa carrière de joueur, refusant les offres des plus grands clubs pour ne pas avoir à quitter sa région d'adoption. Au club, il offrit un incroyable titre de champion d'Italie.

En 1990, la fédération italienne le soustrait à sa Sardaigne chérie pour lui faire jouer le rôle honorifique de manager général de l'équipe nationale. *« Je suis le trait d'union entre les joueurs et la fédération*, explique-t-il. *Mon rôle n'est absolument pas technique, même s'il m'arrive de donner quelques conseils aux joueurs. »*

Tout au long de cette Coupe du monde, Luigi Riva aura incarné la figure du père auprès des joueurs de Cesare Maldini, un père distant, mais au fond plutôt rassurant. « Ses » joueurs, pour la plupart, n'étaient pas nés en 1970. Mais tous savent qui était « Gigi » Riva et pourquoi il est en France à leurs côtés : pour leur donner envie d'entrer, à leur tour, dans la galerie des héros du Calcio.

Gilles van Kote, à Senlis

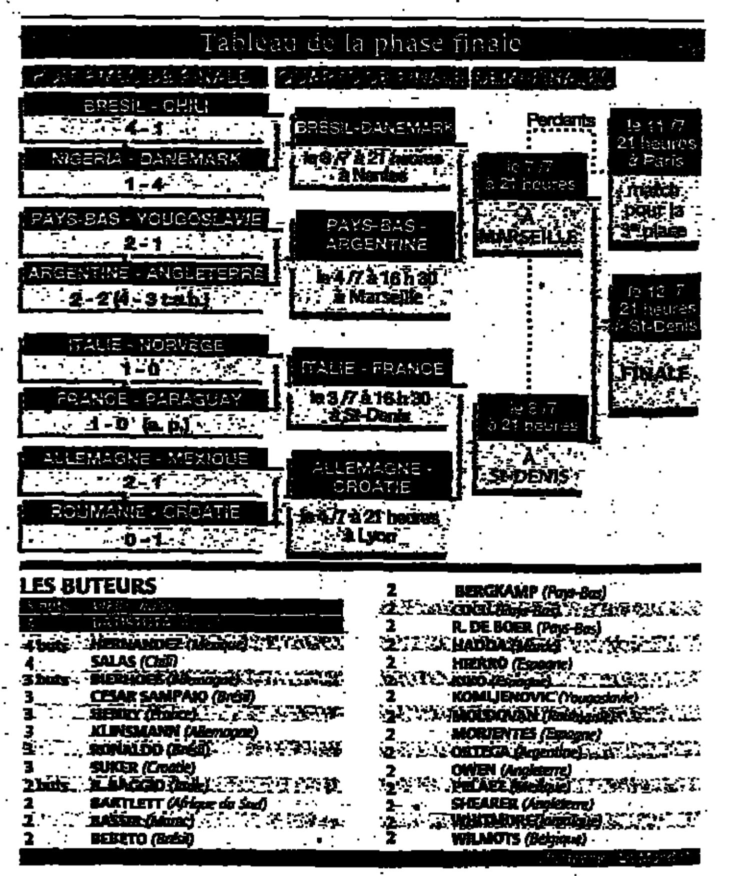


Tableau de la phase finale

Huitièmes de finale	Quarts de finale	Demi-finales	Finale
BRESIL - CHILI 4-1	BRESIL-DANEMARK le 3/7 à 21 heures à Nantes	le 7/7 à 21 heures À MARSEILLE	Perdants: le 11/7 21 heures à Paris, match pour la 3e place
NIGERIA - DANEMARK 1-4			
PAYS-BAS - YOUGOSLAVIE 2-1	PAYS-BAS - ARGENTINE le 4/7 à 16 h 30 à Marseille		
ARGENTINE - ANGLETERRE 2-2 (4-3 t.a.b.)			le 12/7 21 heures à St-Denis FINALE
ITALIE - NORVEGE 1-0	ITALIE - FRANCE le 3/7 à 16 h 30 à St-Denis	le 8/7 à 21 heures À St-DENIS	
FRANCE - PARAGUAY 1-0 (a. p.)			
ALLEMAGNE - MEXIQUE 2-1	ALLEMAGNE - CROATIE le 4/7 à 21 heures à Lyon		
ROUMANIE - CROATIE 0-1			

LES BUTEURS

[illegible]	[illegible]	2	BERGKAMP (Pays-Bas)
[illegible]	[illegible]	2	COCU (Pays-Bas)
4 buts	HERNANDEZ (Mexique)	2	R. DE BOER (Pays-Bas)
4	SALAS (Chili)	2	HADDA (Maroc)
3 buts	BIERHOFF (Allemagne)	2	HIERRO (Espagne)
3	CESAR SAMPAIO (Brésil)	2	KIKO (Espagne)
3	HENRY (France)	2	KOMLJENOVIC (Yougoslavie)
3	KLINSMANN (Allemagne)	2	MOLDOVAN (Roumanie)
3	RONALDO (Brésil)	2	MORIENTES (Espagne)
3	SUKER (Croatie)	2	ORTEGA (Argentine)
2 buts	R. BAGGIO (Italie)	2	OWEN (Angleterre)
2	BARTLETT (Afrique du Sud)	2	PELAEZ (Mexique)
2	BASSIR (Maroc)	2	SHEARER (Angleterre)
2	BEBETO (Brésil)	2	WHITMORE (Jamaïque)
		2	WILMOTS (Belgique)